



***Le flambeau
éclairant***

*les leçons du Coran
Dernier trentième*

Shaykh Habib KAZEMI

Traduction : Yahya C. BONAUD

ÉDITEUR



Noor e Maaref publication

Titre : Le Flambeau éclairant les leçons du Coran

Auteur : Shaykh Habib KAZEMI

Traducteur : Yahya Christian BONAUD

Date : 1438/2017

ISBN: 978-600-95001-9-2



**Grâce au Nom de Dieu
le Tout-miséricordieux
et Très-miséricordieux**

سرشناسه: کاظمی، حبیب، ۱۳۳۶.

Kazemi, habib

عنوان قراردادی: سراج منیر عربی - فرانسه

عنوان: Le flambeau éclairant

تکرار نام پدیدآور: تألیف حبیب الکاظمی؛ مترجم یحیی سی بوناد

مشخصات نشر: قم: نور معارف، ۱۴۳۹ هـ = ۲۰۱۷ م = ۱۳۹۶

مشخصات ظاهری: ۴۵۲ ص.

شابک: ۲ - ۹ - ۹۵۰۰۱ - ۶۰۰ - ۹۷۸

وضعیت فهرست‌نویسی: فیبا.

یادداشت: کتابنامه

یادداشت: عربی - فرانسه.

موضوع: تفاسیر (جزء ۳۰)

موضوع: تفاسیر شیعه - قرن ۱۴

شناسه افزوده: بوناد، یحیی سی، Bonud, yahya.C. - مترجم

رده بندی کنگره: ۱۳۹۶، ۴۰۹۵۷ س ۲ ک/۹۴/۱۰۲ PB

رده بندی دیویی: ۲۹۷ / ۱۸

شماره مدرک: ۴۷۸۷۳۲۷

Table des matières

| | |
|---------------------------------|-----------|
| Table des matières | 5 |
| Introduction de l'auteur | 9 |
| Sourate an-Naba' | 13 |
| Versets 1-5 | 15 |
| Versets 6-16 | 17 |
| Versets 17-30 | 22 |
| Versets 31-38 | 27 |
| Versets 39-40 | 31 |
| Sourate an-Nâzi'ât | 35 |
| Versets 1-14 | 37 |
| Versets 15-26 | 40 |
| Versets 27-36 | 48 |
| Versets 37-46 | 50 |
| Sourate 'Abasa | 57 |
| Versets 1-10 | 59 |
| Versets 11-23 | 61 |
| Versets 24-32 | 66 |
| Versets 33-42 | 68 |
| Sourate at-Takwîr | 73 |
| Versets 1-14 | 75 |

| | |
|----------------------------------|------------|
| Versets 15-29 | 80 |
| Sourate al-Infitâr | 87 |
| Versets 1-5 | 89 |
| Versets 6-12 | 92 |
| Versets 13-19 | 95 |
| Sourate al-Motaffîn | 99 |
| Versets 1-6 | 101 |
| Versets 7-17 | 104 |
| Versets 18-28 | 106 |
| Versets 29-36 | 109 |
| Sourate al-Ensheqâq | 113 |
| Versets 1-6 | 115 |
| Versets 7-15 | 121 |
| Versets 16-25 | 124 |
| Sourate al-Borûdj | 129 |
| Versets 1-9 | 131 |
| Versets 10-22 | 135 |
| Sourate at-Târiq | 141 |
| Versets 1-8 | 143 |
| Versets 9-17 | 146 |
| Sourate al-A‘lâ | 149 |
| Versets 1-5 | 151 |
| Versets 6-13 | 155 |
| Versets 14-19 | 160 |
| Sourate al-Ghâshiya | 163 |
| Versets 1-16 | 165 |
| Versets 17-26 | 169 |
| Sourate al-Fadjr | 173 |
| Versets 1-14 | 175 |
| Versets 15-20 | 179 |
| Versets 21-30 | 183 |

| | |
|---------------------------------|-----|
| Sourate al-Balad | 189 |
| Versets 8-16 | 195 |
| Versets 17-20 | 198 |
| Sourate ash-Shams | 203 |
| Versets 11-15 | 213 |
| Sourate al-Layl | 217 |
| Versets 12-21 | 225 |
| Sourate ad-Dohâ | 231 |
| Versets 1-5 | 233 |
| Versets 6-11 | 239 |
| Sourate ash-Sharh | 245 |
| Versets 5-8 | 253 |
| Sourate at-Tîn | 255 |
| Versets 1-5 | 257 |
| Versets 6-8 | 260 |
| Sourate al-‘Alaq | 263 |
| Versets 1-5 | 265 |
| Versets 6-8 | 269 |
| Versets 9-19 | 272 |
| Sourate al-Qadr | 279 |
| Sourate al-Bayyina | 291 |
| Versets 1-5 | 293 |
| Versets 6-8 | 299 |
| Sourate az-Zalzala | 305 |
| Versets 1-5 | 307 |
| Versets 6-8 | 310 |
| Sourate al-‘Âdiyât | 313 |
| Sourate al-Qâri‘a | 323 |

| | |
|---------------------------|-----|
| Sourate at-Takâthor | 331 |
| Sourate al-‘Asr | 341 |
| Sourate al-Homaza | 349 |
| Sourate al-Fîl..... | 357 |
| Sourate Qoraysh..... | 367 |
| Sourate al-Mâ‘ûn | 375 |
| Sourate al-Kawthar | 385 |
| Sourate al-Kâfirûn..... | 397 |
| Sourate an-Nasr..... | 405 |
| Sourate al-Masad | 415 |
| Sourate al-Ikhlâs | 423 |
| Sourate al-Falaq | 433 |
| Sourate an-Nâs..... | 443 |

Grâce au Nom de Dieu le Tout-miséricordieux et Très-miséricordieux,

la louange est à Dieu, Maître des mondes, et la Grâce et la Paix sur celui à qui fut révélée l'Écriture explicite, notre seigneur Mohammad, l'Élu, et sur sa famille magnanime et bénie, dont Dieu, exalté soit-Il, a fait un pair de son Écriture et un phare pour ses serviteurs.

Cher lecteur,

en considérant d'un certain point de vue l'ensemble de la littérature coranique, les commentaires du Coran se différencient selon qu'ils :

se concentrent sur les significations lexicales,

se basent sur les hadiths,

insistent sur les dimensions spirituelles et éthiques,

s'intéressent à l'examen rationnel et à la spéculation intellectuelle,

réunissent toutes ces spécificités.

Tous ont cependant en commun de se présenter en suites de développements sur ces divers points, ce qui exige du lecteur qu'il extraie lui-même les éclaircissements disséminés au long de ces commentaires, qui trônent à juste titre au sommet du patrimoine littéraire de l'humanité.

Contrairement à la méthode de ces diverses orientations, nous avons grâce à Dieu à l'esprit de procéder d'une autre manière que l'on peut résumer ainsi : découper la sourate en groupes de versets thématiquement et narrativement cohérents et concentrer les éclaircissements donnés en

quelques points précis, afin de réduire le contenu explicatif dans l'esprit du lecteur et de lui faciliter la méditation de chaque point, même s'il dispose de peu de temps, en voyage comme en résidence, pour que l'on puisse au bout du compte dire de lui qu'il médite le noble Coran et tire profit de ses versets dans son cheminement vers Dieu, exalté soit-Il.

Ce que l'on vient de dire du but de ce commentaire est ce que le suprême Seigneur demande de tous les êtres responsables quand Il dit : « **Ne méditent-ils donc pas le Coran** » (4.82, 47.24), « **voici un manifeste pour les gens et une guidance et exhortation pour les vertueux** » (3.138), « **Nous avons facilité le Coran pour être rappel** » (54.17, 22, 32, 40), « **clarification de toute chose et guidance, miséricorde et bonne nouvelle pour ceux qui se soumettent** » (16.89), « **un Coran que nous avons fractionné pour que tu le récites aux gens peu à peu** » (17.106), « **une Écriture que Nous avons fait descendre vers toi, bénie, pour qu'ils méditent ses signes [et versets]** » (38.29), « **voici une proclamation pour les gens et pour qu'ils soient par-là avertis** » (14.52), « **en ceci t'est venue la vérité et une exhortation et un rappel pour les fidèles** » (11.120), « **en vérité, Nous en avons fait un Coran arabe afin que vous puissiez comprendre** » (43.3), « **voilà les versets de l'Écriture claire.** » (12.1, 26.2, 28.2)

Ce commentaire est donc comme un assistant du lecteur en ce domaine, pour que l'Écriture de son Maître soit pour lui rappel, proclamation, guidance, exhortation, clarification, manifeste, critère et explication, ce qui est la quintessence des versets précédents.

Il convient ici d'insister sur le fait que ce commentaire est de nature pédagogique et éthique, dans un effort pour amener celui qui le médite au monde de la régénération et de l'épuration en vue de quoi la noble Écriture a été révélée.

De ce fait, pour qu'ils ne se réduisent pas à une sèche paraphrase, les éclaircissements donnés sont parfois plutôt des leçons tirées des versets qu'un approfondissement de leur signification littérale, se rapprochant ainsi du but initial de ce travail : transformer les connaissances tirées des versets en actes de la vie, ce qui peut être fait aussitôt qu'on aura médité l'un des paragraphes explicatifs suivant chaque verset dans ce livre.

noble Coran, parce que la plupart de ceux qui récitent la divine Écriture sont familiers depuis leur enfance des sourates de ce trentième, ce à quoi il faut ajouter que les nombreuses occasions de les réciter, entre autres dans la Prière, demandent d'en connaître approximativement la signification.

Nous avons donc commencé par travailler sur cette partie pour qu'on en profite au plus vite, en espérant compléter grâce à Dieu ce commentaire dans les jours et nuits qui me restent à vivre.

Je voudrais pour finir rendre grâce au Seigneur tout-puissant de nous avoir permis de faire cela, car je sais que les heures passées à réciter et méditer son Écriture sont parmi les plus douces de la vie, puisqu'on y médite les propos de Celui dont nous sommes épris ; or, qui aime quelqu'un aime s'entretenir avec lui, entendre ses propos et comprendre ses désirs.

Nul doute que le meilleur écrit que l'on puisse rédiger, lire, enseigner ou méditer est celui qui porte sur le meilleur écrit qui soit : l'Écriture qui ne fut ni ne sera frappée d'inanité.

Notre ultime prière est : la louange est à Dieu, Maître des mondes, et la Grâce et la Paix sur le Prophète élu, Mohammad, et les siens purs.

Habib Kazemi,
lune de Dhol-Qe'dah
1435 de l'Hégire

Sourate an-Naba'

No. 78: « l'annonce »

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

Versets 1-5

﴿عَمَّ يَتَسَاءَلُونَ ﴿١﴾ عَنِ النَّبَاِ الْعَظِيمِ ﴿٢﴾ الَّذِي هُمْ فِيهِ مُخْتَلِفُونَ ﴿٣﴾ كَلَّا سَيَعْلَمُونَ ﴿٤﴾﴾
﴿تَوَكَّلَا سَيَعْلَمُونَ ﴿٥﴾﴾

*Grâce au Nom de Dieu
le Tout-miséricordieux et Très-miséricordieux,*

sur quoi s'interrogent-ils ? [1] Sur l'annonce grandiose [2] à propos de laquelle ils sont en désaccord ? [3] Holà ! Ils vont savoir... [4] Holà donc ! Ils vont savoir... [5]

1. En quoi cette nouvelle est grandiose ?

Qualifier de grandiose l'annonce qui, selon certains commentaires, est celle du jour de la Résurrection montre la place de cette croyance dans la démarche de perfectionnement du serviteur, car elle le pousse à surveiller son comportement, la crainte du Seigneur n'y suffisant pas pour tout un chacun.

Le jour de la Résurrection est d'ailleurs qualifié de grandiose dans un autre verset : « **Ceux-là ne pensent-ils pas qu'ils seront ressuscités en un grandiose jour ?** » (83.4-5) comme l'est l'annonce de la Résurrection dans la parole du Très-haut : « **Dis : «C'est une grandiose annonce.»** » (38.67)

2. Divergences entre mécréants.

Tout en étant d'accord pour mécroire, les mécréants ne le sont pas entre eux, y compris sur leurs vaines croyances, comme on le comprend de l'expression « **ils sont en désaccord** ». Ainsi, ceux qui mécroient en la résurrection dans son sens coranique authentique se divisent en plusieurs groupes :

- Ceux qui mécroient en la résurrection des corps : « **Il dit : « Qui fera revivre les ossements quand ils sont desséchés ? » Réponds : « Les fera revivre Celui qui les fit une première fois. » » (36.79)**
- Ceux qui la considèrent improbable : « **Loin de nous ce dont vous êtes menacés. » (23.36)**
- Ceux qui la mettent en doute : « **Bien plus, ils en doutent. » (27.66)**
- L'expression « **s'interrogent-ils** » laisse entendre que c'était entre eux chose courante, fût-ce pour tourner la résurrection en dérision.

3. L'intention dans la question.

Lorsqu'une question est vraiment posée sans arrière-pensée et en vue de comprendre, il y a lieu d'y répondre sérieusement, comme lors des questions sur la réalité de l'Esprit¹, sur les butins², sur le vin et le pari³. Mais si elle est au contraire posée pour ennuyer ou par dérision, la réponse comportera quelque menace, perceptible dans la parole du Très-haut : « **Holà ! Ils vont savoir...** » et s'ajoutant au mépris que suggère l'interrogation divine sur la question des mécréants : « **Sur quoi s'interrogent-ils ?** », car ils ne devraient pas poser une question dont ils connaissent la réponse.

4. Mettre le holà sans ménagement.

Il faut faire face avec force et fermeté, sans formes de politesse, aux défis portant sur les croyances. Le verset répète ainsi l'expression « **Holà** » pour rejeter catégoriquement la demande des mécréants, repoussant donc leur interrogation en soi comme ne valant pas la peine d'y répondre. En effet, comment celui qui voit les effets du pouvoir divin en ce monde peut-il le nier pour l'au-delà ? Et comment celui qui

1. « **Ils t'interrogent sur l'Esprit...** » (17.85)

2. « **Ils t'interrogent sur les butins...** » (8.1)

3. « **Ils t'interrogent sur le vin et le pari...** » (2.219)

constate la sagesse du Créateur dans le monde périssable peut-il nier avoir à rendre comptes dans le monde impérissable et la sanction ou rétribution que cela implique ?

5. Différence entre qui a foi et qui nie la Résurrection.

La différence entre le devenir de ceux qui ont foi en la résurrection et de ceux qui en doutent est que les premiers connaissent véritablement de leur vivant ce qui aura lieu à la résurrection, le Commandeur des fidèles disant d'eux : « **Pour ce qui est du Paradis, ils sont comme qui l'a déjà vu** »¹, au contraire des mécréants qui « **vont savoir** », mais trop tard, quand le voile sera ôté de leurs yeux et qu'ils verront ce qui est en réalité, sans que cette vision puisse leur être utile.

6. La proximité de la Résurrection.

L'expression [arabe traduite par] « **ils vont savoir** », qui exprime le futur proche, indique que l'on se fait des illusions en voyant la Résurrection comme un événement lointain, alors qu'elle est proche, mais que l'on ne s'en rend pas compte, puisque seule la mort nous en sépare. C'est en effet à la mort de tout homme que sa résurrection a lieu, puisqu'il est rapporté que le Prophète, Dieu le bénisse lui et les siens, a dit : « **Pour qui meurt, la résurrection a eu lieu.** »² Le noble Coran conforte cette vérité dans un autre verset : « **Ils la voient loin, quand Nous la voyons proche** » (70.6-7), en y entendant « proche » comme la proximité de l'échéance et non sa possibilité.

Versets 6-16

﴿ أَلَمْ نَجْعَلِ الْأَرْضَ مِهْدًا ﴿٦﴾ وَالْجِبَالَ أَوْتَادًا ﴿٧﴾ وَخَلَقْنَاكُمْ أَرْوَاجًا ﴿٨﴾ وَجَعَلْنَا نَوْمَكُمْ سُبَاتًا ﴿٩﴾ وَجَعَلْنَا أَيْلًا لِّيَاسًا ﴿١٠﴾ وَجَعَلْنَا النَّهَارَ مَعَاشًا ﴿١١﴾ وَبَنَيْنَا فَوْقَكُمْ سَبْعًا شِدَادًا ﴿١٢﴾ وَجَعَلْنَا سِرَاجًا وَهَاجًا ﴿١٣﴾ وَأَنْزَلْنَا مِنَ الْمُعْصِرَاتِ مَاءً ثَجَابًا ﴿١٤﴾ لِنُخْرِجَ بِهِ حَبًّا وَنَبَاتًا ﴿١٥﴾ وَجَنَّاتٍ أَلْفَافًا ﴿١٦﴾ ﴾

*Ne fîmes-Nous pas la terre pour berceau [6] et les monts pour piquets ? [7]
Nous vous créâmes appariés, [8] fîmes votre sommeil pour repos, [9] fîmes*

1. Nahdjo l-balâghah, prône 193.

2. Bihâro l-anwâr, v.58 p.7.

la nuit pour couverture, [10] fimes le jour pour le quotidien, [11] dressâmes par-dessus vous sept [cieux] robustes, [12] fimes un flambeau ardent [13] et fimes tomber des pluvieux de l'eau à verse [14] pour faire surgir, grâce à elle, grains et végétation [15] et luxuriants jardins. [16]

7. Considérer l'Agent à travers les effets.

L'homme de foi envisage les choses dans leur rapport au Dispositif des causes (*mosabbibo l-asbâb*) et porte donc directement son attention vers l'Auteur en voyant Son œuvre, se rappelant le propos de son Maître « **ne fimes-Nous pas** » en voyant la terre comme un « **berceau** » et les montagnes comme des « **piquets** ». Le regard perspicace ne s'arrête donc pas à l'acte ni à ce par quoi il est produit, mais se tourne vers l'Agent au principe de l'émanation, non vers les effets qu'il en voit, car « *la fréquentation des effets éloigne du but du pèlerinage* », comme le dit la prière de l'Imam Hosseyn à 'Arafa¹.

8. Du lien de la Création avec la Résurrection.

L'évocation de miracles de la création à la suite de la résurrection peut viser à faire prendre conscience que le pouvoir créateur dont nous constatons les effets en ce monde est un indice de la Résurrection, car Celui qui a un tel pouvoir au commencement, comment ne l'aurait-il pas à la fin ?

C'est pour cette raison que ces versets répètent à plusieurs reprises le verbe *désignant le sujet agissant et parlant* : « *Ne fimes-nous pas... ? Nous vous avons créés..., fimes [ceci]..., fimes [cela]..., dressâmes... et fimes tomber...* », pour rappeler chaque fois la force agissante derrière toutes les formes d'opération de l'existence, que le locuteur s'attribue à lui-même dans ces versets qui associent la négation, [« **Ne fimes-Nous pas** »], et l'affirmation, [« **Nous vous créâmes** »].

9. Laver avant de parler.

Les premiers versets ayant nié les idées fausses, il fallait fournir arguments et preuves pour établir les croyances vraies, afin que la négation et l'affirmation se confortent. Le principe « purger avant de parler » (*at-takhliya thomma t-tahliya*) vaut en effet pour la régénération

1. *Bihâro l-anwâr*, v.95 p.225.

intellectuelle comme pour la régénération spirituelle et l'on ne peut convaincre un interlocuteur d'idées vraies sans avoir débarrassé son esprit des fausses. On retrouve cela dans l'attestation de l'unicité divine [« point de dieu hormis Dieu », qui nie l'existence de toute divinité avant d'affirmer une unique exception].

10. L'ordre des choses ne vient pas d'elles-mêmes.

Une fois débarrassé de l'entêtement et de l'obstination, considérer autour de soi les réalités matérielles durables, comme la terre et les montagnes, et les événements transitoires et changeants, comme le repos du sommeil et l'activité diurne, conduit à penser à [leur] genèse et à [leur] finalité, car la sagesse qui se manifeste dans les détails de l'existence ne jaillit pas spontanément de la matière inerte et il faut donc qu'il y ait en-dehors de celle-ci une sage force contraignante à l'œuvre dans toute cette sublime création.

11. En quoi la terre est comparable à un berceau ?

La désignation de la terre comme berceau, « **ne fimes-Nous pas la terre pour berceau** », évoque celui du nouveau-né, qui est pour lui un lieu de séjour temporaire qu'il laissera durant sa vie ici-bas pour des lieux plus accueillants et plus sublimes, comme de fastueux châteaux.

Disons alors que la terre entière et ce qui s'y trouve sont à l'autre monde ce qu'un petit berceau est à des châteaux, voire plus incommensurables que dans cet exemple, et celui qui s'attache à cette terre est donc comme un nouveau-né attaché à son petit berceau et dédaignant un grand château.

12. De la finitude des beautés et grandeurs terrestres.

Le même Dieu, exalté soit-Il, qui créa les montagnes et en fit des piquets, en fera un jour, comme dit dans le noble Coran, des « **dunes en fusion** » (73.14), « **telle de la laine teinte et cardée** » (101.5), « **de la poussière se dispersant** » (25.23) et « **un sol stérile** » (20.106), ce qui indique que toutes les apparences de beauté et de force de l'existence sont destinées à s'affaiblir et disparaître un jour et que seule demeure la Face de ton Seigneur, tout de majesté et générosité.

13. La nécessaire alternance entre effort et repos.

La santé physique est en quelque manière liée à l'alternance de mouvements et de pauses, car c'est Dieu, exalté soit-Il, qui a fait le jour pour le quotidien après le repos du sommeil et la couverture de la nuit.

De ce fait, celui qui ne fait pas suivre son activité quotidienne d'une pause constituée par le repos nocturne contrevient à la loi de la création et en subira par conséquent les préjudices.

14. On ressuscitera comme on s'éveille du sommeil.

Le processus du sommeil et du réveil qui le suit ressemble pour beaucoup au passage par la mort et la résurrection. Le serviteur veillant à son âme se rappelle ainsi la réalité de la Résurrection à chaque réveil, ce qui lui fait se rappeler de se préparer un viatique pour ce jour effroyable.

C'est pourquoi l'invocation à dire en s'éveillant établit un rapport entre l'éveil et la résurrection, puisqu'on y dit : « *La louange est à Dieu qui m'a fait vivre après m'avoir fait mourir et c'est vers Lui qu'on est ressuscité. La louange est à Dieu qui m'a rendu mon âme pour Le louer et Le servir.* »¹

15. La Résurrection, finalité de l'existence.

Le Tout-puissant et Sage a subordonné chaque chose dans cette existence à un but précis, ce dont font état les versets de cette sourate :

- le sommeil est préliminaire au repos et à la détente : « *fîmes votre sommeil pour repos* » ;
- l'activité dans la journée est préliminaire à l'acquisition des moyens de subsistances : « *fîmes le jour pour le quotidien* » ;
- l'appariement est préliminaire à la reproduction et à la prolifération : « *Nous vous créâmes appariés* » ;
- la gravitation universelle entre les corps célestes est préliminaire à ce que la terre occupe une situation réunissant les conditions pour être habitée par le genre humain : « *dressâmes par-dessus vous sept [cieux] robustes* » ;
- la pluie est préliminaire à la mise en culture de la terre et à la jouissance du spectacle de ses beautés : « *fîmes tomber des [nuages] pluvieux* »

1. . Bihâro l-anwâr, v.73 p.204.

de l'eau à verse pour faire surgir grâce à elle grains et végétation et luxuriants jardins. »

Dieu, exalté soit-Il, a bien entendu en vue un but transcendant cette existence-ci, afin qu'elle ne s'achève pas avec la mort, but qui consiste à faire parvenir les serviteurs à la perfection pour laquelle ils ont été créés. C'est là un des indices de la vie posthume, puisque les événements qui s'y produiront constituent la finalité de la création et de l'existenciation.

16. La Puissance qui fait vivre et revivre.

Après avoir évoqué la résurrection, cette sourate multiplie l'évocation de miracles de la nature, dont la vivification de la terre et la production des végétaux, tous suggérant qu'une force unique est à l'œuvre ici-bas et dans l'au-delà avec le pouvoir de produire la vie sous toutes ses formes. C'est pourquoi la vivification est exprimée par l'action de faire surgir : « *pour faire surgir grâce à elle...* », employée pour la sortie de terre des morts comme de la végétation : « **la terre fera surgir ses charges** » (99.2).

17. L'attribution des actes au serviteur et au Seigneur.

En désignant les nuages comme « **pluvieux** », le noble Coran leur attribue l'activité de faire pleuvoir l'eau à verse. D'un autre côté, le Très-haut s'attribue la chose à Lui-même [en disant] « *fimes pleuvoir* », car c'est Lui qui fait pleuvoir cette eau en tant que Cause des causes. Il en est ainsi pour tous les cas où interviennent des causes médiates, comme dans l'acte de faire mourir :

- que Dieu, exalté soit-Il, s'attribue tantôt à Lui-même : « **C'est Dieu qui prend les âmes lors de leur mort** » (39.42) ;
- et qu'il attribue tantôt à l'ange de la mort : « **Dis : «L'ange de la mort qui vous a été affecté prendra votre [âme].»** » (32.11)

18. Le sage ne fait rien sans raison.

Il nous faut acquérir les qualités de Dieu, exalté soit-Il : chacun de Ses actes a une conséquence d'une sagesse achevée – ainsi la pluie a pour conséquence la sortie des grains et de la végétation, comme l'indique l'emploi de la préposition « pour » dans « *pour faire surgir...* » – et le serviteur doué de sagesse est pareil puisque, partant du principe que son

activité en ce monde est préliminaire à la félicité éternelle, il n'agit pas inconsidérément, sa devise étant : « **Dis : «En vérité, mon culte et mes rites et ma vie et ma mort sont pour Dieu, Maître des mondes.»** » (6.162)

Versets 17-30

﴿ إِنَّ يَوْمَ الْفُصْلِ كَانَ مِيقَاتًا ﴿١٧﴾ يَوْمَ يُنْفَخُ فِي الصُّورِ فَنَأْتُونَ أَفْوَاجًا ﴿١٨﴾ وَفُتِحَتِ السَّمَاءُ فَكَانَتْ أَبْوَابًا ﴿١٩﴾ وَسُيِّرَتِ الْجِبَالُ فَكَانَتْ سَرَابًا ﴿٢٠﴾ إِنَّ جَهَنَّمَ كَانَتْ مِرْصَادًا ﴿٢١﴾ لِلطَّغْيِينِ مَتَابًا ﴿٢٢﴾ لَيْسَ فِيهَا أَحْقَابًا ﴿٢٣﴾ لَا يَذُوقُونَ فِيهَا بَرْدًا وَلَا شَرَابًا ﴿٢٤﴾ إِلَّا حَمِيمًا وَغَسَّاقًا ﴿٢٥﴾ جَزَاءً وَفَاقًا ﴿٢٦﴾ إِنَّهُمْ كَانُوا لَا يَرْجُونَ حِسَابًا ﴿٢٧﴾ وَكَذَّبُوا بِآيَاتِنَا كِذَابًا ﴿٢٨﴾ وَكُلَّ شَيْءٍ أَحْصَيْنَاهُ كِتَابًا ﴿٢٩﴾ فَذُوقُوا فَلَنْ نَزِيدَكُمْ إِلَّا عَذَابًا ﴿٣٠﴾ ﴾

En vérité, le jour où il sera tranché est une échéance fixée, [17] le jour où il sera soufflé dans la trompe et où vous viendrez par flots, [18] où le ciel sera grand ouvert et [ne] sera [que] portes, [19] où les monts s'ébranleront et [ne] seront [plus qu']un mirage. [20] En vérité, l'Enfer est un guet-apens, [21] un bercail pour les outranciers, [22] où ils resteront des siècles [23] sans y goûter ni fraîcheur ni boisson, [24] rien que du brûlant et du purulent, [25] en juste sanction. [26] En vérité, ils espéraient ne pas rendre de compte [27] et s'obstinèrent à nier nos signes [et versets] [28] – or, toute chose, Nous l'avons dénombrée par écrit –, [29] alors goûtez ! Nous ne ferons qu'ajouter à votre tourment. [30]

19. La fin de tout lien et de toute alliance

L'expression « *le jour où il sera tranché* » suggère la rupture des liens sociaux, dont la paternité et la filiation, et renforce du même coup les liens rattachant le serviteur à son Seigneur, lequel n'est dans aucun monde séparé de Son serviteur, contrairement à l'attachement du serviteur à un serviteur comme lui : « **Ni vos liens de parenté ni vos enfants ne vous seront utiles : au jour de la Résurrection, Il tranchera entre vous.** » (60.3) Voilà qui incite à se détacher volontairement de tout au profit du Seigneur avant le détachement contraint qui aura lieu pour tout le monde.

Bien entendu, ce qui vient d'être dit n'empêche pas d'avoir des relations

avec les créatures en vue de satisfaire le Créateur ainsi que d'entretenir de bonnes relations avec sa parenté et avec les fidèles, car ces bonnes relations font partie des affaires du Seigneur, qui a coordonné la parenté à Lui-même en disant : « **Prenez garde à Dieu, au [nom] de qui vous vous adjurez, et à la parenté.** » (4.1)

20. Le Jour de la comparution est fixé.

Sachant que la Résurrection est fixée à échéance, la victime d'une injustice ne s'inquiétera pas trop du temps que prend Dieu à la venger, car elle sait qu'il y aura confrontation ; de même, celui qui songerait à commettre une injustice n'y sera pas encouragé par la faiblesse de l'éventuelle victime, car il sait qu'un jour les balances justes seront posées et les différends tranchés. Tout cela grâce à la conscience que ce jour échoira et qu'on y tranchera : « *En vérité, le jour où l'on tranchera est à échéance fixée.* »

21. Le sage se prépare à l'inéluctable.

Fixer rendez-vous à une échéance laisse penser que les fruits de tous les efforts seront récoltés lors de ce rendez-vous au cours duquel des comptes seront demandés. Or, un être raisonnable certain de cette échéance se préparera pour une rencontre sans châtement ni réprimande.

22. Le consciencieux veut s'éviter même une réprimande.

Celui qui est convaincu de la réalité de cette échéance dédaignera les plaisirs licites inutiles en sus des illicites, dès lors qu'il sait avoir rendez-vous avec le Tout-puissant des cieux et de la terre, car être réprimandé pour des regards ou propos superflus a bien entendu valeur de châtement pour qui a conscience de la majesté de la Seigneurie en ces solennités.

23. Les fins sont les raisons ultimes des choses.

L'échéance de la Résurrection est fixée depuis toujours, du jour où Dieu créa les cieux et la terre, d'où l'emploi du passé. Le Sage prévoit en effet dès le début les fins, car sans elles l'existence et l'existenciation seraient sans raison et l'obéissant comme le désobéissant auraient le même sort.

24. Ressuscite-t-on en groupes ou isolément ?

Il n'y a pas contradiction entre les expressions : « **vous viendrez par flots** » et « **chacun d'eux viendra seul à Lui au jour de la Résurrection** » (19.95), car on peut dire :

- qu'elles concernent différents moments des événements de la Résurrection, la sortie de terre se faisant par flots tandis que les comptes seront rendus individuellement ;
- que même si la sortie de terre a lieu collectivement, ce que signifie « par flots », elle sera vécue individuellement, chacun étant préoccupé de lui-même et inattentif à autrui, la nourrice l'étant même à son nourrisson.

Il faut savoir qu'en tout cela, collectif ou individuel, les gens seront rangés sous des bannières en fonction de ce qu'ils croyaient ici-bas, comme on le comprend de la parole du Très-haut : « **Le jour où tous les gens seront appelés avec leur imam.** » (17.71)

25. Les apparences cessant, les réalités paraîtront.

La nature du ciel est d'être clos, tendu et sans déchirure et celle des montagnes d'être fixes, puisqu'elles sont des piquets pour la terre, mais lors de la Résurrection, une mutation se produira dans les essences des choses – le clos s'ouvrira, « **le ciel sera grand ouvert** » et le fixe s'ébranlera, « **les monts s'ébranleront** » – et de même dans les critères des actes, qui s'inverseront eux aussi, ce qui apparaissait vrai devenant faux et vice versa. C'est pour cela que la Résurrection est dite « **abaissant et élevant.** » (56.3)

26. Le monde se révélera être un mirage évanescent.

Toutes les sortes de biens de ce monde ne sont qu'un fugace mirage, sans rien de durable derrière leur séduisante apparence. Cependant, ce qui est ici-bas au sens figuré apparaîtra pleinement au sens propre au jour de la Résurrection : les montagnes, les plus hautes et remarquables créatures terrestres, « **[ne] seront [plus qu']un mirage** », image par laquelle le noble Coran décrit leur réelle disparition et non un effet d'optique.

27. Qui sait que l'Enfer le guette s'en gardera.

L'emploi du mot « guet-apens » dans la parole du Très-haut : « **En vérité, l'Enfer est un guet-apens** » suggère qu'il y a là quelqu'un qui guette le voyageur, même s'il ne le remarque pas, comme c'est généralement le cas pour qui se tient en embuscade.

Dès lors, qui vit ici-bas en sachant que l'Enfer existe et qu'elle est comme en embuscade ou que quelqu'un s'y trouve en embuscade – selon les deux commentaires possibles – éprouvera une crainte qui l'éloignera de ce qui est illicite.

28. Traverser l'Enfer sain et sauf sans y être pris.

L'Enfer est comme un chemin par lequel il faut inéluctablement passer alors que des gens y sont en embuscade : « **Nul d'entre vous qui ne s'y engage** » (19.71). Mais il y a ceux qui passeront sains et saufs, qui sont les gens de foi, et ceux qui tomberont aux mains des embusqués, qui sont les outranciers.

29. L'excès est une marque des êtres infernaux.

Un des attributs des gens du feu infernal est l'outrance, qui consiste à passer la mesure. Dès lors, toute outrance faisant passer la mesure en quoi que ce soit, fut-ce légèrement, peut être la première d'une accumulation d'erreurs allant jusqu'à faire de quelqu'un un outrancier (*tâghût*), personnification de la perversion de soi-même et d'autrui.

30. L'Enfer est adéquat pour ses habitants.

L'Enfer est « **un bercail pour les outranciers** » – comme si elle était l'endroit où ils rentreraient naturellement en raison de la familiarité qu'ils avaient avec lui ici-bas sans même s'en rendre compte – parce qu'ils y rentreront et reviendront dans l'autre monde, rien ne convenant mieux à leur nature outrancière que de rester dans ce bercail.

Par-là est également résolu le problème de leur immortalité dans le feu infernal, car leur nature immuable implique un tel tourment permanent, la sanction lors de la résurrection étant conforme à l'acte du serviteur « **en juste sanction** ». Il n'y a donc pas lieu de penser que le tourment serait exagéré, lorsqu'on connaît l'éternelle affinité entre le feu infernal et ses habitants – le punisseur étant pure justice et le plus sage des sages.

31. Passer « des siècles » en Enfer.

Dans le feu infernal, certains, comme les impies qui ne sont pas mécréants, ne sont pas condamnés pour l'éternité, mais « **y resteront des siècles** ». L'idée de rester dans le feu infernal pour une période qui pourrait être interminable, comme le laisse entendre le pluriel « **des siècles** », sanction que l'on ne saurait craindre dans le monde d'ici-bas, a cependant aussi de quoi mettre le désarroi dans l'âme.

32. Un tourment total.

L'Enfer constitue un tourment total, puisqu'il ne s'y trouve ni boisson ni succédané de boisson ni ombre sous laquelle se reposer quelque peu, celui qui chercherait quelque rafraîchissement se retrouvant, comme le dit le Très-haut, « **sans y goûter ni fraîcheur ni boisson.** » Il ne s'y trouvera même pas de quoi soulager les gens de l'Enfer, ne serait-ce qu'en y goûtant ou en suppliant un passant, car la construction grammaticale est une négation absolue.

Le pire est qu'à la place ils seront abreuvés de ce liquide bouillant qui sera aussi déversé sur eux : « **et après vous boirez bouillant** » (56.54)

33. S'attendre à ne pas rendre de compte porte à l'excès.

Nier la résurrection porte à la transgression, car on nie la sanction qui refrène l'indocilité du serviteur, et cela vaut également pour ceux dont le verset dit qu'« **ils espéraient ne pas rendre de compte** », car celui qui n'attend pas de sanction est en pratique comme celui qui la nie, même s'il y croit théoriquement.

34. La droiture, fruit du rappel de Dieu et du Jour dernier.

Un facteur de droiture dans la vie est la vigilance continue, qui est alimentée par deux sources convergentes :

- la première consiste à se rappeler le jour de la sanction, « **le jour où l'on verra ce qu'on s'est préparé** » (78.40),
- la seconde est d'être convaincu que Dieu, exalté soit-Il, recense toute faute vénielle ou capitale dans un registre : « **toute chose, Nous l'avons dénombrée par écrit.** »

Bref, la source de la vigilance est de se rappeler le Principe et les fins dernières en sorte d'en imprégner son âme.

35. Une cinglante réprimande.

Lors d'une comparution en jugement, une réprimande directement proférée par celui dont on a bafoué le droit est plus pénible à entendre, surtout s'il a, en sus du droit, quelque pouvoir. Après avoir parlé [des damnés] à la troisième personne, Dieu leur lance directement : « **Alors goûtez !** », ce qui, venant du Créateur et enfourneur de l'Enfer, n'en est que plus cinglant et fustigeant.

36. Le verset le plus dur envers les gens du Feu.

Dans le monde d'ici-bas, les outranciers détestaient d'autant plus ceux qui les appelaient à Dieu qu'ils réitéraient leur appel : « **Ce ne faisait qu'ajouter à leur détestation.** » (17.41) La sanction dans l'Enfer correspond alors à l'état qu'ils avaient, si bien que leurs appels au secours ne font qu'ajouter à leur tourment : « *Nous ne ferons qu'ajouter à votre tourment.* » Ainsi, de même que l'appel des Prophètes n'avait d'autre effet que d'accroître leur détestation, de même leurs appels dans le feu infernal n'auront pour effet que d'accroître leur tourment.

On a dit que ce verset était un des plus durs de ceux qui décrivent l'état des gens du Feu, puisqu'il est rapporté du Prophète, Dieu le bénisse lui et les siens, qu'il a dit : « *Ce verset est le plus dur de ce qu'on trouve dans le Coran envers les gens du Feu.* »¹

Versets 31-38

﴿ إِنَّ لِلْمُتَّقِينَ مَفَازًا ﴿٣١﴾ حَدَائِقَ وَأَعْنَابًا ﴿٣٢﴾ وَكَوَاعِبَ أَتْرَابًا ﴿٣٣﴾ وَكَأْسَادٍ هَاقًا ﴿٣٤﴾ لَا يَسْمَعُونَ فِيهَا لَغْوًا وَلَا كِذَابًا ﴿٣٥﴾ جَزَاءً مِّن رَّبِّكَ عَطَاءً حِسَابًا ﴿٣٦﴾ رَبِّ السَّمَوَاتِ وَالْأَرْضِ وَمَا بَيْنَهُمَا الرَّحْمَنُ لَا يَمْلِكُونَ مِنْهُ خِطَابًا ﴿٣٧﴾ يَوْمَ يَقُومُ الرُّوحُ وَالْمَلَائِكَةُ صَفًّا لَا يَتَكَلَّمُونَ إِلَّا مَنْ أَذِنَ لَهُ الرَّحْمَنُ وَقَالَ صَوَابًا ﴿٣٨﴾ ﴾

En vérité, pour les vertueux est un gain : [31] vergers et vignes, [32] jouvencelles d'un même âge [33] et coupe pleine, [34] sans y entendre futilité ni contestation, [35] une rétribution de ton Maître, un don comblant le compte. [36] Le Maître des cieux et de la terre et de ce qui est entre, le Tout-miséricordieux : ils n'auront de Sa part nul droit à discourir [37] le jour où l'Esprit et les anges se tiendront en rang sans parler, hormis celui qu'aura autorisé le Tout-miséricordieux et qui dira juste. [38]

1. *Al-Kashshâf*, v.4 p.690.

37. Conjoindre encouragement et intimidation.

La méthode du noble Coran repose sur l'alternance d'encouragements et d'intimidations. Après l'évocation de divers tourments pénibles, il passe donc à celle de divers délices durables. C'est à jamais une leçon pratique pour les prédicateurs : il est indispensable d'associer les deux procédés pour motiver, trop d'intimidation pouvant conduire à désespérer tout comme trop d'encouragement peut conduire à s'amollir et à se croire à l'abri de la feinte de Dieu, exalté soit-Il.

38. Connaître dès ici-bas un délice paradisiaque.

Tout comme les vergers représentent le délice paradisiaque matériel, le fait de s'être élevé au-dessus de la vanité et du mensonge en représente le délice spirituel. C'est donc connaître un délice paradisiaque que de vivre ici-bas sans vanité ni mensonge : ce n'est possible que dans la vie d'hommes et de femmes de bien au sein d'une famille animée par la foi.

39. Être attentif au Seigneur garde de la futilité.

Ici-bas, prendre du bon temps amène naturellement des discussions à bâtons rompus entre ceux qui s'y plaisent, ce qui les fait tenir de vains propos, tandis que les gens du Paradis, qui sont à l'apogée du délice, sont sans cesse attentifs au Seigneur, ce qui les empêche de se lancer dans de vains propos ou de se démentir l'un l'autre, donc « *sans y entendre futilité ni contestation* », car il n'y a point de dispute entre eux, comme le dit le Très-haut : « **Nous aurons retiré l'animosité qui était en leurs poitrines.** » (7.43)

Ce sont bien entendu toutes les formes de futilité et de contestation qui sont absentes du Paradis, car l'emploi de l'indétermination en négation signifie la totalité.

40. Consolation paradisiaque.

Avoir choisi, parmi les délices du Paradis, l'absence de contestation peut être une forme de consolation pour les gens de foi, qui doivent subir ici-bas celle des mécréants du simple fait, bien entendu, de suivre la voie de Dieu, exalté soit-Il. Le verset signifie donc en quelque sorte qu'après avoir enduré cette peine douloureuse dans le monde d'ici-bas, ils n'auront plus à en souffrir au Paradis éternel, consolation qui est un exemple de récompense adéquate à l'acte, ce qu'exige la sagesse de Celui qui récompense.

41. Compte rigoureux et généreuse gratification.

La rétribution, au jour de la Résurrection, comprend premièrement ce qui est dû en tant que solde du compte et deuxièmement ce qui est donné à titre de gratification, ce pourquoi le verset les a réunis en disant « **un don comblant le compte.** » Elle relève donc du compte rigoureux, caractéristique de l'existence, et de la gratification généreuse, caractéristique de la prodigalité [du Seigneur de l'existence] – car quel rapport y a-t-il entre de brèves années d'obéissance et une rétribution éternelle ?

42. Une générosité répondant à l'action du serviteur.

Le fait que la rétribution obéisse à un compte assuré par le Maître tout-puissant requiert du serviteur d'être assidu à obéir, la rémunération étant d'autant plus importante que le sera l'obéissance, sans connaître de limite : « **ils y auront ce qu'ils veulent et Nous avons du surcroît.** » (50.35)

Il ne convient donc pas de se laisser aller et de se contenter d'un degré d'obéissance en s'en remettant à la générosité du Seigneur, car Sa générosité aussi s'accroît à mesure de l'action du serviteur.

43. L'extrême contraste entre la sanction et la rétribution.

En considérant la rétribution des gens de foi et la sanction des mécréants, on relèvera l'extrême contraste exprimant ce qui attend chaque groupe en ce jour :

- ce que boivent les gens de foi est « **une boisson pure** » (76.21) tandis que les mécréants ont « **du brûlant et du purulent** » ;
- la fin dernière des gens de foi est « **un gain** » tandis que celle des mécréants est « **un guet-apens** » ;

la rétribution des gens de foi est un « **don** », marque de bonté et de magnanimité, et la sanction des mécréants est « **juste** », correspondant à leur méfait dans la vie d'ici-bas.

44. Le Prophète en balance avec l'existence entière.

À propos de la rétribution, Dieu, exalté soit-Il, se désigne comme le Maître du Prophète en disant : « **une rétribution de ton Maître** », puis en fait autant pour les cieux et la terre dans l'expression en apposition :

« *Maître des cieux et de la terre et de ce qui est entre* », comme si l'existence tout entière était dans un plateau de la balance et dans l'autre Son bien-aimé élu, Dieu le bénisse lui et les siens. C'est là un corollaire du fait que l'univers a été créé en vue de lui et de ceux de sa noble famille qui lui sont joints, Dieu le bénisse lui et les siens.

45. Le Jour où tous se tairont.

Se tenir en rang est habituellement le fait de personnes disciplinées, ce que sont les anges, « **qui ne parlent pas avant qu'Il [l'ait permis]** » (21.27), si bien qu'ils se tiendront en rang au jour de la Résurrection et ne parleront pas sans sa permission : « *l'Esprit et les anges se tiendront en rang sans parler, hormis celui qu'aura autorisé le Tout-miséricordieux.* » Au jour de la Résurrection, la règle sera le silence pour toutes les créatures et il faudra une autorisation pour parler.

46. Dire juste en présence du Seigneur.

À l'audience du Seigneur règne la civilité et l'attention, si bien que celui qui ne dit pas juste n'est pas autorisé à parler, ayant déchu aux yeux de son Seigneur. Bien que cela ait lieu dans la vie dernière, comme le dit le verset, l'homme de foi sera attentif à cette règle dès la vie d'ici-bas : s'il ne dit pas juste, il déchoira aux yeux de son Seigneur, ce qui est du plus pénible qui soit pour un serviteur soucieux de son Maître.

47. L'intercession permise à ceux qui disent

Ce verset indique que l'intercession au jour de la Résurrection se fera uniquement avec la permission de Dieu, exalté soit-il. C'est un cas de discours juste qu'il sera permis à l'intercesseur de prononcer. La raison en est la divine sagesse en vertu de laquelle ne saurait exister au royaume de la sainteté que ce qui est vrai et juste. Il est rapporté qu'interrogé à propos de ce verset, l'Imam Sâdeq, la Paix soit avec lui, a dit : « *Nous sommes, par Dieu, ceux qui seront autorisés au jour de la Résurrection et qui diront juste.* »¹

48. Comment être admis à s'entretenir avec Dieu ?

La plus grande gloire d'un serviteur est d'être admis à s'entretenir avec

1. *Kâfi*, v.1 p.435

son Seigneur en ce monde et dans l'autre, ce qui est accordé à quiconque s'en montre digne, le moyen d'y arriver étant :

- d'abord d'être dans le vrai : « **qui dira juste** », celui qui entend être dans le vrai devant auparavant le connaître, ce pourquoi nous demandons à être guidé : « **Guide-nous dans la droite voie** » (1.6) ;
- puis de se préparer pour entrer dans l'orbite divine afin d'être autorisé à parler « **par le Tout-miséricordieux**. » Le choix de ce Nom divin comporte une subtilité qui n'échappera pas : il y a là comme une indication qu'acquérir cette divine qualité est un moyen d'obtenir cette grâce.

Versets 39-40

﴿ ذَٰلِكَ الْيَوْمُ الْحَقُّ فَمَنْ شَاءَ اتَّخَذْ إِلَىٰ رَبِّهِ مَآبًا ﴿٣٩﴾ إِنَّا أَنذَرْنَاكُمْ عَذَابًا قَرِيبًا يَوْمَ يَنْظُرُ الْمَرْءُ مَا قَدَّمَتْ يَدَاهُ وَيَقُولُ الْكَافِرُ يَا لَيْتَنِي كُنْتُ تُرَابًا ﴿٤٠﴾ ﴾

Voilà le Jour de vérité : celui qui veut prendra donc un chemin ramenant vers son Maître. [39] En vérité, Nous vous avertissons d'un tourment proche, le jour où l'on verra ce qu'on s'est préparé et que le mécréant dira : « Si seulement j'étais poussière ! » [40]

49. Cheminer vers Dieu est un engagement volontaire.

On ne chemine pas vers Dieu, exalté soit-il, contraint et forcé, sinon il n'y aurait aucun sens à demander de faire effort pour s'approcher de Lui, dont Il a pourtant fait la condition de Sa guidance : « **Ceux qui feront effort pour Nous, Nous les guiderons certes sur nos chemins** » (29.69)

Il s'ensuit que celui qui entend retourner vers Dieu doit nécessairement, d'abord le vouloir de plein gré, « **celui qui veut** », puis s'engager résolument dans une voie constante menant à Lui, « **prendra donc un chemin ramenant vers son Maître**. »

50. La mission d'avertir, du Seigneur aux savants religieux.

Le premier avertisseur est le Maître des mondes : « **Nous vous avertissons d'un tourment proche** », suivi de ses Messagers : « **des**

Messagers annonciateurs et avertisseurs » (4.165), eux-mêmes suivis des savants religieux : « **afin qu'ils avertissent leur peuple** » (9.122). On en déduit le sublime prestige et le rang éminent des savants, puisqu'ils prolongent la volonté divine, d'une part, et prennent exemple sur l'activité des Prophètes, d'autre part.

51. De l'efficacité d'avertir.

Avertir les âmes insouciantes est plus efficace que leur annoncer une bonne nouvelle. C'est pour cela qu'en évoquant le « **Jour de vérité** », le verset mentionne seulement l'avertissement, « **en vérité, Nous vous avertissons d'un tourment proche** », sans faire état de la bonne nouvelle, puisque la sourate finit par l'évocation des mécréants.

52. Seule la mort nous sépare du Jour de vérité.

Les gens voient la vie dernière comme un avenir lointain, alors que seule nous en sépare la mort, laquelle peut se produire à chaque instant. C'est pour cela que le verset qualifie le tourment de proche : « **En vérité, Nous vous avertissons d'un tourment proche** », cette proximité étant réelle, tandis qu'un autre verset fait état de la proximité aux yeux du Seigneur sage : « **Nous la voyons proche.** » (70.6-7) Cet avertissement préalable, permettant de se ressaisir, est encore un argument à l'encontre des mécréants au jour de la Résurrection.

53. Voir nos actes concrétisés devant nos yeux.


Les actions se concrétiseront sous une forme corporelle au jour de la Résurrection, des versets évoquant en plusieurs occasions leur vision, comme : « **le jour où l'on verra ce qu'on s'est préparé.** » Or, c'est ici-bas qu'il nous faudrait voir nos actes concrétisés devant nos yeux, d'abord parce qu'ils sont récents et aussi qu'il est possible de les réparer, le problème étant que l'on ne jouit pas de cette clairvoyance intérieure, qui se révélera trop tard.

54. Regretter au point de souhaiter être poussière.

Que l'homme destiné à la lieutenance divine souhaite être poussière montre l'intensité du remords qui saisira le mécréant au jour de la Résurrection : « **Le mécréant dira : «Si seulement j'étais poussière !»** » Il y a lieu de dire ici que la terre vaut mieux que lui,

car elle accueille la graine en son sein pour en faire un arbre de grande taille, tandis que le Seigneur a déposé au sein du mécréant les graines du bien, mais qu’au lieu de les faire fructifier au tréfonds de son âme, il les a enfouies sous des laideurs intérieures, échouant du fait de cet enfouissement auquel réfère la parole du Très-haut : « **échoue qui l’enfouit.** » (91.10) C’est là une explication de la parenté entre le mot arabe signifiant « mécréance » et sa racine étymologique signifiant « enfouir »¹.

1. *Maqâyiso l-logha*, v.5 p.191.



Sourate an-Nâzi‘ât

No. 79: « ceux qui arrachent »

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

Versets 1-14

﴿ وَالنَّازِعَاتِ غَرَقًا ﴿١﴾ وَالنَّشِيطَاتِ نَشْطًا ﴿٢﴾ وَالسَّيِّحَاتِ سَبْحًا ﴿٣﴾ فَالَسَّيِّقَاتِ سَبْقًا ﴿٤﴾ فَالْمُدْبِرَاتِ أَمْرًا ﴿٥﴾ يَوْمَ تَرْجُفُ الرَّاجِفَةُ ﴿٦﴾ تَتَّبِعُهَا الرَّادِفَةُ ﴿٧﴾ قُلُوبٌ يَوْمَئِذٍ وَاجِفَةٌ ﴿٨﴾ أَبْصَرُهَا خَشِيعَةٌ ﴿٩﴾ يَقُولُونَ أَيْنَا لَمَرْدُودُونَ فِي الْحَافِرَةِ ﴿١٠﴾ أَيْنَا كُنَّا عِظْمًا تَخِرَّةً ﴿١١﴾ قَالُوا تِلْكَ إِذًا كَرَّةٌ خَاسِرَةٌ ﴿١٢﴾ فَاِنَّمَا هِيَ زَجْرَةٌ وَاحِدَةٌ ﴿١٣﴾ فَاِذَا هُمْ بِالسَّاهِرَةِ ﴿١٤﴾ ﴾

Grâce au Nom de Dieu

le Tout-miséricordieux et Très-miséricordieux,

par ceux qui arrachent rudement, [1] par ceux qui tirent doucement, [2] par ceux qui filent vivement, [3] puis ceux qui prennent les devants, [4] puis ceux qui gèrent une affaire, [5] le jour où grondera le Grondement, [6] le second le suivant, [7] des cœurs seront ce jour-là tremblants, [8] le regard craintif, [9] disant : « Serions-nous bien en vérité revenus sur nos pas ? [10] Serait-ce, alors que nous étions des ossements blanchis ? » [11] Ils disaient [auparavant] : « Ce serait là un recommencement perdant ! » [12] Rien qu'un cri [13] et les voilà sur la morne plaine... [14]

1. Variété des anges et de leurs activités.

La sourate s'ouvre sur plusieurs serments par des catégories d'anges :

« **ceux qui arrachent** » sans ménagement les âmes des mécréants à leurs corps ;

« **ceux qui tirent** » avec douceur les âmes des fidèles de leur corps ;

« *ceux qui filent* », se hâtant d'exécuter les ordres divins, comme de prendre les âmes des fidèles et de les conduire rapidement à leur place d'honneur auprès du Souverain tout-puissant ;

« *ceux qui prennent les devants* » et s'empresent, que ce soit pour prendre les âmes ou transmettre la révélation aux Prophètes ;

« *ceux qui gèrent* » les affaires de l'existence et sont les médiateurs entre les ordres divins et la réalisation des destinées dans le monde en devenir.

Ces serments montrent les activités variées des anges, qui dépendent de leurs divers degrés de servitude ('*obûdiyya*). Il va sans dire que si les anges gèrent des affaires, c'est qu'elles sont d'importance, ce que la forme du complément [au singulier indéterminé] laisse entendre.

2. Le Coran « comporte de multiples sens ».

L'agonie et la mort étant des moments importants de la vie humaine, ils méritent que Dieu, exalté soit-Il, fasse état de la diversification de l'action des anges suivant le déroulement de l'agonie pour le mécréant et les autres et la manière dont les âmes sont acheminées vers le lieu qui leur convient.

Cela dans le cas où les versets se rapportent bien aux actions des anges, car selon certaines indications, ils se rapporteraient aux mouvements des étoiles¹ et selon d'autres à ceux des moujdjahidines sur le champ de bataille, ce qui conforte l'idée que le noble Coran « *comporte de multiples sens* » (*hammâl^{on} dhû wojûh*).

3. Les âmes qu'il faut arracher rudement.

Extraire les âmes des corps dépend de leur enracinement dans le monde des appétits sensuels : il en va des âmes des mécréants comme de flèches difficiles à extraire du corps à cause des crochets de la pointe qui l'empêchent d'être retirée, et les anges s'acharnent à arracher ces âmes comme un homme cruel le ferait de flèches, en faisant exagérément durer l'extraction, comme certains l'ont dit pour expliquer « *ceux qui arrachent rudement.* »

1. *Madjma' o l-bayân*, v.10, p.651 ; *at-Tibyân*, v.10 p.251.

4. Médiateurs exécutifs et médiateurs existentiels.

En sus du fait qu'il est juré par eux dans plusieurs sourates, la grandeur des anges est montrée par le fait qu'ils « *gèrent une affaire* » en tant que médiateurs exécutifs, Dieu, exalté soit-Il, s'attribuant cette importante affaire à Lui-même en disant : « **puis Il s'établit sur le Trône, gérant l'affaire** » (10.3), la différence étant que les anges y sont commis, tandis que Dieu, exalté soit-Il, est le Principe commettant en toutes Ses affaires.

Y a-t-il alors de quoi s'étonner que nous attribuions cela aux grands Amis de Dieu, qui sont médiateurs existentiels et au rang d'être servis par les anges ?

5. Se sentir auprès de Dieu, clé de la réussite.

Le fait que les anges soient occupés à gérer les plus grandes affaires de l'existence selon l'ordre de Dieu, exalté soit-Il, n'empêche pas qu'ils soient absorbés dans la glorification du Tout-puissant et Majestueux, conformément à la parole du Très-haut : « **Ceux qui sont auprès de Lui ne se refusent pas à le servir ni ne s'[en] lassent : ils rendent gloire nuit et jour sans cesser.** » (21.19-20) Ce qui est attendu de l'être humain en tant que lieu-tenant de Dieu sur terre, qui dispute aux anges leur rang, est d'arriver à conjoindre à ce point de s'occuper des créatures et de s'absorber dans le Créateur.

Le verset pourrait bien faire allusion au moyen d'y parvenir, qui est de se sentir auprès [de Dieu] (*maqâmo l-'endiyya*), que suggère l'expression « **ceux qui sont auprès de Lui** » et qui paraît être la clé pour accéder à un rappel [de Dieu] absorbant.

6. L'acte divin et la médiation.

Rapporter les événements de l'existence, comme le fait de faire mourir, de prodiguer la subsistance, etc. à des causes multiples après les avoir rapportées à Dieu, exalté soit-Il, est comme rapporter l'écriture à la plume et à la main en médiation de l'action humaine, pas en son lieu et place. Il n'y a alors rien d'étrange à rapporter les choses de l'existence à des causes multiples, comme de rapporter la mort à l'ange de la mort après l'avoir rapportée à Dieu, exalté soit-Il.

La grandeur de la Seigneurie reste ainsi intacte, en tenant compte dans tous les cas d'une telle médiation.

7. Terrifiants bruits de la Résurrection.

Une des caractéristiques de la Résurrection est qu'y retentiront deux bruits terrifiants désignés comme « **le Grondement** », qui fera trembler d'effroi, et « **le second** », qui lui fera suite. Le Coran emploie un mot de la même famille à propos des hypocrites de Médine, parlant de « **ceux qui secouent la ville de rumeurs** » (33.60), les bruits que ceux-ci répandaient ayant l'effet d'un séisme ébranlant la quiétude de la société.

8. Réaliser ici-bas les états d'âme de l'au-delà.

Les mécréants qui nient la résurrection y auront des états d'âmes similaires à ceux qu'éprouvent les fidèles ici-bas :

- leurs cœurs seront « *tremblants* » de crainte de Dieu, exalté soit-Il, comme ceux des fidèles le sont de crainte révérencielle.
- *et leur regard « craintif »* du fait de l'humilité qu'ils éprouvent en leurs cœurs, laquelle est une des plus nobles vertus des fidèles ici-bas.

Cependant, à côté de ces attributs partagés dans la vie dernière, il en est un qui est exclusivement propre aux fidèles ici-bas, à savoir qu'« **ils n'ont pas à craindre ni ne s'attristeront** » (2.38, 5.69, 6.48, 7.35, 46.13, etc.). L'ultime perfection est de réaliser les états d'âmes de l'au-delà dès la vie d'ici-bas, demeure du perfectionnement et du rapprochement [de Dieu].

9. Seule demeure Sa Face et ce qui s'y rattache.

Après le second coup de trompe, la terre de la Résurrection aura été transformée en ce que le noble Coran nomme « *la morne plaine* », plate et nue. Il convient donc, chaque fois que l'on contemple les beautés de la vie d'ici-bas, de se rappeler ce jour en lequel toutes les propriétés terrestres laisseront place à une unique propriété présente en tout ce qui se rattache à Dieu, exalté soit-Il, ce qui demeure étant Sa noble Face, à laquelle est adjoind tout ce qui s'y rattache.

Versets 15-26

﴿ هَلْ أُنَبِّئُكَ حَدِيثُ مُوسَى (١٥) إِذْ نَادَاهُ رَبُّهُ بِالْوَادِ الْمُقَدَّسِ طُوًى (١٦) أَذْهَبَ إِلَى فِرْعَوْنَ إِنَّهُ طَغَى (١٧) فَقُلْ هَلْ لَكَ إِلَى أَنْ تَزَكَّى (١٨) وَأَهْدِيكَ إِلَى رَبِّكَ فَنَخَسْ (١٩) فَأَرَاهُ الْآيَةَ الْكُبْرَى (٢٠) فَكَذَّبَ وَعَصَى (٢١) ثُمَّ أَذْبَرَ ﴾

يَسْعَى ﴿٢٢﴾ فَحَشَرَ فَنَادَى ﴿٢٣﴾ فَقَالَ أَنَا رَبُّكُمُ الْأَعْلَى ﴿٢٤﴾ فَأَخَذَهُ اللَّهُ نَكَالَ الْآخِرَةِ وَالْأُولَى ﴿٢٥﴾
 إِنَّ فِي ذَلِكَ لَعِبْرَةً لِمَن يَخْشَى ﴿٢٦﴾

As-tu entendu le récit de Moïse ? [15] Quand son Seigneur l'interpella dans le saint val de Towâ : [16] « Va trouver Pharaon, car il s'est montré outrancier, [17] et dis-[lui] : «Voudrais-tu te régénérer [18] et que je te guide vers ton Seigneur, en sorte que tu craignes ?» » [19] Et il lui fit voir le signe grandiose, [20] mais il nia et s'insurgea, [21] puis se détourna résolu, [22] rassembla, harangua [23] et dit : « Je suis votre Seigneur suprême. » [24] Dieu lui infligea donc châtement en la [vie] dernière ainsi qu'en la première. [25] Il y a là, en vérité, bien leçon pour qui craint. [26]

10. La grâce divine, source de toute efficacité.

Celui qui est touché par la grâce divine, en vertu de laquelle il est appelé par son Seigneur, est plus à même d'affronter les outranciers d'entre les puissants, car il lui faut être efficace, d'une part, sur les cœurs favorables et, d'autre part, sur les forces numériques et matérielles adverses, les deux n'étant faisables qu'avec l'assistance du monde invisible. Or, Dieu, exalté soit-Il, conforta Moïse de ces deux forces, comme Il l'a relaté dans les récits le concernant dans le noble Coran.

11. S'entretenir avec Dieu demande une ambiance pure.

S'entretenir avec le Saint ne peut avoir lieu que dans une ambiance de sainteté et de pureté, ce pourquoi Dieu, exalté soit-Il, choisit la sainte vallée pour s'entretenir avec Son saint interlocuteur [Moïse], la Paix soit avec lui, ordonna à Son ami intime [Abraham], la Paix soit avec lui, de purifier Sa demeure pour ceux qui y font le Pèlerinage¹, interdit que les mécréants édifient les mosquées de Dieu², exalté soit-Il, et enjoignit de se parer en tout lieu où l'on se prosterne³.

Cela permet de dire que celui qui veut que son domicile soit un lieu d'entretien avec le Seigneur doit nécessairement le garder pur des

1. « Purifiez Ma demeure pour ceux tournent autour, s'y livrent à l'adoration et s'inclinent en prosternation. » (2.125)

2. « Les mécréants n'ont pas à édifier les lieux où l'on se prosterne pour Dieu. » (9.17)

3. « O fils d'Adam, parez-vous en tout lieu où l'on se prosterne. » (7.31)

souillures extérieures comme de celles, intérieures, des désobéissances et des fautes.

12. L'iniquité des dirigeants, première cause de corruption.

Qui entend éliminer la corruption de la société doit nécessairement s'occuper d'en éliminer les causes, la première de toutes étant les agissements des gouvernants injustes, car « les gens ont la religion de leurs rois »¹ : « **En vérité, lorsque les rois entrent dans une cité, ils la corrompent.** » (27.34)

C'est pour cela que Dieu, exalté soit-Il, ordonna à Moïse, la Paix soit avec lui, d'affronter Pharaon au premier pas de sa démarche réformatrice : « *Va trouver Pharaon, car il s'est montré outrancier.* »

13. Accomplir son devoir malgré l'adversité.

L'attitude outrancière d'un interlocuteur ne doit jamais empêcher d'accomplir le devoir d'ordonner ce qui est convenable et d'interdire ce qui est condamnable :

- parce que cela peut avoir un effet, fut-ce après coup, comme dans les cas de conversion de grands rebelles, tels les magiciens de Pharaon ;
- et afin de lui ôter toute excuse, le châtement s'en trouvant renforcé et la vengeance justifiée.

14. Des versets tout à la fois rassérénant et inquiétant.

Les versets faisant état de l'anéantissement de Pharaon font sentir la toute-puissance divine s'abattant sur le règne des despotes, rassérénant les gens de foi souffrant de tyrans de leur temps moins puissants que les Pharaons et inquiétant les cœur des injustes prenant conscience des finesses de la ruse de Dieu, exalté soit-Il, quand Il entend en user contre une gent mécréante.

15. Appeler à Dieu avec douceur et belle exhortation.

Le Coran nous apprend à appeler à Dieu, exalté soit-Il, avec douceur et belle exhortation :

- Voilà Pharaon, une des plus endurcies créatures de Dieu, exalté soit-

1. . 'Ilalo sh-sharâye', v.1 p.14.

Il, invité à se régénérer par une question posée avec délicatesse :
« *Voudrais-tu te régénérer ?* »

- et d'aimables propos, « **parlez-lui aimablement** » (20.44), tenus à quelqu'un qui prétendait être le suprême Seigneur et faisait égorger les nouveau-nés mâles !
- Et voilà Moïse, la Paix soit avec lui, qui rattache le Seigneur à Pharaon, disant : « *que je te guide vers ton Seigneur* », bien qu'il ne reconnaisse pas le dieu de Moïse, la Paix soit avec lui.

16. L'effort personnel pour se régénérer.

Ce qui nous est demandé est de nous changer par un effort de nous-mêmes, sinon Dieu, exalté soit-Il, pourrait fort bien le faire sans cet effort, comme il le fait pour tout changement dans l'existence. C'est pourquoi l'on voit Moïse, la Paix soit avec lui, demander à Pharaon de se régénérer lui-même et non pas dire, par exemple, « que je te régénère. »

17. Le sens de la régénération.

Le thème de la régénération est récurrent dans la prédication des Prophètes, la Paix soit avec eux :

- entendue dans le sens de croissance, elle réfère au perfectionnement et progrès continu de l'être humain, qui s'accomplit en suivant le message des Prophètes ;
- entendue dans le sens de purification et d'épuration, elle réfère au fait que se défaire de ce qui entache l'âme humaine s'accomplit également de cette manière.

18. Inviter à se régénérer plutôt qu'à se soumettre.

Lorsqu'on est face à des gens éloignés de la bonne voie, il faut faire appel à ce qui leur rendra cette voie aimable et convient à leur nature, et non pas demander qu'ils se soumettent à quelque chose qui leur pèse. C'est pourquoi Moïse, la Paix soit avec lui, n'invita pas Pharaon à se soumettre aux préceptes de la Loi, mais lui demanda seulement de se régénérer, ce que ne rejettera pas quelqu'un qui n'est pas déshumanisé et que souhaitera même celui qui n'a pas la moindre religion.

19. Guider qui peut l'être, faire face à qui refuse.

La mission des Prophètes consiste tantôt à guider qui peut l'être et tantôt à faire face à ceux qui refusent d'accepter la guidance, comme on le voit dans la vie d'Abraham et de Moïse, la Paix soit avec eux, et c'est là le sens de l'inséparabilité de la religion et de la conduite de la cité.

Quantité de versets du noble Coran attestent de ces deux choses, à savoir l'envoi des Messagers pour guider toutes les créatures : « **Nous ne t'avons envoyé qu'en tant qu'annonciateur [de bonne nouvelle] et avertisseur pour les gens tous ensemble** » (Saba.28) et combattre ceux qui s'opposent à la guidance divine, là aussi tous ensemble : « **Combattez les païens tous ensemble tout comme ils vous combattent tous ensemble.** » (9.36)

20. La guidance ne va pas sans régénération et crainte.

Dans la logique du Coran, il y a un lien entre la guidance, la régénération et la crainte, car la foi ne se résume pas dans les pratiques cultuelles, qui peuvent ne pas avoir ces choses pour corollaires.

On en déduit que quiconque voudrait guider les créatures doit nécessairement avoir atteint ces états et les avoir réalisés en lui-même, car celui qui n'a pas de crainte ni n'a été régénéré ne saurait avoir d'efficacité pour autrui.

21. S'exempter de ce qui est demandé à Pharaon ?

Dieu, exalté soit-Il, demanda à Moïse, la Paix soit avec lui, de placer haut la barre pour Pharaon, qui prétendait à la divinité, ce qui lui fut demandé étant des choses, telles que la régénération et la crainte, dont certains peuvent se croire exemptés. Comment se fait-il que nous en voyons s'exempter de ces choses, alors qu'ils ont un degré de foi acceptable ?

22. Le savoir, la crainte et leur fruit.

On peut dire que les étapes de l'effet produit par les exhortations des Prophètes et de leurs successeurs désignés, la Paix soit avec eux, consistent d'abord en l'enseignement, « **qui leur enseigne l'Écriture et la sagesse** » (2.129), puis en la crainte, « **seuls craignent Dieu, parmi Ses serviteurs, les savants** » (35.28), leurs fruit étant le fait

de redouter Dieu, exalté soit-Il, et de s'abstenir de ses interdits, « **tu avertiras seulement ceux qui craignent leur Maître** » (35.18), car la production d'effets dans l'âme dépend préalablement d'une disposition à craindre et c'est pourquoi le verset suivant fait dépendre la leçon du fait de craindre : « *il y a là, en vérité, bien leçon pour qui craint.* »

23. Régénération globale et minutieuse.

La régénération s'accomplit en deux étapes :

la régénération globale, qui consiste à se débarrasser de ses fautes, puis à recevoir la guidance globale ;

- ensuite la régénération minutieuse, corollaire de la crainte, par laquelle on devient prêt à recevoir une guidance personnelle et détaillée.
- Le verset fait donc d'abord état de la régénération, puis de la guidance, puis de la crainte : « *Voudrais-tu te régénérer et que je te guide vers ton Seigneur, en sorte que tu craignes ?* »

24. Primauté du psychologique sur le physique.

L'action exercée sur le plan psychologique prime celle exercée dans le monde physique extérieur. Ainsi, Moïse, la Paix soit avec lui :

- œuvra à une victoire psychologique, mentale et sentimentale, recourant à des propos aimables et à un appel à se régénérer et craindre présenté à la manière d'une offre et d'une proposition, non sous forme d'ordre et de répression ;
- manifesta de grands miracles dans le monde extérieur – son bâton, sa main, etc. – pour ne laisser aucune excuse.

Bien sûr, la porte du miracle ne s'ouvre que rarement, contrairement à celle de l'efficacité psychologique, laquelle est toujours à la disposition de qui voudra la mettre en œuvre en recourant à la méthode des Prophètes.

25. Guider et affronter, et non quitter le monde.

Le devoir de celui que Dieu, exalté soit-Il, a favorisé et gratifié de Ses grâces particulières consiste à les faire fructifier pour guider les créatures et affronter les pervers invétérés, et non à se retirer pour jouir de ces

grâces intérieures, comme le professent les partisans du monachisme. La première activité des Prophètes, la Paix soit avec eux, après avoir été suscités, est de guider les égarés et de faire face à ceux qui sont l'objet de la colère divine, comme on le voit aussi de manière patente dans la vie du Sceau des Prophètes, Dieu le bénisse lui et les siens.

26. L'assistance divine est adaptée aux forces adverses.

Dieu, exalté soit-Il, assiste Ses Prophètes par ce qui leur confère une force adaptée à celle de leurs adversaires. Il assista ainsi Moïse par plusieurs signes miraculeux, dont celui évoqué dans cette sourate, « *il lui fit alors voir le signe grandiose* », en raison de la puissance de son adversaire, qui prétendait à la divinité, et même à la divinité suprême, disant : « *Je suis votre Seigneur suprême* », sans parler de la supériorité qu'avait atteint sa civilisation sur le plan technique et sous d'autres aspects, comme l'attestent les pyramides d'Égypte. Il y a là de quoi affermir en tous temps le cœur de tous les prédicateurs appelant à Dieu, exalté soit-Il, car la force de l'assistance qu'ils reçoivent est adaptée à celle des ennemis et ils n'ont donc pas à craindre de ce côté ni ne seront attristés.

27. Les entêtés et leurs vains arguments.

Recourir à de vains arguments ne gêne aucunement ceux qui se détournent de la bonne voie, fussent-ils conscients de leur inanité. C'est ainsi que Pharaon en vint à démentir l'homme le plus véridique de son temps, Moïse, la Paix soit avec lui, « *mais il nia* », malgré de patents signes miraculeux, dont celui, reconnu par les magiciens eux-mêmes, d'avoir annihilé leurs sortilèges¹.

28. Résolution dans le vain, nonchalance dans le vrai.

Les gens de vanité la prennent au sérieux et y sont même assidus, à l'exemple de Pharaon qui « *se détourna résolu* », la résolution impliquant sérieux et assiduité. Or, les gens de foi devraient être bien plus résolus dans leur quête de vérité. C'est pourquoi le Commandeur des fidèles, la Paix soit avec lui, avait bien de quoi se plaindre de ses gens en disant : « *Quelle stupeur, par Dieu, affligeante à mourir, que*

1. « *Vaincus alors et devenus humbles, les magiciens tombèrent prosternés* » (7.119-120)

L'union de ces gens-là dans leur vanité et votre dispersion loin de votre vérité, affreux et misérables que vous êtes ! »¹

Le noble Coran signale dans un autre verset que la peine qui touche l'homme de foi dans sa voie atteint aussi le mécréant, mais que leurs fins dernières sont incomparablement différentes : « **Si vous souffrez, ils souffrent comme vous, et vous espérez de Dieu ce qu'ils n'espèrent pas.** » (4.104)

29. Concentration des moyens de la mécréance.

De tous temps, les outranciers mettent à profit les moyens d'information de masse et Pharaon avait les moyens de rassembler les gens et de leur faire savoir ce qu'il voulait, comme l'indique la parole du Très-haut : « **rassembla, harangua** » et « **Pharaon envoya dans les cités appeler au rassemblement.** » (26.53) On en déduira que l'on affronte un tel adversaire par des moyens semblables, à savoir la capacité médiatique de rassembler soutiens et partisans dans la bonne voie.

30. Variété des châtiments divins.

Dieu, exalté soit-Il, a deux sortes de châtiments : l'un renvoyé à un jour en lequel les yeux seront écarquillés² et l'autre anticipé. Dieu, exalté soit-Il, fait donc connaître à certains l'opprobre dans la vie d'ici-bas avant la vie dernière, ce qui est arrivé aux gens de Pharaon : comme tourment ici-bas, « **Nous les avons noyés dans les flots** » (7.36), et dans la vie dernière « **le jour où se lèvera l'Heure : «Jetez les gens de Pharaon au plus sévère tourment !»** » (40.46), les deux étant réunis dans la parole du Très-haut : « **Dieu lui infligea donc châtiment en la [vie] dernière ainsi qu'en la première.** »

On pourrait dire que quiconque défie Dieu, exalté soit-Il, en Son autorité sera châtié dès ce monde, contrairement au désobéissant qui ne ressent pas en son for intérieur d'insolence envers son Seigneur, mais plutôt de la confusion pour ce qu'il a commis.

1. *Nahdjo l-balâgha*, prône 27.

2. « **Seulement Il les renvoie à un jour en lequel les yeux seront écarquillés** » (14.42)

31. L'intelligence docile.

Le noble Coran ne cite pas les récits des Prophètes, la Paix soit avec eux, simplement pour distraire à l'écoute d'histoires ou pour les présenter sous des formes littéraires, mais uniquement pour qu'on en tire des leçons et enseignements, ce que ne fera que quelqu'un ayant un fond de crainte de son Seigneur, « *il y a là , en vérité, bien leçon pour qui craint* », car l'intelligence qui tire profit est celle qui va de pair avec un cœur inquiet tirant leçon des événements, personnes et choses qu'il voit.

Versets 27-36

﴿ **ءَأَنْتُمْ أَشَدُّ خَلْقًا أَمْ السَّمَاءُ بَنَّا** ﴿٢٧﴾ **رَفَعَ سَمَكَهَا فَسَوَّيْنَاهَا** ﴿٢٨﴾ **وَأَغْطَشَ لَيْلَهَا وَأَخْرَجَ ضُحَاهَا** ﴿٢٩﴾ **وَالْأَرْضَ**
بَعْدَ ذَلِكَ دَحَاهَا ﴿٣٠﴾ **أَخْرَجَ مِنْهَا مَاءَهَا وَمَرْعَاهَا** ﴿٣١﴾ **وَالْجِبَالَ أَرْسَنَاهَا** ﴿٣٢﴾ **مَنْعًا لَكُمْ وَلِأَنْعَامِكُمْ** ﴿٣٣﴾
فَإِذَا جَاءَتِ الطَّامَةُ الْكُبْرَى ﴿٣٤﴾ **يَوْمَ يَتَذَكَّرُ الْإِنْسَانُ مَا سَعَى** ﴿٣٥﴾ **وَبُرَزَتِ الْجَحِيمُ لِمَنْ يَرَى** ﴿٣٦﴾ ﴿

Êtes-vous plus dur à créer ou le ciel ? Il l'édifia : [27] Il en éleva le toit puis l'égalisa, [28] en assombrit la nuit et en fit sortir le jour montant. [29] Et la terre, par après, Il l'étendit, [30] en fit surgir l'eau et le pâturage [31] et ancr les monts, [32] pour que vous en jouissiez, vous et vos bêtes [33] Puis, quand viendra le grandiose cataclysme, [34] le jour où l'homme se rappellera ce qu'il fit [35] et où l'on fera surgir la Fournaise pour qui verra. [36]

32. Grandeur de la création.

Dans le verset : « *Êtes-vous plus dur à créer ou le ciel ?* » et dans cet autre : « **La création des cieus et de la terre est certes plus grande que celle des gens** » (40.57), le noble Coran insiste sur le fait que la création des cieus est plus considérable que celle de l'homme et fait pour cette raison du pouvoir de créer ce qui est plus difficile un indice du pouvoir de créer à nouveau celui qui l'est moins. Cela explique l'état de l'homme de foi lorsqu'il médite sur la création des cieus, en particulier lorsqu'il veille au cœur de la nuit, car il est conscient du fait que ce sur quoi il médite, à savoir l'univers, est plus considérable que celui qui médite, à savoir l'homme lui-même, ce qui l'amène alors à ressentir sa petitesse et son humilité.

33. Susciter le questionnement.

Un de moyens de faire effet sur un interlocuteur est de le provoquer par une question, même si la réponse est pour lui évidente, afin d'orienter sa pensée dans la direction voulue par celui qui parle. C'est pour cela que le Maître suprême demande à Ses serviteurs : « *Êtes-vous plus dur à créer ou le ciel ?* » afin qu'ils reconnaissent leur faiblesse en leur for intérieur.

34. Signes miraculeux de la création.

La méthode habituelle pour rappeler leur Créateur aux serviteurs est de faire appel aux signes divins dans la nature (*al-âyâto l-âfâqiyya*), ce pourquoi le noble Coran multiplie les évocations des cieus et de la terre, dont les présents versets, pour faire passer [les gens] de l'expérience sensible à la réflexion intelligente. Il est cependant des serviteurs qui n'ont pas besoin de cette méthode habituelle car Dieu, exalté soit-Il, S'est en quelque manière manifesté à eux en eux-mêmes.

35. Jouir des bienfaits.

Il n'est jamais mal de jouir des biens de ce monde sans que cela empêche de servir son Seigneur. Dieu, exalté soit-Il, a mentionné parmi Ses bienfaits la terre, l'eau et les pâturages qu'Il en fait surgir ainsi que les montagnes, or Il ne saurait faire don à Ses serviteurs d'une chose qui détournerait de Sa voie. Cette vérité est encore confortée par la parole du Très-haut : « **Dis : «Qui a déclaré illicites les beautés de Dieu qu'Il a produites pour Ses serviteurs et les bonnes nourritures ?»** » (7.32)

36. Réalité de l'ascèse.

Attribuer à quelqu'un la jouissance de biens laisse implicitement entendre que celui qui en jouit est supérieur à ce dont il jouit, puisqu'ils sont en son pouvoir et sous son autorité, ce pourquoi il en est le maître et propriétaire. Cependant, celui qui s'attache à ces biens tombe en leur possession, alors que le noble Coran veut qu'ils soient en la nôtre : « *pour que vous en jouissiez* » et pas nous en la leur. C'est pourquoi l'on a dit que l'ascèse (*zohd*) consiste en réalité en ce que les choses ne possèdent pas l'homme, non en ce qu'elles ne soient pas possédées par lui¹.

1. *At-Tahqîq fî kalimâti l-Qor'ân*, v.4 p.356.

37. Supériorité de l'être humain.

Dieu, exalté soit-Il, attribue la jouissance des biens de ce monde de manière égale à l'humanité et aux bestiaux : « *vous et vos bêtes* », la différence entre eux relevant d'autres choses, qui sont l'intellection et la réflexion, ce pourquoi l'être humain est un animal parlant (*hayawân nâteq*).

38. L'épreuve suprême.

Le malheur que l'on connaîtra au jour de la Résurrection en conséquence de nos actes est pire que tout malheur que l'on aura connu jusque alors, ce pourquoi il est nommé « *le grandiose cataclysme* », universel et qualifié de grandiose pour en accentuer la désolation. Penser à cela permet d'endurer les malheurs de ce monde afin de s'épargner pire qu'eux

39. Se demander des comptes ici-bas.

Lors des étapes de la Résurrection, surtout lorsque la fournaise sera montrée à ceux qui la méritent, on ne cessera de repenser à ce qu'on entreprit dans la vie d'ici-bas : « *le jour où l'homme se rappellera ce qu'il fit* », ce qui sera déjà en soi un tourment, car on reliera aux prémisses passées leurs durables conséquences et l'on verra réellement que les plaisirs s'en sont allés et qu'en restent les retombées. Comme il conviendrait qu'un tel rappel soit, dès la demeure d'ici-bas, un moyen de rattraper ce qui peut l'être ! C'est là l'essence même de l'introspection et de la vigilance (*al-mohasaba wa l-morâqaba*) dont l'Imam Kâzem, la Paix soit avec lui, dit de qui les délaisse : « *N'est pas des nôtres qui ne se demande pas de comptes à lui-même chaque jour.* »¹

Versets 37-46

﴿ فَأَمَّا مَنْ طَغَىٰ ۖ ﴿٣٧﴾ وَءَاثَرَ الْحَيٰوةِ الدُّنْيَا ۖ ﴿٣٨﴾ فَإِنَّ الْجَحِيمَ هِيَ الْمَأْوَىٰ ﴿٣٩﴾ وَأَمَّا مَنْ خَافَ مَقَامَ رَبِّهِ ۖ وَنَهَى النَّفْسَ عَنِ الْهَوَىٰ ﴿٤٠﴾ فَإِنَّ الْجَنَّةَ هِيَ الْمَأْوَىٰ ﴿٤١﴾ يَسْأَلُونَكَ عَنِ السَّاعَةِ أَيَّانَ مُرْسَاهَا ۖ ﴿٤٢﴾ فِيمَ أَنْتَ مِنْ ذِكْرِنَهَا ۖ ﴿٤٣﴾ إِلَىٰ رَبِّكَ مُنْتَهَاهَا ۖ ﴿٤٤﴾ إِنَّمَا أَنْتَ مُنذِرٌ مِّنْ يَّحْشُرُهَا ۖ ﴿٤٥﴾ كَانَتْهُمْ يَوْمَ بَرُوزِهَا لَوْ يَلْبَسُوا إِلَّا عَشِيَّةً أَوْ ضُحَاهَا ۖ ﴿٤٦﴾ ﴾

1. *Bihâro l-anwâr*, v.1 p.152.

Pour qui est outrancier [37] et préfère la vie d'ici-bas, [38] la Fournaise sera en vérité le gîte. [39] Et pour qui craint eu égard à son Maître et retient l'âme de convoiter, [40] le Paradis sera en vérité le gîte. [41] Ils t'interrogent sur l'Heure, quand arrivera-t-elle ? [42] Que saurais-tu en dire ? [43] C'est à ton Maître qu'en revient le terme. [44] Tu ne fais qu'avertir qui la craindra. [45] Ils seront, le jour où ils la verront, comme s'ils n'avaient passé qu'une veille ou sa matinée. [46]

40. Lien entre l'intérieur et l'extérieur.

La disposition à l'outrance faisant préférer la vie d'ici-bas à la dernière, le noble verset en a parlé ensemble : « **qui est outrancier et préfère la vie d'ici-bas** ». De même, la disposition à craindre eu égard au Seigneur refrène la convoitise de l'âme, comme on le comprend aussi de ce verset : « **qui craint eu égard à son Maître et retient l'âme de convoiter.** » La règle générale que l'on tire de l'ensemble du noble Coran est que l'origine de bien des effets extérieurs est la disposition intérieure de l'être humain.

41. Le problème de l'attachement.

Le problème ne réside pas dans les éléments constituant la vie d'ici-bas, représentés par les femmes et les fils, l'or et l'argent, les chevaux, les bestiaux et les champs¹, mais uniquement dans le fait de les préférer à la satisfaction du Seigneur suprême : « **et préfère la vie d'ici-bas** », d'être séduits par eux : « **je remplirai pour eux la terre de séductions** » (15.39) et d'en être portés à l'outrance : « **en vérité, l'homme est bien outrancier se voyant enrichi** » (96.6-7)... Bref, le problème réside dans le fait de s'attacher, pas d'apprécier.

42. Le rang du Seigneur.

On a expliqué l'expression [*maqâma rabbih* traduite par] « **eu égard à son Maître** », qui motive la crainte [du serviteur], de plusieurs manières :

- Il s'agirait de la condition du Seigneur lors des comptes du jour de la Résurrection, le sens étant en quelque sorte que le serviteur craint ce que sera sa condition auprès de son Maître lorsque les balances seront dressées.

1. « L'amour des passions a été embelli aux [yeux des] gens : femmes et fils, quintaux accumulés d'or et d'argent, chevaux marqués, bêtes et champs. » (3.14)

- Il s'agirait de la connaissance qu'a le Seigneur des actes du serviteur et de la surveillance qu'Il exerce sur lui, du fait qu'Il « **soutient toute âme et ce qu'elle acquit.** » (13.33)
- Il s'agirait de la condition de Seigneur et des attributs qu'elle implique.

Ce qui inclut tout cela, du point de vue de l'efficacité, est d'œuvrer à développer en nous ce qui éprouve ce genre de sentiments, empêche la convoitise et mène au bout du compte à bien agir, l'œuvre du cœur précédant celle des membres comme la cause précède l'effet et le tapis le dessin [qui l'orne].

43. Effet de la crainte.

Avoir égard au Seigneur signifie avoir conscience que tout ce que l'on fait l'est au vu et au su de Dieu, exalté soit-Il. Un tel égard est un moyen sûr de rester dans la bonne voie dans l'intimité comme en public et grâce à cela cesseront ou diminueront les alternances de ferveur et de laisser-aller, dont se plaignent jusqu'au proches-amis [de Dieu].

Un propos rapporté de l'Imam Sâdeq, la Paix soit avec lui, conforte le sens que nous avons donné de l'égard envers le Seigneur : « *Qui sait que Dieu le voit, entend ce qu'il dit et sait ce qu'il fait en bien comme en mal, et que cela empêche d'agir laidement, voilà celui «qui craint eu égard à son Maître et retient l'âme de convoiter.»* »¹

44. Motifs de crainte.

Les motifs de crainte peuvent être :

- une cause physique extérieure, comme la crainte d'un animal prédateur ou d'un ennemi humain ;
- un manquement de notre part, comme la crainte du coupable de subir le châtement ;
- un sentiment de déférence envers qui l'on considère important, comme la crainte mêlée de respect de l'élève envers son maître.

La crainte des proches-amis de Dieu, exalté soit-Il, relève donc de la dernière catégorie, car il n'y là rien qui soit terrifiant par essence et ils

1. *Kâfi*, v.2 p.70.

n'ont pas commis de manquement : elle est due à la vénération, qui implique un certain sentiment de crainte révérencielle.

45. Refrérer l'âme.

On doit agir avec sa convoitise comme un père avec son enfant ignorant, qui ne sait pas ce qui est bon pour lui et convoite ce qui lui est nuisible, et qu'il retient donc fermement : « *et retient l'âme de convoiter* », ce qui est autre chose qu'une simple exhortation à s'abstenir comme lorsqu'on ordonne le convenable et interdit le condamnable.

On n'agit donc pas avec la convoitise de sa propre âme comme un donneur de conseils avec celui qu'il conseille, ces deux-là étant généralement des égaux.

46. La règle divine.

Une loi divine est universelle, que ce soit dans le monde physique ou dans celui de l'âme. Il s'ensuit que ces versets nous donnent un principe général : celui « *qui est outrancier* » tombe dans une voie le menant à sa perte, puisqu'il finit dans la Fournaise, et celui « *qui craint* » parvient au terme de la bonne voie, puisqu'il finit au Paradis, étant entendu que celui qui suit un engrenage de causes aboutira à leurs effets, tout comme il en va dans le monde physique.

47. La date de la Résurrection.

Certains se perdent dans des détails sans conséquence pratique, à l'exemple des mécréants qui demandaient quand se lèverait l'Heure et auxquels le noble Coran, pour mettre un terme à leur vaine curiosité, répond : « Que saurais-tu en dire ? » ainsi que : « C'est à ton Maître qu'en revient le terme. »

On peut faire par extension le même reproche à ceux qui, par exemple, cherchent à déterminer quand aura lieu la Parousie, sans se préparer à soutenir [le Mahdi] dont ce sera la parousie, ou à ceux qui recherchent les raisons des prescriptions en y conditionnant le fait de s'y astreindre.

48. Dieu garde des connaissances pour Lui-même.

Bien que Dieu, exalté soit-Il, ait ouvert à tous la porte des connaissances

exotériques et aux Prophètes et Proches-amis en particulier, la Paix soit avec eux, celle des connaissances cachées, Il s'est réservé certaines connaissances auxquelles l'humanité n'a point part, parmi lesquelles ce qui touche à l'Heure, qui n'est pleinement connue que de Celui qui connaît l'invisible et le visible : « *C'est à ton Maître qu'en revient le terme.* »

Tout cela ne doit pas nous empêcher de demander à notre Seigneur une science aussi vaste et abondante qu'on en a la capacité, voire de Lui demander d'augmenter d'abord notre capacité, puis d'effuser en nous de Ses dons.

49. Avertir et annoncer la bonne nouvelle.

Les Prophètes, la Paix soit avec eux, ont été envoyés comme annonciateurs de bonne nouvelle et comme avertisseurs, mais cela ne signifie pas que ces deux activités seraient aussi appropriées l'une que l'autre aux diverses catégories de gens. Il s'impose en effet plutôt d'avertir les insoucians et obstinés que de leur annoncer une bonne nouvelle. Le verset évoque donc la pertinence de l'avertissement pour qui nie la Résurrection : « *Tu es seulement l'avertisseur de qui la craindra.* »

Ainsi, quand l'homme de foi appelle à Dieu, exalté soit-Il, il équilibrera avertissement et annonce de bonne nouvelle selon l'état de ceux à qui il s'adresse.

50. Condition pour accepter l'appel à Dieu.

Les Prophètes, la Paix soit avec eux, sont venus pour élever le niveau de perfectionnement de tout individu, mais pour être efficace leur prédication a besoin d'un fond de réceptivité, ce qui implique la présence d'un sentiment de crainte, fut-il confus, tantôt envers le Principe, « **tu avertiras seulement qui suivra le rappel et craindra le Tout-miséricordieux** » (36.11), et tantôt envers la fin dernière, « *Tu ne fais qu'avertir qui la craindra.* »

De ce fait, celui qui n'est pas intérieurement réceptif et disposé à suivre ne pourra pas suivre extérieurement les Prophètes, conformément à la parole du Très-haut : « **En vérité, ceux qui mécroient, il est égal pour eux que tu les avertisses ou ne les avertisses pas : ils n'auront point la foi.** » (2.6)

51. L'évanescence du monde d'ici-bas.

La conscience de l'impermanence de la vie d'ici-bas et de sa brièveté par rapport à la vie dernière est une bonne entrave à la débauche de plaisirs des sens, car il est naturel pour l'homme raisonnable de renoncer à un petit profit pour un plus grand, alors comment ne le ferait-il pas quand ils sont incommensurables : quel rapport y a-t-il, en effet, entre la vie éternelle et le laps d'une veille à son matin, « ***Ils seront, le jour où ils la verront, comme s'ils n'avaient passé qu'une veille ou sa matinée*** », voire le laps d'une heure : « **Le jour où se lèvera l'Heure, les malfaiteurs jureront n'avoir passé qu'une heure.** » (30.55)



Sourate 'Abasa

No. 80: « il s'est renfrogné »

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

Versets 1-10

﴿ عَبَسَ وَتَوَلَّى ﴿١﴾ أَنْ جَاءَهُ الْأَعْمَى ﴿٢﴾ وَمَا يُدْرِيكَ لَعَلَّهُ يَزَكَّى ﴿٣﴾ أَوْ يَذَّكَّرُ فَتَنْفَعَهُ الذِّكْرَى ﴿٤﴾ أَمَّا
 مَنْ أَسْتَفْتَى ﴿٥﴾ فَأَنْتَ لَهُ تَصَدَّى ﴿٦﴾ وَمَا عَلَيْكَ أَلَّا يَزَكَّى ﴿٧﴾ وَأَمَّا مَنْ جَاءَكَ يَسْعَى ﴿٨﴾ وَهُوَ يَخْشَى ﴿٩﴾
 فَأَنْتَ عَنْهُ تَلَهَّى ﴿١٠﴾ ﴾

Grâce au Nom de Dieu

le Tout-miséricordieux et Très-miséricordieux,

il se renfroigna et détourna [1] quand l'aveugle vint le trouver. [2] Comment saurais-tu s'il pouvait se régénérer [3] ou se rappeler, si bien que le rappel lui aurait profité ? [4] De l'enrichi, [5] tu t'en occupes, [6] quand il ne t'est pas fait grief qu'il ne se régénère pas. [7] Et qui vient à toi résolu [8] et craignant, [9] tu t'en joues ? [10]

1. Ce n'est pas le Prophète qui « se renfroigna. »

Ces versets visiblement réprobateurs ne sauraient concerner ce Prophète que le Coran dit être « **d'une immense vertu** » (68.4), Dieu le bénisse lui et les siens, car ce grandiose Prophète n'ayant pas été homme à se renfroigner face à un mécréant, comment l'aurait-il été face à des gens de foi ? Pire, face à quelqu'un que le noble Coran qualifie d'« **aveugle** », ce qui incite à plus de compassion ? Pire encore, face à quelqu'un qui a fait l'effort de venir et qui est tout disposé à craindre : « **qui vient te trouver résolu et craignant ?** »

2. Origine des comportements vertueux.

Les vertus de l'homme de foi procèdent de sa perfection personnelle et non d'une quête d'éloge, de gratitude ou de tout autre bénéfice. Or, se renfrogner face à autrui est blâmable, fût-ce envers un aveugle qui ne le voit pas. L'homme de foi est d'âme trop noble pour faire cela, car c'est détestable aux yeux de son Seigneur et en sa propre âme.

3. Centralité de la régénération.

Lorsque le Coran parle de guidance, il fait de la régénération un axe de l'action des Prophètes, la Paix soit avec eux¹. Ainsi, toutes les prescriptions de la religion visent à faire passer l'homme de la servitude de la convoitise à l'acceptation de la guidance. Or, la voie de la régénération passe bien entendu par le rappel, qui fait sortir de l'ère de l'insouciance, et le verset a donc réuni « **se régénérer** » et « **se rappeler**. »

4. Enseigner et rappeler.

La prédication de ceux qui appellent à Dieu, exalté soit-Il, n'a pas toujours pour but de faire sortir de l'ignorance, ce qui en fait une activité d'enseignement, mais aussi de faire sortir de l'insouciance, ce qui en fait une activité de rappel. C'est pour cela que le verset dit que le rappel peut profiter à certains insouciantes : « **si bien que le rappel lui aurait profité !** » Cela ne s'applique bien entendu pas aux obstinés, car [le rappel] attise au contraire leur mécréance et impudence.

5. Du critère de la précellence.

Les mondains sont d'habitude attirés par ce qui est le critère de prééminence à leurs yeux, à savoir l'enrichissement : « **de l'enrichi, tu t'en occupes** », car cette perfection est pour eux tangible et naturelle, contrairement à celle de celui qui vient « **résolu et craignant** », car elle n'est pas perceptible par leur nature charnelle, ce qui les fait dédaigner ceux qui la possèdent. Ce caractère propre aux mondains ne concorde pas non plus avec la grandeur morale du Prophète, Dieu le bénisse lui et les siens, ce qui confirme encore que cette réprobation ne lui est pas adressée.

1. « **Ainsi, Nous avons envoyé parmi vous un Messager [qui est] des vôtres, qui vous récite Nos [versets et Nos] signes, vous régénère, vous enseigne l'Écriture et la sagesse et vous enseigne ce que vous ne saviez pas.** » (2.151)

6. Affermir les critères divins.

Ces versets, qui fustigent celui qui a dédaigné l'aveugle à cause de sa basse condition sociale, veulent que nous jugions de la prééminence des créatures selon les critères de la Révélation, c'est-à-dire le principe que la noblesse aux yeux de Dieu, exalté soit-Il, est en fonction de la vertu¹, critères qui n'avaient point cours du temps de l'Ignorance [antéislamique], ni même après l'islam dans beaucoup de milieux.

Un des effets de l'omission de ce principe, que le verset évoque explicitement, est le dédain de ce renfrogné envers quelqu'un ayant deux importantes qualités : la volonté de se régénérer, « **qui vient te trouver résolu** », et d'être habité par la crainte, comme on le comprend de la parole du Très-haut : « **et craignant.** » Mais le verset fait aussi allusion à quelque chose de pire que le dédain : la frivolité, que l'on déduit de la parole du Très-haut : « **tu t'en joues.** »

7. Le désintéret pour autrui est blâmable.

Un des caractères des mondains et de ceux qui veulent s'enrichir est qu'ils ne se soucient pas que quelqu'un suive la bonne voie, car n'ayant pas le moindre intérêt pour la guidance et la régénération, comment s'en soucieraient-ils pour autrui.

C'est pourquoi l'un des motifs de réprobation dans ces versets est ce désintéret pour la régénération des autres : « **quand il ne t'est pas fait grief qu'il ne se régénère pas.** » On peut dire que cette indifférence relève à coup sûr de : « *Celui qui ne se soucie pas des affaires des musulmans n'en est pas* »², car l'une des plus importantes affaires des musulmans est de faire des efforts pour la régénération des autres.

Versets 11-23

﴿ كَلَّا إِنَّهَا لَأَنْذَرَةٌ ﴿١١﴾ فَمَنْ شَاءَ ذَكَرْهُ، ﴿١٢﴾ فِي مُحْفِفٍ مُكْرَمَةٍ ﴿١٣﴾ مَرْفُوعَةٍ مُطَهَّرَةٍ ﴿١٤﴾ بِأَيْدِي سَفَرَةٍ ﴿١٥﴾ كِرَامٍ بَرَرَةٍ ﴿١٦﴾ قَبْلَ الْإِنْسَانِ مَا أَكْفَرَهُ، ﴿١٧﴾ مِنْ أَيِّ شَيْءٍ خَلَقَهُ، ﴿١٨﴾ مِنْ نُطْفَةٍ خَلَقَهُ فَقَدَرَهُ، ﴿١٩﴾ ثُمَّ السَّبِيلَ يَسَّرَهُ، ﴿٢٠﴾ ثُمَّ أَمَانَهُ، فَأَقْبَرَهُ، ﴿٢١﴾ ثُمَّ إِذَا شَاءَ أَنْشَرَهُ، ﴿٢٢﴾ كَلَّا لَمَّا يَقِضْ مَا أَمَرَهُ، ﴿٢٣﴾ ﴾

1. « En vérité, le plus noble d'entre vous aux yeux de Dieu est le plus vertueux ; Dieu est en vérité très savant et averti. » (49.13)

2. *Kâfi*, v.2 p.164.

Holà ! En vérité, c'est un rappel /11/ – qui donc voudra se rappellera – /12/ en des tables vénérées, /13/ exhaussées, purifiées, /14/ de mains de scribes /15/ nobles et pieux. /16/ Occis soit l'homme, qu'il est ingrat ! /17/ De quelle chose Il le créa ? /18/ D'une goutte Il le créa, le façonna, /19/ puis la voie [lui] facilita, /20/ puis l'acheva et l'enterra /21/ et puis, quand Il voudra, le ressuscitera. /22/ Holà ! Jamais il ne s'est acquitté de ce qu'Il lui a ordonné. /23/

8. Motifs de grandeur.

Dans ce passage, les versets évoquant le noble Coran signalent sa grandeur par :

- le fait qu'il soit consigné « **en des tables vénérées** », lesquelles relèvent du monde invisible et ne sont pas les pages que nous tenons en main ;
- que ces tables sont de haute valeur, « **exhaussées** », en raison de l'élévation de Celui qui les fit descendre comme révélation ;
- qu'elles sont « **purifiées** » de toute souillure et hors de portée de toute volonté de falsification ;
- et qu'elles sont « **de mains de scribes nobles et pieux** », assistants de l'ange suprême porteur de la Révélation, Gabriel, la Paix soit avec lui, lequel est pour cela qualifié d'« obéi » : « **obéi là-haut et loyal** » (81.21). Il est en effet d'usage de confier les choses précieuses à de multiples mains, pour surcroît d'honneur ou de sécurité.

9. Les porteurs du Coran

Tout comme les mains de nobles et pieux portent le Coran dans le monde d'où il est envoyé, de même les nobles de l'ultime communauté le portent [en leur cœur] dans le monde de sa réception : il s'agit des Infaillibles [de la famille prophétique], la Paix soit avec eux, porteurs des vérités du Coran en chaque époque, suivis en ordre décroissant de ceux qui se rapprochent le plus d'eux en noblesse et en pureté. En effet, ces tables vénérées et exhaussées exigent des réceptacles convenant à la pureté et à la sainteté de leur contenu. C'est pourquoi ne contiendra les vérités du noble Coran, même parmi les clercs, qu'une personne pure et purifiée : « **Ne le toucheront que les purifiés.** » (56.79)

10. Se montrer aimable envers les rebelles.

Ce Seigneur qui appelle les transgresseurs à Sa miséricorde¹ en se montrant aimable envers des créatures désobéissantes, le voilà qui lance la si dure imprécation de mourir tués, « **Occis soit l'homme !** », contre un groupe de Ses créatures, à savoir ceux qui mécroient à Ses bienfaits. Le contraste violent entre ces cas extrêmes de miséricorde et de colère est dû au fait que mécroire comporte une forme d'affront envers la Seigneurie.

Après réflexion, on pourrait dire que Sa colère découle aussi de Sa miséricorde, car maintenir la justice et éduquer les serviteurs exige que la colère s'abatte aussi à bon escient pour mettre en valeur la miséricorde, elle aussi à bon escient.

11. Mécréances majeure et mineure.

« **Qu'il est ingrat !** » L'ingratitude majeure, c'est occulter le Bienfaiteur en ne le reconnaissant pas, et la mineure, c'est occulter Ses bienfaits en n'étant pas reconnaissant. Dans les deux cas, on nomme celui qui agit ainsi « ingrat », mais la sévère réprobation contenue dans les versets convient à la mécréance, le refus du Seigneur.

La réprobation pourrait cependant concerner à un moindre degré l'ingratitude concernant les bienfaits, mais quoique affaiblie, elle pèsera encore au serviteur. Ceux qui gaspillent des bienfaits sont ainsi associés aux démons², car c'est une manière de faire preuve d'ingratitude pour ces bienfaits.

12. L'étonnement du Créateur.

Que le Créateur de l'existence use de l'exclamation à quelque sujet mérite bien de retenir l'attention. Pour Celui qui, vu l'immensité de Son pouvoir et l'étendue de Son royaume, ne voit dans l'existence rien de considérable, s'exclamer dans Son Écriture « **qu'il est ingrat !** » souligne l'énormité de la chose : quel malheur serait plus immense que le refus de reconnaître Celui qui dit de Lui-même dans un autre verset :

1. « **Dis : « Ô Mes serviteurs qui avez transgressé à votre propre dam, ne désespérez pas de la miséricorde de Dieu. En vérité, Dieu pardonne les fautes en totalité. » (39.53)**
2. « **En vérité, les gaspilleurs sont frères des démons et le Démon est fort ingrat envers son Maître. » (17.27)**

« **Douterait-on de Dieu, Créateur des cieux et de la terre ?** » (14.10)

13. La mort des esprits.

Quand Dieu, exalté soit-Il, voue le mécréant à périr tué – ce qui est bien plus grave que la malédiction (*la'n*), qui est l'exclusion de la divine miséricorde –, Il ne met pas forcément Son imprécation à exécution ici-bas, car certains qui en sont l'objet peuvent vivre ici-bas dans les bienfaits et l'opulence. Mais ce qui est pire qu'être physiquement tué est d'avoir l'esprit mort, comme tué : « **des morts, non des vivants, et qui n'ont pas conscience** » (16.21), puisque leurs sens intérieurs – ouïe, vue, cœur... – sont inactifs et ne fonctionnent pas. Quelle vie pourraient-ils avoir alors ?

14. Rappeler l'origine.

Le noble Coran rappelle fréquemment à l'homme ce d'où il vient en usant d'expressions diverses : « **de sperme éjaculé** » (75.37), « **d'une eau vile** » (32.8), et Il en fait de même ici pour le mécréant, « **d'une goutte Il le créa** », d'abord pour lui rappeler la bassesse de son origine, puisqu'il est fait à partir d'un liquide souillant et malodorant, et ensuite pour lui montrer la grandeur de sa création, puisqu'en trois mois le Très-haut produit dans l'obscurité des matrices quelque chose d'une beauté et d'une minutie qui fascinent les intelligences. C'est en raison de son déni de sa genèse qu'il mérite d'être voué à être occis. Pour le dire court : qui vient de là ne devrait pas parler ingratement.

15. Perfection naturelle et perfection volontaire.

L'expression « **le façonna** » suggère qu'une main puissante a voulu mettre à profit cette courte période pour faire des merveilles, puis que le Créateur laissera à Son serviteur le choix de faire ce qu'il veut. Si donc le serviteur, hors du monde utérin, implorait son Seigneur de s'occuper de lui tout comme l'exigeait son état dans le monde utérin, ne parviendrait-il pas à sa perfection en tant qu'être responsable tout comme il parvint à son terme en tant qu'être créé.

16. Être dominé par Satan.

Dieu créa les créatures et facilita à chacune ce pour quoi elle fut créée, « **puis la voie [lui] facilita.** » On le voit bien au début, même si l'on

désobéit, mais les désobéissances se répétant, surtout les graves, on en arrive au point où la voie ne se trouvera plus facilitée, mais où « **Nous le laisserons glisser vers la difficulté** » (92.10), de sorte que l'on se verra irrésistiblement attiré vers ce qui est vain et que les démons qui le possèdent le pousseront implacablement vers ce qui lui causera des difficultés. C'est ce que signifie le pouvoir de Satan sur certains qui suivent une mauvaise voie.

17. Briser l'orgueil de l'homme.

Considérer les premiers développements de la vie d'ici-bas : « **d'une goutte Il le créa, le façonna** » et les derniers : « **puis l'acheva et l'enterra** » permet de briser notre orgueil intime, surtout pour qui constate en lui-même une raison de le faire, comme celui qui s'occupe de l'enrichi et se joue de celui qui craint, dont il est question au début de la sourate.

L'évocation de la mort et de la mise en terre en contexte de réprobation de ceux que le Coran voue à être tués peut encore être une manière d'humilier ceux qui vivent dans l'orgueil de l'ingratitude : Il leur rappelle tantôt qu'ils viennent d'une goutte vile, « **ne vous a-t-Il pas créé d'une eau vile ?** » (77.20) et leur rappelle ici qu'ils finiront en cadavre putride¹ qu'il faudra enterrer par mesure de prophylaxie, alors pourquoi cet orgueil face à la splendeur du Seigneur des mondes ?

18. Déchéance et élévation.

La mort qui impose la mise en terre est celle des corps physiques qui se décomposent dans le sol et si la terre ne faisait pas se décomposer les morts, leurs dépouilles nous répugneraient et dégoûteraient d'eux. Cette déchéance généralisée des corps est toutefois compensée par l'élévation de certains esprits, puisqu'il en est qui parviennent à « **un siège d'honneur auprès d'un Souverain puissant.** » (54.55)

19. Raison de la Résurrection.

La divine Sagesse implique la résurrection des morts pour que chacun reçoive ce qu'il mérite comme récompense ou châtiment, tout cela dans le cadre de la volonté divine, ce pourquoi le verset dit « **quand Il**

1. *Nahdjo l-balâgha*, sagesse 451.

voudra, (II) le ressuscitera », car la fin comme le commencement et la rétribution comme l'injonction sont en Ses mains.

20. La nature humaine.

De nombreux versets décrivent la nature de l'être humain comme encline à l'accablement et à l'affliction¹, injuste, ignorante² et en perdition³. Le présent verset explique que l'homme, pourtant entre les mains de son Seigneur en tout ce qui lui arrive, ne prête pas attention à tout ce que ces versets mentionnent de sa genèse à sa mise en terre : se serait-il alors acquitté de ce que son Seigneur lui a ordonné ? La réponse est : « **Holà ! Jamais il ne s'est acquitté de ce qu'Il lui a ordonné.** »

Versets 24-32

﴿ فَيَنْظُرِ الْإِنْسَانُ إِلَىٰ طَعَامِهِ ۚ ﴿٢٤﴾ أَنَا صَبَبْنَا الْمَاءَ صَبًّا ﴿٢٥﴾ ثُمَّ شَقَقْنَا الْأَرْضَ شَقًّا ﴿٢٦﴾ فَأَبْيَأْنَا فِيهَا حَبًّا ﴿٢٧﴾ وَعَبْنَا وَقَضَبًا ﴿٢٨﴾ وَزَيَّنَّوْنَا وَمَخَلَّا ﴿٢٩﴾ وَحَدَّايِقَ غُلْبًا ﴿٣٠﴾ وَفَكَهَهُ وَأَبَا ﴿٣١﴾ مَمْنَعًا لَكُمْ وَلِأَنْعَمِكُمْ ﴿٣٢﴾ ﴾

Que l'homme regarde sa nourriture : [24] que Nous fimes s'abattre l'eau à verse, [25] puis fendîmes la terre de sillons [26] et y fimes pousser grains, [27] vignes et potagers, [28] olives et palmiers, [29] vigoureux vergers, [30] fruits et fourrage [31] pour votre plaisir à vous et à vos bêtes. [32]

21. Catégories de nourritures.

L'ordre de considérer la nourriture comprend tous les aspects : son origine, son acquisition, sa variété et toutes les mains ayant pris part à sa préparation... Et l'on peut transférer cela de la nourriture matérielle des corps à celle spirituelle des âmes. Il est d'ailleurs rapporté que l'Imam Bâqer, la Paix soit avec lui, a commenté le mot nourriture dans « **que l'homme regarde sa nourriture** » par : « *La science qu'il apprend, de qui il la prend.* »⁴

1. « En vérité, l'homme est d'un naturel accablé, affligé quand le mal le touche. » (70.19-20)

2. « Il est, en vérité, fort injuste et fort ignorant. » (33.72)

3. « En vérité, l'homme est bien en perdition. » (103.2)

4. *Kâfî*, v.1 p.50.

22. Méditer les bienfaits divins.

Après avoir réprimandé tout ingrat envers son Seigneur, les présents versets s'adressent aux humains en général pour les inciter à méditer et réfléchir, entre autres en les invitant à considérer les effets terrestres de la miséricorde divine, Dieu ayant mis à l'œuvre l'eau déversée, « **que Nous fîmes s'abattre l'eau à verse** », et la terre produisant toutes sortes de végétaux, « **puis fendîmes la terre de sillons** », tout cela pour rassasier les fils d'Adam, « **et y fîmes pousser (des) grains** », voire pour son plaisir à la vue d'arbres élevés, par exemple, « **(de) vigoureux vergers** ».

Cela fait partie des plaisirs sensibles les plus accessibles à l'ensemble de l'humanité et il est bien possible que les présents versets les aient choisis parmi tous les bienfaits pour faire valoir aux yeux des serviteurs les grâces patentes que sont leur nourriture et leur boisson.

23. Négligence envers le Créateur.

Ces versets attribuent explicitement à Dieu, exalté soit-Il, le fait que la terre produise de la végétation et que la pluie tombe du ciel, alors que Ses serviteurs inattentifs considèrent plus évident d'attribuer l'agriculture à ceux qui la font, en négligeant le Causateur des causes : « **Est-ce vous qui le cultivez ou Nous qui cultivons ?** » (56.64)

Ainsi, en mangeant des fruits et légumes qu'évoquent ces versets, « **vignes et potagers, olives et palmiers, vigoureux vergers** », on éprouvera plus de gratitude et de reconnaissance envers leur Créateur qu'envers ceux qui les auront préparés : quel rapport y a-t-il en effet entre Celui qui crée la nourriture même et ceux qui la préparent pour une autre créature ?

24. Différence des dimensions matérielle et spirituelle.

Quand il évoque la nourriture, le noble Coran associe le bétail aux humains : « **pour votre plaisir à vous et à vos bêtes** », comme dans cette sourate où un même verset réunit les « **fruits** », mangés par l'homme, et le « **fouillage** », mangé par les bêtes ; mais quand il est question de choses intelligibles, l'homme est mis avec les anges, qui ont connaissance de Dieu, exalté soit-Il : « **Dieu atteste, et les anges et ceux qui ont le savoir tout en soutenant l'équité, qu'il n'est point de dieu hormis Lui** » (3.18)

Versets 33-42

﴿ فَإِذَا جَاءَتِ الصَّاعِقَةُ ۚ (٣٣) يَوْمَ يَفِرُّ الْمَرْءُ مِنْ أَخِيهِ ۚ (٣٤) وَأُمِّهِ وَأَبِيهِ ۚ (٣٥) وَصَاحِبِيهِ وَبَنِيهِ ۚ (٣٦) لِكُلِّ أُمَّرٍ ۚ (٣٧) مِنْهُمْ يَوْمَئِذٍ شَأْنٌ يُغْنِيهِ ۚ (٣٧) وَجُوهٌ يَوْمَئِذٍ مُسْفِرَةٌ ۚ (٣٨) ضَاحِكَةٌ مُسْتَبْشِرَةٌ ۚ (٣٩) وَوُجُوهٌ يَوْمَئِذٍ عَلَيْهَا غَبَرَةٌ ۚ (٤٠) تَرْهَقُهَا قَتَرَةٌ ۚ (٤١) أُولَٰئِكَ هُمُ الْكٰفِرَةُ الْفٰجِرَةُ ۚ (٤٢) ﴾

Quand donc viendra le Hurlement, [33] le jour où l'on fuira son frère, [34] sa mère et son père, [35] sa compagne et ses fils, [36] chacun ayant ce jour-là une affaire lui suffisant : [37] des visages seront ce jour-là rayonnants, [38] riants et se réjouissants, [39] et des visages seront ce jour-là empoussiérés [40] et recouverts de suie [41] – voilà les mécréants immoraux. [42]

25. Les divers cris.

Il est à plusieurs reprises question dans le Coran de divers cris au jour de la Résurrection, parmi lesquels :

- un cri seul, « **un cri unique** » (36.53) ;
- « **le Grondement** », un bruit puissant, roulant et résonnant ;
- « **le Hurlement** », un cri violent et assourdissant ;
- « **le Cor** »¹, qui produit un son déchirant les tympans.

Leur point commun est d'être un bruit terrifiant annonçant les comptes du jour de la Résurrection, tandis qu'ici-bas, Dieu, exalté soit-Il, s'adresse souvent à nous avec douceur pour inciter les serviteurs à se demander des comptes à eux-mêmes avant ceux du jour de la Résurrection : « **Demandez-vous des comptes avant qu'on ne vous en demande** »², à mourir volontairement avant la mort inéluctable : « **mourez avant de mourir** »³ et à peser ses actes avant qu'ils ne le soient dans la vie dernière : « **pesez-les avant qu'on ne les pèse** »⁴, car alors il sera trop tard pour se rattraper.

1. « **Quand on sonnera le Cor.** » (74.8)

2. *Bihâro l-anwâr*, v.69 p.59.

3. *Ibid.*

4. *Id.*, v.67 p.73.

26. L'homme fuira ses proches.

La fuite dont fait état le verset : « **le jour où l'on fuira son frère, sa mère et son père, sa compagne et ses fils** » témoigne de l'immense effroi des gens lors de la résurrection. Elle peut être due :

- soit au fait que chacun ne pensera qu'à lui-même, obsédé par les terribles événements du jour de la Résurrection ;
- soit à la peur que les personnes mentionnées ne lui réclament leurs droits bafoués dans la vie d'ici-bas ;
- soit pour ne pas être mêlé à eux, car ils pourraient lui demander un peu de ses bonnes actions, alors qu'il en a plus que jamais besoin.

27. Des aides pour la vie dernière.

Celui qui pense à ce verset pendant la vie d'ici-bas ressentira de la défiance vis-à-vis de ceux qui l'entourent, y compris ses plus proches parents. Or, le meilleur moyen d'échapper à ce qui pourrait lui nuire de leur part est d'en faire des aides pour la vie dernière plutôt que pour la vie d'ici-bas seulement, comme le font d'habitude les gens d'ici-bas, qui ne veulent d'enfants que pour s'en trouver fortifiés, s'en glorifier et rivaliser, contrairement aux gens de foi dont le souci est de faire de leur descendance un bienfait perdurant après leur mort.

Dès lors, ils seront naturellement pour lui les bienvenus dans les événements de la résurrection et il les recherchera même afin qu'ils s'entraident pour être ensemble au Paradis, en application de la parole du Très-haut : « **ceux qui auront eu foi et que la descendance aura suivi avec foi, Nous leur adjoindrons leur descendance.** » (52.21)

28. Ressentir la présence divine.

Dans cette sourate, la mention « **chacun ayant ce jour-là une affaire lui suffisant** » après l'évocation de la fuite de l'homme de sa plus proche famille retient l'attention. On en comprend que c'est d'être préoccupé par lui-même qui le distrait d'autrui. Or, il n'est ainsi préoccupé que du fait que son regard n'est plus voilé et qu'il se voit en présence de Dieu, exalté soit-Il, pour être interrogé.

On en déduit que si l'on ressentait vraiment la présence divine dans la vie d'ici-bas, on en tirerait un double profit, le premier étant de ne pas

s'attacher à autre que Dieu en sorte d'en être distrait et le second de se préoccuper de soi-même, de nombreux hadiths appelant à s'occuper de soi avant de s'occuper d'autrui, ce dont témoigne aussi le verset : « **préservez-vous et les vôtres** » (66.7)

29. Le devenir des proches.

Dans le verset « **le jour où l'on fuira son frère, sa mère et son père, sa compagne et ses fils** », la succession peut être en considération d'un attachement sentimental croissant allant du frère au fils, car l'enfant est une partie de ses deux parents et non eux une partie de lui.

Ce pourrait bien être pour la même raison que le noble Coran cite spécialement les enfants à côté des biens comme fauteurs de troubles : « **Sachez que vos biens et vos enfants ne sont qu'une occasion de trouble** » (8.28)

30. Le miroir des états d'âme.

Dans la vie d'ici-bas et dans la dernière, les visages sont des miroirs des états d'âme que l'on éprouve :

- Pour ce qui est de la vie dernière, la chose ressort clairement de ces versets qui le rendent même perceptible : du bon côté, l'éclat de visages « **rayonnants** » et du mauvais, la noirceur de visages « **empoussiérés et recouverts de suie** », au vu et su de tous les ressuscités, leurs regards n'étant plus voilés.
- Quant à la vie d'ici-bas, le visage des gens de foi est empreint d'une lumière perceptible, et même visible pour toute personne douée de l'œil physionomiste de l'homme de foi, qui le fait voir à la lumière de Dieu, exalté soit-Il.

Bien entendu, l'éclat du visage au jour de la Résurrection ne s'acquiert qu'au cours de la vie d'ici-bas, en particulier par la veille nocturne et la récitation du Coran.

31. Déviances doctrinales et comportementales.

La déviance entraînant la noirceur du visage, « **des visages ce jour-là seront empoussiérés et recouverts de suie** », est de deux sortes :

- la déviance doctrinale, la pire étant la mécréance en Dieu, exalté soit-Il, « **voilà les mécréants** » ;

- la déviance comportementale, indiquée par le terme « **immoraux** ».

Dès lors, il ne convient pas que celui dont la croyance juste, voire qui ressent en son cœur de l'amour pour les Proches-amis de Dieu, s'en remette à cela s'il n'est pas droit dans sa conduite, car l'immoralité équivaut à la mécréance comme l'indique le verset en les mettant ensemble.

Sourate at-Takwîr

No. 81: « le voilement »

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

Versets 1-14

﴿ إِذَا السَّمْسُ كُوِّرَتْ ① وَإِذَا النُّجُومُ انْكَدَرَتْ ② وَإِذَا الْجِبَالُ سُيِّرَتْ ③ وَإِذَا الْعِشَارُ عُطِّلَتْ ④
 ④ وَإِذَا الْوُحُوشُ حُشِرَتْ ⑤ وَإِذَا الْبِحَارُ سُجِّرَتْ ⑥ وَإِذَا النُّفُوسُ زُوِّجَتْ ⑦ وَإِذَا الْمَوْءِدَةُ
 سُيِّلَتْ ⑧ يَا أَيُّ ذُنُبٍ قُبِّلَتْ ⑨ وَإِذَا الصُّحُفُ نُشِرَتْ ⑩ وَإِذَا السَّمَاءُ كُشِطَتْ ⑪ وَإِذَا الْجَحِيمُ سُعِرَتْ
 ⑫ وَإِذَا الْجَنَّةُ أُزْلِفَتْ ⑬ عَلِمَتْ نَفْسٌ مَّا أَحْضَرَتْ ⑭ ﴾

Grâce au Nom de Dieu le Tout-miséricordieux et Très-miséricordieux,

quand le soleil se voilera, [1] que les étoiles s'éteindront, [2] que les monts se déplaceront, [3] qu'on laissera aller les grosses de dix mois, [4] que les bêtes sauvages seront rassemblées, [5] que les mers flamberont, [6] que les âmes seront mariées, [7] qu'à l'enterrée vive sera demandé [8] pour quelle faute on la tua, [9] que les registres seront déployés, [10] que le ciel sera dévoilé, [11] que la Fournaise sera attisée [12] et le Paradis amené : [13] âme saura ce qu'elle a préparé. [14]

1. Emploi du passé pour le futur certain.

La résurrection est souvent évoquée au passé [en arabe], comme ici ou dans « **quand surviendra l'événement** » (56.1), car un futur annoncé par le Maître des mondes est d'échéance aussi certaine que le passé. Or, il est entendu que l'évocation d'un futur certain est plus utile que celle du passé, car il est encore temps de se rattraper et de se préparer à changer un sombre passé en lumineux présent.

2. Fin des phénomènes constants lors de la Résurrection.

Quand Dieu, exalté soit-Il, évoque les terribles événements de la Résurrection, Il fait état de phénomènes cosmiques permanents comme le soleil et les étoiles ainsi que les montagnes immobiles et stables, pour faire comprendre que rien en ce monde n'est à jamais immuable et permanent, tout allant en s'éteignant, « **quand le soleil se voilera** », et disparaissant, « **que les étoiles s'éteindront** ». Ce sur quoi on peut s'appuyer est ce qui est immuable en son essence et ses attributs : n'est-ce pas le seul qui, à l'appel « **à qui la souveraineté aujourd'hui ?** », réponde « **à Dieu, l'Unique et Impérieux.** » (40.16)

3. Les biens précieux.

« **Qu'on laissera aller les grosses de dix mois** » : la chamelle grosse de dix mois était précieuse pour les Arabes du temps de la Révélation et le fait qu'ils les laisseront sans surveillance montre qu'ils les négligeront lors des événements de la Résurrection, car les phénomènes terrifiants qui s'y produiront leur feront oublier ce qui leur était précieux. Si le cœur d'un serviteur se préoccupait de ces terribles événements tant qu'il vit ici-bas, comme il en est question dans le prône d'Ali décrivant les vertueux, la Paix soit avec lui, il négligerait tout autant les choses précieuses aux gens d'ici-bas, car elles ne le seront pas pour lui en raison de l'inversion de ses critères de valeur.

4. Résurrection des animaux.

Les commentaires divergent à propos de la résurrection des bêtes sauvages : comment le seraient-elles alors qu'elles n'ont pas de devoir. On a dit qu'elles le seraient dans la mesure où elles ont conscience du tort qu'elles firent aux autres animaux, ce que confirme la parole du Très-haut : « **Il n'est de bête allant sur la terre ni d'oiseau volant de ses ailes qu'en communautés semblables à vous.** » (6.38) Un corollaire de la comparaison entre la communauté d'oiseaux ou d'animaux terrestres et les humains est qu'ils aient en commun les mêmes choses importantes que sont les fins, à savoir d'être ressuscités en un même lieu.

Il convient donc d'être attentif à tout mal fait consciemment, puisque cette conscience est globalement ce qui implique la résurrection d'animaux qui auront à rendre des comptes, au point qu'il est dit que

« le mouton pourvu de cornes subira le talion pour en avoir encorné un qui en est dépourvu. »¹

5. La conciliation des cœurs.

Les mers sont composées de deux matières très inflammables et explosives que Dieu, exalté soit-Il, a combinées et par l'interaction desquelles Il a fait quelque chose de frais et inoffensif pour les serviteurs. Ainsi, on éteint les feux avec de l'eau, alors que ses deux composants pris séparément sont deux sources de feux, et voilà que « **les mers flamberont.** »

Dès lors, ce Maître qui a créé de deux natures ignées une troisième symbolisant la fraîcheur et l'inoffensivité peut aussi bien concilier les tempéraments ignés au sein de la famille pour y faire naître affection et miséricorde et dans la société pour mettre la conciliation entre les individus comme Il le fit pour les premiers musulmans, dont les cœurs n'auraient pu se concilier si Dieu, exalté soit-Il, ne les avait conciliés : « **Si tu avais dépensé tout ce qui est sur terre, tu n'aurais pu concilier leurs cœurs.** » (8.63)

6. Apparemment des âmes.

Pendant leur vie ici-bas, les âmes se rendent propres à habiter le Paradis ou à demeurer dans le feu infernal, comme si elles étaient promises à des houris ou conjointes à des démons rebelles, le mariage étant renvoyé à ce jour promis où, dit le Très-haut, « **les âmes seront mariées.** »

Ce jour est donc la noce des gens de foi, des bons, auxquels conviennent donc les exquis houris, les autres étant les mauvais, auxquels conviennent les affreuses démons qui leur sont conjointes.

7. Tuer les Amis de Dieu.

Enterrer vive sa fille constitue une rupture et même une destruction du lien utérin, alors que la victime est encore comme un fœtus dont on ne sait ce qu'il serait devenu s'il avait vécu, mais le crime de ceux qui n'ont pas respecté la proche parenté du Messenger de Dieu, Dieu le bénisse lui et les siens, et ont tué sa descendance est bien plus horrible et grave que celui d'enterrer vive sa fille.

1. *Ma'âlîmo t-tanzîl fî tafsîri l-Qor'ân*, v.5 p.203.

De ce fait, l'un des premiers jugements de l'histoire au jour de la Résurrection, avant même que soit demandé à l'enterrée vive « **pour quelle faute on la tua** », consistera à demander pour quel motif Hosseyn, la Paix soit avec lui, et ses meilleurs compagnons furent tués

8. Perdre son humanité.

En se fourvoyant hors de la bonne voie, les âmes dévoient leur saine nature première, et l'on voit alors une mère, incarnation de la tendresse et de la compassion, enterrer vive sa fille à la naissance, comme le faisaient les femmes [arabes] au temps de l'ignorance préislamique : elles creusaient une fosse, accouchaient à côté, la jetaient dedans si c'était une fille et le gardaient si c'était un garçon.

Si une telle pratique a disparu dans la période moderne d'ignorance [de l'islam], il s'y trouve cependant d'autres manières d'enterrer vifs des enfants, tantôt par l'avortement, tantôt en les exposant à l'amoralité et à la perversion. Et il existe des hadiths évoquant une autre manière d'enterrer un vivant, où l'Imam Bâqer, interrogé sur le sens de ce verset, répond : « *La personne tuée en raison de son affection et dévotion pour nous.* »¹ Ce qui fait beaucoup de monde au cours de l'histoire.

9. Le scandale sera public.

Certains qui aiment à désobéir le font en cachette, de peur du scandale, quand bien même celui qui le verrait n'a pas grande importance, voire n'est qu'un enfant impubère. Or, au jour de la Résurrection, le scandale sera public et « **les registres** » recensant les actes, enroulés dans le monde d'ici-bas, « **seront déployés** ».

Le plus grand déshonneur après le fait que Dieu est au courant de nos actes, est que le Sceau des Prophètes, Dieu le bénisse lui et les siens, soit mis au courant des actes des contrevenants de sa communauté en présence des Prophètes précédents.

10. Dévoilement de ce qui est caché.

Une des importantes caractéristiques du jour de la Résurrection est que les voiles couvrant les yeux des serviteurs seront ôtés. Il est dit du ciel interposé entre les habitants de la terre et ceux du ciel qu'il

1. *Kâfi*, v.1 p.295.

« **sera dévoilé** », autrement dit que le voile qui le cachait sera ôté. Bien entendu, l'on verra par après le Paradis, le feu infernal [infernal] et même les anges qui nous étaient voilés, événement grandiose dont un verset fait explicitement mention, quoiqu'en d'autres termes : « **Le jour où le ciel paraîtra de derrière les nuages et que l'on fera descendre les anges à profusion** » (25.25).

Combien ceux qui ont ici-bas de hautes aspirations gagneraient à entreprendre d'écartier de leurs cœurs le voile de l'inattention par une vigilance continue et un fréquent rappel afin de voir dès ce monde ce qu'ils verront dans l'autre, puisque c'est dans les deux du domaine du possible.

11. Le désir du Paradis pour ceux qui lui sont destinés.

Quand un homme est en vue parmi les créatures, du fait de son prestige, la mariée vient elle-même au-devant de lui en cortège nuptial, et vice versa. Le Paradis est au jour de la Résurrection comme une mariée conduite en cortège nuptial à un époux de grand prestige, ce pourquoi le Créateur tout-puissant et majestueux dit de lui qu'il sera « **amené** », comme s'il était conduit avec ses houris et palais au-devant de ses habitants, languissant après eux, puisqu'ils sont la raison finale de sa création.

On déduit de ces versets que le Paradis comme le feu infernal englobent actuellement les habitants du monde d'ici-bas, mais que le voile de la matière les empêche de les voir. On déduit de même de hadiths que les houris languissent après leurs époux vivant ici-bas. Quelle différence entre ce Paradis venant accueillir ses habitants et cette Fournaise, créée avant la vie dernière, qui « **sera attisée** » pour dévorer ses habitants quand elle sera incandescente.

12. Prémises multiples pour une unique conclusion.

Cette sourate fait partie de celles qui se distinguent par la quantité de conditions qu'elles citent, puisqu'elles y sont au nombre de douze pour aboutir à une réponse unique : « **âme saura ce qu'elle a préparé** », ce qui montre la gravité de la vigilance ici-bas par crainte d'une mauvaise surprise au-delà. Si on voyait, en effet, ses actes prendre corps en fonction de leurs conséquences bonnes ou mauvaises ici-bas, on se disciplinerait en bien des choses et n'aurait pas besoin de beaucoup de

sermons, puisque par tout acte bon ou mauvais on produit ici-bas un viatique qu'on aura avec soi ce jour-là.

C'est pourquoi cette connaissance est qualifiée de science certaine, « **Holà ! Si vous saviez de science certaine...** » (102.5), et l'action par le fait d'être présente, puisqu'« **ils trouveront ce qu'ils ont fait présent** » (18.49)

13. Formes immatérielles de l'au-delà.

Le fait de trouver ses actes présents vaut pour tous : « **Le jour où toute âme trouvera présent le bien qu'elle a fait** » (3.30) et pour le mal comme pour le bien. Il n'est pas invraisemblable que l'on voie ce jour-là les actes autrement que sous leur forme matérielle d'ici-bas, mais sous leur forme immatérielle, car ce monde est un monde de dévoilements et de visions. C'est pourquoi le fait de manger le bien de l'orphelin pourra apparaître sous la forme que mentionne le noble Coran : « **En vérité, ceux qui mangent les biens des orphelins ne font qu'emplir leurs ventres de feu.** » (4.10)

On peut même dire que si les sens sont purs ici-bas, ces formes y pourront aussi leur apparaître, car il est rapporté que l'Imam Sâdeq, la Paix soit avec lui, a dit : « **Quand l'homme de foi se défait du monde d'ici-bas, il s'élève** »¹, un corollaire de cette élévation étant que certaines réalités invisibles se dévoilent à lui tant qu'il vit ici-bas.

Versets 15-29

﴿ فَلَا أُقِيمُ بِالْحَنَسِ ۝۱۵ الْجَوَارِ الْكُنَسِ ۝۱۶ وَاللَّيْلِ إِذَا عَسَسَ ۝۱۷ وَالصُّبْحِ إِذَا نَفَسَ ۝۱۸ إِنَّهُ لَقَوْلُ رَسُولٍ كَرِيمٍ ۝۱۹ ذِي قُوَّةٍ عِنْدَ ذِي الْعَرْشِ مَكِينٍ ۝۲۰ مُطَاعٍ ثَمَّ أَمِينٍ ۝۲۱ وَمَا صَاحِبُكُمْ بِمَجْنُونٍ ۝۲۲ وَلَقَدْ رَآهُ بِالْأُفُقِ الْمُبِينِ ۝۲۳ وَمَا هُوَ عَلَى الْغَيْبِ بِضَنِينٍ ۝۲۴ وَمَا هُوَ بِقَوْلِ شَيْطَانٍ رَجِيمٍ ۝۲۵ فَأَيْنَ تَذْهَبُونَ ۝۲۶ إِنَّ هُوَ إِلَّا ذِكْرٌ لِّلْعَالَمِينَ ۝۲۷ لَمَنْ شَاءَ مِنْكُمْ أَنْ يَسْتَقِيمَ ۝۲۸ وَمَا تَشَاءُونَ إِلَّا أَنْ يَشَاءَ اللَّهُ رَبُّ الْعَالَمِينَ ۝۲۹ ﴾

Je ne jure donc pas par les revenants, [15] les coureurs tapis, [16] ni par la nuit tombante [17] et le matin qui soupire : [18] c'est en vérité bien le propos d'un noble messenger, [19] puissant et haut placé auprès du détenteur du Trône, [20] obéi là-haut et loyal. [21] Votre compagnon n'est

1. *Kâfi*, v.2 p.130.

point possédé : [22] il l'a bel et bien vu à l'horizon radieux [23] et il n'est pas avare de l'invisible ; [24] ce n'est pas le propos d'un démon lapidé. [25] Où donc allez-vous ? [26] Ce n'est rien d'autre qu'un rappel pour tout le monde, [27] pour qui veut parmi vous avancer droitement [28] – or, vous ne voudrez que si [le] veut Dieu, Maître des mondes. [29]

14. Sens de la négation de serment.

Les versets qui comportent la négation d'un serment, « **Je ne jure pas** », ont été expliqués de plusieurs manières, dont la mieux fondée est que Dieu, exalté soit-Il, veut signifier que la chose est tellement patente qu'il n'est pas besoin d'en jurer, mais que s'il le fallait, Il jurerait par les choses mentionnées. C'est d'ailleurs un usage [arabe], un père disant : « Je ne veux pas jurer sur la tête de mon fils, la chose est telle et telle » pour signifier que s'il voulait, il jurerait ainsi. C'est une meilleure explication que de prétendre que la négation est explétive.

15. Le monde céleste et ses astres.

De nombreux versets du noble Coran font référence aux astres et aux étoiles d'une manière qui retient l'attention, que ce soit sous forme de serment ou sous une autre forme. Ainsi des « **coureurs tapis** » et « **revenants** » évoqués ici, dont le sens reste quelque peu obscur et ambigu. Il est question de la disparition de « **coureurs** » et de leur course vers un lieu où ils restent « **tapis** » comme des animaux dans le gîte qui leur sert d'abri. C'est une représentation imagée de ce qui nous échappe du mouvement des astres mobiles que sont les cinq planètes visibles.

Bref, de tels versets veulent attirer l'attention vers le monde céleste et les signes divins qu'on y voit, plus grands que la création de l'homme, car y porter son attention élève l'esprit vers des horizons plus vastes, plutôt que de s'appesantir sur la terre.

16. Le soupir du matin.

La parole du Très-haut « **le matin qui soupire** » suggère que le jour est une reprise de l'activité après le repos de la nuit, comme si le jour, oppressé durant la nuit, poussait le matin venu un grand soupir d'être délivré « **contre le mal d'une noirceur quand elle règne** » (113.3). Cela ne vaut cependant que pour un jour précédé de nuit, quant à ceux

qui transforment leur nuit en jour, ils peuvent ne pas ressentir la réalité de ce soulagement au lever de l'aube.

17. Les vertus de Gabriel.

Qu'ils soient réels ou métaphoriques, les serments répétés de cette sourate sont là pour certifier la loyauté de Gabriel, la Paix soit avec lui, « **obéi là-haut et loyal** », dont dépend la véridicité du noble Coran, voire de toute révélation apportée par ce noble ange. Établir ce principe – la loyauté du porteur de la révélation – est indubitablement la pierre angulaire de l'authentification et de l'attribution à Dieu, exalté soit-Il, de la Voie révélée tout entière, étant entendu que douter de ce principe invaliderait ce qui a été révélé au Prophète, Dieu le bénisse lui et les siens, puisqu'il pourrait s'y être glissé des erreurs.

18. Les vertus de l'Envoyé en son successeur désigné.

Quand le messenger qu'est Gabriel, la Paix soit avec lui, a les qualités de noblesse, force, prééminence, obéissance et loyauté citées ici, que dire de ceux qui furent envoyés comme Prophètes et Messagers, alors que les anges durent se prosterner devant leur père Adam.

Disons alors que le successeur désigné (*wasi*) du Messenger doit nécessairement, étant son continuateur, partager nombre de ses qualités pour qu'il y ait affinité entre eux, affinité qui s'impose plus qu'entre le Messenger et l'ange de la révélation.

19. Le Prophète obéi.

Si, comme le font certains, on rapporte au Prophète, Dieu le bénisse lui et les siens, les qualités mentionnées, dont celle d'être obéi, cela signifiera qu'il est en si grand honneur auprès de Dieu, exalté soit-Il, que ses ordres sont obéis – ce qui, en l'absence de spécification, inclut tout à la fois l'autorité thaumaturgique et législative – en raison de ce qu'il est lui-même à l'apogée de l'obéissance à Dieu, exalté soit-Il. Il est rapporté dans certains écrits que son oncle Abû Tâleb, la Paix soit avec lui, lui dit : « **Comme ton Maître est prompt à t'obéir, ô Mohammad !** » et qu'il lui répondit, Dieu le bénisse lui et les siens : « **Mon oncle, si tu Lui obéissais, Il t'obéirait.** »

20. Myopie des mécréants.

La parole du Très-haut « **votre compagnon n'est pas possédé** » montre bien la sottise de bien des gens, qui traitent de fou l'être le plus raisonnable. Malgré cela, Dieu se montre coopératif, niant que Son messager soit tel, alors que ces gens-là ne méritaient pas que le Seigneur des mondes leur adresse la parole pour répondre à une si énorme calomnie, et allant jusqu'à qualifier de compagnonnage la relation entre le Prophète, Dieu le bénisse lui et les siens, et cette gent injuste.

On pourrait aussi dire qu'Il ne parle pas ainsi pour en faire des compagnons de Son prophète, mais pour souligner qu'ils l'avaient côtoyé comme des compagnons se côtoient et avaient constaté sa parfaite raison, alors comment osaient-ils le traiter ainsi ?

21. L'honneur de la rencontre.

Le verset « **il l'a bel et bien vu à l'horizon radieux** » montre l'honneur fait à ces deux êtres dans leurs rencontres :

- d'une côté, Gabriel, la Paix soit avec lui, eut l'honneur, non seulement de voir ou brièvement croiser le Prophète, Dieu le bénisse lui et les siens, mais de s'entretenir avec lui et d'être de ses intimes ;
- de l'autre, le Prophète, Dieu le bénisse lui et les siens, vit Gabriel à l'horizon radieux, un autre verset disant « **à l'horizon suprême** » (53.7).

Quelle gloire pour un humain d'atteindre à cet horizon, que l'on n'atteint pas avec sa nature humaine, car il est réservé à qui n'est pas sous l'emprise du monde matériel, comme les anges rapprochés.

22. La générosité complète.

Le Prophète, Dieu le bénisse lui et les siens, est généreux dans ses présents spirituels comme matériels : « **il n'est pas avare de l'invisible.** » Ceux qui le prennent pour modèle, comme la Révélation l'ordonne, doivent donc être généreux dans les deux domaines. Celui à qui Dieu, exalté soit-Il, a ouvert une porte du savoir et de la sagesse doit donc rendre grâce de ce bienfait en le dispensant à ceux qui sont qualifiés, afin ne pas léser la sagesse, contrairement à ce que font les moines, puisqu'ils gardent pour eux les bénéfices du monachisme en se retirant dans des monastères, loin des lieux où ils pourraient en faire profiter les autres.

23. Errance et perplexité.

À ceux qui errent dans le désert, égarés et perdus, on crie : « **Où donc allez-vous ?** » Or, ceux qui se sont fourvoyés sont comme des gens perdus errant dans les ténèbres et, comme on sait, la précipitation ne fait qu'accroître leur éloignement.

D'autant que celui qui est perdu ne persévère pas dans une même direction, mais change souvent de chemin, ce que l'on observe aussi chez ceux qui se fourvoient moralement.

24. Le Coran doit être médité par tous.

Bien que le noble Coran contienne des subtilités et allusions que seuls comprennent ceux qui sont qualifiés, il n'en est pas moins « **un rappel pour tout le monde** ». Que personne n'aille donc prétexter que l'Écrit divin est hors de portée du commun des humains.

D'où les divers versets signalant qu'il est une déclaration faite aux gens, qu'il fut envoyé pour être médité, qu'il est un Écrit explicite fait de versets et signes clairs.

25. Ce qui engendre la droiture.

Le noble Coran est un rappel pour qui « **veut agir droitement** ». Ses versets ne sont donc pas comme de l'eau, qui éteint le feu dès qu'on la verse dessus, mais requièrent plusieurs choses : être résolu à en recueillir les connaissances, les mettre en pratique et se tenir à cette pratique. Cette volonté est cependant liée à celle de Dieu, exalté soit-Il, car c'est Lui qui, voulant du bien à quelqu'un, lui ouvre d'abord le cœur, si bien que le serviteur veut alors agir droitement et qu'enfin le Coran devient pour lui un rappel.

C'est là un condensé des derniers versets, car leur quintessence est l'exposé de « la chose intermédiaire » [entre la contrainte des actes humains et la délégation à l'homme du pouvoir de les créer] (*al-amr beyna l-amreyn*) :

- d'une part, le serviteur a été doué de volonté, pour qu'il ne puisse objecter qu'il n'avait pas le choix et qu'il est laid de punir quelqu'un de contraint ;
- d'autre part, cette volonté n'a pas été rendue totalement indépendante

de la volonté divine, pour que Son pouvoir sur l'existence soit sans faille. C'est ce que le Commandeur des fidèles [Ali] exprime lorsqu'il dit, la Paix soit avec lui : « *J'ai connu Dieu par les résolutions brisées et les projets annulés.* »¹

26. Volonté du Seigneur et volonté du serviteur.

Partout où la volonté du serviteur est liée à celle du Seigneur, « **or, vous ne voudrez que si [le] veut Dieu, Maître des mondes** », on peut dire que la volonté divine est déterminante, puisque créatrice, mais dépend par ailleurs de la volonté du serviteur en ce sens que, quand le serviteur veut être guidé ou autres choses du même ordre, Dieu, exalté soit-Il, a pour principe de confirmer cette volonté et d'en réaliser les effets.

C'est pour cela que « **ceux qui suivent la bonne voie, Dieu les guidera encore plus et leur donnera la vertu** » (47.17), mais c'est Lui qui guide « **vers Sa lumière qui Il veut** » (24.35), qui « **donne la Sagesse à qui Il veut** » (2.269) et qui « **pardonne à qui Il veut** » (5.40).

1. *Nahdjo l-balâgha*, sagesse 250.



Sourate al-Infitâr

No. 82: « la déchirure »

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

Versets 1-5

﴿ إِذَا السَّمَاءُ أَنْفَطَرَتْ ﴿١﴾ وَإِذَا الْكُوكُوبُ أُنثَرَتْ ﴿٢﴾ وَإِذَا الْيَحَاوُ فُجِرَتْ ﴿٣﴾ وَإِذَا الْقُبُورُ بُعْثِرَتْ ﴿٤﴾
 عَلِمَتْ نَفْسٌ مَّا قَدَّمَتْ وَأَخَّرَتْ ﴿٥﴾ ﴾

*Grâce au Nom de Dieu
 le Tout-miséricordieux et Très-miséricordieux,*

Quand le ciel se déchirera, [1] que les astres s'éparpilleront, [2] que les mers fusionneront [3] et que les tombes seront retournées, [4] âme saura ce qu'elle avançait et différa. [5]

1. Les terreurs de la Résurrection.

Cette sourate, comme toutes celles qui évoquent le jour de la Résurrection, en rappelle les terribles phénomènes qui bouleverseront l'apparence de la terre et du ciel, parmi lesquels deux signes célestes, l'entrouverture et l'éparpillement, et deux terrestres, le bouillonnement et l'ouverture des tombes, tous les phénomènes terrestres et célestes étant compris dans la parole du Très-haut : « **le jour où la terre sera rendue autre ainsi que les cieux.** » (14.48)

Il semblerait qu'en tout cela Dieu, exalté soit-Il, veuille attirer notre attention sur l'impermanence des beautés dont Il a paré la terre et des astres dont il a orné le ciel, afin que le cœur du serviteur ne s'attache pas à ces choses impermanentes.

2. L'attraction universelle.

« **Que les astres s'éparpillent** », au jour de la Résurrection, telles les perles d'un collier, comme s'ils n'étaient réunis que grâce au fil de la gravité ou autre qui les tient ensemble. L'existence nécessite donc à chaque instant quelque chose qui maintienne la cohérence de ses parties, faute de quoi elles s'éparpilleraient, voire s'anéantiraient.

Dès lors, l'existence est redevable de chaque instant à Dieu, exalté soit-Il, et l'on devrait ainsi pareillement Lui rendre grâce en tout instant, mais qui pourrait le faire ?

3. La métamorphose.

Cette sourate dit que « **les mers fusionneront** » quand la précédente disait qu'elles « **flamberont** » (81.6). Il se peut qu'il y ait là deux étapes, l'une préluant à l'autre, ce qui unit les deux versets étant que le liquide froid qui éteint le feu deviendra un combustible pour le feu.

Disons alors que, dans l'au-delà, le changement touchera autant les personnes que les propriétés des matières. Ainsi, par exemple, l'arrogance qui caractérise les nantis se changera en déchéance et humiliation.

4. L'exhumation des trésors.

Le laboureur retourne la terre qu'il cultive pour qu'elle produise les bienfaits qu'il en espère, la valeur de la terre dépendant pour lui de ce qu'elle contient. De même, les corps humains étant, en considération des gens de foi, ce que la terre contient de plus précieux, il faudra qu'elle soit retournée pour produire ces trésors-là, « **les tombes seront retournées** », non ses trésors matériels, comme certains l'ont écrit¹, car ils seront sans valeur en ces temps grandioses.

5. Cohabiter avec l'invisible.

Ces versets évoquent les grandioses événements qui feront comprendre que la Résurrection a lieu et, en contrepartie de tout cela, le Seigneur veut rappeler un événement important, qui vient en réponse à la condition répétée. C'est l'événement des événements, énoncé par la parole du Très-haut : « **âme saura ce qu'elle avançait et retardait.** »

1. *Mafâtiho l-gheyb*, v.31 p.73.

Ce qui est attendu du serviteur est qu'il progresse jusqu'à vivre la réalité de ces événements avant qu'ils ne se produisent dans le monde extérieur, en les concevant mentalement avec conviction. Cela exige de s'élever à un niveau où l'on interagit avec l'intelligible invisible comme avec le sensible visible, ce qui est réservé en ce monde à ceux qui sont doués de cœurs intelligents.

6. Que signifient « **avança** » et « **retarda** » ?

Si l'on considère que « **retarda** » réfère au salaire donné au serviteur après sa mort en contrepartie de ce qu'il « **avança** », qui sont ses bonnes actions avant sa mort, on saisira l'importance de ce qui est considéré comme un bienfait durable, tels une science profitable et un bon fils, car ce qu'en recevra le serviteur après sa mort ne sera pas moindre que ce qu'il en retira ici-bas – à chacun d'avoir alors suffisamment d'ambition en ce domaine. L'Imam Sâdeq, la Paix soit avec lui, a dit : « *Aucune rétribution ne suit l'homme après sa mort, sauf trois mérites : une bonne œuvre instituée de son vivant en sorte qu'elle dure après sa mort ; une bonne pratique qu'il instaura, si bien qu'elle reste en pratique après sa mort ; et un bon fils qui demande pardon pour lui.* »¹

On a également commenté « **retarda** » comme désignant les manquements du serviteur en ce qu'il est bon d'accomplir, comme s'il avait remis une bonne action à plus tard, contrairement à ce qu'il « **avança** », ayant ainsi pu devancer le jour de la rétribution par une bonne action. Une autre explication considère qu'il s'agit de ce que l'on fait au début et à la fin de sa vie.

7. Progressivité de la prise de conscience.

Il ressort de l'ensemble des versets que le serviteur prend progressivement connaissance de ce qui lui arrivera finalement lors des événements de la Résurrection : il saura d'abord globalement qu'il habitera le Paradis ou le feu infernal, puis les registres seront déployés pour qu'il lise lui-même l'Écrit qui est à son cou, en sorte qu'il soit témoin et comptable à son encontre.

1. *Bihâro l-anwâr*, v.71 p.257.

8. Secouer pour éveiller.

Comme les autres, cette sourate mecquoise vise à secouer ceux à qui elle s'adresse en les fustigeant, en évoquant les terribles événements à venir et en les renvoyant à leur propre conscience. On peut en tirer que quiconque entend réveiller ceux qui sont loin de la bonne voie devra d'abord les émouvoir pour qu'ils fassent un bilan en leur for intérieur, puis les détacher de plaisirs qu'ils croient durables.

Versets 6-12

﴿ يَا أَيُّهَا الْإِنْسَانُ مَا غَرَّبَكَ رَبِّكَ الْأَكْبَرِ ﴿٦﴾ الَّذِي خَلَقَكَ فَسَوَّاكَ فَعَدَلَكَ ﴿٧﴾ فِي أَيِّ صُورَةٍ مَا شَاءَ رَكَّبَكَ ﴿٨﴾ كَلَّا بَلْ تُكَذِّبُونَ بِاللَّيْلِ ﴿٩﴾ وَإِنَّ عَلَيْكُمْ لَحَافِظِينَ ﴿١٠﴾ كِرَامًا كَنِينِينَ ﴿١١﴾ يَعْلَمُونَ مَا تَفْعَلُونَ ﴿١٢﴾ ﴾

Ô toi, l'homme, qu'est-ce qui t'enhardit envers ton Maître magnanime, [6] qui te créa, t'agença et t'harmonisa, [7] te composant sous quelque forme qu'Il voulut. [8] Holà ! Et en outre vous niez le Jugement, [9] alors que bel et bien des gardiens vous surveillent, [10] de nobles scribes [11] sachant ce que vous faites. [12]

9. Fustiger pour rappeler.

Le verset « **ô toi, l'homme, qu'est-ce qui t'enhardit envers ton Maître magnanime** » fait partie des remontrances qui, tout à la fois, effraient, font valoir les grâces faites aux serviteurs et rappellent les qualités de douceur et magnanimité, comme s'il voulait dire : quelqu'un dont les signes prodigieux seront tels au jour de la Résurrection, qui est Maître magnanime, qui a créé l'homme sous la meilleure forme¹, nul ne devrait se montrer ingrat envers Lui ou Ses bienfaits ou s'enhardir en raison de sa magnanimité et longanimité. Le verset ne donne pas de cause à cette hardiesse envers le Maître magnanime, mais laisse au serviteur le soin de la déterminer :

- pour les uns, ce serait la magnanimité du Maître des mondes, qui fait que certains se croient à l'abri de son tourment ;
- pour d'autres, ce serait la séduction de Satan et de l'âme ordonnant le mal ;

1. « Il vous a formés, vous donnant d'excellentes formes. » (40.64)

- pour d'autres encore, ce serait l'ignorance du rang de la Seigneurie, car il est rapporté du Prophète, Dieu le bénisse lui et les siens, qu'il dit après avoir récité ce verset béni : « **Son ignorance l'a enhardi.** »¹

Il n'échappera pas combien le changement de ton, en passant de la troisième à la deuxième personne dans « **ô toi, l'homme, qu'est-ce qui t'enhardit envers ton Maître magnanime** », met en relief que la réprimande est adressée à l'homme, après un propos sur l'âme comme on parle d'un absent.

Ce qui retient l'attention est que Dieu, exalté soit-Il, interpelle l'homme à la deuxième personne six fois en trois versets (6-8), ce qui montre combien le Seigneur entend que Sa réprimande pénètre la conscience.

10. La plus étonnante créature.

Une des plus proches merveilles de l'existence pour l'homme est sa création apparente, que constituent les merveilles de son corps. Le Seigneur lui rappelle donc qu'Il l'a fait surgir des ténèbres du néant, « **qui te créa** », puis qu'Il a mis chacun de ses membres à sa place, « **t'agença** », puis qu'Il a harmonieusement équilibré ses parties, « **te proportionna** », puis qu'il a mis la dernière touche à sa conformation, donnant à Sa créature sa forme définitive, « **te composant** », tout cela se trouvant réuni dans la parole du Très-haut : « **Nous avons certes créé l'homme en la meilleure disposition** » (95.4)

Mentionner tout cela suite au reproche de hardiesse envers le Maître magnanime est bien entendu plus à même d'intimider et rendre honteux.

11. Refrêner l'orgueil.

À propos du verset : « **ô toi, l'homme, qu'est-ce qui t'enhardit envers ton Maître magnanime** », on a pu dire que qualifier le Maître de magnanime dans le cadre d'une cinglante réprimande revient à suggérer un argument à décharge, le serviteur pouvant dès lors répondre : « Maître, ta magnanimité m'a enhardi. »

Cette compréhension ne se justifie pas, car Il est aussi vengeur et omnipotent, d'autant que la phrase suivante est dissuasive, le Très-haut disant : « **Holà ! Et en outre vous niez le Jugement** », c'est-à-

1. *Madjma' o l-bayân*, v.10 p.449.

dire : « Toi et tes semblables, vous niez le jour du Jugement et de la rétribution. » Son autorité contraignante et Sa magnanimité manifeste sont donc pour dissuader de s'enhardir envers lui.

12. Divers niveaux d'enregistrement des actions.

Les actions sont enregistrées auprès :

- du Maître des mondes, omniprésent dans la création, d'abord ;
- puis des anges gardiens, qui font partie des nobles scribes ;
- puis du serviteur, qui voit de ses yeux ce qu'il fait.

Celui qui désobéit doit donc avoir honte par rapport à son Maître, d'abord, puis aux anges rapprochés, car ce sont des êtres subtils auxquels répugnent les actes laids, et à lui-même ensuite, quand il voit sa déchéance du monde de la lieutenance divine à celui de l'asservissement aux passions.

On demanda à l'Imam Bâqer, la Paix soit avec lui, si les deux anges avaient connaissance d'une faute ou d'une bonne action que l'on songe à faire ? Il répondit :

« L'odeur des latrines et celle du parfum sont-elles pareilles ?

– *Non.*

– *Quand le serviteur songe à faire une bonne action, son haleine est parfumée et l'ange de droite dit alors à celui de gauche : « Va-t'en, car il songe à faire une bonne action ! » et s'il l'accomplit, il l'inscrit à son compte avec sa langue et sa salive pour calame et pour encre. Et quand il songe à une mauvaise action, son haleine est fétide et l'ange de gauche dit alors à celui de droite : « Reste, car il songe à faire une mauvaise action ! » et s'il la commet, il l'inscrit à sa charge avec sa langue et sa salive pour calame et pour encre. »¹*

13. Les anges gardiens.

Il apparaît que la garde dont ces « **gardiens** » sont chargés est celle des actes, comme le fait penser l'expression « **nobles scribes** », mais il est probable qu'elle renvoie aussi à la bienveillance divine qui s'étend à toutes les créatures, Dieu ayant attribué aux fils d'Adam des anges

1. *Kâfi*, v.2 p.429, ch. « Qui songe à une bonne ou mauvaise action », hadith 3.

qui les gardent des périls, comme le Très-haut le dit : « **Des [anges] se succèdent par-devant et derrière lui, le gardant par ordre de Dieu.** » (13.11) Un commentaire de ce verset rapporté de l'Imam Bâqer, la Paix soit avec lui, le confirme : « **Deux anges pour le garder la nuit et deux le jour.** »¹ Et le Commandeur des fidèles, l'Imam Ali, a dit : « **Ce sont des anges qui le gardent des périls tant qu'ils ne lui sont pas destinés, sinon ils le laissent à son destin.** »²

14. Prendre exemple sur les anges.

Il serait digne de nous, les humains, de prendre exemple sur les anges scribes, qui n'inscrivent que ce qu'ils savent de nos actes, « **sachant ce que vous faites** », afin de ne pas témoigner de ce dont ils ne sont pas certains. Un serviteur obéissant de son Seigneur ne parlera donc ni ne témoignera que de ce qu'il sait, car la conjecture ne remplace en rien la vérité.

15. Les actes pensés.

On peut dire que, pris à la lettre, « **ce que vous faites** » signifie que les anges n'inscrivent que les actions physiques, car les actes pensés sont invisibles et connus de Dieu seul, exalté soit-Il, mais on peut aussi dire que ce qui est mis par écrit de la main de ces nobles anges comprend aussi les actes pensés, de par l'information que Dieu en donne aux deux anges scribes.

Quoi qu'il en soit, le fait que Dieu ait connaissance des cœurs, qu'Il en informe ou non les anges, suffit pour que l'on surveille également ses pensées, en considération de la parole du Très-haut : « **Il connaît les regards à la dérobée et ce que cachent les cœurs.** » (40.19)

Versets 13-19

﴿ إِنَّ الْأَبْرَارَ لَفِي نَعِيمٍ ﴿١٣﴾ وَإِنَّ الْفُجَّارَ لَفِي جَحِيمٍ ﴿١٤﴾ يَصَلُّونَهَا يَوْمَ الَّذِينَ ﴿١٥﴾ وَمَا هُمْ عَنْهَا بِغَائِبِينَ ﴿١٦﴾ وَمَا أَدْرَاكَ مَا يَوْمَ الَّذِينَ ﴿١٧﴾ ثُمَّ مَا أَدْرَاكَ مَا يَوْمَ الَّذِينَ ﴿١٨﴾ يَوْمَ لَا تَمَلِكُ نَفْسٌ لِنَفْسٍ شَيْئًا وَالْأَمْرُ يَوْمَئِذٍ لِلَّهِ ﴿١٩﴾ ﴾

1. *Bihâro l-anwâr*, v.56 p.179.

2. . *Ibid.*, p.151

Les pieux, en vérité, sont certes dans un bien-être, [13] les immoraux, en vérité, certes dans une fournaise [14] où ils brûleront au jour du Jugement [15] et dont ils ne s'absentent pas. [16] Comment sauras-tu ce qu'est le jour du Jugement ? [17] Puis comment sauras-tu ce qu'est le jour du Jugement ? [18] Un jour où nulle âme ne pourra rien pour une autre, l'affaire étant ce jour-là [toute] à Dieu. [19]

16. Critère d'admission au Paradis.

En parlant des « **pieux** », ce verset suggère que la piété, et non la servitude par exemple, caractérise les bienheureux. On peut en déduire que la bienfaisance est un critère important pour entrer au Paradis, même si son acceptation est conditionnée par la crainte de Dieu.

Il faut savoir que, les pieux étant dits « **dans un bien-être** », qui est indéterminé, cela peut s'appliquer aux deux mondes ensemble et signifier qu'ils connaissent un bien-être permanent, d'autant que la tournure fait du bien-être leur situation. Dans son commentaire, Râzî rapporte que l'Imam Dja'far Sâdeq, la Paix soit avec lui, a dit : « **Le bien-être est la connaissance et la contemplation** »¹, ce qui atteste que cette sorte de bien-être des pieux est réalisée ici-bas avant de l'être dans l'au-delà, même si elle le sera alors de manière plus manifeste.

17. Que sont les immoraux ?

La subtilité de l'expression « **dans un bien-être** » n'échappera pas, car elle inclut toute forme de bien-être dont les pieux puissent jouir. À l'opposé sont les immoraux, dont le nom arabe est de la même famille étymologique que le verbe de l'expression « **les mers fusionneront** » et désigne « ceux qui donnent libre cours à leurs péchés »², comme s'ils avaient laissé leur âme s'y répandre et dissoudre en sorte qu'elle a perdu ses traits constitutifs et que sa beauté a disparue, comme cela se produira lors de la dissolution de leur corps. [...]

18. Un tourment infernal dès la vie d'ici-bas.

On peut dire que les immoraux sont tourmentés ici-bas avant de l'être dans l'au-delà, comme le laisse entendre la tournure « **(sont) dans une fournaise** », qui fait du tourment la situation de ceux qui le méritent,

1. *Mafâtiho l-gheyb*, v.31 p.80.

2. *Al-Mizân*, v.20 p.227.

car pareille tournure à propos d'un tourment à venir dont l'échéance est sûre ne s'emploie qu'en complément d'état (*hâl*), [non de situation (*zarf makân*)].

Cela est conforté par la parole du Très-haut « **où ils brûleront au jour du Jugement** », car le feu de cette fournaise, en veilleuse ici-bas, s'embrasera au jour de la Résurrection ou bien il brûlera le pécheur de ses flammes ce jour-là. Quant à l'enfer de l'éloignement de Dieu, exalté soit-Il, et d'une vie oppressante ici-bas, ce sont des avant-goûts de la fournaise.

L'actualité du tourment ici-bas est également confortée par la parole du Très-haut : « **et dont ils ne s'absentent pas** », de même qu'on peut déduire de Sa parole : « **En vérité, l'Enfer cerne certes les mécréants** » (9.49) que le tourment les entoure de toutes parts, ce qui comprend l'ici-bas et l'au-delà.

19. Ineffabilité des tourments de l'au-delà.

Le sens obvie de « **Comment sauras-tu ce qu'est le jour du Jugement ?** » indique que cela s'adresse au Prophète, Dieu le bénisse lui et les siens, pour manifester l'incommensurabilité des tourments de ce Jour au point qu'ils sont cachés à la plus grandiose créature, sans parler des autres, alors qu'il est de tous celui qui a le plus de relation avec le monde invisible, ayant même vu celui des signes de son Maître qu'Il qualifie de « plus grand. » Cette incommensurabilité est renforcée par la répétition de ce même verset après la coordination « **puis** ».

20. Le Jour du Jugement.

Il n'échappera pas que l'emploi du mot « **Jugement** » évoque la sanction, qui est la plus importante marque de jour de la Grande Terreur. Au final, ce jour est grandiose tant en raison de l'intensité de ses terribles événements, « **une fournaise** », qu'en raison de l'exactitude de la sanction du « **Jugement** ».

La tournure « **comment sauras-tu** » est d'habitude employée dans le noble Coran pour manifester l'incommensurabilité de la Résurrection, comme dans les versets : « **Comment sauras-tu ce qu'est l'Inéluctable** » (69.3), « **Comment sauras-tu ce qu'est Brûleur** » (74.27) et « **Comment sauras-tu ce qu'est le Jour où il sera tranché** » (77.14).

21. Pleine manifestation de la divine Souveraineté.

Dieu, exalté soit-Il, est souverain sur tous les mondes, mais sa souveraineté apparaîtra de la manière la plus éclatante lors des événements de la Résurrection : « **l'affaire étant ce jour-là [toute] à Dieu** », quand tous les êtres la reconnaîtront et même la verront de leurs yeux. Cela n'empêche pas l'intercession, car elle est subordonnée à cette souveraineté absolue.

Bien entendu, l'homme de foi connaît cela ici-bas avant de le vivre dans l'au-delà et en tire une fierté intérieure, même s'il est de condition humble. L'Imam Bâqer, la Paix soit avec lui, a dit : « *Ô Djâbir, l'affaire est à Dieu tout entière, ce Jour-là comme aujourd'hui. Au jour de la Résurrection, il n'y aura plus de souverains, sauf Dieu.* »¹

1. *Madjma 'o l-bayân*, v.10 p.450.

Sourate al-Motaffifîn

No. 83: « ceux qui faussent la mesure »

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

Versets 1-6

﴿وَيْلٌ لِّلْمُطَفِّفِينَ ﴿١﴾ الَّذِينَ إِذَا أَكَالُوا عَلَى النَّاسِ يَسْتَوْفُونَ ﴿٢﴾ وَإِذَا كَالُوهُمْ أَوْ وَزَنُوهُمْ يُخْسِرُونَ ﴿٣﴾ أَلا يَظُنُّ أُولَئِكَ أَنَّهُم مَّبْعُوثُونَ ﴿٤﴾ لِيَوْمٍ عَظِيمٍ ﴿٥﴾ يَوْمَ يَقُومُ النَّاسُ لِرَبِّ الْعَالَمِينَ ﴿٦﴾﴾

Grâce au Nom de Dieu le Tout-miséricordieux et Très-miséricordieux,

malheur à ceux qui faussent la mesure, [1] comblant en achetant des gens [2] et flouant en mesurant ou pesant pour eux. [3] Ceux-là ne pensent-ils pas être ressuscités [4] en un jour grave, [5] le jour où les gens se lèveront pour le Maître des mondes ? [6]

1. Les tournures « bienheureux... » et « malheur à... »

Dans Son écriture, Dieu, exalté soit-Il, montre Sa satisfaction de ceux qu'il veut récompenser en disant « **bienheureux...** », qui annonce la vie agréable que Dieu, exalté soit-Il, a préparé pour ceux qui ont foi et agissent bien, ici-bas comme dans l'au-delà.

À l'opposé, pour ceux envers qui Il est courroucé, Il dit « **malheur à...** » pour le montrer et les menacer. Le noble Coran l'emploie le plus souvent pour menacer les « **païens** » (41.6), les « **mécréants** » (14.2), les « **négateurs** » (52.11), c'est-à-dire ceux dont les déviations sont doctrinales, mais il l'emploie aussi pour des cas de déviations comportementales, comme « **ceux qui faussent la mesure** », « **tout dénigreur railleur** » (104.1) et « **tout diffamateur pécheur** » (45.7).

2. L'importance majeure des droits des gens.

Certains considèrent que fausser la mesure n'est quasiment rien à côté des graves interdits, car ce qui est en jeu est une somme négligeable. Pourtant, les versets dissuadant de cette fraude sont sévèrement menaçants et introduits par « **malheur à...** », tournure qui sert d'habitude pour les graves rébellions, comme de traiter de mensonge le jour du Jugement, évoqué quelques versets plus bas.

On saisit par-là l'importance considérable que Dieu, exalté soit-Il, accorde aux droits des gens, tant et si bien que la première requête du Prophète de Dieu Jethro (*Sho'eyb*), la Paix soit avec lui, portait sur ce péché mortel, quand il dit à son peuple : « **Ô mon peuple, remplissez la mesure et la balance avec équité, ne spoliez pas les gens de leurs biens et ne faites pas sur terre œuvre d'iniquité.** » (11.85), et que leur refus de cet ordre est une des raisons de l'anéantissement de ce peuple. Répandre l'iniquité sur terre est ainsi un crime gravissime, à l'égal de la mécréance en Dieu, exalté soit-Il. [...]

3. Conséquences des biens mal acquis.

Ceux qui se nourrissent de biens mal acquis en faussant la mesure subiront les conséquences de leur abus, dont celle que cita le Prophète, Dieu le bénisse lui et les siens, à propos des effets de l'illicite dans les nations : « **Jamais ils ne faussèrent la mesure sans se retrouver privés de récolte et frappés de sécheresse.** »¹ Il est bien possible que Dieu les aie menacés d'un malheur pour leur éviter les effets de biens mal acquis, que beaucoup prennent à la légère, parce qu'ils ne sont pas aussi perceptibles que ceux de l'alcool, si bien qu'ils s'abstiennent des boissons enivrantes, mais non des biens mal acquis.

À ce propos aussi, l'Imam Hosseyn, la Paix soit avec lui, reprocha aux gens de s'être nourris de biens mal acquis, ce qui les entraîna à cette funeste conséquence [de massacrer et persécuter les proches du Prophète et leurs fidèles] : « **Vos ventres sont remplis de biens mal acquis.** »²

4. Amour de soi et tromperie d'autrui.

À la manière dont le verset les évoque, ceux qui faussent la mesure

1. *Kâfi*, v.2 p.374.

2. *Tohafo l-'oqûl*, p.240.

conjoignent d'une part l'égoïsme et la convoitise, prenant pleinement leurs dus sans rien en laisser quand ils mesurent pour eux-mêmes, « **comblant en achetant des gens** », et d'autre part la fraude et le trouble à l'ordre économique, en flouant les autres « **en mesurant ou pesant pour eux.** » Les deux aspects sont blâmables et, même si le premier ne relève pas de l'interdit, le blâme est adressé à l'ensemble constitué d'amour de soi et de tromperie d'autrui.

Il est intéressant que le verset nomme ceux à qui il est fait tort les « **gens** », et non particulièrement les musulmans, par exemple, ce qui montre qu'il est laid tromper n'importe quel serviteur de Dieu, exalté soit-il.

5. Faire tort à autrui.

Bien que le verset concerne ceux qui faussent la mesure et la pesée, l'esprit peut en être étendu à tout comportement portant préjudice à autrui, comme de s'engager à faire une chose de telle manière et ne pas honorer son engagement dans les faits ou de s'approprier illégitimement les biens d'autrui.

6. Une éventualité certaine.

En pratique, celui qui désobéit est comme s'il ne pensait même pas qu'il y ait un jour des comptes, car l'homme raisonnable envisage tout dommage éventuel et considère nécessaire de s'en protéger quand le danger lui en apparaît probable.

C'est pourquoi le verset évoque un état de conjecture : « **Ceux-là ne pensent-ils pas être ressuscités** », bien que certains considèrent que « penser » a ici le sens d'« être sûr » comme dans la parole du Très-haut : « **ceux qui pensent qu'ils vont rencontrer leur Maître** » (2.46), puisqu'il est rapporté qu'Ali a dit : « *Ils sont certains d'être ressuscités et leur conjecture est certitude.* »¹

7. Se savoir sous l'œil de Dieu.

La solution générale pour s'abstenir de tous les interdits, fût-ce en privé, est de se rappeler la gravissime mise à nu en présence du Maître des mondes que le noble Coran évoque : « **le jour où les gens se lèveront**

1. *Tafsîr al-'Ayâshî*, v.1 p.44.

pour le Maître des mondes. » Il n'est alors plus possible de faire quoi que ce soit en privé, car cette notion même n'a plus de réalité, et tout ce que l'on fait est au contraire comme fait en public tant que l'on se voit sous l'œil de Dieu, exalté soit-Il.

C'est pour cela que le verset invite à se rappeler l'audience en présence du Maître des mondes pour s'empêcher de fausser la mesure, en tant que c'est un des interdits dont la victime peut ne pas se rendre compte.

Versets 7-17

﴿ كَلَّا إِنَّ كِتَابَ الْفُجَارِ لَفِي سِجِّينٍ ﴿٧﴾ وَمَا أَدْرَاكَ مَا سِجِّينٌ ﴿٨﴾ كِتَابٌ مَّرْقُومٌ ﴿٩﴾ وَيَلُّ يَوْمَئِذٍ لِلْمُكَذِّبِينَ ﴿١٠﴾ الَّذِينَ يَكْذِبُونَ يَوْمَ الدِّينِ ﴿١١﴾ وَمَا يَكْذِبُ بِهِ إِلَّا كُلُّ مُعْتَدٍ أَثِيمٍ ﴿١٢﴾ إِذَا نُتِلَّ عَلَيْهِ آيَاتُنَا قَالَ أَسْطِيرُ الْأَوَّلِينَ ﴿١٣﴾ كَلَّا بَلْ رَانَ عَلَى قُلُوبِهِمْ مَا كَانُوا يَكْسِبُونَ ﴿١٤﴾ كَلَّا إِنَّهُمْ عَنْ رَبِّهِمْ يَوْمَئِذٍ لَمَحْجُوبُونَ ﴿١٥﴾ ثُمَّ إِنَّهُمْ لَصَالُوا الْجَحِيمِ ﴿١٦﴾ ثُمَّ يُقَالُ هَذَا الَّذِي كُنْتُمْ بِهِ تُكَذِّبُونَ ﴿١٧﴾ ﴾

Holà ! En vérité, l'écrit des immoraux est en Geôle [7] – et comment sauras-tu ce qu'est Geôle ? [8] Un écrit bien tenu. [9] Malheur en ce jour-là aux négateurs [10] qui nient le jour du Jugement ! [11] Ne le nie que tout transgresseur pécheur [12] disant, quand on lui récite Nos signes : « Fables des primitifs. » [13] Holà ! Vraiment, ce qu'ils ont acquis a terni leurs cœurs. [14] Holà ! En vérité, ils seront bien, ce jour-là, séparés de leur Maître par un voile [15] puis, en vérité, brûleront bien dans la fournaise, [16] puis l'on dira : « Voilà ce que vous niez. » [17]

8. La recension de Dieu.

La recension de Dieu, exalté soit-Il, est on ne peut plus minutieuse et complète, le registre des mauvaises actions étant décrit :

- comme « **un écrit bien tenu** », ce que les nobles anges gardiens écrivent ne pouvant logiquement comporter d'oubli ;
- comme étant « **en Geôle** », qui est l'endroit réunissant les condamnations des immoraux – qu'il s'agisse des niveaux de l'Enfer ou d'autre chose, le terme arabe étant un amplificateur du mot signifiant « prison » –, opposé aux « **Hauteurs** » (verset 18) où se trouvent les écrits des pieux. Cela si « **un écrit bien tenu** » ne représente pas Geôle, sinon elle est le registre réunissant ces condamnations.

9. Accumuler les transgressions.

Le verset établit un lien entre nier les fins dernières et s'enfoncer dans le péché, car l'accumulation de transgressions noircit le cœur et lui voile des vérités manifestes comme les fins dernières, en sorte qu'il les nie tantôt et traite tantôt les signes et versets divins de « **fables des primitifs** ».

Une confirmation en est d'ailleurs donnée dans la parole du Très-haut : « **Puis ceux qui faisaient le mal finirent par nier les signes et versets de Dieu et s'en amusaient.** » Que les désobéissants ne se réjouissent donc pas de la droiture de leurs croyances, car cela pourrait ne pas durer, comme le dit le noble Coran : « **Vraiment, ce qu'ils ont acquis a terni leurs cœurs.** » Bien entendu, si le cœur, qui est le centre de décision en l'être, se met à noircir, le serviteur n'aura de cesse de s'adonner à l'interdit jusqu'à un point effrayant.

10. La noircissure du cœur.

La noircissure est une étape postérieure à l'entêtement du serviteur à acquérir ce que son Seigneur n'agrée pas. Que ceux qui aiment commettre des désobéissances, fût-ce mineures, prennent donc garde d'en arriver à noircir, car cela peut se produire soudainement, comme des pierres qui s'éboulent quand on en pose une dernière. Un hadith dit d'ailleurs : « *Quand le serviteur commet une faute, une noircissure apparaît en son cœur. S'il se repend alors, cesse et demande pardon, son cœur sera nettoyé, et s'il recommence, elle augmentera jusqu'à couvrir son cœur. Voilà la noircissure dont parle Dieu dans le Coran.* »¹

Il est aussi d'autres choses relatives au cœur et apparentées à la noircissure, dont on a dit qu'elle renvoie au cœur noircissant sous l'effet des fautes : la clôture du cœur est pire : « **Ceux-là sont ceux dont Dieu a clos le cœur** » (47.16) et il y a aussi la mise du cœur sous scellés : « **Dieu a scellé leurs cœurs.** » (2.7)

11. Sens de l'interjection « holà ! »

L'emploi de l'interjection arabe *kallâ* dans le noble Coran est intéressant. C'est un mot unique, mais qui signifie tantôt l'interjection « Holà », tantôt la négation « pas du tout » et tantôt autre chose, avec un sens

1. *Ad-Dorro l-manthûr*, v.6 p.325.

propre à chaque occurrence. On peut ainsi dire :

- dans « **Holà ! Vraiment, ce qu'ils ont acquis a terni leurs cœurs** », c'est pour interdire d'énoncer des erreurs en traitant les signes et versets divins de « **fables des primitifs** », comme on intime « silence ! » à quelqu'un que l'on entend faire taire autoritairement. Or, ils ne dirent cela qu'en raison de la noirceur de leurs cœurs.
- Dans « **Holà ! En vérité, ils seront bien, ce jour-là, séparés de leur Maître par un voile** », c'est pour faire s'abstenir de ce qui noircit le cœur et conduit à nier les choses divines ici-bas et à être privé de voir le Seigneur dans l'au-delà.
- Dans « **Holà ! En vérité, l'écrit des immoraux est en Geôle** », c'est pour arrêter de fausser la mesure et de ne pas prêter attention au jour de la rétribution.

12. Le voile d'être tenu à l'écart.

Bien que les voiles soient ôtés lors de la résurrection et que les gens y voient de leurs propres yeux les manifestations de la Majesté et de la Perfection divines au point de vouloir ardemment parler avec le Seigneur, le noble Coran en décrit cependant certains en disant : « **En vérité, ils seront certes ce jour-là séparés de leur Maître par un voile.** » Il s'agit là du voile qui les tient à l'écart de la miséricorde divine, ce qu'explicite ailleurs la parole du Très-haut : « **Dieu ne leur parlera ni les regardera au jour de la Résurrection, ni ne les régénérera.** » (4.77) Ils restent donc prisonniers de ce voile après la résurrection tout comme ils l'étaient ici-bas, même si d'autres voiles furent enlevés dans le monde intermédiaire et lors de la résurrection.

Versets 18-28

﴿ كَلَّا إِنَّ كِتَابَ الْأَبْرَارِ لَفِي عَلَيِّنَ ﴿١٨﴾ وَمَا أَدْرَاكَ مَا عَلَيُّونَ ﴿١٩﴾ كِتَابٌ مَّرْهُومٌ ﴿٢٠﴾ يَشْهَدُهُ الْمُقَرَّبُونَ ﴿٢١﴾ إِنَّ الْأَبْرَارَ لَفِي نَعِيمٍ ﴿٢٢﴾ عَلَى الْأَرَآئِكِ يَنْظُرُونَ ﴿٢٣﴾ تَعْرِفُ فِي وُجُوهِهِمْ نَضْرَةَ النَّعِيمِ ﴿٢٤﴾ يُسْقَوْنَ مِنْ رَحِيقٍ مَحْحُومٍ ﴿٢٥﴾ خِتْمُهُ مِسْكَ فِي ذَلِكَ فَلَيَتَنَافَسِ الْمُنْتَفِسُونَ ﴿٢٦﴾ وَمِنْ أُمَّةٍ مِنْ تَسْتَنِيمِ ﴿٢٧﴾ عَيْنًا يَشْرَبُ بِهَا الْمُقَرَّبُونَ ﴿٢٨﴾ ﴾

Holà ! En vérité, l'écrit des pieux est en Hauteurs /18/ – et comment sauras-tu ce qu'est Hauteurs ? /19/ Un écrit bien tenu. /20/ En sont témoins les

rapprochés. [21/ Les pieux, en vérité, sont certes dans un bien-être, [22/ sur des divans, regardant : [23/ tu reconnais sur leurs visages l'éclat du bien-être. [24/ On leur sert un nectar scellé [25/ dont le sceau est de musc – que pour cela rivalisent les rivaux – [26/ et la saveur d'Élévation, [27/ une source à laquelle s'abreuvent les rapprochés. [28/

13. Ineffabilité de « Hauteurs » et « Geôle. »

À l'opposé de celui des immoraux, l'écrit des pieux est dans un lieu élevé désigné comme « **Hauteurs** ». Un hadith prophétique dit : « *Hauteurs est au septième ciel, sous le Trône.* »¹. Mais « **Hauteurs** » et « **Geôle** » ont en commun de transcender nos représentations, ce pourquoi il est dit à propos des deux : « **Comment sauras-tu ce qu'est... ?** » De plus, les destinées s'y trouvent écrites sans incertitude ni négligence, « **un écrit bien tenu** », car celui qui le tient, Dieu ou les anges, ne manque ni de discernement ni de minutie, comme on l'a déjà dit à propos de Geôle.

Mais il faut remarquer qu'ici, Dieu, exalté soit-Il, ajoute que l'écrit des pieux est vu par des rapprochés, dont on a dit qu'ils seraient des anges rapprochés ou l'élite des gens du Paradis, qui auraient le droit de voir les registres des pieux².

14. Qui sont « les rapprochés » ?

Dans la phrase : « **En sont témoins les rapprochés** », le pronom « en » peut être rapporté [à l'« **écrit bien tenu** » et] aussi au Maître tout-puissant et majestueux, les rapprochés étant ceux dont tous les voiles ont été ôtés, ce qui leur permet de voir la Majesté divine. Leur rang est au-dessus des pieux et des anges, car ils sont à la « **source à laquelle s'abreuvent les rapprochés** » (verset 28) et c'est à eux que leur Maître sert « **une boisson pure** » (76.21)

15. Niveaux paradisiaques de bien-être.

Les gens du Paradis n'ont pas un même niveau de bien-être : les pieux sont dans *un* bien-être, mais les rapprochés ont un bien-être d'une autre sorte, au point que ce qu'ils boivent, le vin paradisiaque fait pour eux, est différent de ce que boivent les pieux, puisque la boisson des pieux est

1. *Madjma' o l-bayân*, v.10 p.692.

2. *Al-Mizân*, v.20 p.235.

de « **la saveur d'Élévation** », tandis que les rapprochés boivent cette Élévation même, non par coupes, quantitativement, mais à la source vive « **à laquelle s'abreuvent les rapprochés.** » Quant à leurs autres distinctions propres, seul les saisit qui est arrivé aux niveaux où l'on contemple la magnanime Face.

16. Resplendir de bien-être.

Le bien-être matériel dont jouissent les gens du Paradis se reflète sur leur visage par un éclat et un air de béatitude : « **tu reconnais sur leurs visages l'éclat du bien-être.** » Ils sont étendus à leur aise et contemplent les sortes de bien-être qui les entourent, dont peut-être la divine Beauté : « **sur des divans, regardant.** »

On en comprend que tout bien-être ne s'accompagne pas de béatitude. De quels biens ne jouissent pas les gens du monde, auxquels s'applique pourtant la parole du Très-haut : « **En vérité, il a une vie oppressante.** » (20.124) Ainsi, le bien-être facilité par le Maître des mondes est celui qui procure aise et bonheur dans les deux mondes, pas le bien-être des nantis d'ici-bas.

17. Sceller de musc son lien avec Dieu.

La divine boisson paradisiaque est scellée de musc parfumé, « **dont le sceau est de musc** », contrairement à la terre et autres choses dont on scelle les récipients ici-bas pour garder leur contenu intact et inaltéré.

On dira donc, à propos de ce bien-être de l'au-delà, que celui qui entend jouir dès ici-bas des joies de l'union divine ne doit pas les laisser altérer par les défauts bien connus que sont d'agir avec ostentation, de se faire des illusions, de négliger son devoir, de se flatter de niveaux atteints, etc.

18. Rivaliser ici-bas pour les joies de l'au-delà.

La différence des degrés de bien-être au Paradis invite à rivaliser pour atteindre aux plus hauts niveaux : « **que pour cela rivalisent les rivaux.** » Or, cela ne peut être fait qu'en la vie d'ici-bas, car aujourd'hui est jour ouvré sans règlement du compte et demain jour férié où sont réglés les comptes¹.

1. Voir *Kâfi*, v.8 p.58.

Quelle différence entre une boisson coulant aux pieds des habitants du Paradis, selon l'expression coranique usuelle pour décrire les ruisseaux paradisiaques, parmi lesquels sont ceux de vin, et entre la boisson d'Élévation, dont il est dit :

- que c'est une boisson spéciale se trouvant aux étages supérieurs du Paradis ;
- que c'est un ruisseau coulant dans les airs et venant remplir les coupes des habitants du Paradis¹.

19. La rivalité positive.

La rivalité n'est pas blâmable en soi, mais en raison de ce qui la suscite. De ce fait, après avoir évoqué quelque peu du bien-être paradisiaque, le Seigneur invite à rivaliser pour acquérir ce qui l'implique.

On est porté dans cette rivalité par l'envie louable [de jouir d'un bien, non d'en priver autrui], car dans un domaine illimité comme l'est celui de l'au-delà, il n'est bien entendu ni gagnant ni perdant, puisqu'on ne rivalise pas pour une chose limitée que l'on se disputerait.

De plus, la rivalité impliquant un effort pour devancer, tout rival voulant toucher au but avant les autres, elle pousse à avancer plus vite vers ce pour quoi l'on rivalise.

Versets 29-36

﴿ إِنَّ الَّذِينَ أَجْرَمُوا كَانُوا مِنَ الَّذِينَ ءَامَنُوا يَضْحَكُونَ ﴿٢٩﴾ وَإِذَا مَرُّوا بِهِمْ يَتَغَامَزُونَ ﴿٣٠﴾ وَإِذَا انْقَلَبُوا إِلَىٰ أَهْلِهِمْ انْقَلَبُوا فَكِهِينَ ﴿٣١﴾ وَإِذَا رَأَوْهُمْ قَالُوا إِنَّ هَٰؤُلَاءِ لَضَالُّونَ ﴿٣٢﴾ وَمَا أُرْسِلُوا عَلَيْهِمْ حَافِظِينَ ﴿٣٣﴾ فَالْيَوْمَ الَّذِينَ ءَامَنُوا مِنَ الْكُفَّارِ يَضْحَكُونَ ﴿٣٤﴾ عَلَىٰ الْأَرَائِكِ يَنْظُرُونَ ﴿٣٥﴾ هَلْ نُؤِيبُ الْكُفَّارَ مَا كَانُوا يَفْعَلُونَ ﴿٣٦﴾ ﴾

En vérité, ceux qui furent malfaisants se riaient de ceux qui eurent foi, [29] échangeaient des clins d'œil quand ils les croisaient, [30] revenaient vers les leurs égayés [31] et, quand ils les voyaient, disaient : « En vérité, ce sont bien là des égarés », [32] sans qu'ils aient eu mission de les garder. [33] Aujourd'hui, c'est à ceux qui ont la foi de rire des mécréants, [34]

1. *Bihâro l-anwâr*, v.8 p.115.

sur des divans, regardant : [35] les mécréants furent-ils récompensés de ce qu'ils faisaient ? [36]

20. La nature malfaisante.

Le noble Coran laisse ici l'expression « ceux qui mécrurent » pour « **ceux qui furent malfaisants** », ce qui montre que ce qui les poussait à tracasser les gens de foi était leur nature malfaisante, d'où provenait leur mécréance, faute de quoi un mécréant peut se contenter de mécroire, sans plus.

Disons alors que si une telle nature se trouve en l'âme d'une personne professant l'islam, elle peut la conduire aux mêmes actes que ces mécréants : se moquer des gens de foi et autres choses mentionnées dans ces versets.

21. Un renversement de situation.

Ces mécréants sont des gens dénués de logique avec lesquels on ne peut argumenter, qui ne font que se moquer des gens de foi, « **riaient** », les railler, « **échangeaient des clins d'œil** », s'amuser vainement, « **revenaient [...] égayés** » et se sentir supérieurs sans raison : « **En vérité, ce sont bien là des égarés.** »

Or, la position des gens de foi et des mécréants se renverse au jour de la Résurrection, les gens de foi jouissant d'un bien-être paradisiaque, accoudés sur des divans, dans un état dont le noble Coran dit : « **Aujourd'hui, c'est à ceux qui ont la foi de rire des mécréants** », sauf que cette fois la moquerie est justifiée et louée par le Maître des mondes.

22. Il n'y a rien à espérer des malfaisants.

Ces versets évoquant le comportement des mécréants malfaisants envers les gens de foi préparent ces derniers à endurer toutes sortes de tracasseries : moqueries, persiflages, fausses accusations, etc., sans leur laisser le moindre espoir que ces mécréants les agrément ou les louent.

Leur déviation dogmatique doublée de leur nature malfaisante ne laissent place à aucun rapprochement entre ces deux groupes, sauf à ce que l'un suive la religion de l'autre. D'autant que le verset suggère que ces malfaisants sont doublement ignorants, [ne soupçonnant même

pas leur propre ignorance et] qualifiant les gens de foi d'égarés : « **En vérité, ce sont bien là des égarés** », quand eux-mêmes ne sont qu'égarément. Combien cinglant est alors pour eux le holà divin sous forme de moquerie, en défense de Ses amis : « **sans qu'ils aient eu mission de les garder** », ce qui veut dire : « Ne vous mêlez pas de Nos serviteurs suivant la bonne voie ! »

23. Les mécréants ne perdent rien pour attendre.

Certains souhaitent ici-bas voir les injustes châtiés au plus vite, alors que leur affaire est entre les mains de Dieu, exalté soit-Il, qui ne craint pas qu'ils Lui échappent, tient en Ses main le sort des injustes et de leurs victimes et jugera entre eux de leurs différends.

Dès lors, aussi loin que soit repoussé leur châtement, il est un jour où le Maître des mondes lancera : « **Les mécréants furent-ils récompensés de ce qu'ils faisaient ?** » Dieu, exalté soit-Il, semble vouloir montrer à Ses amis, les gens de foi, qu'Il tire vengeance des injustes, pour les rassurer vis-à-vis de ce qu'ils subissent de leur part pendant leur vie ici-bas.



Sourate al-Ensheqâq

No. 84: « la brisure »

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

Versets 1-6

﴿ إِذَا السَّمَاءُ أَنْشَقَّتْ ① وَأَذْنَتْ لِرَبِّهَا وَحُقَّتْ ② وَإِذَا الْأَرْضُ مُدَّتْ ③ وَأَلْقَتْ مَا فِيهَا وَتَخَلَّتْ ④ وَأَذْنَتْ لِرَبِّهَا وَحُقَّتْ ⑤ يَتَأَيَّهَا الْإِنْسَانُ إِنَّكَ كَادِحٌ إِلَىٰ رَبِّكَ كَدْحًا فَمُلَاقِيهِ ⑥ ﴾

Grâce au Nom de Dieu le Tout-miséricordieux et Très-miséricordieux,

Quand le ciel se fracturera, [1] écoutant son Maître et méritant, [2] et que la terre s'étalera, [3] rejetant ce qu'elle contient et se vidant, [4] écoutant son Maître et méritante : [5] ô toi, l'homme, en vérité tu peineras jusqu'à ton Maître et le rencontreras. [6]

1. Dédain des joies de ce monde.

Ces sourates donnent une image détaillée des situations des serviteurs, bienheureux comme tourmentés, au jour de la Résurrection. Cela fait dédaigner bien des formes de bien-être et de bonheur ici-bas lorsqu'on les compare à ce qu'il adviendra de tout cela ce jour-là, le Très-haut disant : « **En vérité, il était parmi les siens réjoui. En vérité, il pensait ne pas revenir.** » (ci-après, versets 13-14)

2. Fragilité du ciel à la fin des temps.

La fragilité du ciel au jour de la Résurrection est évoquée à plusieurs reprises dans le noble Coran, qui parle parfois de déchirure : « **quand le ciel se déchirera** » (82.1) et parfois de fracture : « **quand le ciel se fracturera** », probablement pour montrer le profond changement qui se produira dans l'existence.

La terre peut subir des changements sous l'effet d'agents naturels et humains, mais pas le ciel, en vertu de sa nature avant le lever de l'Heure, ce qui en fit un symbole de force et de solidité. De ce fait, évoquer ce qui arrivera au ciel exprime plus éloquemment la dislocation et transformation de l'univers.

3. Désagrégation après agrégation.

Certains ont expliqué la fracture comme une désagrégation après agrégation¹. L'agrégation est donc ici-bas un état temporaire pour que le mouvement de l'univers au profit de la vie humaine continue et, quand la résurrection aura lieu, elle n'aura plus de raison de maintenir le bon état de l'existence.

Avec ce commentaire, le verset pourrait contenir une allusion à l'étape d'agrégation postérieure à la dispersion au début de la création – ce qu'énoncent certaines hypothèses de gigantesque explosion cosmique de la matière primordiale –, agrégation qui donna lieu à la formation des étoiles et planètes.

4. Passer du sensible à l'intelligible.

Le noble Coran tantôt jure par les phénomènes cosmiques se répétant ici-bas, comme « **par le soleil montant et par la nuit tombante** » (93.1-2), et tantôt rappelle les événements cosmiques transitoires de la fin des temps, comme « **quand le ciel se fracturera** », afin que l'on médite sur le résultat représenté par l'objet des serments pour les premiers et la conséquence des conditions pour les seconds.

Dans les deux cas le résultat est le même, à savoir la nécessité de passer du sensible à l'intelligible, autrement dit de la connaissance de ce qui est à celle de ce qui sera, afin qu'en résulte la connaissance que tout ce qui existe, permanent ou changeant, est soumis à la contrainte de la domination divine.

5. L'obéissance des inanimés.

L'existence tout entière est soumise à Dieu, exalté soit-Il, comme un humble serviteur attentif à son Seigneur et il est donc parlé du ciel comme s'il entendait à la manière d'un fils d'Adam, Dieu disant « **écoutant** », et signalé son mérite d'agir ainsi, « **méritant** ». Or, ce

1. *At-Tibyân*, v.10 p.307.

n'est pas qu'en ce jour difficile qu'il obéira docilement, mais il en est ainsi depuis l'aube de la création, les cieux et la terre semblant dire, ou disant d'une manière leur convenant : « **nous venons en obéissant.** » (41.11)

Il faut savoir que la docilité est plus éloquente au jour de la Résurrection, car l'ordre donné est de se détruire et disloquer, pas de s'édifier et agréger comme au premier jour. Qu'il est donc laid que ce soit le fils d'Adam qui traîne loin derrière ce cortège obéissant !

6. La terre autant que le ciel.

L'extension de la terre au jour de la Résurrection peut être dans le sens que sa surface s'étirera pour contenir toutes les créatures ou dans celui qu'elle s'aplanira, entraînant la disparition des montagnes inébranlables placées sur terre après sa première extension au début de la création, dont le Très-haut dit : « **C'est Lui qui a étendu la terre et placé en elle des [monts] inébranlables.** » (13.3)

En tout cela, la terre est obéissante envers son Maître, comme l'est le ciel et comme elle le mérite, ce pourquoi l'expression « **écoutant son Maître et méritante** » a été reprise, afin de faire comprendre que l'existence tout entière, du ciel à la terre, est d'une même obéissance et docilité.

7. La terre rendra ce qui lui fut confié.

Il est souvent question dans le noble Coran de la résurrection des morts au jour de la rétribution en des termes dont on comprend qu'ils sont en terre comme des dépôts qui lui sont confiés – le Très-haut dit ainsi : « **la terre fera surgir ses charges** » (99.2) et, dans le présent passage : « **rejetant ce qu'elle contient et se vidant** » – et qu'il lui faudra rendre afin d'être rassemblés pour les comptes. Que l'on aille donc pas s'imaginer les enterrés finis et oubliés une fois devenus ossements ! Au contraire, la terre obéissante à son Maître les rendra à Dieu, exalté soit-Il, à l'heure du rassemblement comme elle les reçut à leur enterrement. L'expression « **et se vidant** » suggère même qu'elle expulsera ce qu'elle renferme en son sein jusqu'à ce qu'il n'y reste plus trace de ces corps, aussi infime que ce soit.

8. Rappel des fins et rappel à la vigilance.

La multiplication de conditions pour une réponse unique – comme dans : « **Quand le ciel se déchirera, que les astres s'éparpilleront, que les mers fusionneront et que les tombes seront retournées, âme saura ce qu'elle avançait et différait.** » (82.1-5) et ici : « **Quand le ciel se fracturera, écoutant son Maître et méritant, et que la terre s'étalera, rejetant ce qui est en elle et se vidant, écoutant son Maître et méritante : ô toi, l'homme, en vérité tu peineras jusqu'à ton Maître et le rencontreras.** » – montre la grande importance des thèmes sur lesquels les nobles versets veulent attirer l'attention, soit, pour le premier ensemble, la nécessité de prendre en considération les conséquences futures, « **âme saura ce qu'elle avançait et différait** », et pour le second, la nécessité d'être actuellement vigilant, « **tu peineras jusqu'à ton Maître et le rencontreras** », deux choses que la plupart des gens négligent.

9. Envisager dès le début les fins.

Ces sourates mecquoises et d'autres semblables rappellent, comme l'exige la raison, l'homme aux fins dernières alors qu'il reste occupé aux prémisses. En effet, en dehors de toute considération dogmatique, l'homme raisonnable doit déployer ses efforts dans une démarche répondant au but de son cheminement : faire face à la Réalité suprême au jour de la Résurrection sans risquer ni contrecoup ni réprimande. Tout cela est résumé par la parole du Très-haut : « **tu peineras jusqu'à ton Maître et le rencontreras.** »

10. Silences interloquant pour inciter à méditer.

Des serments sans mention de ce pour quoi ils sont faits ou des conditions sans mention de ce qui leur répond, comme on en trouve dans le Coran, viennent stimuler l'effort de réflexion en vue de déterminer l'élément omis qui convient, incitant ainsi plus à la méditation.

On a ici un de ces cas, puisque la réponse aux deux conditions n'est pas explicitement mentionnée – même si elle a un rapport avec la parole du Très-haut : « **tu peineras jusqu'à ton Maître et le rencontreras** » – afin d'attirer plus efficacement l'attention sur la rencontre inéluctable du Maître, à laquelle renvoient également d'autres versets tels que : « **c'est à ton Maître que tout aboutit** » (53.42) et « **c'est devant Dieu que tout finit** » (35.18).

11. Peiner pour la vie dernière plutôt que la première.

Les gens d'ici-bas peinent et s'échinent toute leur vie ou une bonne partie pour acquérir des biens de ce monde. Ne leur vaudrait-il pas mieux peiner pour ce en vue de quoi l'homme fut créé ? D'autant que quiconque peinera pour la vie dernière verra certainement le fruit de sa peine, en vertu de la parole du Très-haut : « **et le rencontreras** », au contraire de ceux qui peinent pour la vie d'ici-bas, car leur travail est bien souvent déçu.

12. S'empresseur vers son Seigneur.

Les Nobles Versets coraniques suggèrent la nécessité de se mettre ici-bas en mouvement vers le Principe suprême, ce qu'ils expriment comme :

- une fuite : « **Fuyez vers Dieu !** » (51.50)
- un empressement : « **Hâtez-vous vers un pardon de votre Maître !** » (3.133)
- un effort : « **L'homme n'a que ce qu'il entreprend.** » (53.39)
- une peine, qui comporte l'idée de démarche et mouvement accompagnés de souffrance et d'effort, idée renforcée par la préposition « jusqu' » : « **Tu peineras jusqu'à ton Maître.** »

L'intéressant est que l'interpellé est l'homme en tant que tel, alors que d'aucuns pensent que ce Djihad majeur serait un devoir réservé à l'élite des gens de foi !

13. La fin des peines du fidèle.

On peut déduire de l'expression « **jusqu'à ton Maître** », où la préposition « jusqu' » exprime l'arrivée au but, que la peine prendra fin avec la rencontre de Dieu, exalté soit-Il, après laquelle il n'y aura plus jamais de souffrance, mais au contraire l'opposé de la peine : bonheur et repos. C'est comme si l'on disait à un cultivateur, par exemple : « Tu peineras jusqu'au jour de la récolte. » Il en comprendrait qu'après cela, il ne peinera plus.

On voit à l'opposé que la souffrance des gens de ce monde ne prend pas fin avec la mort et peut même s'accroître après elle. C'est pourquoi le monde d'ici-bas est le paradis du mécréant et la prison du fidèle.

14. Peiner jusqu'à Dieu comme ultime fin.

Le fait de peiner jusqu'à Dieu, exalté soit-Il, doit correspondre au but divin de la création, c'est-à-dire jusqu'à Dieu comme ultime fin. De ce fait, si la peine qu'on se donne n'est pas divinement motivée, elle ne conduira pas à Lui et par conséquent ce qui s'ensuit, à savoir Sa rencontre, n'aura jamais lieu, qu'on l'entende comme :

- la rencontre de Sa rétribution ;
- Sa rencontre en personne par la contemplation intérieure ;
- Sa rencontre en Sa souveraine présence lors des événements de la Résurrection ;
- la rencontre de nos propres actes, conformément à la parole du Très-haut : « **Ils trouveront ce qu'ils ont fait présent.** » (kahf.49)

Quelle différence entre peiner pour la vie dernière, avec pour résultat de rencontrer Celui en vue de qui l'on a peiné, et peiner pour la vie d'ici-bas, avec pour résultat d'être déçu et dépité et de porter d'autres fardeaux que les siens, comme le dit le Très-haut : « **Ils porteront certes bien leurs charges et d'autres avec les leurs et seront certes bien interrogés au jour de la Résurrection sur ce qu'ils forgeaient.** » (29.13)

15. Rencontre inéluctable et rencontre volontaire.

La rencontre évoquée par « **et le rencontreras** » aura lieu pour toute personne rassemblée pour les comptes, mais la suprême perfection est que cette rencontre inéluctable soit précédée d'une rencontre librement désirée et choisie qui constitue le but ultime de la création, rencontre résultant d'une peine qui ne peut avoir lieu que dans la vie d'ici-bas. Cette rencontre volontaire est à l'image de l'eau s'écoulant dans la rigole tracée vers l'arbre dont on entend l'irriguer.

Combien belle sera une rencontre inéluctable qu'aura précédée une rencontre volontaire ! Voilà qui explique pourquoi les Amis de Dieu, exalté soit-Il, aspirent à une mort venant hâter la rencontre dont ils languissent. On retrouve tout cela dans la description des vertueux par le Commandeur des fidèles, la Paix soit avec lui¹.

1. *Nahdjo l-balâgha*, sagesse 193.

16. Se rappeler.

Il se peut aussi que ces phrases portant sur les terribles événements de la Résurrection soient [non des conditions, mais] des compléments d'une expression sous-entendue telle que : « Rappelez-vous » ou « rappelle-toi quand le ciel se fracturera... ». Ce serait encore là une manière d'insister sur l'immense importance de ce que ces versets veulent rappeler, surtout si l'expression s'adresse au suprême Prophète, Dieu le bénisse lui et les siens, qui est celui qui se rappelle à un degré insurpassable.

Bien entendu, celui qui récite le noble Coran doit être éminemment attentif à mettre en pratique l'ordre divin de se rappeler, car quel profit pourrait bien avoir une récitation sans la moindre méditation ?

Versets 7-15

﴿ فَأَمَّا مَنْ أُوتِيَ كِتَابَهُ بِيَمِينِهِ ۖ ﴿٧﴾ فَسَوْفَ يُحَاسَبُ حِسَابًا يَسِيرًا ﴿٨﴾ وَنَقَلِبُ إِلَىٰ أَهْلِهِ مَسْرُورًا ﴿٩﴾
 وَأَمَّا مَنْ أُوتِيَ كِتَابَهُ وَرَاءَ ظَهْرِهِ ۖ ﴿١٠﴾ فَسَوْفَ يَدْعُوا ثُبُورًا ﴿١١﴾ وَيَصْلَىٰ سَعِيرًا ﴿١٢﴾ إِنَّهُ كَانَ فِي أَهْلِهِ مَسْرُورًا
 ﴿١٣﴾ إِنَّهُ ظَنَّ أَنْ لَنْ يَحُورَ ﴿١٤﴾ بَلَىٰ إِنَّ رَبَّهُ كَانَ بِهِ بَصِيرًا ﴿١٥﴾ ﴾

Qui recevra son écrit en sa droite [7] va rendre un compte aisé [8] et reviendra vers les siens réjoui [9] et qui recevra son écrit dans son dos [10] va souhaiter périr [11] et brûlera dans un brasier. [12] En vérité, il était parmi les siens réjoui. [13] En vérité, il pensait ne pas revenir. [14] Que si ! En vérité, son Maître l'avait à l'œil. [15]

17. Comment recevra-t-on son écrit ?

Ces versets distinguent deux catégories de gens de la Cohue [rassemblée pour les comptes] : les gens de foi, qui reçoivent leur écrit en leur main droite : « **Qui recevra son écrit en sa droite** », et les mécréants rejetant la résurrection, qui le reçoivent derrière leur dos : « **Qui recevra son écrit dans son dos** » :

- soit parce que leurs visages sont défigurés et tournés vers l'arrière : « **avant que Nous ne défigurions des visages et les retournions vers l'arrière** » (4.47) ;
- soit parce qu'ils le reçoivent de leur main gauche, puis le cachent

derrière leur dos, ce qui justifie qu'on en parle ainsi.

On pourrait dire qu'il y a une troisième catégorie distincte des deux premières : les gens de foi désobéissants, qui recevront leur écrit de la main gauche.

18. Que signifie « un compte aisé » ?

Le compte aisé dont il est question dans le verset, « **va rendre un compte aisé** » peut signifier :

- qu'on lui présentera son écrit, avec les mauvaises actions qu'il recense, sans en faire un examen rigoureux, de sorte qu'on peut bien parler de compte, d'une part, et de facilité, d'autre part ;
- qu'il sera fermé les yeux sur les mauvaises actions ou qu'elles seront changées en bonnes, en vertu d'une intercession ou d'une action dont le corollaire est que les comptes soient facilités. Un noble hadith dit en effet : « *Celui en qui se trouvent trois [qualités], Dieu lui fera rendre un compte aisé.* » L'auditoire demanda : « Quelles sont-elles, ô Messager de Dieu ? » et il répondit : « *Donner à qui te prive, rester en bons termes avec qui l'est en mauvais avec toi et pardonner à qui t'a fait tort.* »¹

19. Retrouvailles du fidèle, désolation du mécréant.

Il y a une grande différence entre les retrouvailles de l'homme de foi et des siens au jour de la Résurrection et ce qui arrivera aux autres :

- l'homme de foi retrouvera les siens pour vivre à jamais avec eux dans la joie et le bonheur, « **(il) reviendra vers les siens réjoui** », qu'on entende par « les siens » les houris qui sont ses épouses et attendent sa venue ou sa femme et ses enfants qui seront avec lui au Paradis ou les gens de foi et de bien comme lui, car ils sont apparentés par la foi ;
- tout au contraire est la joie du mécréant, qui prend fin ici-bas pour laisser place à une tristesse permanente du fait de se trouver séparé de ceux parmi lesquels il était réjoui et qui l'ont abandonné à son sort. Quel profit alors s'« **il était parmi les siens réjoui** » et si « **vous vous réjouissiez sur terre sans raison** » (40.75), le tout au passé, tandis qu'alors il « **brûlera dans un brasier** » en appelant sur lui malheur et perdition : « **va souhaiter périr** ».

1. *Madjma 'o l-bayân*, v.10 p.699.

20. Une joie liée à la satisfaction divine.

La joie de l'homme de foi ici-bas est véritablement et réellement justifiée, car ce qui la produit est une bonté et miséricorde de Dieu. Sa joie est donc plus due à la satisfaction du Seigneur qu'au bienfait qui la montre : « **Dis : «Grâce à la bonté et à la miséricorde de Dieu.» Que de cela ils se réjouissent donc, cela vaut mieux que ce qu'ils amassent.** » (10.58), comme si ce qui était pour eux réjouissant était ce qui montre que Dieu est satisfait d'eux.

Tout au contraire est la joie des gens de ce monde, qui confine à l'emballement irréflecti, ce pourquoi le noble Coran la dit sans raison : « **Cela du fait que vous vous réjouissiez sur terre sans raison.** » (40.75) Or, quelle valeur pourrait avoir le vain, fut-ce sous forme de joie ?

21. Déshonneurs publics du Jour de la Résurrection.

Si les écrits seront réellement distribués dans les mains droite ou gauche ou derrière le dos devant les gens rassemblé pour les comptes, le déshonneur sera au vu et su de tous, ce que l'on tâche d'éviter ici-bas. À cela s'ajoute la défiguration et la noircissure visibles des visages révélant le funeste sort de ces personnes, qui est un autre déshonneur public de la Résurrection : « **Quant à ceux dont les visages auront noircis : «Vous avez mécru après avoir eu foi ? Goûtez donc au tourment pour avoir été mécréants !»** » (3.106) Ce sera un tourment moral pour les récalcitrants, avant leur entrée dans le feu infernal.

22. Les vaines joies.

Parmi les facteurs de joie et d'emballements vains, il y a l'insouciance du jour dernier ainsi que l'ignorance de la sanction incertaine qui attend ces gens, c'est pourquoi le noble Coran les décrit avant tout en disant : « **En vérité, il pensait ne pas revenir** » vers Dieu, exalté soit-Il, et qu'un hadith dit : « *Ce n'est pas pour qui s'habille de neuf que c'est fête, mais seulement pour qui évite la menace.* »¹

Si donc quelque chose cause au serviteur une fausse joie, il lui suffira, pour revenir à la raison, de se rappeler l'effroi qui l'attend à coup sûr, « **Que si !** », ainsi que la vigilance de Dieu, exalté soit-Il, à son égard :

1. *Nahdjo l-balâgha*, p.852.

« En vérité, son Maître l'avait à l'œil. » Les deux sont évoquées ensemble dans ce verset comme remède à une telle joie : se rappeler qu'on revient vers Dieu, exalté soit-Il, et qu'Il nous surveille.

Versets 16-25

﴿ فَلَا أُقْسِمُ بِالشَّفَقِ ۝ وَاللَّيْلِ وَمَا وَسَقَ ۝ وَالْقَمَرِ إِذَا اتَّسَقَ ۝ لَتَرْكَبَنَّ طَبَقًا عَن طَبَقٍ ۝ ﴿١٦﴾ ﴿ وَإِذَا قُرِئَ عَلَيْهِمُ الْقُرْآنُ لَا يَسْجُدُونَ ۝ ﴿١٧﴾ ﴿ بَلِ الَّذِينَ كَفَرُوا يُكَذِّبُونَ ۝ ﴿١٨﴾ ﴿ وَاللَّهُ أَعْلَمُ بِمَا يُوعُونَ ۝ ﴿١٩﴾ ﴿ فَبَشِّرْهُمْ بِعَذَابٍ أَلِيمٍ ۝ ﴿٢٠﴾ ﴿ إِلَّا الَّذِينَ ءَامَنُوا وَعَمِلُوا الصَّالِحَاتِ لَهُمْ أَجْرٌ غَيْرُ مَمْنُونٍ ۝ ﴿٢١﴾ ﴾

Je ne jure donc ni par l'aurore, [16] ni par la nuit et ce qu'elle enveloppe, [17] ni par la lune quand elle est pleine, [18] vous ne cesserez d'enfourcher un état après l'autre. [19] Qu'ont-ils à ne point avoir foi [20] et à ne pas se prosterner quand on leur lit le Coran ? [21] Pire, ceux qui mécroient crient au mensonge ! [22] Or, Dieu sait bien ce qu'ils pensent. [23] Annonce-leur donc l'heur d'un douloureux tourment, [24] hormis ceux qui auront eu foi et fait les bonnes actions, qui auront une rétribution sans compter. [25]

23. Les beautés naturelles, présents de l'Aimé.

Jurer par quoi que ce soit, fut-ce une chose inerte comme l'aurore, la nuit et la lune, revient à jurer par son Seigneur quand on la voit vraiment comme un signe de Sa grandeur. Il n'y a donc pas lieu de s'entêter dans l'idée qu'il ne serait pas valable de jurer par autre que Dieu, car tout ce qui existe se rattache à Dieu et y porter son regard revient en réalité à le porter sur Celui qui l'a existencié. C'est ce qui explique le plaisir que l'homme de foi prend en toute conscience à la nature, pareil au plaisir que l'amant prend aux cadeaux de son aimée.

24. Rappeler à l'encontre de l'habitude.

Il n'est pas dans la nature de l'être humain de prêter attention aux détails des effets de la puissance et de la miséricorde de Dieu qui l'entourent. C'est la raison des nombreux versets comportant des serments par des choses qui nous entourent et dont on a pris l'habitude sans prêter attention à leur raison d'être. Qui d'entre nous est attentif au bienfait de

la nuit en tant qu'elle rassemble et réunit ce qui est éparé et dispersé, tout être se mouvant y revenant à son gîte et nid reprendre souffle pour un nouveau jour, ce que l'on peut tirer de la parole du Très-haut : « **par la nuit et ce qu'elle enveloppe.** »

25. Symbolisme de la pleine lune.

Il n'est pas juré par la lune en elle-même, mais par sa plénitude, « **quand elle est pleine** », c'est-à-dire qu'elle a atteint son plein éclat la nuit de la pleine lune, comme si elle méritait seulement que l'on jure par elle lorsqu'elle atteint sa perfection, qui est sa pleine luminosité, la perfection de toute chose étant fonction de ce qu'elle est.

On dira alors que la plénitude de la lune, en tant que marqueur temporel par lequel il est fait serment, représente la plénitude de la création d'Adam, la Paix soit avec lui, Dieu n'ayant ordonné aux anges de se prosterner devant lui que lorsqu'il eut insufflé en lui de Son esprit.

26. Les vicissitudes de la vie humaine.

Ces versets viennent mettre en valeur la vérité suggérée au verset suivant : « **vous ne cesserez d'enfourcher un état après l'autre** », qui a été entendu de diverses manières comme concernant les états de l'homme ici-bas ou lors des événements de la Résurrection ou encore dans l'ensemble de l'ici-bas, du monde intermédiaire et de la Résurrection.

Le point commun est la quantité et rapidité des changements au cours de la vie humaine, ce qui montre que par-dérrière une main invisible modifie ces états, en sorte que c'est elle qu'il faut solliciter pour améliorer son état du mieux qui soit. C'est de plus une bonne raison pour l'homme d'être décidé à faire parvenir son âme, à travers toutes ces vicissitudes, à sa digne perfection sans se satisfaire de son état, car : « **Le dupe est celui qui est aujourd'hui comme hier.** »¹

27. Passer de la peine à l'aise.

L'alternance d'états pénibles et agréables, que ce verset suggère comme un corollaire des vicissitudes de la vie humaine, remplit le cœur d'espoir, leur impermanence étant en soi un bienfait sous cet angle.

1. *Ma 'āni l-akhbār*, p.342.

Bien plus, à supposer même que la vie tout entière se passe dans la peine, il n'y aurait pas motif à désespérer tant que l'on attend l'étape de l'intermonde et de la Résurrection, où se trouvera une contrepartie parfaite à toute peine de la vie d'ici-bas.

28. La vraie prosternation.

La prosternation a un aspect physique, qui est de toucher le sol par sept points du corps [la pointe des pieds, les genoux, les mains et le front], et un aspect moral, qui consiste à se montrer docile à Dieu, cet aspect-ci correspondant mieux au verset : « **Qu'ont-ils [...] à ne pas se prosterner quand on leur lit le Coran ?** », car il n'est pas demandé de se prosterner à chaque verset de la Noble Écriture et il en est fort peu à la récitation desquels il est obligatoire de se prosterner. Non, ce dont il est question est de faire preuve de docilité envers ses ordres et interdits.

De ce fait, on dira à qui se prosterne physiquement sans avoir un cœur docile qu'il n'est pas arrivé à la réalité de la prosternation qui nous est demandée.

29. Fidèles et mécréants face aux versets de Dieu.

Il y a une différence essentielle entre l'attitude des gens de foi et celle des mécréants et des hypocrites devant les versets de Dieu, exalté soit-Il :

- les gens de foi, « **quand les versets du Tout-miséricordieux leur sont récités, tombent prosternés et en pleurs** » (19.58), tandis que les autres ne se prosternent pas « **quand on leur lit le Coran** » ;
- les gens de foi, « **quand leur sont récités Ses versets, ils ajoutent à leur foi** » (8.2), tandis qu'en face, « **pour ceux qui ont en leur cœur un mal, ils ajoutent à leur souillure.** » (9.125)

30. Entêtement injustifié des mécréants.

Le noble Coran réitère en de nombreux versets que les mécréants, ne serait-ce qu'en certains cas, ne s'obstinent pas dans leur mécréance par certitude de ce qu'ils croient ou en raison d'une insuffisance dans l'énoncé de la révélation, mais par entêtement ou pour suivre la tradition de leurs pères ou pour défendre leurs intérêts. C'est pourquoi il est dit ici que « **ceux qui mécroient crient au mensonge** », qui est un effort

de désespéré, non l'argument d'une personne au clair de sa certitude.

Ces versets passent de l'interpellation à la deuxième personne à l'évocation d'un tiers à la troisième personne : « **Qu'ont-ils à ne pas avoir foi ?** », se détournant d'eux car ils ne méritent pas qu'on se tourne vers eux et s'adresse à eux.

31. Le tréfonds des cœurs.

Dieu, exalté soit-Il, signale fréquemment dans Son Écriture qu'Il a bien connaissance du tréfonds des serviteurs : Il est celui qui sait « **ce à quoi l'incite son âme** » (50.16), qui « **connaît le secret et plus caché [encore]** » (20.7), qui connaît « **ce que cachent les poitrines** » (40.19) et il dit ici qu'Il « **sait bien ce qu'ils pensent** », tout cela pour inviter l'homme à revenir aux troubles de son âme et à ne pas se contenter de regarder ses membres, car c'est du réceptacle du cœur que provient ce qui en effuse, comme on l'a rapporté du Commandeur des fidèles, la Paix soit avec lui : « *Ces cœurs sont des réceptacles et le meilleur en est le plus contenant.* »¹

Bien entendu, le réceptacle idéal en ce domaine des cœurs est celui qui comprend à la fois le plus et le mieux.

32. Quelle bonne nouvelle ?

Autant Dieu, exalté soit-Il, annonce aux mécréants la bonne nouvelle du tourment – ce dont le persiflage et le mordant n'échapperont pas, puisqu'on ne le fait que pour des choses réjouissantes –, autant Il annonce aux gens de foi une rétribution « **noble** » (57.11), « **immense** » (4.74), « **grande** » (11.4) et ici « **sans compter** », c'est-à-dire sans fin ni cesse et sans la faire valoir à qui la reçoit, deux vices qui entachent les rétributions d'ici-bas.

33. Avoir la foi et faire les bonnes actions.

Le noble Coran évoque souvent ensemble la foi et les bonnes actions – au pluriel défini, qui est le comble de la généralisation –, car un salut parfait n'est bien entendu atteint qu'en suivant toutes les prescriptions et en accomplissant toutes les bonnes actions, tout en ayant la foi,

1. *Nahdjo l-balâgha*, p.495.

au point que le noble Coran fait de l'humilité dans la Prière¹, qui est surérogatoire et non obligatoire, un facteur de ce salut dont le degré dépend manifestement de celui de la foi et de la bonne action.

1. « Ceux qui sont humbles dans leur Prière. » (23.2)



Sourate al-Borûdj

No. 85: « les constellations »

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

Versets 1-9

﴿ وَالسَّمَاءِ ذَاتِ الْبُرُوجِ ﴿١﴾ وَالْيَوْمِ الْمَوْعُودِ ﴿٢﴾ وَشَاهِدٍ وَمَشْهُودٍ ﴿٣﴾ قِيلَ أَصْحَابُ الْأُخْدُودِ ﴿٤﴾ النَّارِ ذَاتِ الْوُقُودِ ﴿٥﴾ إِذْ هُمْ عَلَيْهَا قُعُودٌ ﴿٦﴾ وَهُمْ عَلَىٰ مَا يَفْعَلُونَ بِالْمُؤْمِنِينَ شُهُودٌ ﴿٧﴾ وَمَا نَقَمُوا مِنْهُمْ إِلَّا أَن يُؤْمِنُوا بِاللَّهِ الْعَزِيزِ الْحَمِيدِ ﴿٨﴾ الَّذِي لَهُ، مُلْكُ السَّمَاوَاتِ وَالْأَرْضِ وَاللَّهُ عَلَىٰ كُلِّ شَيْءٍ شَهِيدٌ ﴿٩﴾ ﴾

Grâce au Nom de Dieu

le Tout-miséricordieux et Très-miséricordieux,

Par le ciel paré de constellations [1] et par le Jour promis [2] et par celui qui est témoin et ce dont on sera témoin... [3] Occis soient les gens du fossé, [4] du bûcher ardent, [5] assis en surplomb, [6] témoins de ce qu'ils faisaient aux fidèles ! [7] Ils ne leur en voulaient que d'avoir foi en Dieu, tout-puissant et loué, [8] à qui est le royaume des cieux et de la terre. Or, Dieu est témoin de toute chose. [9]

1. Les serments par les merveilles célestes.

Le Noble Coran multiplie les serments par les merveilles célestes : soleil, lune, étoiles et, ici, constellations, en sus du ciel lui-même qui comprend tous ces corps, comme le rappelle le verset : « **Nous avons bel et bien mis au ciel des constellations et l'avons embelli pour ceux qui regardent.** » (15.16)

La raison peut en être que c'est accessible à toute personne voulant y réfléchir, puisqu'il suffit de lever la tête pour les voir, que c'est une vision grandiose en étendue et profondeur et que seul le Très-haut a pouvoir dessus, puisque c'est au-delà du pouvoir des humains, qui peuvent corrompre la terre, mais non le ciel.

2. La sagesse à l'œuvre dans la création et la résurrection.

On a dit que les constellations sont les positions des étoiles¹ et, bien entendu, la précision et la sagesse de leurs positions ne sont pas moindres que leur existence même, car si elles sortaient de leur position l'ordre parfait de l'univers serait perturbé : alternance des saisons, marées, etc. Cela nous montre alors que ce fait, comme tout de ce qui relève de la création, est à sa place selon la plus grande sagesse.

Ce qui retient l'attention est qu'après avoir mentionné les constellations, Dieu, exalté soit-Il, évoque la Résurrection et la vengeance qu'Il tirera des injustes après un long temps de perversion, ce dont on déduit que la même sagesse à l'œuvre dans la position des constellations exige également l'expiation des injustes afin que tout soit à sa place dans le domaine de la Loi et des droits comme dans la création.

3. Le Jour « promis. »

La mention particulière de la Résurrection, « **le Jour promis** », après celle d'une partie de la première création, « **le ciel paré de constellations** », suggère que les maux de toutes sortes que subissent les gens de foi sont au vu et au su de Celui qui tient en Ses mains l'existence tout entière, les peines qu'ils endurent pour leur foi en Dieu n'étant donc pas en vain, car Il donne du répit, mais ne néglige rien.

Il est rapporté que le Commandeur des fidèles, la Paix soit avec lui, a dit en décrivant ce qui arriva aux gens du fossé : « *Arriva une femme portant son bébé d'un mois. Lorsqu'elle fut poussée [vers la fosse embrasée], elle fut saisie de crainte et de pitié pour son petit. Le bébé lança : « Ne crains pas et jette-moi dans le feu avec toi ! Par Dieu, cela n'est rien en vue de Dieu. » Et elle se jeta avec lui dans le feu. Il fut de ceux qui parlèrent dès le berceau. »*²

L'expression de « Jour promis » a de quoi mettre du baume au cœur de ceux qui sont dans l'attente, Dieu ayant fait de ce jour une promesse dont ses amis attendent la réalisation pour apaiser leur impatience de voir ceux qui leur ont fait tort punis.

1. *At-Tibyân*, v.8 p.460.

2. *Madjma 'o l-bayân*, v.10 p.707.

4. Qui est témoin et de quoi le sera-t-on ?

Un aspect étonnant du Noble Coran est qu'un mot unique peut y être entendu de dizaines de manières. Certain commentateur a dénombré près d'un million deux cent soixante mille possibilités de comprendre le verset 2.102¹ et, ici, le verset « **par celui qui est témoin et ce dont on sera témoin** » peut selon les commentateurs être entendu d'une trentaine de manières. Il est rare de trouver pareille capacité ailleurs que dans le Noble Coran.

L'un des sens les plus adéquats mentionnés à son propos est que le témoin serait le Prophète, Dieu le bénisse lui et les siens, dont le Très-haut dit : « **Ô prophète, Nous t'avons en vérité envoyé comme témoin, annonciateur de bonne nouvelle et avertisseur** » (33.45) et que ce dont on sera témoin serait le Jour de la Rétribution, dont Dieu dit : « **C'est là un jour pour lequel les gens seront rassemblés, c'est là un jour dont ils seront témoins.** » (11.103)

5. Le Prophète est témoin de ce que nous faisons.

L'expression « **par qui est témoin** » a été entendue tantôt dans le sens d'être présent et de voir et tantôt dans celui de témoigner pour rendre justice et accomplir son devoir. Les deux s'appliquent au Noble Prophète, Dieu le bénisse lui et les siens, qui voit nos actes tant après sa mort que de son vivant et qui en témoignera, ce qui ne manque pas d'être menaçant pour ses adversaires endurcis et de faire honte à ceux qui l'aiment, puisque ce que nous faisons lui parvient et lui fait mal.

Cela devrait suffire à retenir quelqu'un qui éprouve de l'amour pour le Prophète, Dieu le bénisse lui et les siens, car comment celui qui aime quelqu'un consentirait-il à lui faire tort si son amour est sincère ?

6. Mériter malédiction après avoir mérité vie !

Si l'expression « **gens du fossé** » désigne ici les gens de foi qui furent tués, le verset énonce simplement ce qui leur est arrivé [et devrait être traduit par] : « **Les gens du fossé furent tués** », mais si elle désigne les mécréants qui les ont tués [ce qui correspond mieux au contexte], il s'agit d'une imprécation à leur encontre : « **Occis soient les gens du fossé !** » On retrouve cette tournure en plusieurs endroits du Noble Coran, tels :

1. *Al-Mizân*, v.1 p.234.

« **Occis soit l'homme, qu'il est ingrat !** » (80.17) et « **Occis soient les trompeurs !** » (51.10), comme si Dieu, exalté soit-Il, qui leur a pourtant donné vie par bienveillance, voyait qu'ils ne méritaient plus de vivre sur la terre qu'Il a faite pour Ses lieu-tenants, puisqu'ils se sont écartés du but même de la création, et appelait sur eux la mort, contraire de la vie. Quelle opposition entre cette mortelle imprécation et la promesse d'une vie agréable : « **Nous leur ferons certes vivre une vie agréable.** » (16.97)

Cela peut aussi s'appliquer à un degré ou un autre, fût-ce le moindre, pour bien des gens autres que ceux du fossé, du fait qu'ils n'incarnent pas dans leur vie ce pour quoi l'homme a été créé, à savoir être le lieu-tenant de Dieu sur la terre.

7. Un des pires crimes contre les gens de foi.

Le crime des gens du fossé fut l'un des pires dont furent victimes les gens de foi à plusieurs titres, dont :

- ils creusèrent un fossé pour qu'ils ne puissent fuir ;
- ils les jetèrent dans une fosse autour de laquelle ils avaient pris place pour assister à leurs souffrances, joignant ainsi l'humiliation au supplice : « **assis en surplomb, témoins de ce qu'ils faisaient aux fidèles** » ;
- ils chargèrent et attisèrent autant qu'ils purent le feu, qualifié par Dieu de « **bûcher ardent** », ce qui suggère un feu continuellement embrasé en raison de la quantité de bûches l'alimentant ;
- ils ne leur en voulaient pas pour des raisons personnelles, mais seulement pour défier Dieu, l'Unique et Impérieux : « **Ils ne leur en voulaient que d'avoir foi en Dieu tout-puissant et loué** », comme cela arriva à un autre groupe de gens de foi : « **Nous en voudriez-vous que d'avoir foi en Dieu ?** » (5.59)
- qui plus est, brûler vif est une des pires morts, car on y meurt dans des souffrances croissantes, à quoi s'ajoute l'horrible aspect du corps brûlé.

Versets 10-22

﴿إِنَّ الَّذِينَ قَالُوا آمَنُوا وَالْمُؤْمِنِينَ وَالْمُؤْمِنَاتِ ثُمَّ لَمْ يَتُوبُوا فَلَهُمْ عَذَابُ جَهَنَّمَ وَلَهُمْ عَذَابُ الْحَرِيقِ ﴿١٠﴾ إِنَّ الَّذِينَ ءَامَنُوا وَعَمِلُوا الصَّالِحَاتِ لَهُمْ جَنَّاتٌ تَجْرِي مِنْ تَحْتِهَا الْأَنْهَارُ ذَلِكَ الْفَوْزُ الْكَبِيرُ ﴿١١﴾ إِنَّ بَطْشَ رَبِّكَ لَشَدِيدٌ ﴿١٢﴾ إِنَّهُ هُوَ بَدِيءُ وَيَعْدُ ﴿١٣﴾ وَهُوَ الْعَفُورُ الْوَدُودُ ﴿١٤﴾ ذُو الْعَرْشِ الْمَجِيدُ ﴿١٥﴾ فَعَالٌ لِمَا يُرِيدُ ﴿١٦﴾ هَلْ أُنثِقُ حَدِيثُ الْجُنُودِ ﴿١٧﴾ فِرْعَوْنُ وَثَمُودُ ﴿١٨﴾ بَلِ الَّذِينَ كَفَرُوا فِي تَكْذِيبٍ ﴿١٩﴾ وَاللَّهُ مِنْ وَرَائِهِمْ مُحِيطٌ ﴿٢٠﴾ بَلْ هُوَ قُرْءَانٌ مَجِيدٌ ﴿٢١﴾ فِي لَوْحٍ مَحْفُوظٍ ﴿٢٢﴾﴾

En vérité, ceux qui auront éprouvé les hommes et femmes de foi, puis ne se seront pas repentis, auront le tourment de l'Enfer et auront celui de brûler. [10] En vérité, ceux qui auront eu foi et fait les bonnes actions auront des Paradis sous lesquels coulent les ruisseaux : c'est là le gain majeur. [11] La correction de ton Maître est bien, en vérité, sévère : [12] c'est Lui qui fait être et refait, [13] Lui, le Très-pardonnant et affectueux, [14] le glorieux Détenteur du Trône, [15] faisant [tout] ce qu'Il veut. [16] As-tu entendu le récit des armées ? [17] de Pharaon et de Thamūd ? [18] Bien sûr, ceux qui mécroient sont dans le déni [19] – or, Dieu les cerne dans leur dos : [20] c'est bien sûr un Coran glorieux [21] sur une table préservée. [22]

8. Dieu châtie les iniques.

Après les premiers versets évoquant l'un des cruels face à face entre les gens de foi et leurs assassins, qui poussèrent la cruauté jusqu'à les brûler vifs, Dieu en rappelle ici deux autres à Son Prophète, Dieu le bénisse lui et les siens : la punition de Pharaon et de Thamūd à travers leurs armées : « **As-tu entendu le récit des armées ?** » De tout ce qui manifestait leur pouvoir, le Noble Coran a spécialement retenu l'aspect militaire à travers la force coercitive de leurs armées sur les gens. Dieu, exalté soit-Il, les a cependant anéanties de manière imprévisible : par l'eau pour les gens de Pharaon et le vent pour ceux de Thamūd.

Les mécréants de Qoraysh n'en tirèrent pourtant pas leçon et restèrent « **dans le déni** », comme si le déni était leur condition et les contenait tel un récipient ce qui s'y trouve. Cela fait désespérer qu'ils puissent avoir la foi, comme le confirma la réalité.

9. Sévère tourment de l'au-delà.

Les serments coraniques visent à conforter l'objet du serment qui les suit. Il arrive cependant que le Noble Coran reste évasif sur cet objet afin d'inciter l'attentif à le chercher lui-même, le poussant ainsi à mieux méditer et considérer l'Écrit de Dieu, exalté soit-Il. Il en est ainsi dans cette sourate, car l'objet du serment n'y est pas explicite, mais indiqué par la parole du Très-haut : « **En vérité, ceux qui auront éprouvé les hommes et femmes de foi, puis ne se seront pas repentis, auront le tourment de l'Enfer et auront celui de brûler.** » Il apparaît donc que l'objet du serment est que la vindicte divine s'accomplira au Jour de la Résurrection de la plus sévère manière appropriée à l'acte commis, tel le supplice de brûler les gens du fossé dans un feu comme ils en allumèrent un dans la vie d'ici-bas.

10. Grande ouverte est la porte du repentir.

Dieu, exalté soit-Il, évoque le repentir d'une manière encourageante quand il dit « **puis ne se seront pas repentis** » dans un seul et même verset qui évoque auparavant l'épreuve que les mécréants firent subirent aux gens de foi et tout de suite après certains des tourments divins qu'ils subiront eux-mêmes. Cela reflète l'étendue de la miséricorde divine envers les serviteurs, puisqu'Il ouvre la porte du repentir aux iniques parmi Ses créatures. Le verset semble ainsi vouloir empêcher les mécréants de Qoraysh de se fourvoyer et leur promettre l'agrément s'ils cessent de tourmenter le Prophète, Dieu le bénisse lui et les siens, et ses compagnons.

Comment donc quelqu'un dont les fautes ne vont pas jusqu'à supplicier et massacrer les gens de foi pourrait-il alors désespérer de la miséricorde du Très-haut ?

11. Tourments infernaux autres que brûler vifs.

L'évocation du supplice de brûler vif à côté de celui de l'Enfer montre que ce dernier ne se réduit pas au feu. Il s'y trouve en plus :

la boisson : « **Il sera abreuvé d'eau purulente qu'il ingurgitera sans pouvoir l'avaler.** » (14.16-17)

la nourriture : « **En vérité, la plante de Zaqqûm sera la nourriture du pécheur impénitent.** » (44.43-44)

- le tourment moral, puisqu'il leur sera dit : « **Soyez-y parias et ne Me parlez pas !** » (23.108)

et autres tourments, hormis celui de brûler vif, suffisant à terrifier les désobéissants, combien alors si l'on ajoute à cet ensemble le tourment de brûler sans qu'il cesse avec la carbonisation des corps, les chairs se renouvelant au contraire comme le dit le Très-haut : « **Chaque fois que leurs chairs seront à point, Nous les remplacerons par d'autres pour qu'ils goûtent au tourment.** » (4.56)

La parole du Très-haut : « **C'est Lui qui fait être et refait** », après qu'il fut question de sévère punition, pourrait faire allusion à ce renouvellement des chairs : il commence par créer une nouvelle chair, puis recommence, prolongeant le tourment autant qu'Il le voudra.

12. Entre la crainte et l'espérance.

La sagesse divine dans le Coran se laisse voir dans ce qu'il évoque toujours les délices paradisiaques à côté des supplices infernaux, l'homme devant toujours être pris entre la crainte et l'espérance. C'est pourquoi ce verset sur les délices : « **En vérité, ceux qui auront eu foi et fait les bonnes actions auront des Paradis sous lesquels coulent les ruisseaux : c'est là le gain majeur** » suit immédiatement celui sur les supplices, pour qu'il y ait équilibre entre la motivation par la peur et par l'envie. Telle est la ligne générale suivie par le Noble Coran pour éduquer les serviteurs et nous devrions la prendre en exemple pour les conduire vers Dieu, exalté soit-Il.

13. La soumission n'est pas la foi.

Les nombreux versets évoquant les bonnes actions sans les préciser invitent à ne pas s'en tenir à une seule sorte, comme le font certains. Par ailleurs, la bonne action ne sera pas en faveur de celui qui l'a faite si elle ne s'accompagne pas de foi. De plus, l'objet de la foi n'étant pas précisé, cela implique la foi en tout ce dont il est exigé du fidèle d'y avoir foi, celle de qui aurait foi en certaines choses et en mécroirait d'autres n'étant pas recevable.

La foi est bien entendu autre chose que la soumission (*islâm*), comme le montre bien le verset : « **Les bédouins disent : «Nous avons foi.» Dis-[leur] : «Vous n'avez pas foi. Cependant, dites : «Nous sommes**

soumis», la foi n'étant pas encore entrée dans vos cœurs.» » (49.14)
 Quand déjà une foi partielle ne suffit pas, comment pourrait le faire une soumission partielle ?

14. La correction divine.

« Corriger » quelqu'un consiste à le traiter avec poigne et autorité, ce qui répond adéquatement à l'action des despotes. C'était donc propre à affermir le cœur du Prophète, Dieu le bénisse lui et les siens, et de ceux qui étaient avec lui, en ce sens que Celui qui inflige la correction aux mécréants est le même qui est « **le Très-pardonnant et affectueux,** » envers Ses amis ayant foi en Lui et qui fait « **[tout] ce qu'Il veut** » sans que rien puisse s'opposer à Sa volonté.

On peut ainsi rapprocher plusieurs contenus de cette sourate : Il est Celui qui corrige sévèrement Ses ennemis, « **la correction de ton Maître est bien, en vérité, sévère** », qui Se montre affectueux et pardonnant pour Ses amis, « **Lui, le Très-pardonnant et affectueux,** », et qui est en Lui-même « **glorieux** » souverain « **faisant [tout] ce qu'Il veut** » et « **détenteur du Trône** », ce qui signifie qu'Il règne sur l'existence.

Ces contenus réunis confirment que Dieu, exalté soit-Il, accomplit ce qu'Il décide, satisfaisant les gens de foi d'une part, écrasant ses ennemis et manifestant Sa propre grandeur d'autre part. Ces versets sont vraiment puissants et sublimement prometteurs et menaçants.

15. Remarquables symétries.

Au lecteur attentif de remarquer le parallèle entre l'acte de Dieu, exalté soit-Il, et ce que font Ses ennemis :

- ils furent « **témoins de ce qu'ils faisaient aux fidèles** » et « **Dieu est témoin de toute chose** » ;
- ils allumèrent un « **bûcher ardent** » pour supplicier les gens de bien et Dieu leur réserve « **le tourment de l'Enfer** » et « **celui de brûler** » ;
- ils poursuivirent les fidèles de leur vindicte dans la demeure périssable : « **Ils ne leur en voulaient que d'avoir foi en Dieu tout-puissant et loué** », et Dieu, exalté soit-Il, le leur fera expier par Sa sévère correction dans le séjour éternel : « **La punition de ton Maître est bien, en vérité, sévère : c'est Lui qui fait être et refait** »

- ils sont réprouvés par Dieu, exalté soit-Il, dans un Écrit qui sera récité jusqu'au Jour de la Résurrection et où Il fait, à l'opposé, l'éloge de Ses amis auxquels Il promet d'éternels Paradis : « **En vérité, ceux qui auront eu foi et fait les bonnes actions auront des Paradis sous lesquels coulent les ruisseaux : c'est là le gain majeur.** »

16. Le secours divin.

Dieu, exalté soit-Il, mentionne ici certains de Ses noms et attributs de majesté et de beauté dont on remarquera la correspondance avec ce qui est dit au début de la sourate de ceux qui défièrent l'autorité du Maître des mondes en suppliciant Ses amis. Il est ainsi :

- « **tout-puissant** », rien dans l'existence ne pouvant le défier ;
- « **faisant [tout] ce qu'Il veut** » pour faire expier les assassins des gens de foi, voire pour tout ce qu'exige Sa parfaite sagesse ;
- « **[tout]-loué** », méritant toute louange, ce qui implique qu'Il honore Ses amis et ne leur fait point tort ;
- celui « **à qui est le royaume des ciels et de la terre** », si bien que nul n'est en position de défier Son autorité, en particulier en tuant Ses amis ;
- « **témoin de toute chose** », rien ne lui échappant sur la terre comme au ciel, comment lui échapperait alors ce que les despotes font aux gens de foi ?
- « **le Très-pardonnant et affectueux** » envers tous Ses serviteurs, tout particulièrement ceux qui furent tourmentés pour suivre Sa voie, comme dans l'affaire des gens du fossé.

17. Dieu cerne tout totalement.

Il est dit à plusieurs reprises dans le Noble Coran que Dieu, exalté soit-Il, cerne complètement les choses, les personnes et les actes, comme ici : « **Or, Dieu les cerne dans leur dos** » et dans : « **Ne suffit-il pas de ton Maître ? qu'Il soit témoin de toute chose ?** » (41.53)

Pour sûr, si l'on était conscient de cette vérité en toute situation, on aurait atteint un degré inférieur d'impeccabilité ou supérieur de justice et l'on ne commettrait point de désobéissance en sentant cette présence divine.

Tout comme il est impensable que l'on découvre ses parties honteuses en sachant qu'une personne respectable est présente et regarde, pour un serviteur attentif à son Seigneur, désobéir reviendrait à découvrir les parties honteuses de son âme, comme cela se produisit pour notre père Adam, la Paix soit avec lui : « **Tous deux mangèrent de [la plante], leurs parties honteuses leur apparurent alors et ils se mirent à se couvrir de feuilles du paradis** » (20.121)



Sourate at-Târiq

No. 86: « l'arrivant de nuit »

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

Versets 1-8

﴿ وَالسَّمَاءِ وَالطَّارِقِ ﴿١﴾ وَمَا أَدْرَاكَ مَا الطَّارِقُ ﴿٢﴾ النُّجُومُ الثَّاقِبُ ﴿٣﴾ إِنَّ كُلُّ نَفْسٍ لَمَّا عَلَيْهَا حَافِظٌ ﴿٤﴾ فَلْيَنْظُرِ الْإِنْسَانُ ﴿٥﴾ مِمَّ خُلِقَ ﴿٥﴾ خُلِقَ مِنْ مَّاءٍ دَافِقٍ ﴿٦﴾ يَخْرُجُ مِنْ بَيْنِ الصُّلْبِ وَالتَّرَائِبِ ﴿٧﴾ إِنَّهُ عَلَى رَجْعِهِ لَقَادِرٌ ﴿٨﴾ ﴾

Grâce au Nom de Dieu

le Tout-miséricordieux et Très-miséricordieux,

Par le ciel et l'arrivant de nuit [1] – comment sauras-tu ce qu'est l'arrivant de nuit ? [2] L'étoile qui perce : [3] il n'est âme qui n'ait de gardien. [4] Que l'homme considère de quoi il fut créé ? [5] Il fut créé d'une eau éjaculée [6] sortant d'entre lombes et côtes. [7] En vérité, Il a bien pouvoir de le ramener [8] le jour où les tréfonds seront examinés, [9] et lui n'a force ni secours. [10]

1. Emploi de la tournure « comment sauras-tu ? »

Le Noble Coran invite souvent l'homme à considérer le ciel et les étoiles qui le surplombent afin de le détourner de choses habituelles de la terre vers celles étranges du ciel.

C'est aussi pour cette raison qu'il mentionne cette étoile perçant la noirceur de la nuit qu'il met en valeur par la tournure : « **Comment sauras-tu ce qu'est l'arrivant de nuit ?** », dont c'est l'unique occurrence concernant une réalité matérielle de ce monde et non des événements comme le Jour de la Résurrection ou la Nuit de la Mesure, ce qui montre l'importance de cette étoile.

2. Dissiper les ténèbres.

Qu'est-ce qui empêcherait Celui qui fait percer à cette étoile la noirceur de la nuit pour l'éclairer de percer celle de l'âme pour l'illuminer, puisqu'il s'agit dans les deux cas de la même main du Pouvoir divin ? Alors, pourquoi désespérer de la divine providence dans les ténèbres de la nuit de l'âme quand Il a dissipé celle des horizons par « **l'étoile qui perce** » ?

3. Les anges gardiens.

Dans le verset : « **il n'est âme qui n'ait de gardien** », il peut être question :

- des anges qui enregistrent les actions, évoqués aux versets : « **En vérité, vous avez certes des gardiens, de nobles scribes qui savent ce que vous faites.** » (82.10-12)
- ou des anges qui préservent d'accidents et de dangers, évoqués au verset : « **Des [anges] se succèdent par-devant et derrière lui, le gardant par ordre de Dieu.** » (13.11)

Dans tous les cas, l'homme est accompagné d'une autre sorte de créatures, des anges, qui ont le rôle d'intermédiaires entre lui et son Seigneur, tantôt pour garder ses actions et tantôt pour le garder de malheurs.

4. Lointaines et proches merveilles.

Cette sourate passe de l'évocation de « **l'étoile qui perce** » trônant au plus haut du ciel au sperme éjaculé sortant de la partie inférieure du corps humain, afin que l'on réfléchisse sur tous les aspects étonnants de l'existence en y découvrant la grandeur de leur Créateur et en comprenant que tous concourent à une sagesse qui en est la synthèse : retourner vers Lui comme on fut créé la première fois.

5. La plus complexe créature.

Le Noble Coran rappelle au serviteur l'œuvre la plus complexe de l'existence, à savoir la constitution de l'être humain selon une excellente ordonnance, en évoquant :

- son origine, qui est sa création « **d'une eau éjaculée** » sortant des

lombes, car si elle ne s'écoulait et n'était pas éjaculée, la fécondation ne se produirait pas ;

- et l'emplacement de l'ovule fécondé, qui est la cavité protégée par les os de la poitrine et du dos, « **d'entre lombes et côtes** » ;

afin que le serviteur reste d'abord stupéfait de la grandeur de son Créateur, puis convaincu de Son pouvoir de le reconstituer.

6. Susciter et ressusciter.

Le Noble Coran met souvent en rapport le début et la fin de la création, comme dans la parole du Très-haut : « **Dis : «Les vivifiera Celui qui les produisit une première fois.»** » (36.79) et entre le pouvoir de susciter et de ressusciter, comme dans la présente sourate : « **En vérité, Il a bien pouvoir de le ramener.** » Cela pour que le serviteur se rappelle la fin de l'affaire tout occupé qu'il soit à son commencement, car la nature de ce monde, avec son mélange de plaisirs et d'épreuves, distrait et détourne de ce qui est voulu de celui qui s'y trouve.

7. Corriger son tréfonds intime.

L'homme peut dissimuler un fond corrompu sous des dehors honorables et intègres, mais à quoi cela lui servira-t-il le « **jour où les tréfonds seront examinés** » ? C'est pourquoi, non content de corriger ses actes apparents, le serviteur attentif se doit de corriger son tréfonds intime, ce que même les meilleures des créatures négligent.

En effet, tout comme Dieu, exalté soit-Il, demandera des comptes sur les faits apparents, Il en demandera sur les réalités intimes, voire châtiéra en raison de certaines, comme les déviations doctrinales ou ce qui poussa à désobéir extérieurement : « **Que vous montriez ce qui est en vous-mêmes ou que vous le cachiez, Dieu vous en tiendra compte, puis Il pardonnera qui Il veut et tourmentera qui Il veut.** » (2.284)

8. Le seul et unique secours.

Celui dont le secret scandaleux est dévoilé aux gens recourra à n'importe quel subterfuge pour s'éviter des torts, que ce soit en comptant sur sa propre force ou sur celle d'autrui. Bien entendu, en ce jour, les créatures seront égales par devant Lui, de sorte qu'aucune ne pourra être un secours pour une autre face à l'absolue souveraineté divine.

Si seulement on pouvait être conscient de cette vérité ici-bas, à savoir que l'on n'a de puissance et de force que grâce à Dieu, exalté soit-Il, et qu'à part Lui, point de secours : « **et lui n'a force ni secours.** » Car, même si l'on n'en prend conscience qu'en ce jour, l'absence de force et de secours est une vérité universelle.

Versets 9-17

﴿يَوْمَ تَبْيَضُّ السُّرَابِرُ ﴿٩﴾ فَمَا لَهُمْ مِنْ قُوَّةٍ وَلَا نَاصِرٍ ﴿١٠﴾ وَالسَّمَاءِ ذَاتِ الرَّجْعِ ﴿١١﴾ وَالْأَرْضِ ذَاتِ الصَّدْعِ ﴿١٢﴾ إِذْ تُنْفَخُ الرُّسُلُ ﴿١٣﴾ وَمَا هُوَ إِلَّا لَهْزَلٌ ﴿١٤﴾ إِنَّهُمْ يَكِيدُونَ كَيْدًا ﴿١٥﴾ وَإِكِيدُ كَيْدًا ﴿١٦﴾ فَمَهْلِكُ الْكَافِرِينَ أَهْلَهُمْ رُيُودًا ﴿١٧﴾﴾

Par le ciel ramenant [la pluie] /11/ et la terre se fendillant : /12/ il s'agit en vérité bien d'une parole décisive, /13/ non de frivolité. /14/ Ils usent d'un stratagème /15/ et J'en use ; /16/ laisse donc aux mécréants du temps, laisse-leur quelque répit. /17/

9. Adéquation du serment à ce pour quoi il est fait.

Le Coran observe une adéquation entre le serment et ce par quoi il est juré, comme l'exige indubitablement la sagesse pour tout serment. Ici, il est juré « **par le ciel ramenant la pluie** » à la terre, d'où elle s'est auparavant évaporée¹, « **et la terre se fendillant** » pour que la végétation pousse : l'ensemble des deux serments suggère ainsi qu'une main met en œuvre les causes célestes et terrestres pour vivifier la terre après qu'elle fut morte.

Bien entendu, celui qui peut vivifier en ce monde le peut aussi en l'autre, comme le Très-haut l'a dit au verset : « **En vérité, Il a bien pouvoir de le ramener.** »

10. Descente de la pluie et descente du Coran.

Il y a également un rapport clair entre le phénomène de la pluie céleste faisant pousser la végétation terrestre et le Noble Coran, lui aussi manifestation de la divine miséricorde, descendant sur les cœurs prêts et y faisant fructifier la connaissance.

Dès lors, celui qui veut que l'effet de la guidance divine sur les âmes se produise doit nécessairement être disposé à recevoir les divines effusions, tout comme la terre est prête à recevoir la pluie de la miséricorde pour

1. *Mofradât alfâzi l-Qor'ân*, p.343.

produire « **des vergers florissants** » (27.60). Le Noble Coran dit de lui-même qu'il est « **un propos décisif** » entre le vrai et le faux, celui qui ne s'y tient pas tombant inévitablement dans l'erreur, car : « **Qu'est-il après le vrai sinon l'égarement ?** » (10.32)

11. Rivaliser de stratagème avec Dieu ?

Se comporter envers le noble Coran, la plus sérieuse chose qui soit, comme envers quelque « **frivolité** » est un défi dissimulé au Tout-puissant des cieux et de la terre, auquel Dieu, exalté soit-Il, répond donc pareillement par une vengeance dissimulée les prenant par surprise : « **Ils usent d'un stratagème et J'en use.** » Quelle immense stupidité que de rivaliser de stratagème avec le Maître des mondes !

Il n'y a donc rien à craindre des stratagèmes des injustes quand on est convaincu que Dieu les guette, exalté soit-Il.

12. Il est justifié de rendre la pareille.

Si user de stratagèmes est en soi blâmable, y recourir face à ceux qui en usent consiste à rendre la pareille, ce qui est justifié du fait que « **la sanction d'un méfait est un méfait équivalent.** » (shûrâ.40, 10.27)

Qui plus est, Dieu, exalté soit-Il, qui est le Souverain absolu, peut punir les injustes sans qu'ils s'en rendent compte, comme le suggère le terme « stratagème », en scellant leurs cœurs, leurs oreilles et leurs yeux pour les traîner au bout du compte jusqu'à un douloureux tourment.

13. Dieu donne du répit.

Dieu, exalté soit-Il, demande à Son prophète de ne pas être pressé de le voir Se venger des mécréants, de ne pas s'occuper d'eux et même de leur laisser « **quelque répit** » pour lui montrer Sa sanction de leurs stratagèmes.

C'est d'ailleurs ce qui arriva, le Prophète, Dieu le bénisse lui et les siens, ayant vu de son vivant les éclatantes victoires depuis celle de la bataille de Badr jusqu'à la prise de La Mecque et la mise au ban de ses ennemis qui l'avaient contraint à quitter sa ville. Bien entendu, ce qu'ils n'ont pas vu du tourment qui les attend au Jour de la Résurrection est plus immense, alors qu'il est également proche pour qui est certain de son échéance.



Sourate al-A'la

No. 87: « le Très-haut »

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

Versets 1-5

﴿ سَبَّحَ اسْمَ رَبِّكَ الْأَعْلَى ﴿١﴾ الَّذِي خَلَقَ فَسَوَّى ﴿٢﴾ وَالَّذِي قَدَّرَ فَهَدَى ﴿٣﴾ وَالَّذِي أَخْرَجَ الْمَرْعَى ﴿٤﴾
فَجَعَلَهُ غُثَاءً أَحْوَى ﴿٥﴾ ﴾

Grâce au Nom de Dieu

le Tout-miséricordieux et Très-miséricordieux,

glorifie le Nom de ton Maître suprême, [1] qui crée et agence, [2] qui détermine et guide, [3] qui produit la pâture [4] et en fait un déchet noirâtre. [5]

1. Spécificités des Noms divins

Tout en rapportant la transcendance au Seigneur : « **Glorifie Dieu...** » (57.1), le Noble Coran demande de la vénérer en Son noble Nom : « **Glorifie le Nom de ton Maître** », de même qu'il dit parfois de Sa sainte Essence qu'elle est bénie : « **Béni soit Dieu** » (7.54) et le dit aussi de Son noble Nom : « **Béni soit le Nom de ton Maître** » (55.78), ce qui montre que les mots qui Le désignent, exalté soit-Il, ont une spécificité en vertu de laquelle on doit les glorifier en sus de glorifier l'Essence.

La leçon pratique à en tirer est qu'à part Lui-même, tout ce qui Lui est lié devient aussi sanctifié, Sa sainteté se diffusant sur tout autre que Lui pour peu qu'il puisse recevoir la sainte Effusion.

2. Que signifie « glorifier le Nom » ?

« **Glorifie le Nom de ton Maître** » étant spontanément compris comme une demande de glorifier Dieu Lui-même, les commentateurs proposent divers sens pour la glorification de Son nom, qui pourrait signifier¹ :

- de ne pas le mentionner à côté des divinités païennes qui lui étaient associées, telles Allât et al-Ozzâ ;
- de ne pas blasphémer les divinités des mécréants en sorte qu'ils en blasphémeraient Dieu, exalté soit-Il : « **N'insultez-pas ceux qu'ils invoquent à part Dieu et qu'alors ils insultent Dieu, transgressant sans [vous] en rendre compte.** » (6.108) ;
- de ne pas mentionner Dieu à tout propos, comme le font ceux qui n'y prêtent pas attention.

En ce dernier sens, la leçon pratique est que le serviteur attentif doit glorifier et le nom et le Nommé, ce qui est la raison des prescriptions canoniques concernant la forme apparente des Noms : ne la toucher qu'en état de pureté et ne la prononcer qu'avec attention.

3. Se purifier de toute trace de paganisme.

Certains ont dit que glorifier le Nom signifie glorifier le Nommé en Son essence, Ses attributs, Ses actes, Ses noms et Ses décrets² :

- Le glorifier en Son essence, c'est le considérer comme ne relevant pas des substances et des accidents ;
- Le glorifier en Ses attributs, c'est le considérer comme n'étant ni adventices ni finis ni déficients ;
- Le glorifier en Ses actes, c'est le considérer comme absolument souverain et que donc nul ne peut en rien s'opposer à Lui ;
- Le glorifier en Ses noms, c'est de ne le nommer que par les Noms qui furent révélés ;
- Le glorifier en Ses décrets, c'est de savoir qu'Il ne nous a rien prescrit pour Son propre profit.

La leçon pratique de tout cela est que, plus grande sera l'ampleur de la Sainteté divine aux yeux d'un serviteur, plus le sera sa vénération de

1. *Al-Mizân*, v.20 p.264.

2. *Mafâtiho l-ghayb*, v.31 p.125.

son Seigneur et il s'efforcera d'écarter aussi de lui-même, de ses actes et de ses attributs les traces de paganisme flagrant ou insidieux.

4. Se rappeler intérieurement.

L'emploi de suprême dans « **glorifie le Nom de ton Maître suprême** » se rapproche de la formule « Dieu est plus grand », qui signifie qu'Il est au-delà de toute description, le sens de suprême étant ici qu'Il dépasse toute conception ou représentation, ce verset étant ainsi un équivalent de la parole du Très-haut : « **exalte au plus haut Sa grandeur.** » (17.111)

Il est rapporté de l'Imam Bâqer, la Paix soit avec lui : « *Quand tu récites «Glorifie le Nom de ton Maître suprême», dis : «Glorifié soit mon Maître suprême», fut-ce en ton for intérieur.* » Ce qui retient ici l'attention est l'évocation d'une forme de mention intérieure, la mention ne devant donc pas être restreinte à ce qui est prononcé, comme le confirme la parole du Très-haut : « **Matin et soir, rappelle[-toi] ton Maître en toi-même humblement et craintivement, sans prononcer de mot.** » (7.205)

5. De la notion de Créateur à celle de Maître.

Le Coran rapproche souvent les notions de Créateur et de Maître pour faire passer de la première à la seconde, car la fonction magistrale est une idée dont la compréhension exige une âme pouvant concevoir un rang aussi sublime, contrairement à la fonction créatrice, car elle a rapport aux choses perceptibles accessibles au commun des gens.

C'est pourquoi l'on voit la prédication des Prophètes insister, à côté du principe d'autorité, sur le principe créateur, dont les effets sont constatables de prime abord. Ainsi, le Prophète de Dieu Abraham, la Paix soit avec lui, évoque la fonction créatrice en disant : « **Celui qui me créa et donc me guidera.** » (26.78) ; Moïse, la Paix soit avec lui, dit : « **Notre Maître qui donna à toute chose sa nature, puis guida.** » (20.50) ; quant à Mohammad, Dieu le bénisse lui et les siens, la première révélation descendue sur lui fut : « **Récite grâce au Nom de ton Maître qui créa : Il créa l'homme de caillot.** » (96.1-2)

Bien entendu, prendre conscience de la grandeur du rang du Créateur rend plus humble à Le servir et plus reconnaissant devant Ses nombreux bienfaits.

6. Explorer les horizons du monde et de l'âme.

Après avoir évoqué le principe même de la création, le Noble Coran en donne quelques exemples, du fait qu'on renforce un principe en citant ses applications et en vue d'exercer les serviteurs à explorer les horizons du monde et de l'âme. Il cite ainsi :

- une chose immatérielle en disant : « **qui détermine et guide** », car la prédétermination est imperceptible et la guidance qui lui fait suite est également une intervention imperceptible au cœur du créé ;
- une chose matérielle en disant : « **qui produit la pâture et en fait un déchet noirâtre** », car le fourrage des bêtes et la noire fange qu'il finit par devenir sont choses bien visibles.

7. Prêter attention à la sagesse à l'œuvre.

L'important en regardant la création est de prêter attention à la sage main à l'œuvre derrière, faute de quoi quelle valeur aurait d'approfondir la découverte des mystères de l'existence sans les relier à Celui qui les fait être d'une manière qui suscite humilité et foi ? C'est pourquoi le verset « **qui crée et agence** » évoque l'harmonie de la création après l'avoir évoquée elle-même, car saisir l'ordre et l'harmonie qui y règnent demande réflexion.

Et le verset « **qui détermine et guide** » évoque la guidance après la détermination, ce qui demande aussi réflexion aux gens de raison. Le mécréant attribue au contraire à la nature inerte la progression de tout existant vers la fin pour laquelle il fut créé, tandis que Dieu s'attribue ensemble les deux guidances :

- la naturelle, « **Notre Maître qui donna à toute chose sa nature, puis guida.** » (20.50)
- et la législatrice, « **Nous lui avons montré les deux chemins distincts** » (90.10)

8. Ne pas s'éprendre de biens évanescents.

Le Coran suggère en de nombreux versets de ne pas se laisser abuser par une riche végétation sortie de terre, comme la parole du Très-haut dans cette sourate : « **qui produit la pâture et en fait un déchet noirâtre** », que confortent d'autres versets similaires comme : **puis Il produit des**

cultures multicolores, puis elles se fanent et tu les vois jaunir, puis **Il en fait du foin** » (39.21) et « à l'exemple d'une bénéfique pluie dont la végétation ravit les semeurs, puis elle se fane et tu la vois jaunir, puis elle devient du foin. » (57.20)

Il y a en tout cela une leçon pour ne pas se laisser abuser par l'ensemble des plaisirs d'ici-bas, car il ne faut pas bien longtemps pour constater l'évanescence des plantes, une seule saison suffisant à s'en convaincre. Il convient donc de mesurer à cette aune tout ce qu'il y a de parures sur terre.

Versets 6-13

﴿ سُنُقِرُّكَ فَلَا تَنسَى ۖ ٦ إِلَّا مَا شَاءَ اللَّهُ إِنَّهُ يَعْلَمُ الْجَهْرَ وَمَا يَخْفَى ۖ ٧ وَنُبَشِّرُكَ لِلْيُسْرَى ۖ ٨ فَذَكِّرْ إِن نَّفَعَتِ الذِّكْرَى ۖ ٩ سِيدَكُرُّ مِنْ يَخْشَى ۖ ١٠ وَيُنَجِّنَهَا مِنَ الْأَشْقَى ۖ ١١ الَّذِي يَصِلُ النَّارَ الْكُبْرَى ۖ ١٢ ثُمَّ لَا يَمُوتُ فِيهَا وَلَا يَحْيَى ۖ ١٣ ﴾

Nous allons te transmettre oralement et tu n'oublieras pas, [6/] hormis ce que Dieu veut – en vérité, Il connaît ce qui est distinct et ce qui est imperceptible. [7/] Nous te disposerons à l'aisance, [8/] alors rappelle, si le rappel profite. [9/] Qui craint se rappellera [10/] et s'y dérobera le plus malheureux, [11/] qui brûlera au plus grand feu, [12/] puis n'y mourra ni ne vivra. [13/]

9. Cohérence entre les versets.

On remarquera le lien fait entre l'ordre de glorifier et la promesse d'une transmission orale et de l'absence d'oubli, « **Nous allons te transmettre oralement et tu n'oublieras pas** », deux choses grâce auxquelles le Coran sera solidement enraciné dans l'âme du plus honoré Prophète, Dieu le bénisse lui et les siens. On en comprend que prêter attention au Seigneur et le glorifier comme mentionné au verset précédent, « **glorifie le Nom de ton Maître suprême** », est le prémisses de l'attention particulière qu'Il promet, à savoir de ne pas oublier.

Qui plus est, le fait qu'Il assume Lui-même le souci de la prédication est aussi une garantie de rester dans la bonne voie. Cette grâce est aussi liée au verset suivant : « **Il connaît ce qui est distinct et ce qui est**

imperceptible », en ce sens que Dieu, exalté soit-Il, connaît l'inquiétude qui agite l'âme du Prophète, Dieu le bénisse lui et les siens, de bien recevoir le Noble Coran tel qu'Il le lui révèle, ce à quoi fait allusion le noble verset : « **Ne remue pas ta langue de hâte de le [répéter]** » (75.16)

10. L'absolue souveraineté divine.

Aussi immense que soit la grâce divine envers un serviteur, il n'en reste pas moins nécessaire de s'assurer, d'abord, qu'il y a des raisons qu'elle se maintienne et, ensuite, de la continuité de ces raisons, sinon à quoi servirait la transmission orale sans la garantie de ne pas l'oublier et à quoi servirait cette garantie si elle devait prendre fin ? Or, bien que Dieu, exalté soit-Il, en ait fait la promesse à Son bien-aimé élu, Dieu le bénisse lui et les siens, Il n'en a pas moins suspendu cela à Sa volonté, ce qui est propre à susciter un état de crainte et d'espérance, y compris pour le Sceau de Ses Prophètes. C'est pourquoi un autre verset dit expressément : « **Certes, si Nous voulions, Nous effacerions bel et bien ce que Nous t'avons révélé.** » (17.86)

Cette règle s'étend même à ceux auxquels Dieu, exalté soit-Il, fait la grâce d'être à jamais au Paradis, puisque le Très-haut dit : « **y restant immortellement tant que dureront les cieux et la terre, hormis ce que veut ton Maître.** » (11.107)

On remarquera combien ces deux versets soulignent la souveraineté de Dieu, exalté soit-Il, sur l'existence tout entière en tout état et que les fils des dons restent en Sa main, Lui n'étant tenu à rien, pas même au don qu'Il a promis.

11. Des réalités imperceptibles.

Dans ce verset, font partie de « **ce qui est distinct** » les réalités sensibles facilement perceptibles par l'ouïe ou la vue et s'y oppose « **ce qui est imperceptible** » parmi ces réalités, telles les choses inaudibles ou invisibles à nos sens, sauf avec des instruments spéciaux. La grandeur du Seigneur consiste alors en ce qu'Il les perçoit sans cela.

Cela peut aussi désigner ce qui est en soi inaccessible aux humains par incapacité de la créature de saisir ces imperceptibles réalités de l'existence, tel le Nom suprême qui Lui est réservé, exalté soit-Il. La

grandeur du Seigneur consiste alors à s'être exclusivement réservé un domaine de réalités qu'Il n'a fait connaître à personne parmi Ses créatures.

12. Surveiller ses pulsions.

Si l'on est convaincu qu'en sus de ce que l'on cache sciemment et dont le Très-haut dit : « **Il connaît les coups d'œil à la dérobée et ce que cèlent les poitrines** » (40.19), le Seigneur sublime connaît aussi les pulsions subconscientes qui nous échappent à nous-mêmes et se réveillent de temps à autre sans qu'on en ait conscience, on fera attention non seulement à ce que l'on fait, mais à ce que l'on pense et l'on ne fera pas même en imagination ce dont le Seigneur ne serait pas satisfait et qui, à défaut de mériter châtement, pourrait encourir une réprobation dont un serviteur aimant son Maître aurait honte. On en déduira l'éminence de l'Infaillible qui, en tout état, astreint son imagination à ce qui rencontre l'agrément de son Maître.

13. La servitude rendue aisée.

On peut trouver dans le verset : « **Nous te disposerons à l'aisance** » deux allusions subtiles :

- pour l'élite de Ses Proches-amis, Dieu, exalté soit-Il, ne fait pas qu'aplanir la voie, Il les dispose eux-mêmes pour la voie, l'action du verbe du verset s'exerçant sur la personne. La providence concerne d'abord leur personne et non leurs actes, à l'instar du propos du Très-haut : « **Le Paradis est approché pour les vertueux** » (26.90) : tout comme pour le Paradis, Dieu rapproche aussi d'eux l'aisance.
- le principe de cette disposition est le serviteur lui-même, car c'est en raison des qualités qu'il possède qu'il peut être divinement disposé et que, ayant reçu cette disposition, l'aisance lui sera facilement accessible. Ainsi, la grâce ne vient pas sans rapport avec ce qu'est le serviteur en lui-même.

Il convient de dire ici que Dieu, exalté soit-Il, peut prédéterminer une disposition qui ne se réalisera pas de la faute du serviteur lui-même, car il n'aura pas fait ce qu'il fallait au préalable. Il est ainsi rapporté que le Prophète, Dieu le bénisse lui et les siens, a dit : « **Œuvrez, car chacun est disposé à ce pour quoi il fut créé.** »¹

1. *Tawhîdo s-Sadûq*, p.356.

14. Emploi du pluriel de majesté.

Le pluriel de majesté est approprié quand Dieu parle de Ses grâces particulières : « **En vérité, Nous l'avons fait descendre** » (97.1), « **en vérité, Nous avons fait descendre le rappel** » (15.9), « **en vérité, Nous t'avons donné la profusion** » (108.1). Ainsi, à propos de la disposition à pouvoir appeler les serviteurs à Dieu, exalté soit-Il, un des plus éminents bienfaits spirituels en regard des bienfaits matériels, le Très-haut dit : « **Nous te disposerons à l'aisance.** »

15. Ce dont les prédicateurs ont besoin.

Les versets qui précèdent contiennent tout ce que doivent avoir ceux qui appellent à Dieu, exalté soit-Il, à savoir :

- l'aptitude à le faire, acquise en se tournant vers Dieu, exalté soit-Il, en Le louant et révérent ;
- l'assistance intérieure, représentée par la transmission orale et d'être préservé d'oublier ;
- l'aide externe et l'aplanissement des difficultés, en intervenant dans les choses, tels les miracles des Prophètes, la Paix soit avec eux, ou dans le cœur des gens, par exemple en l'attendrissant.

16. Accepter d'être guidé.

Le Prophète, Dieu le bénisse lui et les siens, a pour mission de faire entendre l'appel à qui est disposé à être guidé et à l'accepter : « **alors rappelle, si le rappel profite** », sans quoi ce serait peine perdue. Or, sa noble vie et son énergie bénie sont trop éminentes pour les employer au profit de qui ne le mérite pas. On peut cependant aussi soutenir que le Prophète, Dieu le bénisse lui et les siens, se doit de faire entendre le rappel même sans espoir qu'il profite, étant pénétré des qualités divines en vertu desquelles, pour que la grâce soit universelle ou qu'il ne reste plus d'excuse, Dieu prévient tout le monde et ordonne à Moïse, la Paix soit avec lui, de faire entendre le rappel à la plus rebelle des créatures en disant : « **Parlez-lui aimablement, qu'il puisse se rappeler ou craindre.** » (20.44)

Il se peut que le verset vienne exprimer le désespoir que certains se rappellent, en raison de l'absence en leurs âmes de toute disposition à accepter d'être guidé.

17. La crainte, terreau de la guidance.

L'acceptation de la guidance divine a pour préalable l'existence de quelque crainte de Dieu, exalté soit-Il, en celui à qui l'on veut faire entendre le rappel : « **Qui craint se rappellera.** » Que cette crainte soit peur de Son châtement ou confusion devant Ses bienfaits, elle fait chercher au serviteur le moyen d'éviter Son châtement ou Sa réprobation. Celui qui veut la guidance ne doit pas s'attendre à ce que le guide, quel qu'il fût, accomplisse un miracle en lui, mais être comme la terre recevant la graine, puis la faisant croître en elle grâce à l'aptitude que Dieu, exalté soit-Il, lui a donnée.

Il convient dès lors à ceux qui appellent à Dieu, exalté soit-Il, de susciter ce terreau dans les âmes des serviteurs avant de les accabler de sermons.

18. Comment entendre « le plus malheureux » ?

« **Le plus malheureux** » a ici le sens de malheureux, selon un usage récurrent de la forme comparative et superlative dans le Coran, comme dans la parole du Très-haut : « **Les gens du Paradis seront ce jour mieux installés et au plus frais.** » (108.24) On peut cependant aussi soutenir qu'il y a des degrés de malheur, le plus malheureux étant le mécréant obstiné qui brûlera au plus profond de la Fournaise dans le « **plus grand feu** », en comparaison du feu d'ici-bas ou du tourment d'un moindre feu.

Quant au malheureux dont l'état est moins bon que le bienheureux, mais meilleur que le plus malheureux, c'est celui qui n'a pas su mettre à profit sa vie et l'a passée en perdition, comme la plupart des gens.

19. Sévérité du tourment divin.

Un aspect de la sévérité du tourment dans la vie dernière, même pour ceux qui n'y resteront pas éternellement, est la continuation sans cesse ni repos du tourment du feu, à jamais pour les mécréants, des siècles durant pour le commun des désobéissants. Le verset dit de cet état que l'on « **n'y mourra ni ne vivra** », c'est-à-dire qu'ils n'y mourront pas et n'y auront pas de vie agréable.

Les épreuves d'ici-bas, même au pire des cas, sont par contre entrecoupées de repos et de soulagements. Mais plus éprouvante encore que le tourment du feu est l'inextinguible colère divine envers les gens

de la Fournaise : « **Ceux qui auront mécréu auront le feu de l'Enfer, sans [y] être achevés et mourir et sans que son tourment ne leur soit allégé.** » (35.36) Sinon, si la miséricorde l'interrompait de temps à autre comme pour les désobéissants ici-bas, ce serait supportable et l'on pourrait implorer merci quand Dieu, exalté soit-Il, Se tourne vers nous.

Versets 14-19

﴿ قَدْ أَفْلَحَ مَنْ تَزَكَّى ۖ وَذَكَرَ اسْمَ رَبِّهِ فَصَلَّى ۝۱۴ بَلْ تُؤَثِّرُونَ الْحَيَاةَ الدُّنْيَا ۝۱۵ وَالْآخِرَةَ خَيْرٌ وَأَبْقَى ۝۱۶ ﴾
 ﴿ إِنَّ هَذَا لَفِي الصُّحُفِ الْأُولَى ۝۱۸ صُحُفِ إِبْرَاهِيمَ وَمُوسَى ۝۱۹ ﴾

Réussit qui se régénère, [14] évoque le Nom de son Maître, puis prie. [15] Bien sûr, vous préférez la vie d'ici-bas, [16] quand la dernière est meilleure et plus durable. [17] En vérité, ceci se trouve bien dans les premières tables, [18] celles d'Abraham et de Moïse. [19]

20. Niveaux de régénération.

Le fait que la régénération ne soit pas précisée dans la parole du Très-haut : « **Réussit qui se régénère** » la fait inclure toutes les dimensions de l'être, depuis le cœur, que l'on videra de toute préoccupation à part Dieu, exalté soit-Il, jusqu'aux membres, que l'on astreindra à ce qui satisfait le Seigneur. Elle prélude à l'évocation, « **évoque le Nom de son Maître** », qui n'est pas précisée afin d'inclure le fait d'éprouver en tout instant la présence de Dieu, exalté soit-Il, et prélude à l'obéissance externe, représentée par la Prière, « **puis prie** », en tant que plus important lien entre le serviteur et son Seigneur.

En résumé : ces versets visent à rendre son for intérieur immaculé, « **qui se régénère** », à le parer par l'évocation, « **évoque le Nom de son Maître** », puis à se revêtir d'obéissance pratique, « **puis prie** », le serviteur parvenant par tout cela au degré de perfection pour lequel il fut créé.

21. Stupidité des mondains.

C'est une belle stupidité de donner à la vie d'ici-bas priorité sur la dernière, car :

- le bien-être d'ici-bas relève des sens, du plaisir physique, tandis que celui de la vie dernière relève à la fois du plaisir de l'esprit et du corps, comme regarder Sa noble Face et passer de bons moments avec les houris ;
- le bien-être d'ici-bas est, jusque dans les choses sensibles, mêlé de douleurs et d'adversités, comme on le sait d'expérience, et de toute évidence il passe, au contraire de la vie dernière dont le bien-être n'est pas entaché de peine : « **nous n'y sommes pas pris de fatigue ni pris de lassitude** » (35.35) ni ne connaît de cesse : « **une rétribution sans compter.** » (84.25)

Le noble verset indique la supériorité et la durée comme deux caractéristiques du plaisir de la vie dernière en disant : « **meilleure et plus durable.** » Il faut bien sûr une certaine maturité spirituelle pour comprendre ces choses, sinon ceux qui préfèrent la vie d'ici-bas en viendraient tous à préférer la dernière.

22. Unanimité sur les principes de la perfection.

Les Écritures révélées, quel que soit leur niveau et le rang de ceux qui les reçurent, sont unanimes sur les principes de perfection qu'indiquent les versets de cette sourate : « **En vérité, ceci se trouve bien dans les premières tables.** » Il n'y a pas de communauté qui fasse exception aux règles du cheminement vers Dieu, exalté soit-Il, et de la servitude envers Lui. Si donc les communautés de Moïse et d'Abraham, la Paix soit avec eux, eurent pour devoir de suivre tout ce que cette sourate reprend de leurs tables, « **celles d'Abraham et de Moïse** », cela vaut à plus forte raison pour la communauté témoin, celle du Prophète Sceau, Dieu le bénisse lui et les siens, car l'argument à son encontre est plus achevé, l'Écriture qui lui est destinée plus exhaustive et son Prophète, Dieu le bénisse lui et les siens, a le rang suprême de Sceau.

Sourate al-Ghâshiya

No. 88: « l'Inexorable »

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

Versets 1-16

﴿ هَلْ أَتَاكَ حَدِيثُ الْغَاشِيَةِ ۝١ وَجُوهُ يُومِئِدُ خَشِيعَةً ۝٢ عَامِلَةٌ نَّاصِبَةٌ ۝٣ تَصَلَّى نَارًا حَامِيَةً ۝٤ تُشْقَى مِنْ عَيْنِ آئِنَةٍ ۝٥ لَيْسَ لَهُمْ طَعَامٌ إِلَّا مِنْ ضَرِيحٍ ۝٦ لَا يُسْمِنُ وَلَا يُغْنِي مِنْ جُوعٍ ۝٧ وَجُوهُ يُومِئِدُ نَاعِمَةٌ ۝٨ لَسَعِيهَا رَاضِيَةٌ ۝٩ فِي جَنَّةٍ عَالِيَةٍ ۝١٠ لَا تَسْمَعُ فِيهَا لَغِيَةً ۝١١ فِيهَا عَيْنٌ جَارِيَةٌ ۝١٢ فِيهَا سُرُرٌ مَرْشُوعَةٌ ۝١٣ وَأَكْوَابٌ مَوْضُوعَةٌ ۝١٤ وَمَنَارِقٌ مَصْفُوفَةٌ ۝١٥ وَزَرَائِبٌ مُبْتُوثَةٌ ۝١٦ ﴾

Grâce au Nom de Dieu

le Tout-miséricordieux et Très-miséricordieux,

As-tu entendu le récit de l'Inexorable ? [1] Ce jour-là, des visages seront craintifs, [2] affairés, abattus, [3] brûlant d'un feu incandescent, [4] abreuvés d'une source bouillante, [5] n'ayant à manger que du chardon *darî'*, [6] qui n'engraisse ni ne coupe la faim. [7] Ce jour-là, des visages seront gracieux, [8] contents de leur effort, [9] dans un Paradis élevé, [10] où tu n'entends rien de futile, [11] où s'écoule une source, [12] avec de hauts sofas, [13] des coupes déposées, [14] des adossoirs dressés [15] et des coussins épars. [16]

1. Formes d'accroches coraniques.

Pour intéresser les âmes aux questions cruciales, le Noble Coran attire l'attention de l'interlocuteur sur elles de diverses manières : parfois en faisant un serment, « **Par l'aube !** » (89.1) ; d'autres fois en posant une question, « **As-tu entendu le récit... ?** » ; d'autres fois encore en interloquant pour mettre en valeur, « **Comment sauras-tu... ?** » C'est une leçon pour qui entend parler aux gens de choses graves : qu'il suscite

et renforce d'abord l'intérêt pour ce dont il veut parler, plutôt que de parler directement d'un sujet qui n'intéressera peut-être pas l'auditoire.

On remarquera que ces interrogations et autres accroches semblables du Noble Coran s'adressent en premier lieu au Prophète, Dieu le bénisse lui et les siens, lequel est comme l'axe de l'humanité méritant que Dieu, exalté soit-Il, s'adresse d'abord à lui. On peut dire qu'elles sont adressées à tout le monde, même si, dans la forme, elles s'adressent au Prophète, Dieu le bénisse lui et les siens.

2. Aspects terrifiants de la Résurrection.

Qualifier la Résurrection d'Inexorable en suggère le caractère terrifiant, que le sens soit :

- qu'elle est inéluctable pour tous, nul n'échappant au règlement des comptes, comme le dit le Très-haut : « **Nous les rassemblerons sans en laisser aucun.** » (18.47)
- ou que les gens y seront cernés par toutes sortes de maux « **le jour où le tourment les accablera d'au-dessus d'eux et de sous leurs pieds** » (29.55), comme il est dit dans un autre verset : « **Un jour où le malheur sera répandu partout.** » (76.7)

On comprendra qu'avoir conscience d'une si effroyable fin retiendra ici-bas des passions illicites celui qui est convaincu de ces divines révélations qui ne mentent pas.

3. Les visages des ressuscités.

Le tréfonds d'une personne transparaît généralement sur son visage, dans la vie d'ici-bas comme dans la dernière. De ce fait, ceux qui en ont l'aptitude voient l'assombrissement du visage des injustes ici-bas, tandis que dans la vie dernière cela apparaîtra à tous du fait que le voile sera ôté de leurs yeux.

C'est pour cette raison que les visages des désobéissants sont ici qualifiés de craintifs, d'autres versets disant : « Ah ! Si tu voyais les malfaiteurs quand ils seront la tête basse » (32.12), « craignant l'humiliation » (42.45) et « regardant à la dérobée » (ibid.), tandis que les visages des obéissants sont dits « exquis » et dans un autre verset « resplendissants » (75.22). Cette visibilité sera un déshonneur public pour les uns et pour les autres une consécration en présence de tous les ressuscités.

4. La crainte révérencielle.

Nous allons tous vers un monde où, au Jour de la Résurrection, la crainte révérencielle régnera sur toutes les créatures, du fait que les voiles seront ôtées des yeux des créatures en ce terrible jour. Sachant cela, il serait plus raisonnable de s'efforcer d'atteindre cet état volontairement avant d'y être contraint. On le fera en pratiquant ce qui suscite la crainte révérencielle, qui est entre autres un effet de la Prière.

Plutôt que se retrouver tête baissée au Jour de la Résurrection, pourquoi ne pas songer à l'être ici-bas pour y aller la tête haute ?

5. Avoir agi en vain.

L'un des plus grands motifs de désolation au Jour de la Résurrection est évoqué dans deux versets : « **Nous en viendrons aux actions qu'ils ont faites et en ferons de la poussière envolée** » (25.23) et, dans la présente sourate : « **affairés, abattus.** » En effet, les désobéissants ont également connu ici-bas des vies de peine et de fatigue, conformément à la parole du Très-haut : « **Si vous souffrez, eux souffrent en vérité comme vous** », leur peine en vue de vanités dépassant même celle de certains fidèles. Le malheur est qu'au moment des comptes, ils se rendront compte de la vanité de leur effort et que leur peines et fatigues ne prendront pas fin, contrairement aux gens du Paradis décrits par la parole du Très-haut : « **contents de leur effort.** »

6. Indicibles horreurs infernales.

La vie des gens du feu est inimaginable pour les gens d'ici-bas, les versets y faisant lointainement allusion par ce que l'on peut en saisir communément, mais cela va bien au-delà de ce qui peut s'en dire. Que l'on imagine par exemple un homme demandant à boire et qu'on abreuve d'eau bouillante : « **S'ils appellent au secours, on les secourra avec de l'eau comme de la lave en fusion calcinant les visages : quelle terrible boisson et méchant réconfort !** » (18.29) Il demande à manger, et le voilà se gavant de *Zaqqoum* : « **En vérité, ils en mangeront bien et s'en rempliront le ventre.** » (37.66) Et quand son corps brûlé suppurera, il se nourrira de ce pus sanguinolent : « **ni rien à manger sauf de la sanie.** » (69.36) Tout cela après s'être délecté ici-bas de quantités de bonnes choses !

La nourriture et la boisson des gens du feu sont aussi évoquées dans la

présente sourate : leur nourriture est du chardon dit *darî'*, qui est ici-bas si mauvais et infect, dit-on¹, que nulle bête ne s'en nourrit. Or, il ne fait pas de doute que le *darî'* de l'au-delà est incomparablement plus infect. Et pour boisson, ils sont « **abreuvés d'une source bouillante** », le verbe abreuver laissant entendre qu'on les force à la boire, l'humiliation s'ajoutant au supplice.

7. L'éclat de certains visages.

Les visages des gens du Paradis sont caractérisés par la douceur : « **Ce jour-là, des visages seront gracieux** » et l'éclat : « **Tu reconnais sur leurs visages l'éclat du bien-être.** » (83.24) Cet effet sur leur visage est ce qui se laisse voir dans la vie dernière de ce qu'ils ont fait de lumineux dans celle d'ici-bas, car rien n'arrive en celle-là qui ne provienne de celle-ci, ce que l'on peut déduire de la parole du Très-haut : « **On leur dira : "Retournez derrière vous chercher une lumière."** » (57.13), où l'expression « derrière vous » renvoie au monde d'ici-bas.

Il ne fait pas de doute que celui qui aboutira à un tel bien-être dans la vie dernière jouira également d'un certain éclat, fût-il minimal, dans la vie d'ici-bas, comme le constatent les observateurs physionomistes et clairvoyants.

8. Satisfaction intérieure.

À l'opposé de la colère qu'éprouvent contre eux-mêmes les désobéissants, l'homme de foi éprouve au Paradis un sentiment d'aise et de contentement, comme le dit le Très-haut : « **contents de leur effort** », état qui est dû :

- soit à la satisfaction qu'ils tiraient de leur effort dans la vie d'ici-bas, qui est un effet de l'introspection et de la vigilance ;
- soit au bien-être dont ils jouissent, puisqu'au cœur de ce bien-être est la satisfaction de Dieu, exalté soit-Il, de sorte qu'ils sont contents d'eux-mêmes car Dieu l'est.

C'est un aspect de l'état de l'âme sereine que Dieu, exalté soit-Il, qualifie de « **satisfaite et agréée.** » (89.28)

1. *Mofradât alfâzi l-Qor'ân*, v.1 p.506.

9. Illustrations du bien-être paradisiaque.

L'un des buts du Coran en énumérant à neuf reprises dans cette sourate des détails du bien-être paradisiaque, chaque fois sous une forme indéterminée, est d'en montrer la grandeur exprimée par un « **Paradis élevé** », une « **source** » qui « **s'écoule** », de « **hauts sofas** » munis d'« **adossoirs dressés** » et de « **coussins épars** » et des « **coupes déposées** », à quoi s'ajoute un bien-être moral mis en avant des autres : « **où tu n'entends rien de futile** », comme il est dit dans un autre verset : « *ils n'y entendront ni futilité ni péché de scandale* » (56.25), d'où l'on comprend que les futilités et les propos sans intérêt sont une forme de tourment incompatible avec le bien-être paradisiaque.

C'est pourquoi l'homme de foi fuit ici-bas de telles ambiances sans rapport avec ce que l'on trouve au Paradis, lequel est, comme on dit, « la résidence des voisins de Dieu, exalté soit-Il. »

Versets 17-26

﴿ أَفَلَا يَنْظُرُونَ إِلَى الْإِبِلِ كَيْفَ خُلِقَتْ ﴿١٧﴾ وَإِلَى السَّمَاءِ كَيْفَ رُفِعَتْ ﴿١٨﴾ وَإِلَى الْجِبَالِ كَيْفَ نُصِبَتْ ﴿١٩﴾ وَإِلَى الْأَرْضِ كَيْفَ سُطِحَتْ ﴿٢٠﴾ فَذَكِّرْ إِنَّمَا أَنْتَ مُذَكِّرٌ ﴿٢١﴾ لَسْتَ عَلَيْهِمْ بِمُصَيْطِرٍ ﴿٢٢﴾ إِلَّا مَنْ تَوَلَّى وَكَفَرَ ﴿٢٣﴾ فَيُعَذِّبُهُ اللَّهُ الْعَذَابَ الْأَكْبَرَ ﴿٢٤﴾ إِنَّ إِلَيْنَا إِيَابَهُمْ ﴿٢٥﴾ ثُمَّ إِنَّ عَلَيْنَا حِسَابَهُمْ ﴿٢٦﴾ ﴾

Ne voient-ils pas comment le chameau fut créé, [17] comment le ciel fut élevé, [18] comment les monts furent dressés, [19] comment la terre fut aplanie ? [20] Rappelle donc ! Tu es uniquement avertisseur, [21] tu n'as pas sur eux de pouvoir, [22] mais qui se détourne et mécroit, [23] Dieu lui fera goûter le plus grand tourment. [24] En vérité, c'est vers Nous qu'ils reviennent [25] et c'est alors à Nous de leur faire rendre compte. [26]

10. Demande apparente et raison profonde.

Une figure de style coranique consiste à passer d'une demande apparente à la raison profonde qui l'a motivée. Les précédents versets invitaient à penser à la Résurrection et à prêter attention à l'état qu'y connaîtront les prospères et les tourmentés. Ce tableau ne motivant toutefois pas suffisamment à faire ce qui est demandé, ils sont suivis d'un appel

à acquérir une connaissance engendrant la crainte, entre autres en considérant la nature et les manifestations du Pouvoir divin entourant l'homme.

Il était alors naturel que l'habitant du désert aux temps de la Révélation prêle attention au chameau, qui était son moyen de subsistance, puis voie le ciel et sa parure d'astres en levant les yeux et les montagnes fixant la terre en regardant devant lui. L'ensemble de ces signes amènent d'abord à penser à l'existence du Créateur, puis à Son pouvoir et enfin à Son extrême sagesse, l'ensemble des trois pouvant engendrer la croyance en l'inexorable épreuve que la sourate évoque en ouverture.

11. Pousser à la réflexion par le questionnement.

En appelant à Dieu, exalté soit-Il, il les prédicateurs devraient pousser les serviteurs à la réflexion en soulevant une interrogation qui les pousse à chercher la réponse qui finalement les satisfera intérieurement.

Ces versets réitèrent à quatre reprises l'adverbe interrogatif « **comment** », partant d'une chose sensible et proche, tel le chameau, passant par une chose inaccessible, tel le ciel, faisant état d'une autre chose sensible mais lointaine, telles les montagnes, puis de la terre que tout un chacun voit aplanie afin d'y faciliter la vie des créatures, le tout pour en arriver finalement à une idée : celle de Celui qui fit les astres, enficha les montagnes et aplanit la terre.

12. Rappeler sans contraindre.

Le Noble Coran rappelle à plusieurs reprises que le Prophète, Dieu le bénisse lui et les siens, comme d'ailleurs les autres Prophètes, la Paix soit avec eux, n'a pas autorité sur les âmes des serviteurs, faute de quoi ils n'auraient pas le choix qui justifie récompense et punition. Ainsi dans les paroles du Très-haut : « **Rappelle ! Tu es uniquement avertisseur, tu n'as pas sur eux de pouvoir** » (ici même) ; « **Contraindrais-tu donc toi les gens à être gens de foi ?** » (10.99) ; « **Tu n'es pas tout-puissant sur eux** » (50.45) ; « **Tu irais bien, s'ils n'ajoutent foi à ce propos, succomber suite à leur départ [sous le poids] de [la] déception.** » (18.6) ; « **Ne vas pas rendre l'âme à cause d'eux [plein] de regrets.** » (35.8)

Voilà qui est pour modérer les ambitions de ceux qui appellent à Dieu,

exalté soit-Il, afin que leur zèle ne faiblisse pas en voyant les gens se détourner, vu que la manière d'agir des Prophètes était de constamment rappeler sans droit à exercer de contrainte sur les cœurs, sans quoi il ne resterait personne pour nier leur prédication.

13. Une religion réunissant tolérance et réalisme.

Certains déduisent du verset : « **mais qui se détourne et mécroit, Dieu lui fera goûter le suprême tourment** » que l'islam est une religion réunissant douceur et réalisme : il est en principe seulement question de faire entendre le rappel, mais face à « **qui se détourne et mécroit** » et s'oppose à la prédication de la foi, on passe du simple rappel à l'affrontement actif et à l'élimination des foyers de trouble, en application de la parole du Très-haut « **combattez-les jusqu'à ce qu'il n'y ait pas de trouble** » (2.193), contrairement à la méthode de qui fait de l'exhortation orale le terme indépassable de l'appel à Dieu, exalté soit-Il, pour éviter une confrontation impliquant des pertes humaines et matérielles.

14. Le suprême tourment.

Toute chose est infime à côté de la grandeur du Maître suprême. Dès lors, si le Très-haut parle de quelque chose en termes d'intensité et de gravité, c'est pour en faire ressortir l'importance. C'est le cas pour le tourment de l'Enfer, qu'Il qualifie de « **sévère** » (3.4, etc.), « **douloureux** » (2.10, etc.), « **humiliant** » (2.90, etc.), « **permanent** » (5.37, etc.), « **gravissime** » (2.7, etc.), « **perpétuel** » (10.52, etc.), « **rude** » (11.58, etc.), « **plus sévère et durable** » (20.27) et, dans la présente sourate, de « **suprême tourment.** »

Celui qui croit en la création et en la résurrection et entend ces qualificatifs ne peut que renoncer à ses errements, sinon il faudra douter de sa foi ou de sa capacité à comprendre où est son propre bien.


15. Le retour à Dieu.

Deux aspects sont à considérer dans les versets : « **En vérité, c'est vers Nous qu'ils reviennent et c'est alors à Nous de leur demander compte.** »

- Ils mettent du baume au cœur du Prophète, Dieu le bénisse lui et les

siens, après l'évocation des mécréants au début de la sourate : sachant qu'ils vont retourner vers Dieu, exalté soit-Il, qui les fera expier, leur domination et les torts qu'ils font subir sont plus supportables.

- Ils effraient les entêtés, puisque Dieu, exalté soit-Il, S'assigne à Lui, à qui rien n'échappe, la mission de leur faire rendre compte : qui croit à la réalité du retour vers Dieu, exalté soit-Il, ne se laissera pas tenter par la désobéissance et *a fortiori* ne la commettra pas.



Sourate al-Fadjr

No. 89: « l'aube »

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

Versets 1-14

﴿ وَالْفَجْرِ ﴿١﴾ وَلَيْلٍ عَشْرٍ ﴿٢﴾ وَالشَّفْعِ وَالْوَتْرِ ﴿٣﴾ وَاللَّيْلِ إِذَا يَسْرِ ﴿٤﴾ هَلْ فِي ذَلِكَ قَسَمٌ لِذِي حِجْرِ ﴿٥﴾
 أَلَمْ تَرَ كَيْفَ فَعَلَ رَبُّكَ بِعَادٍ ﴿٦﴾ إِرَمَ ذَاتِ الْعِمَادِ ﴿٧﴾ الَّتِي لَمْ يُخْلَقْ مِثْلُهَا فِي الْبِلَادِ ﴿٨﴾ وَثَمُودَ الَّذِينَ
 جَابُوا الصَّخْرَ بِالْوَادِ ﴿٩﴾ وَفِرْعَوْنَ ذِي الْأَوْتَادِ ﴿١٠﴾ الَّذِينَ طَغَوْا فِي الْبِلَادِ ﴿١١﴾ فَأَكْثَرُوا فِيهَا الْفَسَادَ ﴿١٢﴾
 فَصَبَّ عَلَيْهِمْ رَبُّكَ سَوْطَ عَذَابٍ ﴿١٣﴾ إِنَّ رَبَّكَ لِيَلْمِزَادٍ ﴿١٤﴾

Grâce au Nom de Dieu

le Tout-miséricordieux et Très-miséricordieux,

Par l'aube [1] et par dix nuits, [2] par le pair et l'impair [3] et par la nuit déjà avancée ! [4] Y a-t-il en cela un serment pour quelqu'un d'intelligent ? [5] N'as-tu pas vu ce que ton Maître fit de 'Âd, [6] d'Iram aux colonnes, [7] dont on ne créa point de pareille dans les pays ; [8] et des Thamūd, qui creusèrent la roche dans l'oued ; [9] et de Pharaon, l'homme aux pals ; [10] ceux qui transgressèrent dans les pays [11] et y accurent la corruption ? [12] Ton Maître fit s'abattre sur eux le fouet d'un tourment ! [13] En vérité, ton Maître est bien aux aguets. [14]

1. Règles du comportement divin vis-à-vis des gens.

Cette sourate a pour objet d'exposer les règles du comportement divin vis-à-vis des individus et des nations, lesquelles sont immuables, comme les autres lois de la création. Elle évoque donc :

- la nature des nations perverses, la manière dont finirent les peuples passés et comment leur perversité les anéantit ;

- la nature des âmes perverses, qui consomment le bien des orphelins, aiment abondamment les biens, sont accablés dans l'épreuve et pavoisent dans le bien-être ;
- la nature des âmes sereines, qui sont les serviteurs satisfaits de leur Seigneur et dont Il est satisfait.

2. Un interprète autorisé pour établir le sens.

Le commentaire des serments du Coran a donné lieu à propos de la présente sourate à encore bien plus de divergences que pour les autres. On a ainsi recensé plus de quarante interprétations possibles pour « l'aube » et pour « le pair et l'impair ».

Pour cette raison et d'autres cas similaires, il faut bien qu'il existe un complément de l'Écrit de Dieu, exalté soit-Il, qui connaît le sens voulu parmi tous les sens possibles et qui n'est autre que le second trésor, à savoir la famille guide qui comprend toutes les vérités du Coran, car c'est à eux qu'il fut adressé.

3. Centralité de la Prière et du Hadj.

Les principales interprétations données pour les expressions « l'aube », « dix nuits », « le pair et l'impair » et « la nuit avancée » balancent entre deux éventualités :

- soit elles se rapporteraient aux temps du Hadj : « l'aube » étant celle de la Fête ; les « dix nuits » les dix premières de la lune du Hadj ; « le pair et l'impair » les jours dits de l'approvisionnement en eau et de 'Arafa, qui sont les huitième et neuvième jours de cette lune ; « la nuit avancée » étant, pour finir, celle de Mozdalifa ;
- soit elles se rapporteraient à la Prière : « l'aube » étant le moment de la Prière matinale obligatoire ; les « dix nuits » les dix dernières de la lune du Ramadan, qu'il est fort recommandé de consacrer au service du Seigneur comme le faisait le Prophète Sceau, Dieu le bénisse lui et les siens ; « le pair et l'impair » étant deux Prières surrogatoires qui se prient avant l'aube ; et « la nuit avancée » étant toute la fin de la nuit, après qu'elle ait en partie avancée et passée.

Ces deux commentaires font bien ressortir l'importance de ces deux piliers du culte que sont le Hadj et la Prière.

4. Interrogation rhétorique.

Le Noble Coran cite en général l'objet du serment aussitôt après le serment, mais ici deux choses retiennent l'attention :

- d'abord, selon une interprétation, l'objet du serment, bien qu'indiqué par le contexte, est omis ;
- ensuite, Dieu, exalté soit-Il, fait suivre ces serments d'une interrogation rhétorique demandant s'ils suffisent pour quelqu'un doué de raison : « **Cela vaut-il serment pour un être raisonnable ?** »

5. Quel est l'objet du serment ?

L'objet du serment peut être :

- soit la parole du Très-haut : « **en vérité, ton Maître est aux aguets.** »
- soit omis et sous-entendu par les versets du présent passage comme l'avertissement de l'échéance du châtement et de la vindicte divine que subiront les pervers ici-bas et dans la vie dernière ;
- soit omis et sous-entendu par les versets du passage suivant comme la bonne nouvelle d'une abondante rétribution pour ceux dont l'âme est satisfaite et agréée : jouir ici-bas de la sérénité et, au Jour de la Résurrection, du Paradis de son Seigneur.

Comme dans les autres cas où l'objet du serment n'est pas explicite, cela constitue un appel à méditer et réfléchir sur les versets.

6. Sens premier du terme désignant l'intelligence.

Le sens de l'expression traduite ici par « **quelqu'un d'intelligent** » a un rapport avec le sens premier de sa racine étymologique, qui est l'idée de garder et empêcher. En effet, l'intelligence garde qui en jouit pleinement de se laisser dominer par l'égarement et les passions et l'empêche d'agir contrairement aux lois intelligibles empreintes au tréfonds de son humanité.

7. Capacités et excès humains.

La sourate évoque certaines capacités humaines qui sont :

- le développement urbain et l'art de construire des cités, représentés par Iram, qui était dite sans pareille, avec de hauts palais et dressée de

colonnes, comme on le comprend de la parole du Très-haut : « **Iram aux colonnes, dont on ne créa pas de pareille dans les pays** » ;

- le développement technique, représenté par l'excavation de rochers pour la construction, ce qui est tout un art, surtout aux temps où il n'y avait pas les instruments modernes pour creuser et tailler. C'est ce à quoi réfère la parole du Très-haut : « **Et des Thamūd qui creusèrent la roche dans l'oued** » ;
- l'art militaire, représenté par la puissance de Pharaon et son hégémonie sur ses ennemis, auxquelles même son épouse Asia n'échappa et qu'il empala comme il avait l'habitude de faire pour supplicier ses adversaires, ce à quoi le Très-haut fait référence en parlant de « **Pharaon, l'homme aux pals.** »

Ces potentats ont tous en commun d'exagérer, passer les bornes et remplir la terre de corruption.

8. Vindictive divine envers les corrupteurs.

À certains de ceux qui s'opposent à Lui à titre individuel sans que cela entraîne de corruption pour le genre humain, Dieu, exalté soit-Il, peut laisser du temps, voire S'empresse de les pardonner quand ils reviennent vers Lui, mais Il traite au contraire sévèrement celui qui est devenu un facteur de banalisation de la corruption, qu'Il décrit dans un autre verset en disant : « **Il œuvre sur la terre à y mettre la corruption et à détruire les champs et les êtres vivants.** » (2.205) Ce qui motive alors la sévère vindictive dont fait état la présente sourate est que les transgresseurs dont il est question « **accrurent la corruption** », et il ne resta rien d'eux à la surface de la terre.

On remarquera ce que le passage peut avoir de rassurant pour le plus honoré Prophète, Dieu le bénisse lui et les siens, qui est face aux transgresseurs de son temps, quand il désigne le Seigneur comme « **ton Maître** » pour indiquer qu'en raison de Son implacable domination, ce Vengeur des temps passés est le même qui venge des nations du présent, comme lorsqu'Il missionna contre elles « **des oiseaux en escadrilles** » (105.3) et autres cas de vindictive.

9. Châtiment apparenté au mal commis.

Les châtements divins sont toujours d'une nature similaire à celle du

mal commis. Ainsi, ceux qui augmentèrent la corruption sur terre qui sont mentionnés dans ce passage, c'est-à-dire les peuples de 'Âd, de Thamūd et de Pharaon, connurent une sanction appropriée à leur transgression outrancière, car elle fut :

- une sanction continue, comme le suggère la parole du Très-haut « **fit s'abattre sur eux** », l'eau qui s'abat étant d'un flot continu, laquelle suggère également la force et la soudaineté, l'expression étant aussi employée dans le Coran à propos de la pluie : « **Nous fîmes s'abattre l'eau à verse** » (80.25) ;
- une sanction sévère, comme on le déduit de l'expression « **le fouet d'un tourment** », le fouet étant un instrument de torture courant ;
- une sanction à l'improviste : « **En vérité, ton Maître est bien aux aguets** », un tourment étant plus douloureux quand on n'a pu se préparer à le recevoir où à l'éviter.

10. Dieu est aux aguets.

L'expression « **est bien aux aguets** » suggère deux choses :

- le guetteur veut se venger de celui qu'il guette au moment propice à une meilleure vengeance ;
- celui qui est guetté ne s'aperçoit pas du guet-apens tendu par le guetteur, sinon ce n'en serait plus un. Bien entendu, si le serviteur est attentif à la surveillance qu'exerce sur lui son Seigneur et que cela Le lui fait craindre, il ne risquera pas cette sorte de vindicte surprise, dont le feu de l'Enfer est une manifestation, puisque le Très-haut dit : « **En vérité, l'Enfer est un guet-apens.** » (78.21)

Versets 15-20

﴿ فَأَمَّا الْإِنْسَانُ إِذَا مَا ابْنَلَهُ رَبُّهُ فَأَكْرَمَهُ وَنَعَّمَهُ فَيَقُولُ رَبِّي أَكْرَمَنِ ﴿١٥﴾ وَأَمَّا إِذَا مَا ابْنَلَهُ فَقَدَرَ عَلَيْهِ رِزْقَهُ فَيَقُولُ رَبِّي أَهْنَنِ ﴿١٦﴾ كَلَّا بَلْ لَا تَكْرُمُونَ الْبَيْعَ ﴿١٧﴾ وَلَا تَحْتَضِرُونَ عَلَىٰ طَعَامِ الْمَسْكِينِ ﴿١٨﴾ وَتَأْكُلُونَ التُّرَاتِ أَكْلًا لَّمًّا ﴿١٩﴾ وَتُحِبُّونَ الْمَالَ حُبًّا جَمًّا ﴿٢٠﴾ ﴾

Quant à l'homme, quand son Maître le met à l'épreuve et qu'Il l'honore et l'enrichit, il dit : « Mon Maître m'a honoré », [15] mais quand Il le met à

l'épreuve et mesure ses subsistances, il dit : «**Mon Maître m'a déshonoré**». /16/ **Holà ! Bien sûr, vous n'honorez pas l'orphelin, /17/ ne vous incitez pas à la nourriture du nécessiteux, /18/ vous nourrissez sans distinction du patrimoine /19/ et chérissez beaucoup les biens. /20/**

11. Bien-être comme épreuve ne durent pas.

Ces versets veulent provoquer une révolution essentielle dans le regard que porte l'homme sur le bien-être et l'épreuve : le bien-être n'est pas un don durable dont il faut se réjouir, « **ne vous réjouissez pas de ce qu'Il vous donna** » (57.23) et l'épreuve n'est pas une humiliation durable dont il faut s'attrister et s'affliger, « **afin que vous ne pleuriez pas sur ce qui vous fait défaut.** » (*ibid.*) Il est normal que ces sentiments spontanés éclosent en l'être humain, en tant qu'ils lui sont profondément naturels, sauf que le but des Prophètes est de prendre l'homme par la main pour qu'il dépasse les exigences de son naturel, comme dans les autres cas évoqués à plusieurs reprises dans le Noble Coran.

On remarquera ici que Dieu, exalté soit-Il, emploie l'expression « **Il le met à l'épreuve** » à propos du bien-être comme de l'épreuve, pour souligner que les deux se valent pour tester la soumission du serviteur et voir comment il obéit.

12. Modifier le regard de l'homme.

Ces versets blâmant cet état naturel de l'homme sont liés à ce qui les précède et à ce qui les suit :

- par rapport au verset précédent : « **En vérité, ton Maître est bien aux aguets** », ils semblent vouloir dire que la surveillance divine de l'humanité et le fait qu'Il est aux aguets des transgresseurs font que l'on doit s'employer à faire plaisir à son Seigneur et s'éloigner de ce qui Le met en colère, et ne pas voir seulement la jouissance immédiate et y voir un honneur et son absence comme un déshonneur ;
- par rapport à ce qui suit, ils semblent indiquer qu'honneur et déshonneur ne sont pas à l'idée que s'en font les humains, que ce qui déshonore est de l'ordre des manquements évoqués ensuite, comme ne pas honorer l'orphelin et s'approprier le bien d'autrui, et que ce qui honore est d'inciter à nourrir les nécessiteux et de se détacher des biens.

13. Vision collective et vision égoïste.

Quand ils s'adressent au Seigneur, les gens de foi ont spontanément en vue l'ensemble des fidèles, d'où la récurrence à plus de soixante reprises de l'expression « **notre Maître** » dans le Noble Coran. Ainsi, lorsqu'il se tourne vers son Seigneur et considère tous les fidèles avec lui, l'homme de foi prie au nom de tous. Mais celui qui n'a pas la foi se met lui-même au centre de son propos avec son Seigneur, sans prêter attention à autrui, fût-ce sous l'effet de la peur en raison des choses terrifiantes qu'il voit. C'est pourquoi il est rapporté qu'ils disent, au singulier : « **Mon Maître m'a honoré** » et « **Mon Maître m'a déshonoré** ».

Il faut remarquer à ce propos que le critère de l'honneur et du déshonneur est constitué à leurs yeux par les bienfaits matériels et que leur pensée ne s'est pas élevée jusqu'à considérer comme critère la proximité du Seigneur, comme l'indiquent les versets finaux de la sourate en évoquant l'état de l'âme sereine, qui est « **satisfaite et agréée** » (verset 28) : c'est cela qu'il fallait mettre en œuvre dans la vie.

14. Réaliser que Dieu régit toutes choses.

Si un serviteur arrive à réaliser que Dieu, exalté soit-Il, régit l'existence avec la plus extrême sagesse, le bien-être et l'épreuve lui seront indifférents, car :

- un serviteur aime ce que veut pour lui son Maître, quoi qu'il en soit, car il se peut qu'Il préfère pour lui l'épreuve au bien-être ;
- il ne voit ni privilège dans le bien-être ni punition dans l'épreuve tant que les deux sont dans la voie de son élévation et perfectionnement. Il peut même en arriver à un point où il se verra dans le fond incliner à l'épreuve, la patience à l'endurer lui apportant ici-bas d'implorer son Seigneur et de chercher refuge en Lui et lui valant dans l'au-delà une compensation redoublée.

15 . Honorer au plein sens du terme.

Le reproche « **vous n'honorez pas l'orphelin** » ne vise pas, comme la plupart le comprennent, l'aide en aliments, vêtements et choses de cet ordre, mais ce qu'il y a de plus général : honorer au plein sens du terme, qui ne signifie pas simplement nourrir, mais inclut ce qui le fera

respecter et considérer et compense la dépréciation habituellement causée par le fait d'être orphelin. De même, ce qui est en cause dans « **[vous] ne vous incitez pas à la nourriture du nécessiteux** » n'est pas simplement le nourrir, mais aussi motiver les autres à le faire, car la charité de certains n'assurera pas les besoins des nécessiteux, vu leur nombre en chaque époque : il y faut l'effort de tous les gens de foi s'incitant et se motivant, surtout pour ce qui a rapport à la nourriture, car ne pas avoir de quoi manger fait que, comme le dit le Commandeur des fidèles, la Paix soit avec lui : « **Sa pauvreté révulse le pauvre.** »¹

Il est remarquable que, de tous les traits, le Noble Coran réserve une réprobation sévère à celui de ne pas inciter à nourrir les nécessiteux et le met au rang des traits des mécréants : « **En vérité, il n'avait pas foi en Dieu, l'Immense, et il n'incitait pas à la nourriture du nécessiteux.** » (69.33-34)

16. L'importance de l'orphelin.

Le fait qu'un orphelin n'ait personne pour le défendre offre l'opportunité de s'approprier ses biens, en sorte que quelqu'un ira les mêler aux siens « **sans distinction** » pour finir par se remplir le ventre de feu, concrétisation dans le monde de l'âme de s'être nourri des biens de l'orphelin.

De nombreux versets prônent la bienveillance pour les orphelins et leurs biens, comme : « **occupez-vous des orphelins avec équité** » (4.127), « **si les proches, les orphelins et les miséreux sont présents au partage [de l'héritage], prodiguez-leur-s-en et parlez-leur convenablement** » (4.8), « **et ne dilapidez pas leurs biens en sus des vôtres** » (4.2) et dans la présente sourate : « **Holà ! Bien sûr, vous n'honorez pas l'orphelin** » où le discours passe à la deuxième personne pour interpeller l'interlocuteur, ce qui rend la réprobation plus efficace pour proscrire l'acte et plus cinglante pour celui qui le commet.

17. Lutter contre l'ego.

En rapportant quelque chose à la nature humaine, comme l'avidité, la détresse et l'avarice dans la parole du Très-haut : « **L'homme a été créé avide : accablé quand le mal le touche, égoïste quand le bien le**

1. *Nahdjo l-balâgha*, prône 209.

touche » (70.19-21) et comme l'amour des biens : « [vous] **chérissiez beaucoup les biens** », le Noble Coran fait remarquer une réalité importante, à savoir qu'extirper de l'âme ces traits et ne pas suivre son naturel demande de lutter contre elle et de la vaincre, sinon l'homme obéira à cette nature comme les objets obéissent à la gravitation terrestre.

Or remarquera ici la mise en garde contre les conséquences de l'amour des biens sur des points précis : la fait de ne pas honorer l'orphelin, de ne pas nourrir le nécessiteux, de s'approprier des parts d'héritage et d'aimer amasser des biens par tout moyen, licite ou illicite.

Versets 21-30

﴿ كَلَّا إِذَا دُكَّتِ الْأَرْضُ دَكًّا دَكًّا ﴿٢١﴾ وَجَاءَ رَبُّكَ وَالْمَلَكُ صَفًّا صَفًّا ﴿٢٢﴾ وَجِئَ يَوْمَئِذٍ بِجَهَنَّمَ ﴿٢٣﴾ يَوْمَئِذٍ يَنْذَرُ الْإِنْسَانَ وَأَنَّى لَهُ الذِّكْرَى ﴿٢٤﴾ يَقُولُ يَلَيْتَنِي قَدِمْتُ لِحَيَاتِي ﴿٢٥﴾ فَيَوْمَئِذٍ لَا يُعَذِّبُ عَذَابُهُ أَحَدًا ﴿٢٦﴾ وَلَا يُوثِقُ وَتَاقَهُ أَحَدًا ﴿٢٧﴾ يَتَأَيَّنُهَا النَّفْسُ الْمُطْمَئِنَّةُ ﴿٢٨﴾ أَرْجِعْ إِلَىٰ رَبِّكَ رَاضِيَةً مُّرْتَضَةً ﴿٢٩﴾ فَادْخُلْ فِي عِندِي ﴿٣٠﴾ وَادْخُلْ جَنَّتِي ﴿٣١﴾ ﴾

Holà ! Quand la terre sera rasée ras de ras, [21] que viendra ton Maître et les anges, rang par rang, [22] et qu'en ce jour on amènera l'Enfer, ce jour-là, l'homme se rappellera, mais à quoi bon, [23] disant : «Si seulement j'avais préparé ma vie !» [24] Ce jour-là, nul n'inflige de tourment tel que celui qu'Il inflige [25] et nul ne met en des fers tels que ceux qu'Il met. [26] Ô toi, âme sereine, [27] reviens vers ton Maître, satisfaite et agréée ! [28] Entre parmi Mes serviteurs [29] et entre en Mon paradis ! [30]

18. Comment finiront les hauteurs.

La parole du Très-haut : « **Quand la terre sera rasée ras** » empêche d'être subjugué par les prodiges de l'industrie, comme les gratte-ciels, où de la nature, comme les montagnes, car l'œil du cœur les voit finir en plat désert : « **Ils t'interrogent sur les montagnes, dis : «Mon Maître les pulvérisera et n'en laissera qu'un plat désert.»** » (20.105-7)

Bien entendu, quand les hauteurs de la terre seront nivelées et que « **viendra ton Maître et les anges, rang par rang** », la majesté de la Présence divine resplendira en cette effarante audience : bien heureux qui eut ici-bas une relation d'intimité avec cette Majesté avant de voir comment finissent les hauteurs.

19. Le sens profond du « holà. »

Bien que l'interjection « **Holà !** », qui se trouve à deux reprises dans cette sourate, ne soit apparemment liée à rien, elle a un sens profond qui consiste à mettre fin à ce qui précède pour préparer à ce qui suit :

- dans la première occurrence, « **Holà ! Bien sûr, vous n'honorez pas l'orphelin** », elle vient interdire la fausse croyance que l'aisance serait un honneur et la pénurie un déshonneur pour introduire comme alternative qu'honorer l'orphelin honore et que ne pas inciter à nourrir le nécessaire déshonore ;
- et la seconde occurrence, « **Holà ! Quand la terre sera rasée ras** », introduit la croyance que l'honneur et le déshonneur réels sont ce qui se verra au Jour de la Résurrection comme fruit de ce que l'on fit ici-bas, Dieu, exalté soit-Il, ayant rasé la terre et l'homme se tenant devant son Maître tel un humble serviteur.

20. Comprendre les formulations anthropomorphiques.

Le Noble Coran veut de qui le récite qu'il soit intelligent, ce qui implique de réfléchir et méditer. Il s'y trouve ainsi des versets dont la lettre évoque la corporéité du Créateur, comme : « **le Tout-miséricordieux, établi sur le Trône** » (20.5), « **la main de Dieu est au-dessus des leurs** » (48.10), « **qu'attendent-ils sinon que Dieu vienne à eux dans des voûtes de nuées et [que viennent] les anges** » (2.210) et, dans la présente sourate, « **viendra ton Maître.** »

Mais quand le serviteur déverrouille son cœur et réalise l'impossibilité de l'anthropomorphisme, puisque « **rien n'est semblable à Lui** » (42.11) et qu'Il a dit de Lui : « **tu ne Me verras pas** » (6.143), il ne peut qu'y entendre un sens figuré ou supposer un terme sous-entendu tel que « l'ordre », « la contrainte », « les grandioses prodiges », etc.

21. Que signifie « amener l'Enfer » ?

La venue de l'Enfer au Jour de la Résurrection peut être entendue :

- au sens figuré, à savoir qu'il apparaîtra à ceux qui lui sont destinés, comme dans la parole du Très-haut : « **et la Fournaise sera montrée à qui verra** » (79.36), car c'est comme si elle venait à eux après avoir été loin d'eux ;
- au sens propre, à savoir que l'Enfer quittera sa place pour venir à eux,

ce qui serait semble-t-il plus terrifiant, car c'est comme si l'Enfer avait hâte de les engloutir, demandant : « **Y en a-t-il plus ?** » (50.30) Ce sens est conforté par ce qui est rapporté du Prophète, Dieu le bénisse lui et les siens, en réponse à une question sur la venue de l'Enfer : « **Quand les premiers et les derniers seront rassemblés, on amènera l'Enfer.** »¹

Et il rapporté que, lorsque ce verset lui fut révélé, le visage du Prophète se tordit au point que ses compagnons en avaient mal pour lui. On peut comprendre que l'homme se rappelle alors ce qu'il fit ici-bas, mais sans profit, puisqu'il n'est plus temps d'agir.

22. Souhais des réprouvés lors de la Résurrection.

En voyant le châtiment, les ressuscités souhaiteront, entre autres :

- n'avoir pas pris pour ami intime ceux qui les détournèrent ici-bas de la voie de son Seigneur : « **Malheur à moi ! Si seulement je n'avais pas pris Untel pour ami intime !** » (108.28)
- n'avoir pas reçu le registre de leurs œuvres, en raison des infamies qu'il contient : « **Quant à qui aura reçu son écrit en sa gauche, il dira : «Si seulement je n'avais reçu mon écrit !»** » (69.25)
- n'être que poussière et n'avoir ni compte ni registre : « **En vérité, Nous vous avertissons d'un tourment proche, le jour où l'on verra ce qu'on s'est préparé et que le mécréant dira : «Si seulement j'étais poussière !»** » (78.40)
- avoir préparé quelque chose pour leur vie dernière, comme dans la présente sourate : « **Si seulement j'avais préparé ma vie !** » Il est remarquable qu'il ne dise pas « ma vie dernière », comme si sa vie passée ici-bas n'était en rien une vie, ce qu'explicite un autre verset : « **En vérité, c'est bien la demeure dernière qui est la vie, s'ils savaient.** » (29.64)

23. Quand le Longanime doit Se faire menaçant.

Le Noble et Longanime a pour habitude de ne menacer qu'en cas de nécessité, ce qui vaut *a fortiori* pour la mise à exécution de la menace, et d'autant plus qu'elle est plus menaçante.

1. *Bihâro l-anwâr*, v.7 p.125.

Cela dit, il se trouve que l'audace des fils d'Adam envers leur Seigneur est telle que le Très-haut, dont la miséricorde précède la colère, est amené à leur faire les pires menaces, disant ainsi : « **Ce jour-là, nul n'inflige de tourment tel que celui qu'Il inflige et nul ne met en des fers tels que ceux qu'Il met** », en S'attribuant le suprême degré de la coercition, que les verbes soient ainsi lus à la voix active comme se rapportant à Lui-même ou qu'ils soient lus au passif comme se rapportant au serviteur tourmenté et enchaîné, le sens étant alors : « **Ce jour-là, nul ne subit de tourment tel que celui qu'Il inflige et nul n'est mis en des fers tels que ceux qu'Il met.** »

Il est clair que prendre en considération un tel tourment et enchaînement rend plus supportable aux fidèles ceux que leur font subir les mécréants, celui qui attend les injustes étant inimaginable.

24. Le moyen d'avoir l'âme sereine.

Même si elle n'avait pas de révélation, l'âme sereine aura l'honneur de s'entendre dire par Dieu, exalté soit-Il : « **Ô toi, âme sereine.** »

Il faut savoir que le moyen de trouver la sérénité de l'âme, qui est donné dans le noble Coran, est le rappel, dont Dieu dit : « **Hé là ! C'est au rappel de Dieu que les cœurs se rassèrent.** » (13.28) et qui se réalise au moyen de deux choses :

- la Prière, dont le Très-haut dit : « **Établis la Prière pour faire rappel de Moi.** » (20.14)
- le Coran, dont Celui qui l'a fait descendre dit : « **En vérité, c'est Nous qui avons fait descendre le rappel.** » (15.9)

On peut donc atteindre à ce niveau au moyen de l'ensemble du Coran ascendant, qui est la Prière, et descendant, qui est l'Écriture, ce qui faisait dire à l'Imam Sajjâd, la Paix soit avec lui : « **Si ceux qui sont entre l'orient et l'occident étaient morts et que le Coran était avec moi, je ne me sentirais pas seul.** »¹

25. Unique occurrence de l'expression « Mon paradis ».

Le mot paradis n'apparaît avec un pronom possessif désignant le Créateur que dans la présente sourate : « **Entre en Mon paradis !** »,

1. *Kâfi*, v.2 p.602.

cela pour suggérer la plus grande noblesse de ce Paradis fait pour un groupe de serviteurs qu'Il a fait Siens en disant : « **Entre parmi Mes serviteurs !** », faisant de l'entrée parmi ces serviteurs qui sont l'objet d'une attention particulière la rétribution de l'âme sereine. Cela n'est dû qu'au fait qu'ils ont épuré de tout autre que Lui le lieu le plus saint de leur être, qui est le cœur, si bien qu'Il leur a fait la grâce d'une sérénité les rendant contents de Lui et agréés par Lui.

Ce qui est remarquable à ce propos est que Dieu, exalté soit-Il, a d'abord mentionné comme rétribution l'entrée parmi Ses serviteurs, en tête desquels sont, d'après l'Imam Sâdeq, la Paix soit avec lui, « *Mohammad et les gens de sa demeure* »¹, et seulement ensuite l'entrée dans Son paradis, car la noblesse du paradis est due à ses habitants comme celle de tout endroit est due à ceux qui s'y trouvent.

26. Craindre le Seigneur ou le châtement.

L'entrée au Paradis, de manière générale, ou au Paradis réservé aux Proches-amis de Dieu, exalté soit-Il, a pour condition la crainte eu égard au Seigneur, comme le dit le Très-haut : « *Pour qui craint eu égard à son Maître et retient l'âme de convoiter, le Paradis sera, en vérité, le gîte* », laquelle crainte a pour corollaire ou est le corollaire de s'opposer à ses propres passions, car il n'est pas question de contraindre autrui.

Il convient de bien faire la différence entre la crainte eu égard au Seigneur et celle du châtement, celle qui convient le mieux à l'élite des serviteurs étant la première, non la seconde, puisqu'ils ne commettent pas ce qui leur vaudrait d'être châtiés.

1. *Kâfi*, v.3 p.127.



Sourate al-Balad

No. 90: « le pays »

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

Versets 1-7

﴿لَا أُقْسِمُ بِهَذَا الْبَلَدِ ۝١ وَأَنْتَ حِلٌّ بِهَذَا الْبَلَدِ ۝٢ وَوَالِدٍ وَمَا وَلَدٌ ۝٣ لَقَدْ خَلَقْنَا الْإِنْسَانَ فِي كَبَدٍ ۝٤ أَيَحْسَبُ أَنْ لَنْ يَقْدِرَ عَلَيْهِ أَحَدٌ ۝٥ يَقُولُ أَهْلَكْتُ مَا لَا بَدَأُ ۝٦ أَيَحْسَبُ أَنْ لَمْ يَرَهُ أَحَدٌ ۝٧﴾

Grâce au Nom de Dieu

le Tout-miséricordieux et Très-miséricordieux,

Je ne jure pas par ce pays, [1] quand tu es présent en ce pays, [2] et par un père et ce qu'il engendra, [3] Nous avons certes créé l'homme dans un calvaire. [4] Compte-t-il que nul n'aura pouvoir sur lui ? [5] Il dit : «J'ai englouti des fortunes.» [6] Compte-t-il que nul ne le vit ? [7]

1. Sens de la négation du serment.

La négation du serment inaugural de cette sourate peut être expliquée de plusieurs manières :

- comme un refus de jurer, en ce sens que Dieu, exalté soit-Il, ne jurera pas par un pays comme La Mecque, malgré sa noblesse, tant qu'il y sera licite¹ de s'en prendre à la vie et à l'honneur du Prophète, Dieu le bénisse lui et les siens, ce qui fait de ce refus une véritable apologie du Prophète ;

1. Le même mot arabe *hill* peut en effet aussi bien signifier « présent, résident, habitant » que « licite, permis ». En ce dernier sens, la traduction serait : « **Je ne jure pas par ce pays, quand tu es licite en ce pays.** ».

- comme une simple négation, en ce sens que l'objet du serment – à savoir : « **Nous avons certes créé l'homme dans un calvaire** » – est si patent qu'il se passe de serment ;
- comme un vrai serment, la négation étant une tournure visant à le renforcer, comme on le trouve en huit autres occurrences dans le Noble Coran. Le sens en est alors qu'*en vérité, Je jure* « **par ce pays quand tu es présent en ce pays** », autrement dit : malgré la noblesse de ce pays, elle mérite que l'on jure par elle en raison d'une autre noblesse, qui est la présence en elle du Prophète, Dieu le bénisse lui et les siens. Cela revient donc aussi à faire son apologie.

2. Symboles du monothéisme.

Si l'on entend « **par un père et ce qu'il engendra** » comme renvoyant exclusivement à Abraham, l'Intime de Dieu, et à son fils Ismaël, la Paix soit avec eux, pour qu'il y ait un lien avec l'évocation de La Mecque au début de la sourate, le serment serait une allusion aux symboles humains du monothéisme : Abraham, « **par un père** », Ismaël, « **et ce qu'il engendra** », et le Prophète Sceau, « **quand tu es présent en ce pays** », et à son symbole matériel, la vénérable Mecque : « **Je ne jure pas par ce pays.** » On n'oubliera pas les nombreux éloges faits dans tout le Noble Coran de l'édificateur de la Kaaba, de son fils et de son épouse, Dieu, exalté soit-Il, étant fort reconnaissant envers qui mérita sur terre pour Son unicité.

On remarquera ici que Dieu, exalté soit-Il, use pour le père de l'article indéfini comme marque de considération et pour le fils du démonstratif « ce » plutôt que « celui » en signe d'admiration¹, ce qui montre encore l'importance qu'ils ont.

3. La peine indissociable de la vie humaine.

Le Noble Coran prépare l'homme à endurer de la peine dans la vie d'ici-bas, en sorte qu'il ne soit pas surpris par les difficultés rencontrées, car il en récoltera les fruits. Il en va ainsi dans la parole du Très-haut : « **Homme, en vérité tu peineras jusqu'à ton Maître et le rencontreras.** » (84.6) et dans le présent passage disant que l'homme est créé *dans* la peine et la difficulté, en exagérant le trait pour décrire

1. Comme dans le verset, à propos de la mère de Marie et grand-mère du Christ : « **Dieu sait mieux ce qu'elle mit au monde.** » (3.36)

sa situation : la peine est indissociablement liée à sa création, du ventre de sa mère, « **sa mère le porta péniblement** » (46.15), à sa naissance, « **le mit au monde péniblement** » (*ibid.*), puis ne le quittera pas tout au long de sa vie et de ses vicissitudes jusqu'à sa mort.

Bien entendu, savoir que la peine lui collera à la peau toute sa vie l'aidera à se détacher du monde pour s'attacher à Dieu, exalté soit-Il, qui détient le pouvoir d'écartier les malheurs ou de les alléger.

4. « Calvaire » ou « droiture » ?

Certains entendent le terme arabe traduit par « calvaire » dans un autre sens possible, à savoir la « droiture », le verset signifiant alors : « **Nous avons certes créé l'homme dans une droiture** », qui se rapproche de la parole du Très-haut : « **Nous avons certes créé l'homme dans la meilleure stature** » (95.4) et s'accorde avec ce que l'on dira à propos des versets suivants des aspects de droiture dans la création des yeux, de la langue et des lèvres.

Cela s'accorde aussi avec l'incitation, après avoir fait constater cette merveilleuse création, à être vigilant : « **Compte-t-il que nul ne le vit ?** » et à prodiguer de ses biens pour rendre grâce de tels bienfaits : « **affranchir un esclave ou nourrir un jour de grande faim un orphelin apparenté ou un nécessiteux sans-abri.** »

5. Peine éphémère et éternel repos.

Un des aspects de l'opposition entre la vie d'ici-bas et la dernière est que Dieu, exalté soit-Il, a créé ici-bas l'homme indissociable de la peine et de la fatigue, tandis qu'Il a créé le repos et la sécurité dans la vie dernière, à la différence que la peine d'ici-bas est éphémère et cesse avec la mort, tandis que le repos de la vie dernière dure à jamais pour l'éternité : quel homme raisonnable n'acquerrait-il pas le repos éternel au prix d'une peine éphémère ?

La vérité, à ce sujet, est cet adage selon lequel, si ce bas monde était de l'or éphémère et l'au-delà de la terre cuite inaltérable, l'au-delà vaudrait mieux qu'ici-bas, que dire alors quand ici-bas est de la terre cuite éphémère et l'au-delà de l'or inaltérable.

6. Ceux qui mettent en avant leur prodigalité.

Le Noble Coran parle ici [négativement] de gens ayant prodigué beaucoup de leurs biens : « **Il dit : «J'ai englouti des fortunes.»** », ce qui recouvre plusieurs catégories :

- ceux qui l'ont fait par ostentation, auxquels il convient de dire que Dieu, exalté soit-Il, les voit, voit ce qu'ils font et sait pourquoi ils l'ont fait avec ostentation : « **Compte-t-il que nul ne le vit ?** »
- ceux qui l'ont fait pour lutter contre la prédication divine et faire du tort au plus honoré Prophète, Dieu le bénisse lui et les siens, auxquels il convient de dire que Dieu, exalté soit-Il, a le pouvoir de les punir et de réduire leurs biens à néant : « **Compte-t-il que nul n'aura pouvoir sur lui ?** »
- ceux qui l'ont fait en faisant valoir à Dieu, exalté soit-Il, d'avoir donné aux pauvres et aux nécessiteux, tel celui qui dit, à l'époque du Prophète, Dieu le bénisse lui et les siens : « *Depuis que j'ai embrassé la religion de Mohammad, j'ai dépensé tout mon argent en aumônes expiatoires et charitables.* »¹ Il convient de leur dire que c'est à Dieu, exalté soit-Il, de faire valoir les immenses bienfaits dont Il les gratifia en leur donnant « **deux yeux, une langue et deux lèvres** » (voir le passage suivant de la sourate).

7. Prêter attention au monde invisible.

Le Noble Coran est plein de versets invitant à se ressaisir pour prêter attention au monde invisible, en raison de ce que cela engendre comme attachement intérieur à Dieu seul et comme contrôle de son comportement extérieur. Parmi ces versets, il y a les paroles du Très-haut : « **Ne sait-il pas que Dieu voit ?** » (96.14), « **Ne suffit-il pas de ton Maître, qu'Il est témoin de toute chose ?** » (41.53) et, ici-même, « **Compte-t-il que nul ne le vit ?** »

Leur sens à tous est que Dieu, exalté soit-Il, voit le serviteur dans tous ses faits et gestes et que, de plus, Il le tient dans Ses mains : « **Compte-t-il que nul n'aura pouvoir sur lui ?** » Le fait d'être dans la peine et la difficulté engendre alors en l'homme une humilité intérieure favorisant, voire impliquant la sujétion et l'humilité extérieures.

1. *Bihâro l-anwâr*, v.18 p.174.

8. Mauvais calcul.

Le problème avec ceux qui s'écartent du droit chemin est qu'ils voient le monde comme ils veulent, ne croient vrai que l'image qu'ils s'en font et nient ce qu'ils décident de nier arbitrairement et sans preuve formelle. C'est pourquoi les deux versets expriment à chaque fois leur reproche en disant : « **Compte-t-il ?** »

On s'en défera donc en ajustant son calcul à ce que veut le Seigneur qui voit le serviteur, d'une part, et a pouvoir sur lui, d'autre part.

Ce qui est ici remarquable est que, dans leur calcul illusoire, ils nient deux choses patentes pour toute personne intelligente : d'abord, que personne ne les voit et, ensuite, que personne n'a pouvoir sur eux. Quel mauvais calcul !

Versets 8-16

﴿ أَلَمْ يَجْعَلْ لَهُ عَيْنَيْنِ ﴿٨﴾ وَلِسَانًا وَشَفْهَيْنِ ﴿٩﴾ وَهَدَيْنَاهُ النَّجْدَيْنِ ﴿١٠﴾ فَلَا اقْتَحَمَ الْعَقَبَةَ ﴿١١﴾
 وَمَا أَدْرَاكَ مَا الْعَقَبَةُ ﴿١٢﴾ فَكُّ رَقَبَةٍ ﴿١٣﴾ أَوْ إِطْعَمٌ فِي يَوْمٍ ذِي مَسْغَبَةٍ ﴿١٤﴾ بَيْنَمَا ذَا مَقْرَبَةٍ ﴿١٥﴾
 أَوْ مَسْكِينًا ذَا مَتْرَبَةٍ ﴿١٦﴾ ﴾

Ne lui avons-Nous pas fait deux yeux, [8] une langue et deux lèvres [9] et montré les deux chemins distincts, [10] et il n'a pas franchi l'obstacle ? [11] Comment sauras-tu ce qu'est l'obstacle ? [12] Affranchir un esclave [13] ou nourrir un jour de grande faim [14] un orphelin apparenté [15] ou un nécessiteux sans-abri. [16]

9. L'affaire du Seigneur et l'affaire du serviteur.

Les nobles versets coraniques évoquent plus de soixante-dix fois la notion de *ja 'l*, [qui peut signifier « faire exister, instaurer, rendre de telle façon... » et se traduit le plus souvent par le verbe « faire »], comme dans la parole du Très-haut : « **Ne lui avons-Nous pas fait deux yeux, une langue et deux lèvres ?** » où il a pour compléments d'objet plusieurs choses montrant Son pouvoir. Il ne s'agit cependant pas d'en rester à ce qui est fait, car c'est l'affaire du Seigneur, l'important étant d'en prendre conscience, de le méditer et d'en retirer le sentiment de la bonté et du pouvoir de son Auteur ? Voilà l'affaire du serviteur et ce que l'on attend de lui.

10. Le corps humain, merveille de la création.

Nul besoin, pour connaître l'immensité de la grâce faite par Dieu, exalté soit-Il, de parcourir les horizons ou d'explorer le tréfonds de l'âme, il y suffit de regarder son corps et en particulier les signes prodigieux que Dieu a placé en sa tête, tels :

- « **deux yeux** » riches de merveilles qui, en sus d'être l'instrument de la vision, sont aussi des moyens de transmettre des sentiments et impressions, voire, comme on sait, une influence psychique ;
- « **une langue** » qui accomplit des choses stupéfiantes telles que mâcher, parler et humidifier les aliments ;
- « **deux lèvres** » qui permettent la parole, car elles sont l'ultime lieu d'articulation des phonèmes après la gorge et la cavité buccale et l'on n'est pas sans savoir que l'activité de parler grâce à la langue et aux lèvres est l'une des plus complexes qui soit, mixte de pensée imperceptible suivie de son expression perceptible qui, ensemble, permet de transmettre les connaissances humaines sous toutes leurs formes.

On peut dire, en bref, qu'en méditant sur le corps et l'esprit de l'être humain, on parcourt les miracles des mondes physique et psychique ensemble.

11. La guidance intérieure.

Dieu, exalté soit-Il, insiste fréquemment sur la réalité de la guidance intérieure, comme dans Ses paroles : « **Puis Il lui inspira le vice et la vertu** » (shams.6) et, ici, « **[Ne lui avons-Nous pas] montré les deux chemins distincts** », où l'on relèvera la grâce que révèle l'expression, puisque un chemin facilite en soi le cheminement, combien plus alors s'il est surélevé et distinctement visible.

La raison d'une telle insistance sur cette réalité est que nul n'aille objecter que personne ne l'a rappelé à l'ordre quand il commit ce qu'il savait par nature être mauvais, comme mentir, être injuste et autres semblables, car la réprobation de la conscience est l'un des plus éloquents rappels à l'ordre dans le for intérieur de tout être humain.

12. Moyens de contrôle intérieurs et extérieurs.

On relèvera un rapport entre, d'une part, les deux yeux et deux lèvres et, d'autre part, les deux chemins distincts : tout comme Dieu, exalté soit-Il, a doté l'homme de moyens de contrôle intérieurs, représentés par la conscience du bien et du mal, Il l'a doté de moyens de contrôle extérieurs, tels les yeux et les lèvres, qui peuvent sans grand peine baisser le regard et retenir la langue.

Qui laisse aller librement son regard et sa langue, que ce soit dans l'interdit ou le superflu, n'a dès lors pas d'excuse.

13. Franchir les obstacles.

Ce qui est demandé du serviteur en cette vie est de franchir des obstacles, ce qui se fait en surmontant les passions de l'âme et leurs désirs. De même qu'on n'atteint à la piété qu'en dépensant de ce que l'on aime, on ne franchit les obstacles du cheminement vers Dieu, exalté soit-Il, qu'en faisant des choses pénibles à l'ego, comme « **affranchir un esclave** », qui peut coûter très cher, et partager quand il y a disette, « **nourrir un jour de grande faim** », avec cette différence que, dans le premier exemple, on délivre un homme entier de l'esclavage et que, dans le second, on ne le délivre que de la faim.

C'est une chose si importante que le Noble Coran emploie la tournure : « **Comment sauras-tu... ?** », dont il n'est fait usage que pour des réalités que les humains ne peuvent complètement saisir, ce qu'ils ignorent de la rétribution faisant partie de ce qu'ils ne peuvent concevoir.

14. Le plus propre à satisfaire Dieu.

Quand un fidèle veut prodiguer de ses biens dans la voie de Dieu, exalté soit-Il, ou offrir à manger par amour pour lui, il envisage pour le détail de cette action consacrée ce qui est le plus propre à satisfaire Dieu.

Autrement dit, il lui importe de choisir le meilleur cas particulier de l'action générale décidée. Après avoir établi prépondérance de la bienfaisance en soi, ces versets indiquent donc certains autres facteurs de prépondérance :

- l'orphelinat : « **un orphelin** », du fait qu'il souffre d'avoir perdu celui qui s'occupait de lui ;

- la parenté de sang : « **apparenté** » ;
- la grande pauvreté : « **sans-abri** », le terme arabe évoquant l’image d’une personne vivant sur la terre nue ;
- les jours où le besoin est plus grand, tels les jours de famine : « **un jour de grande faim** »

15. Affranchir et nourrir matériellement et spirituellement.

En leur sens patent, ces versets envisagent comme passage d’obstacles le fait d’affranchir et de nourrir physiquement, et on remarquera qu’ils ne font pas condition pour le bénéficiaire qu’il aie la foi ou soit musulman. Cela vaut *a fortiori* pour les bienfaits moraux d’affranchir du feu un serviteur fugitif ou égaré en le guidant, de prodiguer des nourritures spirituelles ou d’adopter spirituellement des orphelins de la foi. Quelle rétribution attend l’auteur de tels bienfaits au Jour de la Résurrection !

Cela est confirmé dans un hadith disant : « *Dieu, exalté soit-Il, révéla à Moïse : «Fais-moi aimer des gens et rend-les moi aimables.» Il demanda : «Seigneur, comment faire ?» [Dieu] répondit : «Rappelle-leur mes grâces et bienfaits afin qu’ils M’aiment. Il vaut mieux pour toi M’amener quelqu’un ayant fui de chez Moi ou n’ayant trouvé Ma cour plutôt que M’adorer cent ans en en jeûnant les jours et veillant les nuits.» Moïse demanda : «Qui est ce serviteur T’ayant fui ?» Il répondit : «Le désobéissant rebelle.» »¹*

Versets 17-20

﴿ تَتَرَكَّانَ مِنَ الَّذِينَ ءَامَنُوا وَتَوَاصَوْا بِالصَّبْرِ وَتَوَاصَوْا بِالْمَرْحَمَةِ ﴿١٧﴾ أُولَٰئِكَ أَصْحَابُ الْمَيْمَنَةِ ﴿١٨﴾ وَالَّذِينَ كَفَرُوا بِآيَاتِنَا هُمْ أَصْحَابُ الْمَشْأَمَةِ ﴿١٩﴾ عَلَيْهِمْ نَارٌ مُّؤَصَّدَةٌ ﴿٢٠﴾ ﴾

et puis être de ceux qui ont la foi, se recommandent la constance et se recommandent la miséricorde. [17] Eux sont les fortunés, [18] et ceux qui mécroient en Nos signes [et versets] sont eux les infortunés, [19] dans un feu se refermant sur eux. [20]

1. . Bihâro l-anwâr, v.2 p.4.

16. L'édification intérieure prévaut sur l'action extérieure.

La bienfaisance, en particulier dans les jours difficiles, est un aspect du franchissement d'obstacle revenant aux actions du corps. Un autre aspect de ce franchissement revient au cœur et consiste en ce que dit le Très-haut : « **Et puis être de ceux qui ont foi, se recommandent la constance et se recommandent la miséricorde.** » Ce niveau intérieur est plus éminent que l'extérieur, car les actions du corps procèdent des mouvements du cœur. La coordination « et puis » peut alors bien être là pour marquer cette hiérarchie de niveaux, et non une succession temporelle.

Ainsi, l'action extérieure doit nécessairement s'accompagner d'une édification intérieure faite :

- de foi, car sans structure de croyances vraies, il n'y a pas moyen de se perfectionner : « **être de ceux qui ont foi** » ;
- du souci du perfectionnement d'autrui, qui se manifeste en se recommandant mutuellement la constance dans l'épreuve, l'obéissance et l'abstinence de ce qui est illicite : « **se recommandent la constance** » ;
- et de la compassion pour les créatures, qui se manifeste en se recommandant mutuellement la miséricorde : « **et se recommandent la miséricorde** », joignant ainsi le droit dû au Créateur et celui dû à la créature comme dans : « **se recommandent le droit dû et se recommandent la constance** », la miséricorde étant un des droits qu'ils se recommandent.

17. Une double recommandation mutuelle.

Le Noble Coran mentionne habituellement la bonne action avec la foi, mais l'a remplacée ici par la recommandation mutuelle à la constance et à la miséricorde. Il n'y a là rien d'étrange, car la bonne action, recommandée ou obligatoire, est produite par ce double conseil et, en outre, l'expression « **se recommandent la constance et se recommandent la miséricorde** » présente deux autres qualités :

- grâce à cette recommandation mutuelle, la bonne action se répandra dans la société ;
- cette double recommandation mutuelle constituera le terreau de la

bonne action, car celui fait preuve de constance et éprouve de la miséricorde pour les serviteurs aura toutes les raisons de bien agir.

18. Un devoir collectif.

La société fondée sur la foi n'est pas réalisée si un seul groupe fait son devoir de recommandation envers les autres, en sorte que les gens seront divisés en prêcheurs et auditeurs, alors que ce qui est demandé est une recommandation mutuelle, « **se recommandent** », chacun donnant des leçons et profitant de leçons tout à la fois, car tous les humains sont sujets à l'oubli et à la négligence, sauf qui en est préservé par Dieu, exalté soit-Il.

Avec une telle recommandation mutuelle, les actions deviendront naturellement attitudes, puis habitudes, puis secondes natures, ce qui est la fin recherchée.

19. Dieu se fait aimer de Ses créatures.

Dieu enseigne à travers Sa noble Écriture la manière d'appeler à Lui, exalté soit-Il. Ainsi, bien qu'étant Souverain et Possesseur de toute chose et pouvant à bon droit exiger de Ses serviteurs une obéissance servile à Ses ordres et interdictions, Il se fait aimer d'eux par les propos qu'Il leur tient et dont on trouve dans la présente sourate divers exemples éloquentes :

- plutôt que de leur prêcher de vagues généralités, Il évoque des cas précis, parlant d'« **affranchir un esclave** » et de faire la charité « **un jour de grande faim** », en particulier aux orphelins de la parenté et aux plus pauvres ;
- en évoquant la création de leurs yeux, langue et lèvres, Il suscite une gratitude qui les lie à leur Créateur ;
- Il retient l'attention des non croyants en les incluant parmi les bénéficiaires des actes de bienfaisance auxquels Il invite, comme de les affranchir et de leur faire la charité ;
- en invitant à se recommander mutuellement la constance, Il ne fait pas dominer une classe spécifique de prêcheurs auxquels les autres seraient inférieurs ;
- en ordonnant de se recommander mutuellement la miséricorde, Il

évoque la qualité de leur vie ici-bas pour qu'ils ne se soucient pas exclusivement de l'au-delà.

20. Critère de la fortune et de l'infortune.

Les gens du commun font dépendre la fortune et l'infortune de choses vaines, comme le vol des corbeaux et autres choses semblables, et les derniers versets de la présente sourate veulent établir qu'elles dépendent de l'issue finale dans la dernière demeure, « **les fortunés** » étant ceux qui auront passé indemnes le pont traversant l'Enfer (*Sirât*) et « **les infortunés** » ceux qui ne l'auront pas franchi, les deux groupes se déterminant dans la vie d'ici-bas, malgré sa brièveté.

Naturellement, bassesse et infortune vont de pair ainsi que noblesse et fortune, comme il ressort de cette réponse de Salmân le Perse quand on lui demanda qui il était et ce qu'il valait : « *Mon début comme le tien est une vile goutte, ma fin comme la tienne est un puant cadavre et au Jour de la Résurrection, quand on dressera les balances, sera noble celui dont la pesée sera lourde et vil celui dont elle sera légère.* »¹

21. Un feu sans issue.

Le tourment n'a pas été détaillé dans cette fin de sourate, mais le fait que le feu y soit rendu plus terrible par l'emploi de la forme indéterminée suffit à dissuader, d'autant qu'est mentionnée une chose qui ajoute encore à son tourment, à savoir que ce feu les recouvre aussi par-dessus, puisqu'il est question d'« **un feu se refermant sur eux** », ce qui revient à dire que « **ses parois les cernent de toutes parts.** » (18.29)

Dès lors, sentir qu'il ne peut y échapper accroît le tourment et la souffrance du condamné à brûler vif, d'autant qu'il y est pour cette éternité toujours donnée comme sanction des mécréants niant les signes de Dieu, exalté soit-Il.

1. *Bihâro l-anwâr*, v.22 p.355.



Sourate ash-Shams

No. 91: « le soleil »

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

Versets 1-10

﴿ وَالشَّمْسُ وَضُحَاهَا ﴿١﴾ وَالْقَمَرُ إِذَا تَلَّهَا ﴿٢﴾ وَالنَّهَارُ إِذَا جَلَّهَا ﴿٣﴾ وَاللَّيْلُ إِذَا يَغْشَاهَا ﴿٤﴾ وَالسَّمَاءَ وَمَا بَنَاهَا ﴿٥﴾ وَالْأَرْضَ وَمَا طَرَاهَا ﴿٦﴾ وَنَفْسٍ وَمَا سَوَّاهَا ﴿٧﴾ فَأَلْهَمَهَا فُجُورَهَا وَتَقْوَاهَا ﴿٨﴾ قَدْ أَفْلَحَ مَنْ زَكَّاهَا ﴿٩﴾ وَقَدْ خَابَ مَنْ دَسَّاهَا ﴿١٠﴾ ﴾

Grâce au Nom de Dieu

le Tout-miséricordieux et Très-miséricordieux,

Par le soleil et sa montée [1] et la lune quand elle le suit, [2] le jour quand il dévoile [3] et la nuit quand elle voile, [4] le ciel et ce qui l'édifia, [5] la terre et ce qui l'étendit [6] et l'âme et ce qui l'agença [7] et qui lui inspira le vice et la vertu : [8] réussit qui la régénère [9] et échoue qui l'enfouit. [10]

1. Rapport entre les serments et ce qui est juré.

Il existe assurément un rapport entre les serments coraniques et ce qui est juré, mais c'est à celui qui médite le Coran de le découvrir. C'est une des raisons de ces serments, car le Très-haut n'a nul besoin de jurer pour lever un doute, comme c'est le cas pour les humains au tribunal, par exemple.

On pourrait alors dire que la correspondance entre les serments par les merveilles de la création et la régénération de l'être humain réside en ce que Dieu, exalté soit-Il, lui a mis tout ce qui existe à son service

pour qu'il atteigne à cette perfection, je veux dire la régénération. Faute de produire ce fruit, l'existence de l'homme sera une anomalie dans l'existence, car toutes les créatures muettes auront réalisé la finalité de leur existence, mais pas cet être parlant. Cette idée est confirmée par ce qui est rapporté dans un hadith saint¹ : *Ô fils d'Adam, J'ai créé les choses pour toi et toi pour Moi.* »²

2. Variété des serments coraniques.

Les serments des sourates coraniques sont quantitativement et qualitativement différents :

- qualitativement, ils diffèrent en ce qu'ils peuvent faire intervenir des phénomènes célestes : « **Par le ciel et l'arrivant de nuit** » (86.1), terrestres : « **par la terre et ce qui l'étendit** » (ici-même), humains : « **par l'âme et ce qui l'agença** » (ici-même) et eschatologiques : « **par le Jour promis** » (85.2) ;
- quantitativement, ils y en a tantôt un : « **Par le moment** » (103.1), deux : « **Par le soleil montant et par la nuit quand elle règne** » (93.1-2), trois : « **Par la nuit quand elle voile, le jour quand il apparaît et ce qui créa le mâle et la femelle** » (92.1-3), quatre : « **Par la figue et l'olive et par le mont Sinaï et par ce pays sûr** » (95.1-3) et cinq : « **Par l'aube et par dix nuits, par le pair et l'impair et par la nuit avancée** » (89.1-4)

Dans la présente sourate, toutefois, leur nombre s'élève à onze serments, tous pour une unique chose jurée, qui est l'âme à propos de laquelle il est dit : « **réussit qui la régénère et échoue qui l'enfouit.** » On en comprend que la base de toute perfection ici-bas et dans l'autre monde est ce qui mérite de tels serments répétés.

Il est remarquable qu'on ne trouve pas, dans tout le Coran, pareille introduction pour n'importe quelle branche de la religion. Ce qui est demandé du serviteur est donc quelque chose qui dépasse la pratique cultuelle : délivrer l'âme des vices et des perversions, qui relèvent du monde intérieur, mais dont l'effet se manifeste le plus souvent dans les actes extérieurs quoi qu'on fasse.

1. C'est-à-dire un hadith rapportant des propos de Dieu qui ne font pas partie du Coran.

2. *Bihâro l-anwâr*, v.22 p.355.

3. Ce qui est dévoilé et voilé.

Certains commentateurs pensent que, dans « **par le jour quand il dévoile et la nuit quand elle voile** », ce qui est dévoilé est la terre, le sens étant sans ambiguïté. D'autres considèrent que c'est le soleil, en ce sens que le jour est causé par le soleil et de ce fait le dévoile, ce qui ne va pas d'évidence. En guise d'élucidation, disons qu'en raison de son éloignement hors de notre portée, le soleil n'a pas pour l'homme l'évidence de ce qui se trouve sur terre, tandis que le jour, pendant lequel l'homme vit et profite de ses bienfaits, est pour lui évident parce que proche de ses sens. Il en va de même du reflet dans le miroir, qui est une conséquence qui montre et dévoile le visage qui en est l'origine.

On peut alors dire que le serviteur qui appelle à Dieu, exalté soit-Il, est comme le jour qui révèle le soleil resplendissant et qu'il est donc un signe vers Dieu. De même, perpétuer la mémoire du Prophète et de sa famille, Dieu le bénisse lui et les siens, apporte la miséricorde sur ceux qui le font, alors qu'ils ont un rang inférieur à ceux dont ils perpétuent la cause.

4. « Ce qui » peut désigner le Créateur.

Les commentateurs ont marqué de l'intérêt pour l'emploi de « ce qui », au lieu de « celui qui », à propos du Créateur, glorifié soit-Il : « **par le ciel et ce qui l'édifia, la terre et ce qui l'étendit et l'âme et ce qui l'agença** » en vue d'évoquer la puissance merveilleuse et énigmatique, pour notre entendement déficient, grâce à laquelle existent le soleil, la terre et l'âme, cités ici comme exemples des choses inertes, pour les deux premiers, et des êtres vivants, pour la dernière qui, contrairement aux deux autres, est indéterminée pour en marquer la grandeur.

Il s'agit donc de se transporter de ce qui reflète la grandeur à Ce qui la fait être. Là est le problème des spécialistes de la nature : ils s'émerveillent de ce qui s'y produit sans aboutir à Ce qui le produit. Cela ne leur est donc pas utile pour les rapprocher de Lui et l'on ne verra pas en eux cette crainte révérencielle promise aux serviteurs savants.

Pour finir, ne laissons pas sans remarquer que la coordination de l'Essence divine à Ses créations, dans des serments, montre la grandeur de ces productions dont la mention est suivie de celle de leur Créateur

5. « Ce qui » peut renvoyer aux lois de la création.

Il est aussi possible d'entendre « ce qui », dans ces versets, comme référant aux lois divines régissant l'existence et garantes de l'édifice des cieux, « **le ciel et ce qui l'édifia** », et de l'extension de la terre, « **la terre et ce qui l'étendit** », lois dont l'une est la gravité universelle qui maintient tous les corps célestes dans leur orbite. On en comprend alors que toutes les choses créées peuvent être mises d'un côté et les lois qui les régissent de l'autre.

On sait que seul l'être humain comprend ces lois, alors que l'animal voit ce qu'il voit comme lui et même mieux, comme on sait, grâce à de meilleurs sens que ceux des humains, mais sans se transporter de l'effet à la cause.

6. Divers emplois du mot « âme. »

Autant le mot « âme » peut être employé pour désigner l'esprit : « **C'est Dieu qui prend les âmes lors de leur mort** » (39.42), autant elle peut aussi désigner un ensemble incluant le corps, comme dans la parole du Très-haut : « **En vérité, j'ai tué l'un [littéralement : une âme] d'eux et je crains donc qu'ils ne me tuent** » (28.33). Dans la parole du Très-haut : « **l'âme et ce qui l'agença** », l'agencement peut donc inclure l'esprit et le corps, car Dieu exerce Son pouvoir créateur sur les deux, faisant Son propre éloge : « **Béni soit Dieu, Maître des mondes** » (40.64) après avoir créé le corps et insufflé en lui l'esprit, ce à quoi réfère Sa parole : « **Puis Nous le fîmes devenir une autre créature** » (23.14)

7. Le messager intérieur.

Le verset « **puis lui inspira son vice et sa vertu** » met le serviteur à court d'argument pour le Jour de la Résurrection, le privant de pouvoir prétexter n'avoir pas eu d'avertisseur extérieur, car ce que le Maître des mondes lui a inspiré est en quelque sorte un messager intérieur dont personne ne manque.

8. Appel naturel et rappels prophétiques.

Dieu, exalté soit-Il, fait de l'âme humaine, sans la spécifier par la foi, le substrat de l'inspiration. Il en fait autant pour « l'homme », en général, dans le verset : « **Or, l'homme est bien au clair sur lui-même, même**

s'il avance ses excuses » (75.14-15) et fait de même des « gens » le substrat de la nature originelle : « **La nature originelle de Dieu selon laquelle Il pétrit les gens.** » (30.30) On comprend de cet ensemble que suivre la voie de la nature originelle et de la droiture n'exige rien d'extérieur à ce qui fait l'être humain.

Il faut cependant ajouter à cela que le devoir des Prophètes est de faire entendre le rappel en interpellant la nature originelle et en ne la laissant pas être aveuglée par l'entêtement, et à partir de là d'indiquer les détails des actes d'obéissance qui ne se connaissent pas par la raison. Et malgré tout cela, la responsabilité de la régénération reste à la charge du serviteur lui-même, ce pourquoi le Seigneur la lui attribue en disant : « **réussit qui la régénère.** »

9. L'éthique inspirée à l'homme.

L'inspiration consiste ici en ce que le Très-haut effuse en l'homme ce qui l'aidera à concevoir ce qui relève du bien et du mal et à en juger (l'éthique théorique), ce qui est le premier degré de direction inspirée à l'âme humaine.

Mais on peut ajouter qu'après avoir ouvert la porte à la miséricorde pour le discernement du bien et du mal, pourquoi donc le Très-haut s'empêcherait-il de l'ouvrir à l'effusion de ce qui aidera le serviteur à percevoir ce qui est de son intérêt et ce qui va contre (l'éthique pratique), afin qu'en sus de vivre sa vie, il suive la voie droite dans le détail de ses affaires, comme nous le demandons, en récitant la sourate ouvrant le Coran, dans chaque Prière obligatoire ou surérogatoire.

10. Vice et vertu.

Le mot arabe *fojûr* [rendu par « vice »] est défini comme « déchirer la cuirasse protectrice de la religion » et *taqwâ* [rendu par « vertu »] comme « mettre l'âme à l'abri de ce que l'on craint ». Ainsi, en inspirant à l'âme ces deux choses, en vertu de la parole du Très-haut : « **et qui lui inspira le vice et la vertu** », Dieu, exalté soit-Il, lui a donné de bonnes raisons de revêtir la protection et de ne pas la déchirer, ce qui est le fondement de la perfection, au contraire de :

- ceux qui déchirent la protection par le vice : sont-ils sûrs de pouvoir rapiécer ces déchirures ?

- ceux qui, délaissant la vertu, se défient de la protection : sont-ils sûrs que les démons ne pourront s'emparer d'eux ?

11. Pourquoi le vice avant la vertu ?

La raison de la mention du vice avant celle de la vertu par rapport à l'inspiration pourrait bien être qu'il faut se défaire des vices avant de se parer des vertus, d'autant que la saine nature originelle rejette instinctivement le vice et que la faute de qui le commet est alors bien plus grave que celle de qui délaisse la vertu, puisqu'il enfreint quelque chose d'enraciné dans sa nature et sa conscience.

C'est ce qui arriva à celui qui tua la chamelle : il ne commit pas une simple infraction sous l'effet d'un penchant ou le coup d'une passion, il brava la sacralité dominicale dont jouissait cette chamelle libre d'aller et la profana, et le châtement qui s'abattit sur lui et son peuple fut donc aussi exceptionnellement sévère et collectif.

12. La véritable réussite.

Tous les êtres s'efforcent d'atteindre à ce qu'ils voient comme réussite, mais ce qu'ils pensent tel l'est-il vraiment ? Certains la voient dans :

- l'aisance matérielle, comme la gent de Qârûn : « **Si nous pouvions avoir ce que reçut Qârûn, il est d'une fortune immense !** » (28.79)
- la science procurant des plaisirs, le Très-haut disant à propos de gens qui se servirent de leur science pour jouir de biens d'ici-bas : « **Ils jubilèrent du savoir qu'ils avaient.** » (40.83)
- rivaliser de biens et de fils : « **J'ai plus de biens que toi et suis plus puissant en gens.** » (18.43)
- le pouvoir et la domination sur autrui : « **Bienheureux aujourd'hui qui dominera.** » (20.64)

Mais le Noble Coran met un terme au différend en restreignant la réussite à « **qui la régénère** », et non « **qui dominera** »

13. Réussir par l'action et par la régénération.

Le Noble Coran mentionne la réussite pour avoir fait le bien sous forme de souhait : « **faites le bien, vous pourrez réussir** » (22.77), mais celle due à la régénération de soi sous forme de certitude : « **réussit qui la régénère.** »

On voit ainsi la différence entre l'œuvre des membres et celle du cœur, celle-ci étant à celle-là ce que les racines sont aux branches : quand les racines sont saines, elles font pousser un arbre fécond. Cela est confirmé par ce hadith prophétique : « *L'intention du fidèle vaut mieux que son acte.* »¹

14. La régénération totale.

Quand le Noble Coran parle d'une chose dans l'absolu, il lui donne une portée générale, tant qu'un indice ne vient pas faire penser le contraire. Ainsi, quand il parle dans bien des versets de foi et de bonne action sans plus de précision, cela inclut tout ce en quoi il faut avoir foi et toutes les bonnes actions. On dira la même chose de ce noble verset : « **réussit qui la régénère** », à savoir qu'il inclut autant la régénération de ce que l'on croit, de ce que l'on perçoit par les sens et de ce que l'on fait, qui correspondent aux trois états de l'être [esprit, âme et corps].

Ceci est corroboré par le fait que la réussite dont il est question ici revient dans la parole du Très-haut : « **Réussissent les gens de foi** », qui détaille ensuite ce qui les caractérise en y incluant l'abstention de la futilité, que certains pourraient voir comme une perfection non nécessaire, ce qui montre l'extension de ce à quoi doit s'appliquer qui veut réussir.

15. Se régénérer par soi-même et par Dieu.

Se régénérer est un acte volontaire que l'on accomplit de plein gré, car si l'on était contraint, il n'y aurait pas de raison d'être récompensé. Il est rapporté que l'Imam Sâdeq, la Paix soit avec lui, a dit : « *On t'a fait médecin de ton âme : on t'a décrit le mal, appris le signe de la bonne santé et montré le remède. Vois donc comment tu vas t'occuper de ton âme.* »²

Il convient toutefois de prier instamment pour être aidé par Dieu, exalté soit-Il, contre soi-même pour notre propre bien et contre l'ennemi de notre âme. Il est rapporté que le Messager de Dieu, que sur lui et les siens soit répandue Sa grâce, se levait quand il avait récité « **réussit qui la régénère** » et disait : « *Ô mon Dieu, donne à mon âme la vertu et régénère-la : Tu es le meilleur pour la régénérer, Tu es son Tuteur et Seigneur.* »³

1. *Bihâro l-anwâr*, v.74 p.178.

2. *Djâme ' ahâdithi sh-shî'a*, v.13 p.246.

3. *Bihâro l-anwâr*, v.92 p.220.

Cela est corroboré par la parole du Très-haut : « **Sans la bonté et la miséricorde de Dieu envers vous, jamais aucun de vous ne serait bon, mais en vérité Dieu régénère qui Il veut.** » (24.21) et la régénération de l'âme par soi-même et par Dieu, exalté soit-Il, ne sont pas incompatibles, comme ne l'est pas qu'une chose soit faite par l'un, qui aide, et l'autre, qui est aidé.

16. Se priver pour avoir mieux.

Désigner l'amélioration de soi par le terme de régénération est propre à pousser et inciter celui qui est engagé dans la voie du combat intérieur, puisque le fruit de cet effort sera un progrès et un perfectionnement et non une simple élimination de taches, ainsi que le dit le Commandeur des fidèles, la Paix soit avec lui, de la croissance du savoir : « **Le savoir se régénère en le prodiguant.** »

Autrement dit, ce que fait celui qui se régénère, c'est s'ajouter une perfection qui le satisfait, pas se priver d'un plaisir qu'il désire. Ce qui fit en effet délaissier cette voie par certains est la crainte de la privation, alors que, s'il y a bien privation, c'est en vue d'un perfectionnement, ce qui vaut bien l'abandon de quelques plaisirs fugaces pour une perfection permanente.

Ce qui est ici remarquable, c'est que sans cesse ceux qui vivent pour ce monde supportent de se priver pour avoir mieux, pourquoi ne pas apprendre alors d'eux sur ce point ?

17. Enfouir l'âme sous terre.

Quelle différence entre une semence qui pousse et que le semeur voit croître de jour en jour jusqu'à ce qu'elle donne son fruit et une autre enterrée et enfouie sous terre jusqu'à ce qu'elle périclite avant d'avoir éclot.

C'est la situation de qui ne suit pas la voie de la régénération et dont le Très-haut dit : « **échoue qui l'enfouit** », car il a enfouie le dépôt de l'âme qui lui fut confiée dans la tombe des désirs et passions, tels les arabes des temps préislamiques qui enterraient vives des filles qui leur étaient données, ainsi que le Très-haut le dit à leur propos : « **ou bien va-t-il l'enfouir en terre** » (16.95). Le même terme « enfouir » apparaît dans les deux cas, comme si l'enterrement vif de l'âme et de la fille

étaient des crimes apparentés, même si l'on ne s'en rend pas compte au premier abord.

Ce qui est ici remarquable est la répétition de la même tournure pour la réussite et l'échec, montrant que le serment porte sur les deux également.

18. Être surpris de son échec.

Il peut arriver qu'on enfouisse l'âme, au lieu de la régénérer, en voulant la faire croître autrement que ce qu'exige une saine nature, d'où l'échec et la déconvenue. L'échec évoqué dans la parole du Très-haut : « **échoue qui l'enfouit** » sera patent lorsqu'il verra la conséquence de cet enfouissement au Jour de la Résurrection. Peuvent aussi être de ce groupe ceux que le Noble Coran décrit en disant : « **Ceux dont l'effort fut vain en la vie d'ici-bas, alors qu'ils croient avoir bien fait.** » (18.104)

Quelle différence entre quelqu'un surpris par son échec au Jour de la Résurrection et un autre percevant sa réussite ici-bas avant l'au-delà.

Versets 11-15

﴿ كَذَبَتْ ثَمُودُ بِطَغْوَيْهَا ۗ (١١) إِذْ أُنبِئَتْ أَشَقَّهَا ۗ (١٢) فَقَالَ لَهُمْ رَسُولُ اللَّهِ نَاقَةَ اللَّهِ وَسُقْيَاهَا ۗ (١٣) فَكَذَّبُوهُ فَعَقَرُوهَا فَدَمْدَمَ عَلَيْهِمْ رَبُّهُمْ بِذُنُوبِهِمْ فَسَوَّاهَا ۗ (١٤) وَلَا يَخَافُ عُقْبَاهَا ۗ (١٥) ﴾

Thamūd dénia de par sa transgression : [11] quand le plus malheureux d'entre eux s'élança, [12] le Messager de Dieu leur dit : « La chamelle de Dieu et son abreuvoir ! » [13] Ils le traitèrent de menteur et la saignèrent, et leur Maître fulmina contre eux pour leur faute et les anéantit, [14] et Il n'en craint la conséquence. [15]

19. Les désobéissances, prémisses de la mécréance.

La désobéissance suprême, qui implique l'éternité dans le feu, est la mécréance. Elle peut ne pas se produire d'un seul coup et l'histoire est pleine de reniements variés de qui l'on ne s'y attendait pas. Au début, ce sont des désobéissances extérieures qui s'accumulent jusqu'à aveugler le serviteur en sa foi dans le Créateur sublime elle-même.

Celui qui tua la chamelle était donc d'abord malheureux du fait des

désobéissances qu'il commettait, puis devint le plus malheureux par son déni du don du ciel et de la mission des Prophètes, sa transgression en venant à causer son déni, ce qu'indique la particule causative traduite par « à cause de » dans la parole du Très-haut : « **Thamūd dénia à cause de sa transgression.** »

On peut également entendre dans le même sens la parole du Très-haut : « **Puis ceux qui faisaient le mal en vinrent à dénier les signes de Dieu et s'en moquer.** » (30.10) Les désobéissances furent d'abord des malfaisances, qui les poussèrent ensuite à mécroire en déniaient.

20. Du malheur caché au malheur public.

Le serviteur qui échoue est celui qui enfouit son âme dans l'obscurité de la terre, comme le faisaient ceux qui enterraient vive leur fille dans les temps antéislamiques. Si encore sa mémoire et ses fruits pouvaient en rester enfouis, mais l'affaire n'en reste pas là, bien au contraire : sa transgression inaugure la croissance d'un arbre mauvais apparent et visible, ce qui est suggéré par la parole du Très-haut : « **quand le plus malheureux d'entre eux s'élança** », causant ainsi son malheur public et non plus enfoui.

Le terme « s'élançer » pourrait suggérer une idée de défi et de ferme volonté d'affronter le Messager qui les mit en garde de s'en prendre à la chamelle de Dieu, exalté soit-Il.

21. L'honneur d'être fait Sien par Dieu.

Toutes les créatures de l'univers, et donc toutes les chamelles de la terre, sont à Dieu, exalté soit-Il, du fait qu'elles sont Ses créatures, mais Il a conféré à la chamelle du Prophète Sâleh, la Paix soit avec lui, un honneur supplémentaire en la faisant Sienne, tout comme la pierre noire de la Kaaba, la chemise du patriarche Joseph et l'arche de Moïse, la Paix soit avec eux. C'est pourquoi le fait de la saigner entraîna un si douloureux tourment.

Cela pour un animal que Dieu a gratifié d'une spécificité, que fera-t-Il alors pour un bon serviteur que l'on désigne comme « édifice de Dieu sur terre. »

22. Être content des faits d'autrui.

Celui qui saigna la chamelle de ses mains atteint au comble du malheur, puisque le Très-haut dit : « **quand le plus malheureux d'entre eux s'élança.** » On en déduit que les désobéissances sont cumulatives et culminent dans un acte ou dans les conséquences du crime, comme on le voit pour les grands despotes de l'histoire.

Il faut cependant remarquer ici que, si les autres parmi son peuple ne firent pas ce qu'il fit, ils en furent contents, en sorte que Dieu les inclut dans la même épreuve. En effet, bien que l'abattage fut commis par un seul, le Noble Coran l'attribue à la collectivité : « **et la tuèrent** », ce que le Commandeur des fidèles, la Paix soit avec lui, explique en disant : « *Dieu les châtia collectivement d'en avoir été collectivement contents.* »¹ De même, être content de ce que firent des gens de bien donne part à leur rétribution.

Il faut donc se garder premièrement de fréquenter les despotes, deuxièmement d'être content de ce qu'ils font et troisièmement de les imiter.

23. Étapes de l'aggravation du mal.

Le Noble Coran a pour habitude de donner des exemples sensibles, telle la niche contenant une lampe pour évoquer Sa lumière ou la pluie qu'Il fait tomber de ciel en terre comme image de la vie d'ici-bas etc., pour rendre plus accessibles les idées qu'Il veut faire parvenir aux gens.

Le peuple de Thamūd est ici exemplaire de ceux qui, pour avoir délaissé la régénération de soi, quittent la voie de la vertu, voire empruntent celle du vice, en sorte qu'ils en arrivèrent à transgresser en tuant la chamelle, ce qui impliquait la profanation d'un signe de Dieu, exalté soit-Il, qui était cette chamelle libre d'errer, et entraîna le châtement qui s'abattit sur eux et les fit disparaître de la surface de la terre : « **et leur Maître fulmina contre eux pour leur faute et les anéantit.** »

24. Tirer les leçons du passé.

Pour s'écarter de ce qui est répréhensible, on envisagera comment les choses finissent et que, bonnes ou mauvaises, elles sont au vu et su de Dieu, exalté soit-Il, qui laisse du répit, mais ne néglige rien. Il

1. *Bihâro l-anwâr*, v.97 p.95.

est étonnant que l'homme ne tire pas de leçon des peuples du passé et reproduit ce qui les détruisit. Si celui qui saigna la chamelle avait réfléchi au châtement de ceux que Dieu, exalté soit-Il, détruisit parmi les nations passées, il n'aurait pas défié le Prophète de son temps.

Cela si dans le verset : « **et Il n'en craint la conséquence** », on considère que le sujet est celui qui saigna la chamelle. On peut cependant aussi le rapporter à Dieu, en ce sens qu'Il ne craint rien de les avoir châtiés, contrairement aux princes d'ici-bas qui craignent les conséquences de leur vindicte si les choses tournaient un jour à leur désavantage, comme cela leur arriva souvent.



Sourate al-Layl

No. 92: « la nuit »

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

Versets 1-11

﴿ وَاللَّيْلِ إِذَا يَغْشَىٰ ۙ وَالنَّهَارِ إِذَا تَجَلَّىٰ ۙ وَمَا خَلَقَ الذَّكَرَ وَالْأُنثَىٰ ۚ إِنَّ سَعْيَكُمْ لَشَتَّىٰ ۚ ۙ فَمِمَّا مَنَّ أَعْطَىٰ ۙ وَانْفَقَىٰ ۙ وَصَدَقَ بِالْحُسْنَىٰ ۙ فَسَنِيسِرُهُ لِلْسُرَىٰ ۙ وَأَمَّا مَنْ يُجِلُّ وَاسْتَفْتَىٰ ۙ وَكَذَّبَ بِالْحُسْنَىٰ ۙ فَسَنِيسِرُهُ لِلْعُسْرَىٰ ۙ وَمَا يُغْنِي عَنْهُ مَالُهُ إِذَا تَرَدَّىٰ ۙ ﴾

Grâce au Nom de Dieu

le Tout-miséricordieux et Très-miséricordieux,

Par la nuit quand elle voile, [1] le jour quand il apparaît [2] et ce qui créa le mâle et la femelle, [3] votre activité est en vérité bien diverse : [4] qui donne et fait preuve de vertu [5] et a foi en la belle [promesse], [6] Nous le disposerons à l'aisance ; [7] et qui est avare, recherche la richesse [8] et nie la belle [promesse], [9] Nous le disposerons à la peine, [10] et ses biens ne lui épargneront rien quand il aura chu. [11]

1. Pourquoi l'insistance sur la nuit ?

Il est fait mention de la nuit en termes analogues dans trois sourates qui se suivent : « par [...] la nuit quand elle voile » (91.4), « par la nuit quand elle voile » (ici-même) et « par la nuit quand elle est calme » (93.2). Par deux fois, elle est dite « voiler », quand à ce qu'elle voile, il y a trois propositions :

- qu'elle voile le jour, qui est conforté par la parole du Très-haut : « **Il voile le jour par la nuit** » (13.3, 7.54) ;

- qu'elle voile le soleil, en raison de la parole du Très-haut : « **par le jour quand il dévoile et la nuit quand elle voile** » (91.3-4)
- qu'elle voile tout ce l'obscurité cache, en raison de la parole du Très-haut : « **contre le mal d'une noirceur quand elle règne** » (113.3)

La raison de cette insistance sur la nuit, dans des serments, avec pareille répétition pourrait bien être pour signifier la grandeur de la création, car l'alternance de la nuit et du jour est le fruit de la rotation de masses considérables, la terre et la lune, devant la masse bien plus considérable du soleil.

L'objectif est ici d'attirer l'attention sur la main qui met ces corps en rotation, comme exprimé dans la parole du Très-haut : « **C'est lui qui fit se succéder la nuit et le jour pour qui voudra se rappeler ou voudra remercier.** » (108.62) L'effet de cette succession est le changement de nature du temps, mouvement le jour et arrêt la nuit, cet arrêt qui procure tantôt du repos à l'homme, tantôt une occasion de se retirer dans l'intimité avec Dieu, exalté soit-Il, comme aux moments précédant l'aube : « **ceux qui demandent pardon aux matines.** » (3.17)

2. Ambiguïtés stimulant la réflexion.

Certains sont restés perplexes, à propos des versets : « **Par la nuit quand elle voile, le jour quand il apparaît** » et « **par le jour quand il dévoile et la nuit quand elle voile** » (91.3-4), sur la raison pour laquelle le verbe dont le sujet est la nuit est [en arabe] à la forme inaccomplie, qui signifie que l'action se prolonge, tandis que celui dont le sujet est le jour est à la forme accomplie. Ils ont proposé :

- que le jour pouvait faire allusion à l'apparition de la mission prophétique au milieu de ténèbres préislamiques qui se prolongent, ce qui relève de l'interprétation allégorique ;
- qu'après la préposition conditionnelle traduite par « quand », l'accompli a valeur d'inaccompli ;
- que l'état originel étant la nuit, qui est l'absence de la lumière du jour, elle est comme un état diffus et perpétuel, ce qui est corroboré par la parole du Très-haut : « **Il couvre le jour par la nuit, qui le réclame instamment** » (7.54), la nuit dominant donc sur le jour avec une exigence insistante.

On tirera de ce verset et d'autres semblables la leçon que le Coran, bien qu'étant un Écrit rendu aisé pour le rappel, est parfois délibérément ambigu pour stimuler l'entendement humain, au point que de grands commentateurs en restent perplexes.

3. De la création au Créateur.

Après avoir juré par la nuit et le jour, Dieu, exalté soit-Il, jure par « **ce qui créa le mâle et la femelle** », c'est-à-dire Lui-même ou Sa puissance créatrice, de la même manière qu'Il jure « **par l'âme et ce qui l'agença** » (91.7) dans la sourate dite « le soleil », jurant ainsi en plusieurs occasions par le Créateur après avoir juré par la créature pour indiquer que la réflexion sur la création est une voie menant au Créateur.

C'est la raison de la promesse divine de montrer Ses signes aux horizons et dans les âmes : « **Nous leur montrerons Nos signes aux horizons et en eux-mêmes** » (41.53). C'est ce qui, en termes de logique, est nommé démonstration inductive (*borhân enni*) [partant des effets pour établir l'existence de causes].

Il est clairement fait référence dans cette sourate aux signes extérieurs que sont la nuit et le jour et au signe intérieur qu'est l'âme.

4. La merveille de la sexualisation.

Dans le serment par le Créateur qui suit ceux par les deux phénomènes de la nuit et du jour : « **et ce qui créa le mâle et la femelle** », le Très-haut fait du mâle et de la femelle une merveille de Sa création. Qu'il soit là question de tous les couples d'êtres sexués ou spécialement des couples humains ou plus spécialement du couple humain par excellence, Adam et Ève, cela renvoie à la sexualisation en soi, qui est un des phénomènes les plus complexes de l'existence :

- de par le divin agencement qui fait intervenir de manière stupéfiante, pour les réunir, l'instinct d'une part et d'autres causes occasionnelles ;
- de par les phases stupéfiantes de l'ontogenèse, car il n'y a aucune comparaison entre la matière première, tel l'œuf, et la créature agencée qui en résulte.

Ce que nous venons de dire vaut pour tous les êtres sexués, que ce soit les autres animaux ou les plantes.

5. L'activité humaine et sa variété.

L'activité des fils d'Adam sur la terre est désignée par un terme arabe qui signifie « s'empresser, s'activer » et suggère un intense effort, que ce soit en bien ou en mal. D'où les nombreux versets appliquant ce terme à l'activité de l'homme ici-bas, laquelle est dite de nature multiple et diverse dans la parole du Très-haut : « **votre activité est en vérité bien diverse** », vers laquelle convergent les trois serments de cette sourate. C'est également à cette même vérité que renvoie la parole du Très-haut : « **Qui est homme de foi serait-il donc comme qui est impie ? Ils ne sont pas égaux.** » (32.18)

Méditer les deux faits que sont l'activité humaine et sa grande variété apprend à qui est raisonnable, sachant qu'il aura à faire effort, qu'il le veuille ou non, qu'il doit le faire de manière à satisfaire son Créateur, tel « **qui donne et fait preuve de vertu** », et non mériter Sa colère, tel « **qui est avare** » et « **recherche la richesse** », méritant ainsi d'être de ceux qui sont dits « **affairés, abattus** » (88.3)

Bien entendu, les voies du bien sont aussi nombreuses que les âmes des gens, chacun étant disposé à ce pour quoi il fut créé. La sagesse n'exige-t-elle pas alors de qui est raisonnable de s'empresser sur le plus court chemin menant à Lui, celui que désigne « la voie droite », laquelle est la plus courte distance entre deux points.

6. Le don fructueux est le don vertueux.

« **Qui donne** » peut valoir pour toutes sortes de don, pour peu qu'il soit fait vertueusement, « **et fait preuve de vertu** ». De ce fait, bien que certains le restreignent au don matériel en raison de la mention des biens et de l'avarice qui viennent ensuite, on peut aussi y inclure le don non matériel, comme de donner à son âme ce qu'elle mérite en obéissant à Dieu, exalté soit-Il, façon de parler qui est d'usage [en arabe], puisqu'on dit « donner [le mérite de] son obéissance à quelqu'un » [pour signifier qu'on lui offre la récompense de la bonne action accomplie].

Il faut remarquer que le verset associe le don et la vertu, car le don qui produit des fruits est celui qui est fait vertueusement, comme le corrobore la parole du Très-haut : « **Dieu accepte uniquement des vertueux** » (5.27).

7. Foi en la Résurrection et charité.

Cette sourate met l'accent :

- sur une chose devant être réalisée dans le domaine de l'action, qui est le don, matériel ou en général : « **qui donne et fait preuve de vertu** » ;
- et sur une autre chose devant être réalisée dans le domaine de la conviction, qui est d'avoir foi en le Jour dernier, ce que l'on tire de la parole du Très-haut : « **et a foi en la belle [promesse]** », la promesse sous-entendue étant celle du Jour de la Résurrection, désignée de la même manière dans plusieurs autres versets : « **À chacun, Dieu promet la belle [promesse]** » (4.95, 57.10), « **Certes, si j'étais ramené à mon Maître, j'aurais bien auprès de Lui, en vérité, la belle [promesse]** » (41.50), « **Il a comme rétribution la belle [promesse]** » (18.88).

Naturellement, cette conviction accompagnée de la charité, matérielle et autre, qu'elle implique donneront lieu à une activité louable dans un monde où elle est bien diverse.

8. La grâce agissant au sein même des causes.

Il va sans dire que notre monde obéit aux lois de causes à effets, ce qui n'empêche pas la grâce divine d'être aussi agissante au sein même de ces causes, pour autant que le serviteur se soit lui-même préparé à la recevoir. C'est cette grâce que le sublime Réel promet quand Il dit : « **Nous le disposerons à l'aisance** », disposer signifiant préparer et l'aisance étant :

- soit la propension à faire le bien facilement et sans peine, le sens étant que cela lui sera rendu tel :
- soit d'être prêt à jouir au Paradis d'une vie heureuse auprès de son Seigneur en raison des bonnes actions accomplies, ce qui est plus approprié si l'on entend la belle promesse comme désignant le Paradis.

9. Disposition à faire le bien et assistance divine.

La réalité de la disposition à l'aisance est éprouvée par tout cheminant sur la voie rapprochant du Maître des mondes : il se voit aimer le

bien, en vertu de la parole du Très-haut : « **Mais en vérité Dieu vous rendit la foi aimable** » (49.7), résolu à le faire sans hésiter, en vertu de la parole du Très-haut : « **Dieu affermit ceux qui ont foi par un ferme propos dans la vie d'ici-bas** » (14.27), sans éprouver ni peur ni tristesse, « **eh oui, les amis de Dieu n'ont en vérité pas à craindre ni ne s'attristeront** » (10.62) et des anges descendent même l'assister, comme lors de la bataille de Badr : « **Votre Maître vous enverra en renfort cinq mille anges remarquables** » (3.125).

Faire le bien est au contraire rendu difficile à celui qui dénie la belle promesse : il a peine à se lever pour la Prière, « **En vérité, elle est bien une lourde charge, sauf pour les révérencieux** » (2.45), y est même paresseux « **quand ils se lèvent pour la Prière, ils le font paresseusement** » (4.142), et déteste le combat : « **Qu'avez-vous à vous alourdir dès qu'on vous dit : «Mobilisez-vous dans la voie de Dieu.»** » (9.38)

Dès lors, il ne convient pas qu'un fidèle s'en remette à son seul effort, car la disposition et l'assistance divines sont cruciales en ce domaine, même si l'on ne s'en aperçoit pas, surtout quand on se rend compte que l'objet de la disposition divine est le serviteur en personne, pas ses actes, « **Nous le disposerons** », et qu'il est ainsi en personne entièrement disposé à tout bien au point que l'Imam Bâqer, la Paix soit avec lui, le décrit en disant : « *Il ne veut faire quelque bien sans que Dieu le lui facilite.* »¹

10. Aide autrui, le ciel t'aidera.

Il y a un rapport clair entre « **qui donne et fait preuve de vertu** » et « **Nous le disposerons à l'aisance** », entendu dans le sens de faciliter au serviteur l'accès au bien. En effet, pour qui facilite les choses aux serviteurs de Dieu en étant charitable envers eux, la récompense immédiate sera ici-bas de même nature que ce qu'il fit, à savoir que Dieu lui facilitera également les choses, en vertu du principe : « Sois miséricordieux, on le sera avec toi. »

C'est pourquoi de nombreux hadiths évoquent les effets de l'aumône : préserver d'une male mort, prolonger la vie, augmenter les subsistances, bénir les biens et les enfants, sans compter la rétribution que l'on sait dans l'autre monde.

1. *Madjma' o l-bayân*, v.10 p.376.

11. Partager des traits des mécréants.

Après le déni de croyance, il relève des traits flagrants des gens du vain d'aimer la vie d'ici-bas, de vouloir y être riches, puis d'être avares de leurs biens et de thésauriser.

Qui est ainsi partagé alors avec les mécréants, même s'il prétend avoir la foi, un de leurs traits les plus importants. Croire en Dieu et au Jour dernier implique par nature l'ascèse dans la vie d'ici-bas et l'amour d'y être charitable en vue d'être disposé à l'aisance.

Il est remarquable que Dieu, exalté soit-Il, évoque le riche en parlant de sa chute sur la voie de la perdition ou lorsque l'Enfer se refermera sur lui : « **et ses biens ne lui épargneront rien quand il aura chu** », ce qui est vraiment humiliant, puisqu'il est parlé de lui comme d'une bête chue du haut de rochers, alors qu'il est plus égaré encore, comme le dit un autre verset.

Versets 12-21

﴿ إِنَّ عَلَيْنَا لَلْهُدَىٰ ۝۱۲ وَإِنَّ لَنَا لَلْآخِرَةَ وَالْأُولَىٰ ۝۱۳ فَأَنْذَرْتُكُمْ نَارًا تَلَظَّىٰ ۝۱۴ لَا يَصْلَاهَا إِلَّا الْأَشْقَى ۝۱۵
الَّذِي كَذَّبَ وَتَوَلَّىٰ ۝۱۶ وَسَيَجْزِيهَا الْآتِقَىٰ ۝۱۷ الَّذِي يُؤْتِي مَالَهُ يَتَزَكَّىٰ ۝۱۸ وَمَا لِأَحَدٍ عِنْدَهُ مِن نِّعْمَةٍ
يُجْزَىٰ ۝۱۹ إِلَّا ابْتِغَاءَ وَجْهِ رَبِّهِ الْأَعْلَىٰ ۝۲۰ وَلَسَوْفَ يَرْضَىٰ ۝۲۱ ﴾

C'est en vérité bien à Nous de guider [12] et en vérité bien à Nous que sont la vie dernière et la première : [13] Je vous ai donc averti d'un feu flambant [14] où seul brûlera le plus malheureux, [15] qui nia et se détourna, [16] et qui sera évitée au plus vertueux, [17] qui donna son bien pour se régénérer, [18] non qu'il fût redevable à quelqu'un d'un bienfait, [19] n'aspirant qu'à la face de son Maître très-haut, [20] et il va certes être content. [21]

12. Ce dont Dieu se charge.

Dieu, exalté soit-Il, s'est imposé, par bonté non par contrainte, de guider les créatures, « **C'est en vérité bien à Nous de guider** », comme il S'imposa de les nourrir, « **il n'est de bête sur terre qu'il ne soit à Dieu de nourrir** » (11.6), employant dans les deux cas la même tournure traduite par « à... de... », Dieu s'étant comme chargé de quelque chose

à la manière dont on s'impose de tenir une promesse que l'on s'est faite. La guidance mentionnée ici et dans d'autres sourates peut être entendue comme :

- montrer la voie en laissant le choix au serviteur, comme on le comprend dans les paroles du Très-haut : « **Il incombe à Dieu d'orienter sur le chemin, et il s'en fourvoiera** » (16.9) et « **Nous lui avons montré le chemin, qu'il soit reconnaissant ou qu'il soit ingrat** » (76.3), bien entendu en permettant aux Prophètes d'être associés à cette guidance législative et culturelle, en vertu de la parole du Très-haut : « **En vérité, tu guides bien vers la voie droite** » (42.52) ;
- faire parvenir à l'objectif recherché, la bonne vie ici-bas et la meilleure rétribution dans la vie dernière, comme le dit le Très-haut : « **le mâle ou la femelle qui fait du bien en ayant foi, Nous lui ferons vivre une bonne vie et leur donnerons pour rétribution mieux que ce qu'ils faisaient** » (16.97), faisant donc avec l'élite de Ses créatures, en les faisant parvenir à l'objectif recherché, ce qu'Il fait avec toutes en leur montrant la voie, puisqu'Il « **donna à toute chose sa nature, puis guida** » (20.50).

Bien entendu, que cette guidance effective relève de Dieu, exalté soit-Il, que ce soit dans le sens de montrer la voie ou de faire parvenir à l'objectif recherché, n'empêche pas qu'elle relève aussi de Ses créatures, comme dans tous les cas où interviennent des causes médiatees entre l'Artisan et l'œuvre.

13. Qu'implique que l'existence entière est à Dieu.

Le verset « **et c'est en vérité bien à Nous que sont la vie dernière et la première** », qui renvoie à la propriété et souveraineté de Dieu, exalté soit-Il, sur l'existence, implique :

- la toute-puissance, en ce sens qu'à Dieu, exalté soit-Il, appartiennent ce monde et l'autre, si bien que le déni du Jour du Jugement et l'accaparement de ce qu'Il donne ne Lui nuisent pas, car Il est le propriétaire et souverain de tout ce qui existe ;
- une incitation pour les fidèles à l'obéissance et à la charité, en ce sens qu'à Dieu, exalté soit-Il, appartiennent les deux mondes et qu'Il en donne ce qu'Il veut à qui Il veut, celui qui veut l'ici-bas devant donc s'adresser à Lui et celui qui veut l'au-delà devant faire de

même, ce pourquoi nous Lui demandons le bien des deux mondes : « **notre Maître, donne nous un bien ici-bas et un bien dans la [vie] dernière** » (2.201).

14. Qui mérite l'Enfer ?

La restriction du fait de brûler dans le feu flambant au mécréant n'est pas absolue, mais conditionnelle, le sens de « **où seul brûlera le plus malheureux** » étant, comme il ressort du futur « **brûlera** », qu'à titre définitif et permanent ce feu est réservé à « **qui nia et se détourna** », c'est-à-dire le mécréant qui nie la croyance et se détourne de la pratique de la voie de Dieu, exalté soit-Il. Cela n'empêche pas que le tourment infernal touche les fidèles désobéissants, mais sans être définitif et éternel, comme cela ressort de bien des indices de l'Écriture et de la Sunna.

Autrement dit, ce passage met en opposition les groupes des dénégateurs et des vertueux charitables, sans s'intéresser au groupe intermédiaire de ceux qui ont foi sans être vertueux.

15. Hiérarchie des heurs et malheurs.

L'expression « **le plus malheureux** » fait réfléchir sur ce qui caractérise les malheureux et les plus malheureux et à comparer les diverses sortes de malheureux. Certains voient le malheur dans le manque d'argent, la maladie ou la perte d'êtres chers, mais le noble Coran considère comme plus malheureux celui qui finit dans les flammes de l'Enfer.

‘Alî, la Paix soit avec lui, évoque alors cette vérité en ces termes : « *Nul bien dans un bien suivi de l'Enfer ni mal dans un mal suivi du Paradis. Tout bien-être moindre que le Paradis est méprisable et toute épreuve moindre que l'Enfer est aise.* »¹

16. Critères humains et divins de l'heur et du malheur.

Pour distinguer le malheureux du vertueux les critères divins ne sont pas les mêmes que ceux des humains. On a vu que le malheureux par excellence est celui qui finit en Enfer et le présent verset dit que le vertueux par excellence n'est pas celui qui se met à l'abri des dangers d'ici-bas, mais qui se met à l'abri du courroux divin : « **et qui sera évitée au plus vertueux.** »

1. *Nahdjo l-balâgha*, sagesse 387.

Il n'échappera pas combien l'emploi du comparatif ouvre le champ de la rivalité dans le bien, car l'homme intelligent ne se satisfait pas d'une vertu limitée, mais s'engage dans la lice de la suprême compétition pour atteindre au sommet ou s'en approcher.

17. Échapper à l'Enfer.

Échapper à l'Enfer dépend de ce que l'on fait, en particulier la charité dont il est fait état ici, mais il ne convient pas de s'en remettre à son propre effort, car on peut, dans un instant d'inattention, commettre une désobéissance inexcusable qui nous conduira en Enfer. C'est pourquoi Dieu, exalté soit-Il, emploie une tournure passive dont Il est le sujet réel sous-entendu : « **et qui sera évitée au plus vertueux.** »

Il faut savoir que dans « **un feu flambant** », le mot « feu » est indéterminé pour en souligner l'importance et le verbe « flamber » est à la forme inaccomplie [traduite par un participe présent] pour signifier qu'il flambe de manière permanente et continue.

18. La charité agréée.

Dans cette sourate, le don charitable est tantôt associé à la vertu, « **qui donne et fait preuve de vertu** », et tantôt à la régénération, « **qui donna son bien pour se régénérer** », cette restriction pouvant renvoyer :

- à l'état d'esprit de celui qui se régénère, en ce sens qu'il fait tel acte dans l'intention de se purifier de l'amour de ce monde, par exemple ;
- ou au résultat de sa charité, en ce sens que le donateur vertueux sera nécessairement régénéré, comme le dit la parole du Très-haut : « **Prélève sur leurs biens une aumône par laquelle tu les purifies et les régénères** » (9.103)

Il convient de remarquer l'expression « son bien », dans la parole du Très-haut : « **qui donne son bien** », car ce qui montre que l'on a lutté contre son égo et s'est haussé au-dessus des biens matériels est de faire la charité sur ses biens personnels, non d'y inciter autrui et de la faire sur leurs biens avec leur permission, comme cela arrive dans les œuvres de bienfaisance et les collectes au profit des pauvres.

19. Le ton des propos coraniques.

Le ton des propos coraniques est dicté par une extrême sagesse et tout

passage de la troisième à la deuxième personne obéit à une visée du sage Locuteur. Ainsi, la parole du Très-haut : « **Je vous ai donc averti d'un feu flambant** » s'adresse directement aux interlocuteurs après un discours où ils étaient évoqués à la troisième personne, ce qui convient à l'avertissement, qui n'est pris au sérieux qu'adressé directement à celui qu'il concerne. Mais dans le verset : « **mais par désir de la face de son Maître très-haut** », on retrouve la troisième personne, laquelle est appropriée à la majesté du Seigneur, qui plus est qualifié de très-haut, car la louange de Sa sainte Essence n'a nul besoin de spectateur ni d'auditeur : Il fait Lui-même pour Lui-même l'éloge de Lui-même.

20. Le sens de la Face de Dieu.

Ce qui détourne le serviteur d'autrui, si bien qu'il ne voit personne à qui devoir un bienfait, n'est que la vision de cette Face dont la beauté submerge toute face évanescence. Il ne trouve alors pas de difficulté à se détourner d'autre qu'Elle et à ne pas voir d'agent efficient dans l'existence autre que Lui. Tout cela se trouve compris en la parole du Très-haut : « **mais par désir de la face de son Maître très-haut.** »

Il est question en de nombreux versets de la Face, qui peut être entendue de deux manières :

- la face de toute chose est ce par quoi elle est tournée vers autre qu'elle, tout en correspondant à la nature de cette chose : pour l'être humain, c'est la moitié antérieure de la tête, et pour Dieu, exalté soit-Il, qui n'a ni détermination ni localisation, elle se manifeste par les effets de Ses attributs essentiels, tels l'ouïe et la vue, et de Ses attributs d'action, tels créer et nourrir, par lesquels Il est tourné vers les serviteurs ;
- la face est ici un autre que Lui-même, lié cependant à Lui en quelque manière, si bien que se tourner vers lui revient, de par Sa grâce, à se tourner vers Lui : ce sont les Prophètes, les Successeurs désignés et les Proches-amis.

21. Être pur de paganisme insidieux.

La charité des vertueux est pure de tout vice, jusqu'au paganisme insidieux. En effet, on peut faire du bien en réponse d'un bien reçu antérieurement, ce qui n'est alors pas fait pour Dieu, mais pour ne plus se sentir débiteur, cette catégorie ne voyant pas la face du Seigneur,

premièrement, ni la qualité de très-haut, deuxièmement, qui sont ce qui motive à agir purement pour la noble Face.

On pourrait se demander pourquoi le verset dit que le plus vertueux charitable ne se voit débiteur d'aucun bienfait envers quiconque : « **non qu'il fût redevable à quelqu'un d'un bienfait** », alors qu'il n'est personne qui ne doive rien à personne. Comment mettre alors en accord la réalité et ce que le Seigneur tout-puissant demande. La réponse est :

- soit qu'il est question de cette catégorie qui est parvenue à un tel dévoilement du regard intérieur qu'elle ne voit rien d'efficient dans l'existence hormis Dieu, exalté soit-Il, voyant donc le bien qui lui vient d'autrui comme venant de la main de Dieu, conformément à la parole du Très-haut : « **en Ta main est le bien** », qui est exclusive ;
- soit qu'il est seulement question ici du fait que le plus vertueux fait du bien pour la face de Dieu et non en raison d'un bienfait dont on l'obligerait, ce qui n'empêche pas qu'il soit débiteur envers d'autres.

22. Être contenté par le droit d'intercéder.

La plus grande rétribution que le Maître des mondes donne au plus vertueux est Sa parole : « **et il va certes être content** », qui est du même ordre que ce qu'Il offrit à Son bien-aimé, l'Élu, Dieu le bénisse lui et les siens, en lui promettant un don qui le contentera, « **certes, ton Maître te donnera, si bien que tu seras content** » (voir le début de la sourate suivante, 93.5) et que l'on dit être le droit d'intercession, qui est le don ultime : faire échapper des créatures à l'Enfer grâce à ceux que Dieu a gratifiés de ce don.

Cette sorte de don est possible pour ceux qui sont mentionnés ici, en ce sens que Dieu pourra accorder à des gens de foi un degré d'intercession qui les contentera, comme le corroborent les hadiths évoquant l'étendue de l'intercession du fidèle au Jour de la Résurrection.



Sourate ad-Dohâ

No. 93: « le soleil montant »

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

Versets 1-5

﴿ وَالضُّحَىٰ ۝١ وَاللَّيْلِ إِذَا سَجَىٰ ۝٢ مَا وَدَّعَكَ رَبُّكَ وَمَا قَلَىٰ ۝٣ وَالْآخِرَةُ خَيْرٌ لَّكَ مِنَ الْأُولَىٰ ۝٤
 وَلَسَوْفَ يُعْطِيكَ رَبُّكَ فَتَرْضَىٰ ۝٥ ﴾

Grâce au Nom de Dieu

le Tout-miséricordieux et Très-miséricordieux,

Par le soleil montant [1] et par la nuit quand elle règne, [2] ton Maître ne t'a ni quitté ni rejeté. [3] Certes, la [vie] dernière vaut mieux pour toi que la première [4] et ton Maître va certes te faire don, si bien que tu seras content. [5]

1. Serments coraniques par des moments du temps.

Une grande partie des serments coraniques sont faits par des moments du temps, tels l'aube (89.1), le matin (81.18), le soleil montant (ici-même), le soleil déclinant (103.1), la nuit (92.1)..., sans compter les références au soleil et à la lune qui marquent la succession de la nuit et du jour. Cela en montre l'importance :

- d'une part, parce qu'il y a des moments pour les actions qui font fructifier le champ de la vie dernière, qui sera d'autant plus généreux et fructueux que la vie sera longue et offrira du temps ;
- d'autre part, parce que la succession de la nuit et du jour, qui mesure le temps, attire l'attention sur la grandeur de Celui qui régit ces temps, quand la répétition de cette succession l'en distrait.

2. Une main à l'œuvre dans la nature et dans les âmes.

Les serments coraniques ont un rapport avec ce qui les occasionne, sans quoi ils seraient sans raison. Ainsi, dans la présente sourate, Dieu, exalté soit-Il, jure « **par le soleil montant** », qui va de la levée du jour au zénith, et « **par la nuit quand elle règne** », après avoir couvert la terre de son ombre, ce qui comporte une subtile allusion au fait que le même qui fait alterner la nuit et le jour fait aussi alterner les saisons et les états d'âmes. Celui qui fait passer la terre de l'ombre de la nuit à la clarté du jour peut donc aussi faire passer le cœur de Son serviteur, l'Élu, Dieu le bénisse lui et les siens, de l'angoisse qu'il éprouve du fait de l'interruption de la Révélation, « **ton Maître ne t'a ni quitté ni rejeté** », au contentement devant Ses dons : « **Et ton Maître va bel et bien te faire don, si bien que tu seras content.** », comme s'il passait d'une nuit noire à un soleil matinal.

Il peut donc aussi faire passer le cœur de tous Ses serviteurs de la noirceur du malheur à l'éclat du bonheur, car une même main est à l'œuvre dans la nature et dans les âmes, comme le comprend qui a un cœur intelligent ou écoute attentivement en étant témoin.

3. À l'encontre de la sagesse de la création.

L'opposition de la nuit et du jour à une bonne raison, car elle fait de la nuit un temps d'arrêt et du jour un temps de vie active. Or, c'est aussi Lui qui fait régner la nuit pour forcer le repos, puis se lever le jour pour se remettre en mouvement et s'activer.

On remarquera combien l'on va de nos jours à l'encontre de la sagesse de la création en s'activant et agitant la nuit pour dormir et se reposer le jour, contrairement à ce que voulut le Seigneur qui dit : « **Nous fîmes votre sommeil pour repos, fîmes la nuit pour couverture, fîmes le jour pour le quotidien** » (78.9-11)

4. L'interruption de la Révélation.

Les commentateurs expliquent la parole du Très-haut : « **ton Maître ne t'a ni quitté ni rejeté** » de deux manières : la Révélation ayant tardé à redescendre sur le Prophète, Dieu le bénisse lui et les siens,

- [soit] lui-même aurait été saisi de crainte que la raison en soit un abandon ou rejet de la part de son Seigneur, ce qui l'aurait fait soupirer plus encore après Lui ;

- [soit] ses ennemis, qui ne manquaient pas une occasion d'injurier le Prophète, Dieu le bénisse lui et les siens, l'auraient dit [abandonné et rejeté] ;

les versets de cette sourate étant alors venu le reconforter en s'adressant explicitement ou implicitement une quinzaine de fois à l'Élu bien-aimé, alors que, suivant les divers avis, l'interruption de la Révélation dura de deux nuits à quarante jours.

5. Marques d'authenticité de la Révélation.

Entendue selon la première explication, à savoir l'émotion de l'Élu bien-aimé, Dieu le bénisse lui et les siens, par crainte que le retard de la Révélation soit dû à un adieu ou rejet de Dieu, exalté soit-Il, cette sourate ainsi que des versets comme : « **S'il avait forgé quelque propos en les mettant à Notre compte, Nous lui aurions certes amputé sa droite, puis tranché certes la carotide...** » (69.44) et de nombreux autres qui font l'éloge de Prophètes, en particulier ceux qui, tels Jésus et Moïse, la Paix soit avec eux, avaient des fidèles à l'époque du Prophète, Dieu le bénisse lui et les siens, sont des indices coraniques suffisant pour montrer à des mécréants ne s'entêtant pas que le Coran est révélé par Dieu, exalté soit-Il. En effet, s'il était l'œuvre du Prophète lui-même, de tels propos seraient incongrus, puisqu'il n'y aurait aucun sens à pâtir du retard d'une « Révélation » ne dépendant pas de Dieu, de même que faire l'éloge de ses pairs, [les autres Prophètes], serait improbable s'il ne s'agissait d'un divin appel.

6. Dieu dispense Ses grâces à Son escient.

Dieu, exalté soit-Il, garantit à Son prophète la continuation de la Révélation, qu'implique la prédication, surtout quand l'occasion s'en présente ou si quelqu'un pose une question. Pourtant, Dieu, exalté soit-Il, interrompt Sa révélation au Prophète, Dieu le bénisse lui et les siens, au point que ses ennemis s'en réjouissent ou qu'il en fut perturbé, suivant les deux explications données. On en comprend que les grâces particulières sont comme les générales entre les mains de Dieu et qu'Il les dispense quand Il l'entend. Il est d'ailleurs rapporté que le Prophète, Dieu le bénisse lui et les siens, dit à l'ange Gabriel, la Paix soit avec lui : « *Tu as tardé à venir au point que je me languis de toi.* » À quoi Gabriel répondit : « *Je me languissais plus encore de toi, mais je suis*

un serviteur aux ordres et nous ne descendons que sur celui de ton Maître. »¹

Ainsi, la descente de versets ne répond pas au désir comme leur retenue n'est pas due au rejet. C'est pourquoi le fidèle doit toujours agir comme il convient à son état de servitude et abandonner au munificent Donateur le choix du moment, de la nature et de l'importance de Ses effusions.

7. Ne pas être obnubilé par l'efficacité.

Ceux qui appellent à Dieu, exalté soit-Il, devraient ne pas s'inquiéter de la réussite de leur prédication plus que le Maître des mondes, car il est à craindre que le souci d'efficacité se transforme en autosatisfaction et en vanité, en ce sens que le prédicateur désire guider les gens pour s'affirmer et se mettre en valeur, y compris sous couvert de l'habit clérical.

C'est pourquoi Dieu, exalté soit-Il, ne s'inquiète pas d'interrompre Sa révélation au Prophète, Dieu le bénisse lui et les siens, fût-ce au prix qu'on l'accuse d'être rejeté ou abandonné par Lui. En effet : « **Si ton Maître l'avait voulu, ceux qui sont sur la terre auraient eu foi tous ensemble** » (10.99), sauf que cela repose sur un libre choix « **pour qu'Il éprouve qui de vous agira mieux** » (11.77). L'attitude convenable en la présence du Seigneur exige donc que les prédicateurs aient en vue ce qu'ils prêchent, non ceux qu'ils prêchent. En effet, malgré les vertus et miracles dont Il le gratifia, Dieu dit à Son prophète : « **En vérité, tu ne guides pas qui tu aimes** » (28.56).

8. Le don qui contentera le Prophète.

Le monde d'ici-bas est trop étroit pour que s'y manifestent toutes les grâces divines envers Ses serviteurs ayant foi, parce qu'il ne peut les contenir, non que la magnanimité divine en serait avare. C'est pourquoi Dieu, exalté soit-Il, dit : « **La [vie] dernière vaut bel et bien mieux pour toi que la première.** » En effet, Dieu, exalté soit-Il, n'a pas manqué d'assister magnanimement Son prophète de toutes sortes de manière ici-bas, lui enseignant ce qu'il ignorait, lui faisant grande grâce et le rendant illustre.

Mais Il lui a cependant réservé pour le Jour de la Résurrection Sa plus

1. *Madjma' o l-bayân*, v.10 p.764.

grande récompense, celle qui le contentera comme il se doit et sur laquelle les Gens de la Demeure prophétique, Dieu le bénisse lui et les siens, ont levé le voile, l'Imam Sâdeq, la Paix soit avec lui, disant : « *Le contentement de mon aïeul est que n'entre pas dans le feu quiconque a foi en l'Unique* »¹ et l'Imam Bâqer, la Paix soit avec lui : « *Les récitants du Coran disent que le verset le plus riche d'espoir est : "Dis : «Ô Mes serviteurs qui fîtes tort à leurs âmes, ne désespérez pas de la miséricorde de Dieu»" (39.53), mais nous, Gens de la Demeure, nous disons que c'est : "Ton Maître va bel et bien te faire don, si bien que tu seras content." Je jure par Dieu qu'il s'agit du droit qui lui sera donné d'intercéder pour ceux pour qui il n'est point de dieu hormis Dieu jusqu'à ce qu'il dise : «Je suis content.»* »²

9. Se soucier du bien commun.

Il est vraiment remarquable ici que le Prophète, Dieu le bénisse lui et les siens, est content d'un don divin qui ne le concerne pas lui-même, mais sa communauté en vertu d'une intercession incluant ceux qui commirent de graves fautes. C'est une leçon pour que tous les fidèles se soucient du bien de la communauté. En effet, l'élite de ceux qui servent Dieu se gardent de vouloir des avantages pour eux-mêmes, qui est une forme insidieuse de paganisme, tandis que les vouloir pour le genre humain ne compte pas pour du paganisme et est même au contraire un corollaire de la foi en l'Unique et de l'amour pour Lui, car cela découle de ce que le serviteur aime voir le règne de Dieu, exalté soit-Il, s'étendre à toute la terre.

10. Quelle miséricorde !

Si le souci du Prophète, Dieu le bénisse lui et les siens, pour sa communauté est tel qu'il ne peut être satisfait autrement qu'en intercédant pour eux, alors qu'il souffrit des torts de ses ennemis pendant sa longue vie de peines et de combats. Que dire alors de la profuse miséricorde divine, dont procède celle du Prophète et des siens, voire de tous les êtres, quand il est dit d'elle que lorsqu'elle se déploiera dans l'autre monde, le Diable même tendra son cou vers elle ? Quelle miséricorde !

1. *Madjma' o l-bayân*, v.10 p.765.

2. *Shawâhido t-tanzîl*, v.2 p.447.

11. Ce verset établit l'intercession du Prophète.

Ces versets peuvent servir d'argument de l'intercession, sans tenir compte des hadiths. En effet, Dieu, exalté soit-Il, ordonna au Prophète, Dieu le bénisse lui et les siens, pendant qu'il était en ce monde : « **Demande pardon pour ta faute et pour les hommes et femmes de foi** » (47.19). Or, quand quelqu'un demande une chose, il ne sera indubitablement pas content d'un refus et ne le sera qu'une fois exaucé. Étant donc établi que ce qui satisfera le Messager, Dieu le bénisse lui et les siens, est d'être exaucé et, par ailleurs, que Dieu, exalté soit-Il, lui donnera ce dont il sera content, on en conclut que ces versets établissent son intercession en faveur des fautifs, car elle n'est autre chose que la satisfaction par Dieu de la demande de l'intercesseur.

12. Satisfaction divine et prophétique.

Il y a lieu d'indiquer ici que la satisfaction du Prophète, Dieu le bénisse lui et les siens, est inséparable de celle de Dieu, exalté soit-Il :

- il aurait été content que la Prière se fasse tourné vers La Mecque et le Très-haut dit alors de Lui-même : « **Nous allons bel et bien te donner une orientation [rituelle] dont tu seras content** » (2.144) ;
- et il aurait été content de pouvoir intercéder pour tous et le Très-haut dit alors de Lui-même : « **Et ton Maître va bel et bien te faire don si bien que tu seras content.** »

Bref, bien que la satisfaction du Prophète, Dieu le bénisse lui et les siens, soit un état de son âme, elle n'en concorde pas moins métaphysiquement avec celle de Dieu, exalté soit-Il. Ces deux versets montrent le soin qu'Il a de satisfaire Son prophète du mieux qui puisse s'imaginer, à l'habitude des amants envers leur bien-aimé. Quel rang !

Versets 6-11

﴿ أَلَمْ يَجِدْكَ يَتِيمًا فَآوَى ۖ وَوَجَدَكَ ضَالًّا فَهَدَى ۖ وَوَجَدَكَ عَائِلًا فَأَغْنَى ۗ فَأَمَّا الْيَتِيمَ ﴿٨﴾ فَلَا تَقْهَرْ ﴿٩﴾ وَأَمَّا السَّائِلَ فَلَا تَنْهَرْ ﴿١٠﴾ وَأَمَّا بِنِعْمَةِ رَبِّكَ فَحَدِّثْ ﴿١١﴾ ﴾

Ne t'a-t-Il pas trouvé orphelin et recueilli ? [6] Trouvé t'égarant et guidé ? [7] Trouvé indigent et enrichi ? [8] Donc, l'orphelin tu ne rudoieras, [9] le demandeur tu ne repousseras [10] et du bienfait de ton Maître tu parleras. [11]

13. Raison des épreuves des Prophètes.

En lisant l'hagiographie des Prophètes, la Paix soit avec eux, on voit qu'ils endurèrent tous des épreuves et souffrances dans les diverses étapes de leur vie et que Dieu, exalté soit-Il, leur imposa même des choses qui ne s'accordent pas avec l'activité de Prophète en elle-même, afin qu'ils éprouvent la peine d'autrui et en deviennent compatissants. Il est rapporté de l'Imam Sâdeq, la Paix soit avec lui : « *Dieu n'envoya jamais de Prophète sans l'avoir fait garder les moutons pour lui enseigner ainsi à garder les gens.* »¹ D'autant que cela les faisait s'attacher exclusivement à Dieu, exalté soit-Il. L'épreuve fut ainsi destinée aux meilleurs, par ordre décroissant, les touchant à l'aune de leur proximité et à la mesure de leur foi.

Tout ce que l'on vient de dire servira aussi de consolation et réparation pour les cœurs éprouvés, car si l'épreuve n'était une grâce, Dieu n'en aurait pas destinée à Ses vénérables Prophètes, la Paix soit avec eux.

14. L'épreuve, moyen du perfectionnement.

Connaître une situation de vulnérabilité financière, telle la pauvreté, ou personnelle, tel l'orphelinat, peut laisser chez certains des blessures intimes : complexe d'infériorité, sentiment d'être de trop, refoulement du passé..., mais en disposer d'autres à ressentir, après en être sortis, les peines de ceux qui en souffrent : c'est cela que Dieu, exalté soit-Il, voulut pour Ses vénérables Prophètes, la Paix soit avec eux. Il est ainsi rapporté que Joseph [fils de Jacob], la Paix soit avec eux, ne mangeait pas à satiété pour ne pas oublier les affamés. Bien entendu, la pauvreté

1. *Ilalo sh-sharâyi*, v.1 p.32.

et l'orphelinat du Prophète, Dieu le bénisse lui et les siens, sont de cet ordre.

Ainsi, le fidèle ne devrait pas se désoler quand il passe par une période d'épreuve, car Dieu, exalté soit-Il, pourrait bien vouloir l'éduquer comme Il le fit pour Ses prophètes, la Paix soit avec eux.

15. L'orphelinat du Prophète.

Il est dit que l'orphelinat du Prophète, Dieu le bénisse lui et les siens, avait des aspects bénis, incomparables cependant à l'élection divine et aux bénédictions qu'elle implique. Ainsi :

- il connut d'expérience la situation des orphelins, ce qui le rendit plus à même de partager ce qu'ils ressentent ;
- il fut dès l'enfance amené à s'attacher exclusivement à son Maître, l'affection de ses deux parents étant remplacée par celle du Maître des mondes, dont procède toute affection dans l'existence ;
- que l'orphelinat n'interdit pas un rang élevé aux yeux des gens ni à ceux du Créateur ;
- Dieu voulut qu'il ne soit débiteur de personne dès son enfance, sauf dans la mesure qu'exige la subsistance.

16. La grâce, raison ultime du salut.

Le Maître des mondes fait très attention à signaler Sa grâce envers Ses serviteurs et à expliciter que sans elle nul ne serait bon, comme dans Sa parole : « **Sans la bonté et la miséricorde de Dieu envers vous, jamais aucun de vous ne serait bon** » (24.21). Pareillement, Il dit de la grâce qu'Il fit à Son élu bien-aimé, Dieu le bénisse lui et les siens : « **Trouvé t'égarant et guidé ?** », autrement dit : « Tu n'aurais pas été guidé sans cette grâce du Seigneur » ou encore : « Tu serais égaré, si Je ne t'avais guidé dès l'enfance ». Cela va dans le même sens que la parole du Très-haut : « **Tu ne savais pas ce qu'est l'Écriture ni la foi** » (42.52) et cette autre : « **Bien qu'auparavant tu fus certes de ceux qui n'en ont cure** » (12.3). Dans le même sens, Moïse dit : « **Je l'ai fait alors en étant de ceux qui s'égarant** » (26.20), l'égarément signifiant ici l'absence de guidance, car il valait mieux tuer cet Égyptien.

17. Les causes intermédiaires.

C'est Dieu, exalté soit-Il, qui enrichit Son prophète par l'intermédiaire de la mère des fidèles Khadîja, la Paix soit avec elle, et Lui qui le recueillit par l'intermédiaire de son grand-père, 'Abd al-Mottaleb, quand il perdit son père dans le ventre de sa mère, puis de son oncle Abû Tâleb quand il perdit sa mère dans sa sixième année, car le monde est clairement régi par la causalité, même si Dieu, exalté soit-Il, est l'Agent efficient absolu de ce qu'Il veut. Que l'on ne s'attende donc pas, alors, à être nourri sans travailler ou sans recourir à autrui.

Il n'y a donc aucun sens à prier de n'avoir point besoin des créatures, ce qu'on doit demander étant de n'avoir pas besoin des mauvais. Et cela vaut pour tous les besoins devant être assurés, sinon qu'est-ce qui aurait empêché Dieu, exalté soit-Il, de dévoiler à Son prophète, Dieu le bénisse lui et les siens, des trésors enterrés en lieu et place des biens de Khadîja, la Paix soit avec elle ?

18. Prendre en exemple les vertus du Prophète.

Prendre exemple sur le Prophète, Dieu le bénisse lui et les siens, implique de ne repousser aucun demandeur : « **le demandeur, tu ne repousseras** », qu'il demande de l'argent ou du savoir, qu'il dise vrai ou qu'il mente, un hadith précisant de ne le renvoyer qu'avec des propos amènes ou une obole. Le verset dit aussi de ne pas violenter l'orphelin, « **L'orphelin, tu ne violenteras** », terme qui évoque un traitement humiliant et tyrannique, comme pour briser un ennemi. Dès lors, il n'est pas seulement question de s'occuper financièrement de l'orphelin, mais de prendre en considération son âme et son esprit, car ce qui est brisé au fond de lui-même ne se répare pas avec de l'argent.

Remarquons que le Prophète, Dieu le bénisse lui et les siens, a éprouvé la pauvreté et l'orphelinat ensemble et qu'ainsi, en gratitude d'avoir été mis à l'abri du besoin et recueilli, il s'attacha à mettre les autres à l'abri du besoin et à les recueillir.

19. Honorer en anticipant la demande.

Répondre à un demandeur peut suivre sa demande, mais honorer un orphelin peut l'anticiper, en raison de son jeune âge et de son incapacité à l'exprimer, et aura alors plus d'effet. Les hadiths en ce sens sont

stupéfiants, tel celui¹ où le Prophète, Dieu le bénisse lui et les siens, rassembla son majeur et son index pour montrer la proximité qu'il aura au Paradis avec qui aura fait cela et pour enseigner que la meilleure marque d'honneur est celle faite sans être demandée, car l'humiliation ressentie par celui qui demande est plus grande que ce qu'on lui donne, à plus forte raison si le don s'accompagne de propos blessants ou le faisant valoir.

Il est bien évident que ce que firent 'Abd al-Mottaleb et Abû Tâleb, la Paix soit avec eux, en prenant spontanément à leur charge, l'un après l'autre, le plus noble être créé, mérite une si grandiose rétribution, surtout avec les graves ennuis que cela valut à son oncle Abû Tâleb.

Dans cet ordre d'idées, Dieu, exalté soit-Il, se doit plus que quiconque d'agir ainsi et c'est pourquoi, comme le dit cette sourate, il Lui suffit de trouver Son serviteur indigent, orphelin et s'égarant pour l'enrichir, le recueillir et le guider, sans qu'il y eut de demande.

20. Montrer les bienfaits divins en paroles et en actes.

Parler des bienfaits divins, « **et du bienfait de ton Maître tu parleras** », peut se faire :

- par des mots, en en parlant pour faire aimer aux gens le Bienfaiteur, comme il est rapporté que Dieu, exalté soit-Il, dit à Moïse, la Paix soit avec lui : « **Fais-moi aimer des gens et rend-les moi aimables.** » **Il demanda : « Seigneur, comment faire ? » [Dieu] répondit : « Rappelle-leur mes grâces et bienfaits afin qu'ils M'aiment. »**² Ce rappel viendra en effet compenser le sentiment qu'ils peuvent avoir d'être privés par Dieu de certains bienfaits, pour les bonnes raisons qu'Il sait. Il les encouragera aussi à parler de bienfaits, car les oublier peut conduire à fulminer contre des revers de fortune et côtoyer la mécréance. C'est de plus une bonne manière d'établir un exemple à suivre, comme le dit l'Imam Hosayn, la Paix soit avec lui : « **Quand tu fais quelque chose de bien, parle-s-en à tes frères pour qu'ils te prennent en exemple** »³ ;
- par des actes, comme le dit le Prophète, Dieu le bénisse lui et les

1. *Madjma 'o l-bayân*, v.10 p.740.

2. *Bihâro l-anwâr*, v.2 p.4. Voir le hadith complet p.1.

3. *Amâli*, p.484.

siens : « *Quand Dieu dispense un bienfait à un serviteur, Il aime qu'on en voie l'effet sur lui* »¹. En effet, celui qui montre en sa personne un bienfait, sans vanité bien entendu, dit par son attitude : « Voyez le bien que Dieu fit à son serviteur », ce qui les encourage à une servitude produisant ce visible bienfait.

Le sens du verset peut cependant être tout autre chose que ce qui vient d'être dit, à savoir de parler de ce qui rapproche les serviteurs de Dieu, exalté soit-Il, en s'aidant de bienfaits divins tels que l'indulgence et l'éloquence, [le sens du verset étant alors : « **et, grâce au bienfait de ton Maître, parle.** »]

1. *Kâfi*, v.13 p.22.

Sourate ash-Sharh

No. 94: « le desserrement »

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

Versets 1-4

﴿الرَّشْحَ لَكَ صَدْرَكَ ﴿١﴾ وَوَضَعْنَا عَنكَ وِزْرَكَ ﴿٢﴾ الَّذِي أَنْقَضَ ظَهْرَكَ ﴿٣﴾ وَرَفَعْنَا لَكَ ذِكْرَكَ ﴿٤﴾﴾

*Grâce au Nom de Dieu
le Tout-miséricordieux et Très-miséricordieux,*

Ne t'avons-Nous pas desserré la poitrine, [1] soulagé du fardeau [2] qui te
brisait le dos [3] et porté aux nues ta renommée. [4]

1. Lien entre cette sourate et la précédente.

En raison du lien de la présente sourate avec la précédente, comme le laisse entendre l'obligation canonique de les réciter l'une à la suite de l'autre dans la Prière rituelle, les diverses grâces divines mises ici en valeur à propos du plus honoré Prophète, Dieu le bénisse lui et les siens, s'ajoutent à celles dont il vient d'être question pour dissiper l'illusion que l'interruption de la révélation manifesterait un quelconque rejet.

La sourate précédente commença par nier un tel rejet : « **ton Maître ne t'a ni quitté ni rejeté** » avant d'affirmer que la vie dernière sera le lieu où la magnanimité divine envers lui sera manifeste et où il sera satisfait de ce qui lui sera donné : « **Certes, la [vie] dernière vaut mieux pour toi que la première et, certes, ton Maître te donnera et tu seras content.** » Elle fit alors état de l'attention que Dieu lui prodigua dès son enfance quand, orphelin, Il le recueillit, puis à l'âge adulte quand,

n'ayant pas de guide personnel, Il le guida, et n'ayant pas de biens, Il l'enrichit : « **Ne t'a-t-Il pas trouvé orphelin et recueilli ? Trouvé t'égarant et guidé ? Trouvé indigent et enrichi ?** »

La présente sourate continue d'énumérer les bienfaits divins envers Son Élu bien-aimé, Dieu le bénisse lui et les siens, que sont la longanimité, le soulagement et la haute renommée : « **Ne t'avons-Nous pas desserré la poitrine, soulagé du fardeau qui te brisait le dos et porté aux nues de la renommée** », ainsi que le réconfort dans la peine, dont il sera question ensuite.

Sont ainsi mentionnées dans ces deux sourates dix grâces dont il fut gratifié et, si l'on y ajoute les pronoms explicites et implicites le désignant à onze reprises pour marquer le coup, il se trouve interpellé vingt-et-une fois, soit autant que de versets dans les deux sourates.

2. Se remémorer les bienfaits divins.

L'évocation des bienfaits divins est pour engendrer un sentiment d'humilité et de déférence face au Bienfaiteur, car un magnanime et *a fortiori* le plus magnanime de tous n'a pas pour habitude de faire valoir ses dons s'il ne voit pas de bonne raison à le faire. Voilà pourquoi le Seigneur mentionne ici divers bienfaits dont Il gratifia Son élu bien-aimé, Dieu le bénisse lui et les siens.

On devrait donc vraiment, chaque fois que l'on voit son attachement à son Maître se relâcher, s'en remémorer les bienfaits pour approfondir son sentiment de servitude envers Lui, exalté soit-Il.

3. L'importance du desserrement de la poitrine.

Le desserrement de la poitrine [et la longanimité qui en résulte] est un état que toute personne qui aspire à son Seigneur recherchera, à l'exemple de l'Interlocuteur de Dieu, Moïse, la Paix soit avec lui, qui demanda : « **Maître, desserre-moi la poitrine** » (20.25), non seulement pour supporter l'adversité, mais pour recevoir les connaissances spirituelles réservées qui, sans même parler de les supporter, ne sont pas données à tout le monde. Elles peuvent cependant l'être à qui n'est pas un Envoyé, tel Loqmân, qui reçut du Maître des mondes la sagesse réservée : « **Nous donnâmes bel et bien la sagesse à Loqmân** » (31.12).

Un hadith du Prophète, Dieu le bénisse lui et les siens, montre

l'importance de ce desserrement : « *J'ai demandé à mon Maître une chose que j'aimerais ne pas avoir demandée. Je Lui ai dit : «Maître, parmi les Prophètes m'ayant précédé, à l'un Tu soumis le vent et un autre ressuscitait les morts...» Il me demanda : «Ne t'ai-je pas trouvé orphelin et recueilli ? – Si, répondis-je. – Ne t'ai-je pas trouvé t'égarant et guidé ? – Si, ô mon Maître. – Ne t'ai-je pas desserré la poitrine et soulagé de ton fardeau ? – Si, ô mon Maître.»* »¹

4. Une nécessité pour qui a mission de guider.

Dieu, exalté soit-Il, Se doit de desserrer la poitrine d'un guide missionné soucieux d'appeler les serviteurs à Dieu et de changer ce qui est corrompu dans le pays, afin qu'il puisse supporter les contrecoups de cette mission. En effet, l'inimitié des adeptes du vain, attisée de plus par les démons, lui causera nombre d'ennuis que seul peut endurer une personne dont Dieu a desserré la poitrine à cette fin.

5. Des effets de ce desserrement.

Parmi les effets de ce desserrement de la poitrine, il y a :

- de se voir divinement montrer la voie la meilleure quand plusieurs semblent bonnes ;
- d'être divinement éclairé pour ne pas être perplexe à chaque bifurcation ;
- d'être capable de guider les serviteurs vers Dieu, exalté soit-Il, et de les faire passer des ténèbres à la lumière, après l'avoir fait soi-même.

Toutes ces caractéristiques se produisent donc uniquement grâce au desserrement de la poitrine dont cette lumière est le corollaire.

6. Moïse et Mohammad.

Le Prophète de Dieu Moïse, la Paix soit avec lui, demanda : « **Maître, desserre-moi la poitrine** » (20.25), mais Dieu fit spontanément cette grâce à notre Prophète Sceau, Dieu le bénisse lui et les siens, puisqu'Il dit : « **Ne t'avons-Nous pas desserré la poitrine** », afin que restent distincts les degrés des Prophètes, celui dont la mission clôt la Prophétie jouissant naturellement du plus grand desserrement.

1. *Madjma' o l-bayân*, v.10 p.770.

7. Signes de ce desserrement.

Le desserrement de la poitrine est un don immense fait par Dieu, exalté soit-Il, à ceux qui cheminent sur la voie de la prédication. Or, il a des signes que remarque celui qui est attentif aux dons divins et que le plus honoré Prophète, Dieu le bénisse lui et les siens, a signalés en disant : « *Se tourner vers la demeure éternelle, se détourner de la demeure trompeuse et se préparer à la mort avant qu'elle ne vienne* »¹ Que celui qui ne trouve rien de cela en lui-même n'aille donc pas se croire à ce niveau, même s'il constate quelque desserrement en son cœur.

8. L'extrême bienveillance divine envers le Prophète.

Il est possible de dire que « **Ne t'avons-Nous pas desserré la poitrine** » vient corroborer et éclairer « **ton Maître ne t'a ni quitté ni rejeté** » (93.3) : comment Dieu, exalté soit-Il, quitterait-Il un serviteur dont Il a desserré la poitrine et exalté la renommée ? Cela montre la parfaite communion entre Dieu, exalté soit-Il, et Son bien-aimé, Dieu le bénisse lui et les siens.

Le noble Coran abonde en tournures exprimant la parfaite bienveillance divine à son égard :

- tantôt en jurant par sa noble vie : « **par ta vie** » (15.72) ;
- tantôt en compatissant à ce qui l'a atteint en raison de Dieu, exalté soit-Il : « **Nous n'avons pas fait descendre sur toi le Coran pour que tu sois malheureux** » (20.2) ;
- tantôt en prenant à Son compte la question de son remariage en cas de divorce : « **Son Maître pourrait bien, s'il divorce de vous, lui donner à votre place des épouses meilleures** » (66.5)

9. La longanimité du Prophète.

L'un des effets du desserrement de la poitrine dont Dieu, exalté soit-Il, gratifia Son Prophète élu, Dieu le bénisse lui et les siens, est son incroyable attitude envers son peuple, qui l'avait fait souffrir et exilé de sa patrie, quand il dit : « **Ô mon Dieu, guide mon peuple, car ils ne savent pas** »², alors que s'il avait demandé à son Seigneur de le venger, il aurait été exaucé et n'en aurait été blâmé. Il y a là une leçon pour

1. Shaykh Tûsî, *Amâlî*, p.532.(vérifier la réf)

2. *Al-Ihtidjâdj*, v.1 p.212.

qui entend agir comme lui en considérant avec compassion ceux qui s'égarèrent de la voie de Dieu, exalté soit-Il, et plus encore ceux qui Lui obéissent.

10. Rapport entre le début et la fin de la sourate.

Les quatre premiers versets montrent la manière d'agir du Seigneur avec Ses Prophètes et les dons qu'Il leur fit, en particulier à Son Prophète Sceau, Dieu le bénisse lui et les siens : desserrement de la poitrine, soulagement du fardeau, exaltation de la renommée et facilitation des difficultés. Or, toutes ces grandes spécificités sont liées aux deux derniers versets, « **Quand donc tu es disponible, occupe-toi et après ton Maître, soupire** » :

- soit par un rapport d'effet à cause, ces spécificités résultant de s'occuper et appliquer à servir Dieu et d'aspirer à Lui et à rien d'autre ;
- soit par un rapport de cause à effet, celui qui a reçu de telles caractéristiques se devant de s'occuper à servir Dieu et d'aspirer à Lui.

11. L'un des plus difficiles devoirs.

L'immense poids dont le Seigneur a soulagé Son plus honoré Prophète, Dieu le bénisse lui et les siens, est le combat contre les réfractaires de la période préislamique et les récalcitrants de la période islamique. On en comprend qu'un des plus difficiles devoirs du serviteur est d'affronter les ennemis de Dieu, exalté soit-Il, et l'on sait que plus un devoir est difficile, plus il rapproche de Dieu.

C'est pourquoi ceux qui s'évitent la peine de prêcher et se complaisent à adorer dans la réclusion, tels les moines et les dévots, cherchent leur propre confort au lieu de ce qui leur pèse en contentant leur Maître.

12. Demander le desserrement plutôt qu'abandonner.

L'idéal n'est pas de fuir les obstacles et de vouloir être exempté de ce qui implique souci et peine, mais de demander ce qui rend capable de le supporter : le desserrement de la poitrine, celui qui en est pourvu devenant à l'image de l'océan, qui absorbe tout ce qu'on y jette sans qu'on y voie de changement, contrairement à un récipient qui déborde dès qu'on y lance la moindre chose.

13. Haute renommée et prédication.

La haute renommée de ceux qui appellent à Dieu, exalté soit-Il, à commencer par le Prophète, « **Ne t'avons-Nous pas [...] porté aux nues de la renommée** », et sa famille, Dieu le bénisse lui et les siens, résulte d'une chose et en a une autre pour résultat :

- c'est d'une part un don et une faveur résultant des effusions du Maître des mondes dans les âmes et les horizons, comme Il le fit auparavant pour l'Ami intime, Abraham, la Paix soit avec lui, en faisant soupirer après lui les cœurs de gens, en sus d'avoir fait naître une affection particulière entre lui et son Seigneur. La haute renommée résulte ainsi de cette divine grâce ;
- et c'est par ailleurs une spécificité et caractéristique qui rend la prédication efficace, celui qui jouit parmi les gens d'une bonne renommée étant mieux à même de les influencer, car les cœurs sont ainsi faits qu'ils acceptent de ceux qu'ils aiment. C'est ce qui explique pourquoi leurs compagnons, la Paix soit avec eux, s'échinaient au combat et autres activités. Cette divine grâce influe ainsi sur la réussite de la prédication.

14. Renommée par soi-même ou par Dieu.

Il y a une grande différence entre qui veut se faire un nom par son propre effort pour en tirer profit dans la vie présente, ce en quoi il peut échouer et qui ne durera pas s'il y réussit, car Dieu fait tourner la fortune parmi les gens ; et entre celui dont Dieu, exalté soit-Il, veut faire le renom, car sa renommée durera autant que le Très-haut, comme c'est le cas pour Son plus grand Prophète, Dieu le bénisse lui et les siens, puisqu'Il a associé son nom au Sien dans la double attestation de foi, les deux appels à la Prière et la profession de foi répétée dans toutes les Prières obligatoires et recommandées, ce qui se fera jusqu'à ce que se lève l'Heure.

Il est rapporté du Prophète, Dieu le bénisse lui et les siens, qu'il dit à propos de ce verset : « **Gabriel, la Paix soit avec lui, m'a dit : «Dieu, tout-puissant et majestueux, a dit : “Quand Je suis mentionné, tu l'es avec moi.”** » »¹

1. *Manâqib Ibn Shahrâshûb*, v.1 p.302.

Versets 5-8

﴿ فَإِنَّ مَعَ الْعُسْرِ يُسْرًا ۝٥ إِنَّ مَعَ الْعُسْرِ يُسْرًا ۝٦ فَإِذَا فَرَغْتَ فَانصَبْ ۝٧ وَإِلَىٰ رَبِّكَ فَارْغَب ۝٨ ﴾

Il est en vérité avec la peine une aise ; [5] il est en vérité avec la peine une aise. [6] Quand donc tu auras du temps libre, évertue-toi [7] et après ton Maître soupire ! [8]

15. À la base est l'aise.

À la base est l'aise, conforme à la miséricorde tout-englobante, et l'on n'est à la peine qu'en vue d'un perfectionnement. De ce fait, la répétition d'un même mot muni de l'article défini [« la peine »] renvoyant à une seule et même chose, on peut dire qu'une peine unique est accompagnée par deux aises, [l'une au principe, l'autre cause finale]. Il est d'ailleurs rapporté du plus honoré Prophète, Dieu le bénisse lui et les siens, qu'« *une peine ne l'emportera pas sur deux aises.* »¹

16. L'aise accompagne la peine.

Le noble verset dit que l'aise accompagne la peine, non qu'elle fût avant. C'est alors un réconfort pour l'homme de foi à la peine de savoir que l'aise accompagne sa peine, non qu'elle vienne après, tout en étant conscient que tout cela est en la main du Sage Expert qui tient ensemble les ficelles de la peine et de l'aise. Il est d'ailleurs rapporté du plus honoré Prophète, Dieu le bénisse lui et les siens : « *Sache que le secours accompagne la constance, le soulagement l'affliction et l'aise la peine.* »²

17. À la fois motif et effet du desserrement.

On peut voir dans le verset « *il est en vérité avec la peine une aise* » :

- le motif du desserrement de la poitrine, qui rend plus facile l'épreuve d'un grave souci ;
- l'effet de ce desserrement, celui dont Dieu desserre la poitrine et soulage le fardeau trouvant *ipso facto* sa peine facilitée.

1. *Madjma' o l-bayân*, v.10 p.771.

2. *Mishkâto l-anwâr*, p.20.

18. Évoquer les bienfaits divins motive.

Comme l'indiquent les deux derniers versets de la sourate, évoquer les bienfaits divins, en particuliers des grâces spirituelles telles que le desserrement de la poitrine, ramène le serviteur vers son Seigneur et le fait soupirer après Lui, d'où la parole du Très-haut « **après ton Maître soupire** », et l'encourage à s'évertuer à Lui obéir : « **Quand donc tu auras du temps libre, évertue-toi.** »

19. Lutte et adoration.

Ceux qui luttent pour se rapprocher du Réel ne se fatiguent ni ne se lassent de leur incessante activité : quand ils ont fini d'œuvrer à diffuser le message, comme ils en ont l'ordre, ils s'adonnent à l'adoration et à la prière pour se préparer à mieux supporter les difficultés pour rendre les serviteurs plus purement dévoués et le pays plus saint.

Il y a également là une bonne leçon pour ceux qui appellent à Dieu, exalté soit-Il, comme quoi la confrontation avec les ennemis ne les dispense pas de se consacrer à l'adoration et de s'exténuer, comme cela ressort de la parole du Très-haut : « **évertue-toi** », à chercher auprès de Dieu plus de fermeté et de succès.

20. Aspirer à Dieu, non à Sa rétribution.

Bien que les nobles versets fassent mention de rétributions matérielles au Paradis, tels les houris et jouvenceaux, « **Nous les avons mariés à des houris aux grands yeux** » (44.54), et ordonnent de s'empressez vers « **un paradis aussi vaste que les cieux et la terre** » (3.133), le noble Coran pousse l'élite à rechercher des degrés que l'on ne saurait comparer à ces bienfaits, en particulier celui du contentement, qui est plus grand que tout bien-être paradisiaque, y compris ceux de la proximité et de l'union divine.

Il se peut que la parole du Très-haut : « **après ton Maître soupire** » renvoie ainsi au degré où l'on aspire à Lui et non à Sa rétribution, car Il est directement ce sur quoi porte le verbe soupirer, et la distance est incommensurable entre aspirer au Réel et aspirer à Sa rétribution.



Sourate at-Tîn

No. 95: « la figue »

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

Versets 1-5

﴿ وَاللَّيْنِ وَالزَّيْتُونِ ﴿١﴾ وَطُورِ سَيْنِينَ ﴿٢﴾ وَهَذَا الْبَلَدِ الْأَمِينِ ﴿٣﴾ لَقَدْ خَلَقْنَا الْإِنْسَانَ فِي أَحْسَنِ تَقْوِيمٍ ﴿٤﴾ ثُمَّ رَدَدْنَاهُ أَسْفَلَ سَافِلِينَ ﴿٥﴾ ﴾

Grâce au Nom de Dieu

le Tout-miséricordieux et Très-miséricordieux,

Par la figue et l'olive [1] et par le mont Sinaï [2] et par ce pays sûr, [3]
Nous avons certes créé l'homme en la meilleure disposition, [4] puis
l'avons renvoyé au plus bas du bas, [5]

1. Jurer par un fruit et un lieu saint ?

Le noble Coran varie remarquablement les serments, jurant d'abord par deux fruits, « **par la figue et l'olive** », puis par deux lieux saints, « **et par le mont Sinaï et par ce pays sûr** ». Toute chose, que ce soit un fruit ou un lieu béni, étant en quelque sorte liée à Dieu, elle est sainte et peut servir à prêter serment, la noblesse du supérieur s'étendant à l'inférieur sous le rapport où il relève de lui. Il n'y donc pas là de quoi s'étonner puisque tous deux, [fruit comme lieu béni], découlent de l'ordre divin et de Sa création.

2. L'entretien de Moïse avec Dieu au Sinaï.

Le mont Sinaï n'était pas la patrie de Moïse, la Paix soit avec lui, mais l'endroit où il s'entretint avec Dieu, contrairement aux autres lieux

saints mentionnés dans cette sourate. Cela montre qu'avoir l'honneur d'invoquer le Seigneur, fut-ce pendant un temps restreint comme quarante nuits, confère à l'endroit où cela s'est produit une sainteté en vertu de laquelle il mérite que l'on jure par lui.

3. Que signifie que La Mecque est sûre ?

Qualifier la vénérable Mecque de sûre, « **par ce pays sûr** » indique la sainteté de ce noble lieu, que l'on entende cette sûreté :

- dans le sens actif qu'elle est la protectrice de qui entre sous sa protection, comme si l'endroit même mettait qui y pénètre sous sa sûre protection, ce qui est bien le cas dans la Loi, même si les humains y contreviennent : c'est ainsi un pays où sont en sûreté les animaux que l'on peut chasser [ailleurs] ainsi que les pèlerins, fussent-ils des malfaiteurs ;
- ou dans le sens passif que Dieu, exalté soit-Il, a décrété la sûreté de ce lieu, comme dans la parole du Très-haut : « **Ne voient-ils pas que Nous instaurâmes un sanctuaire sûr ?** » (29.67) Celui qui porte atteinte à cette sûreté défie Dieu en ce qu'Il a décrété et légiféré, et l'on vit quel douloureux tourment s'abattit de ce fait sur les compagnons des éléphants qui voulurent profaner ce sanctuaire.

4. Grâces matérielles et spirituelles.

Il convient d'être attentif à la variété des bienfaits divins dans la vie des serviteurs, laquelle exige de varier les actions de grâce en paroles et en actes en fonction de chacun de ces bienfaits. Certains, nantis de biens terrestres, en oublient les célestes, telles les grâces de la soumission et de la foi ; d'autres sont conscients des grâces spirituelles, en oubliant de rendre grâce pour la nourriture et la boisson, par exemple, alors que l'homme de foi prête attention à tout ce qui vient de son Seigneur, que ce soit matériel ou spirituel.

Ainsi, la sourate fait à la fois état de bienfaits matériels relatifs à ce qui se mange, « **la figue et l'olive** », et de bienfaits spirituels, comme la foi [symbolisée par la révélation au « **mont Sinâï** »], et réunit des fruits auxquels on attribue d'étonnantes vertus pour la santé du corps et la sûreté utile à la santé d'un pays : « **ce pays sûr** ».

5. Patries de quatre Prophètes.

On a dit que les premiers versets de cette sourate feraient référence aux patries de Prophètes, la Paix soit avec eux :

- la Syrie, célèbre pour ses figes, où vint émigrer Abraham, la Paix soit avec lui ;
- la Palestine, célèbre pour ses olives, où naquit et vécut Jésus, la Paix soit avec lui ;
- le mont Sinaï, où Moïse, la Paix soit avec lui, entendit l'appel ;
- le sacro-saint territoire de La Mecque, qui est le pays de notre Prophète Sceau, Dieu le bénisse lui et les siens.

L'ensemble indique que ce sont les lieux qui sont ennoblis par qui s'y trouve : que l'on n'aille donc pas tirer gloire de la terre où l'on se trouve, car il est clair que la noblesse de l'habitat dépend de l'habitant et non le contraire.

6. En réponse à la prière d'Abraham.

Le statut légal de sûreté attribué au sacro-saint territoire de La Mecque le fut pour exaucer la prière de l'Ami intime, Abraham, la Paix soit avec lui, qui demanda à Dieu, exalté soit-Il : « **Maître, rend ce pays sûr** » (14.35) et fut exaucé : « **Ne voient-ils pas que Nous instaurâmes un sanctuaire sûr** » (29.67). Quelle grandeur que Dieu, exalté soit-Il, garantisse la sûreté d'un pays jusqu'au Jour de la Résurrection pour exaucer la prière d'un de Ses serviteurs honorés.

7. Disposition physique et spirituelle.

Dieu, exalté soit-Il, a créé l'homme dans la meilleure disposition à la perfection matérielle et spirituelle, « **Nous avons certes créé l'homme en la meilleure disposition** » :

- grâce à ses compétences et aptitudes, le corps humain peut accomplir des choses étonnantes, tel le progrès scientifique que l'on voit aujourd'hui dans tous les domaines ;
- grâce au fait que Dieu, exalté soit-Il, lui a montré la voie du bien et du mal, « **Nous lui avons montré les deux chemins distincts** » (90.10), l'esprit humain aussi a la capacité de s'élever aux plus hauts degrés de perfection.

Quelle injustice, alors, de ne pas réaliser cette perfection en ayant la pleine capacité de le faire, en sorte de mériter que l'on dise finalement : « **Ils ne sont que semblables aux bestiaux, mais sont plus égarés** » (108.44)

8. Le renvoi au plus bas par faute des serviteurs.

Dieu, exalté soit-Il, s'attribue la création « **en la meilleure disposition** » autant que le renvoi « **au plus bas du bas** », à la différence que :

- la création est purement Son acte, car Il était avec le serviteur quand il fut créé alors qu'il n'était « **pas même chose insignifiante** » (76.1) ;
- tandis que Son renvoi relève d'une déchéance et sanction suite à l'action du serviteur, comme pour n'importe quelle loi de l'univers : c'est en effet Dieu, exalté soit-Il, qui enflamme, mais quand quelqu'un met le feu.

9. Élévation et abaissement.

Quelle flagrante différence entre l'élévation à laquelle réfèrent les paroles du Très-haut : « **Nous avons certes créé l'homme en la meilleure disposition** » et « **vers Lui monte la bonne parole et Il élève la bonne action** » (35.10) ainsi que le saint propos disant : « *N'eût été toi, Je n'aurais certes pas créé les cieux* »¹, d'un côté, et de l'autre l'abaissement auquel renvoient les propos du Très-haut : « **puis l'avons renvoyé au plus bas du bas** » et « **en vérité, les hypocrites sont au plus bas niveau du Feu** » (4.145).

Ce qu'il faut remarquer à ce sujet est que cette élévation ou cet abaissement se produisent au cours de cette vie ici-bas, si cruciale malgré sa brièveté.

Versets 6-8

﴿ إِلَّا الَّذِينَ ءَامَنُوا وَعَمِلُوا الصَّالِحَاتِ فَلَهُمْ أَجْرٌ غَيْرُ مَمْنُونٍ ﴿٦﴾ فَمَا يُكَذِّبُكَ بَعْدُ بِالذِّينِ ﴿٧﴾ أَلَيْسَ اللَّهُ بِأَحْكَمَ الْحَاكِمِينَ ﴿٨﴾ ﴾

sauf ceux qui auront eu foi et fait les bonnes actions : ils ont droit à une

1. *Manâqib Ibn Shahrâshûb*, v.1 p.217.

rétribution sans compter. [6] Comment traiterais-tu alors de mensonge le Jugement ? [7] Dieu n'est-Il pas le plus souverain Décideur ? [8]

10. Foi et bonnes actions.

Le noble Coran relie la foi et la bonne action en près de cinquante occurrences, ce qui montre que l'on n'accomplit son salut que par les deux. Ceux qui veulent une autre religion que la soumission ou une autre voie que celle du Prophète et de sa famille, Dieu le bénisse lui et les siens, enfreignent le premier principe ; et ceux qui dévient de la voie droite et n'agissent pas bien ou mêlent bonne et mauvaise action enfreignent le second.

Ce qui est remarquable est que l'expression des versets à ce propos varie :

- certains en parlent avec des verbes à l'accompli, qui exprime la réalisation : « **ceux qui auront eu foi et fait les bonnes actions** » ;
- certains en parlent à l'inaccompli, qui exprime la continuation, en faisant de plus de la foi un attribut du sujet, et non un acte, comme dans la parole du Très-haut : « **Qui fera de bonnes actions en ayant la foi...** » (21.94) ;
- certains en parlent en promettant un avenir radieux à un fidèle : « **Qui viendra à Lui en ayant eu la foi et fait les bonnes actions...** » (20.75) ou à plusieurs : « **et annonce la bonne nouvelle aux gens de foi qui font les bonnes actions...** » (17.9).

11. Que peut signifier « sans compter » ?

Le don le plus parfait est :

- celui qui est continu, car des moments de dons passés ne consolent pas la peine d'un moment de privation, tant il est évident qu'une joie passée ne console pas d'une peine actuelle. C'est pourquoi Dieu, exalté soit-Il, dit ici que la rétribution sera « **sans compter** », c'est-à-dire sans arrêt ;
- celui qu'on ne fait pas valoir, en raison de la gêne ressentie par celui à qui on le fait valoir, et l'on peut aussi entendre ainsi l'expression « **sans compter** » ;
- celui dont on laisse entendre au bénéficiaire qu'il le mérite : « **ils ont**

droit à une rétribution sans compter », le verset en parlant comme d'un droit inaliénable, alors que Dieu, exalté soit-Il, leur fait la grâce de les rétribuer, quand ils n'accomplissent que leur devoir de serviteur, et une grâce éternelle incommensurable au regard de leur obéissance passagère ici-bas.

12. Une question pour déconcerter.

En sus de la persuasion doctrinale, le noble Coran nous enseigne comment nous comporter avec les créatures. Ainsi, ayant évoqué des merveilles de la création et l'envoi des grands Prophètes, il pose à propos des motifs qu'ont les gens de nier le Jour du Jugement une question déconcertante qui suggère implicitement son extrême étrangeté et est un bon moyen d'ébranler les conceptions figées : « **Comment traiterais-tu alors de mensonge le Jugement ?** »

Il est aussi possible d'entendre la phrase arabe comme adressée au plus honoré Prophète, Dieu le bénisse lui et les siens, en vue de le rassurer, le sens étant en ce cas : « **Comment te traiter alors de menteur à propos du Jugement** », toi le Messager, après ces solides signes ?

13. La conclusion de la sourate.

Dieu, exalté soit-Il, résume parfois en une phrase la visée d'une sourate. Il est ainsi possible d'entendre le verset « **Dieu n'est-Il pas le plus souverain Décideur ?** » comme exprimant la conclusion résultant de tout ce qui fut dit auparavant dans la sourate. En effet, prendre l'initiative de créer, octroyer à certains la Prophétie, renvoyer d'autres aux niveaux inférieurs, rétribuer perpétuellement et menacer qui nie le Jugement, tout cela implique qu'Il ait autorité absolue sur l'existence.

14. Proximité avec la sourate du « soleil déclinant. »

Le sens de cette sourate est analogue à celui de la sourate dite « le soleil déclinant ». Elles évoquent une réalité cruciale pour tout individu, à savoir la loi de perdition, principe fondamental régissant la vie de tout un chacun et auquel on ne peut échapper que par la foi et la bonne action réunies.

Dès lors, si l'on s'abstient de s'élever vers « **la meilleure disposition** », on finira inéluctablement par déchoir « **au plus bas du bas** », comme le fait tout corps sous l'effet de la gravité terrestre faute d'effort pour s'élever.

Sourate al-‘Alaq

No. 96: « le caillot »

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

Versets 1-5

﴿ أَقْرَأْ بِأَسْمِ رَبِّكَ الَّذِي خَلَقَ ① خَلَقَ الْإِنْسَانَ مِنْ عَلَقٍ ② أَقْرَأْ وَرَبُّكَ الْأَكْرَمُ ③ الَّذِي عَلَّمَ بِالْقَلَمِ ④ عَلَّمَ الْإِنْسَانَ مَا لَمْ يَعْلَمْ ⑤ ﴾

Grâce au Nom de Dieu

le Tout-miséricordieux et Très-miséricordieux,

Récite grâce au nom de ton Maître, qui créa : [1] Il créa l'homme de caillot. [2] Récite ! Ton Maître est le plus magnanime, [3] qui enseigna grâce au calame : [4] Il enseigna à l'homme ce qu'il ne savait pas. [5]

1. Un cœur support de l'Écriture divine.

Il y a une différence entre l'ordre de réciter et celui de raconter, car réciter suppose au préalable un texte à réciter. On déduit donc de l'ordre « **récite !** » que préexiste ce que doit réciter le Prophète, Dieu le bénisse lui et les siens, à savoir le noble Coran, comme on le comprend de la parole du Très-haut : « **Un Coran que Nous avons fractionné pour que tu le récites aux gens** » (17.106), son cœur étant ainsi comme le Trône d'où descend la Révélation. Cette expression est pour suggérer que rien du Noble Coran n'échappa au Prophète, Dieu le bénisse lui et les siens : quel est ce cœur grandiose qui devint d'un seul coup, en une seule nuit, le support de l'Écrit divin !

2. La condition du rapport à l'Absolu.

On sait que tout acte non rapporté à Dieu, exalté soit-Il, est stérile, ce pourquoi nous avons l'ordre de dire « grâce au nom de Dieu » avant toute action conséquente. En raison de la stérilité d'un acte non introduit par cette formule, on a pu dire que l'ordre « **récite grâce au nom de ton Maître** » concerne la récitation du Coran introduite par « **grâce au nom de Dieu le Tout-miséricordieux et Très-miséricordieux.** » Toutefois, rapporter les choses à Dieu, exalté soit-Il, s'impose encore plus pour toute activité de prédication, car Il n'agrée la diffusion de Sa guidance que par qui Il agrée et de manière qui Lui agrée, afin que nul ne puisse se prévaloir de Sa religion.

C'est pourquoi Dieu, exalté soit-Il, donne à Son Prophète élu, Dieu le bénisse lui et les siens, l'ordre de réciter grâce au nom de son Maître, ce Maître qui est mentionné de manière répétée dans les versets de cette sourate, auquel s'ajoute celui de se prosterner et rapprocher de Lui pour obtenir Son assistance face à qui interdit de Le servir. Le succès d'une prédication, en ses débuts et dans sa durée, est ainsi conditionné par le rapport à l'Absolu.

3. Savoir Dieu créateur motive à Lui obéir.

Le noble Coran met souvent en rapport le magistère et la création, comme dans : « **ton Maître qui créa** », comme pour suggérer que la conviction qu'Il est le Créateur est un motif d'obéir et de la dette du serviteur d'avoir obéi à son Maître, car ce qui est dû au Créateur exige d'abord cela, puis de rendre grâce d'avoir pu s'en acquitter.

Ce qui motive de se fonder sur la croyance au Créateur pour enraciner l'obédience envers le Maître est que la première ne demande pas un grand effort, car elle naît de la considération des phénomènes de l'existence, tandis que la seconde exige en plus docilité et obéissance.

Ce qui retient ici l'attention est que Dieu, exalté soit-Il, ne mentionne dans un premier temps aucun objet de la création, disant seulement : « **ton Maître qui créa** », puis mentionne en particulier la création de l'homme en disant : « **Il créa l'homme de caillot.** » Cela laisse entendre la spécificité de la création du genre humain parmi les créatures de ce vaste univers, étant ce que Dieu, exalté soit-Il, créa de plus évolué dans l'existence et dont Il dit : « **Nous avons certes créé l'homme en la meilleure disposition.** » (95.4)

4. Du sang et du bois furent faits l'homme et le savoir.

Le noble Coran évoque le début de la création de l'homme à partir d'un caillot, c'est-à-dire de sang coagulé, pour rappeler l'insignifiance de la matière première de la création, ramenée dans un autre verset à la semence : « **puis Il fit sa postérité d'une descendance d'eau vile** » (32.8). Il aurait pu parler d'étapes intermédiaires, voire de la dernière de l'ontogénèse, mais retint la plus faible et insignifiante, du sang où ne se laisse encore voir aucune ébauche de corps. Cela montre la perfection du pouvoir divin dans le domaine physique, puisqu'Il crée « **l'homme en la meilleure disposition** » à partir d'un début sans commune mesure avec la fin.

Et Dieu, exalté soit-Il, met aussi ce pouvoir créateur à l'œuvre dans le domaine de l'esprit : « **Il enseigna à l'homme ce qu'il ne savait pas** », le moyen étant à nouveau une chose simple, le calame, fait d'une matière ligneuse abondante sur terre : « **qui enseigna grâce au calame** ». De la matière sanguine et ligneuse furent donc produits l'être humain et le savoir, de ces deux-là naissant ensuite toutes les civilisations de la terre.

5. Théophanie naturelle et culturelle.

La répétition du mot « Maître » avec un pronom possessif désignant le plus honoré Prophète, Dieu le bénisse lui et les siens, « **Ton Maître** », est une manière de lui rendre hommage, comme l'est ailleurs l'évocation du Prophète avec un pronom possessif désignant son Seigneur, « **Il transporta Son serviteur** » (17.1), à ceci près que le dire Son serviteur l'honore plus, dit-on, que Se dire son Maître.

Ce qui mérite d'être pris en considération est que, dans la première occurrence : « **Récite grâce au nom de ton Maître, qui créa** », Maître n'est pas qualifié et qu'il est question de la création, qui est Sa théophanie naturelle, tandis que dans la seconde, Il est qualifié de « **plus magnanime** » et qu'il est question de Sa théophanie culturelle, car c'est Lui « **qui enseigna grâce au calame.** »

6. Le Maître magnanime et « le plus magnanime. »

Parlant de la création, Dieu, exalté soit-Il, se dit magnanime : « **Qu'est-ce qui t'enhardit envers ton Maître magnanime, qui te créa, t'agença et t'harmonisa ?** » (82.6-7) mais en parlant de savoir et d'enseignement, Il se dit « **le plus magnanime** », comme si la création tout entière était

dans un plateau de la balance et l'enseignement à l'homme de ce qu'il ne savait pas dans l'autre et que ce dernier l'emportait sur le premier. Il n'y a là rien d'étrange, puisque c'est le savoir qui ouvre la voie à la connaissance de l'autre plateau, la création, voire à celle de son Créateur.

On remarquera que, parmi tous les attributs divins, c'est la magnanimité qui revient dans les deux cas, parce que l'effusion y est chaque fois pure grâce et non contrepartie et ne relève donc pas de la rétribution, mais de la bonté et de la bienveillance.

7. L'islam, religion du calame, non de l'épée.

Certaines personnes malintentionnées accusent l'islam d'être la religion de l'épée, alors que c'est la religion du calame, comme on le comprend de ces versets du noble Coran qui furent les premiers révélés. Il est venu conquérir les cœurs avec la devise « **point de contrainte en religion** », qui est le secret de la diffusion de l'islam sous tous les horizons.

La sanctification du savoir dans le noble Coran va jusqu'à jurer par l'instrument qui servait à écrire, le calame, et par ce qu'on trace avec lui, c'est-à-dire l'écriture, comme dans la sourate dite « les calames » où il réunit les deux en disant : « **Par les calames et ce qu'ils tracent** », sans restreindre cela à un savoir parmi d'autres afin d'honorer tout savoir mis par écrit, fut-ce pour une utilité de ce monde.

8. L'enseignement, un attribut divin.

Dieu, exalté soit-Il, s'attribue souvent l'acte d'enseigner : « **Il enseigna à l'homme ce qu'il ne savait pas** » ; « **Il enseigna le Coran, créa l'homme, lui enseigna à s'exprimer** » (55.2-3) ; « **Il enseigna à Adam tous les noms** » (2.31) ; « **et quand Je t'enseignai l'Écriture et la Sagesse et la Torah et l'Évangile** » (5.110) ; « **en vérité, il a bonne connaissance de ce que Nous lui enseignâmes** » (12.68) ; « **ce n'est que révélation révélée, que lui enseigna le Très-puissant** » (53.4-5)

Celui donc qui choisit d'enseigner aux gens un savoir qui leur est utile ne choisit pas seulement la voie des vénérables Prophètes, mais celle de Dieu, exalté soit-Il : il se revêt de Ses caractères et mérite qu'Il l'assiste d'une manière dont Il assista Ses Prophètes, la Paix soit avec eux tous.

On en déduira aussi l'immense différence entre l'activité des savants

empreints de cet attribut divin et celle des dévots qui se soucient d'eux-mêmes.

9. Savoir acquis et inspiré.

L'enseignement est cité à deux reprises dans cette sourate, une fois sans être précisé : « **Il enseigna à l'homme ce qu'il ne savait pas** », et l'autre avec un complément de moyen : « **qui enseigna grâce au calame** ». Cela pourrait faire allusion aux deux modes du savoir :

- l'acquis par les moyens habituels : calame, écriture, enseignement oral, etc.
- l'inspiré, réservé à l'élite des serviteurs, tels Khidr, la Paix soit avec lui, dont le Très-haut dit : « **Nous lui enseignâmes de Notre part un savoir** » (18.65) et Loqmân, dont Il dit : « **Et Nous donnâmes bel et bien à Loqmân la sagesse** » (31.12)

10. Reconnaître Dieu tout en servant autre que lui.

Le problème des païens n'était pas Dieu en tant que Créateur, car le Très-haut dit : « **Certes, si tu leur demandes qui créa les cieux et la terre et assujettis le soleil et la lune, ils diront : «Dieu»** » (29.61), mais de ne pas le révéler comme Maître et de révéler autre que Lui en adorant les idoles et les divinités faites par les hommes.

Dès lors, le musulman qui Le reconnaît comme Maître tout en obéissant en pratique à autre que Lui rejoint cette catégorie sous le rapport de ce critère, même si ce n'est pas le cas en réalité.

Le Seigneur nous a de ce fait ordonné, dans la sourate inaugurale du Coran, de Le louer d'abord comme Maître, puis de nous affirmer Ses serviteurs obéissants, et dans la présente sourate, Il est d'abord désigné comme « **ton Maître** », puis qualifié par « **qui créa** ».

Versets 6-8

﴿ كَلَّا إِنَّ الْإِنْسَانَ لِرَبِّهِ لَكَنُفٍ ﴿٦﴾ أَنْ رَأَاهُ اسْتَفْتَى ﴿٧﴾ إِنَّ إِلَىٰ رَبِّكَ الرُّجْعَىٰ ﴿٨﴾ ﴾

Holà ! En vérité, l'homme se montre bien rebelle [6] dès qu'il se voit s'être enrichi. [7] En vérité, c'est vers ton Maître qu'on revient. [8]

11. Opposition entre savoir et avoir.

Après avoir parlé de savoir et de calame, la sourate vient blâmer celui qui se voit riche de biens matériels : « **En vérité, l'homme se montre bien rebelle dès qu'il se voit s'être enrichi** », comme pour faire ressortir l'opposition entre savoir et avoir ou, de manière générale, entre ici-bas et la vie dernière, qui sont deux rivales d'après le hadith. En effet, le cœur noyé dans l'amour de ce monde est préoccupé de choses qui le distraient de Dieu, exalté soit-Il, et ne peut donc jouir de la grâce d'un savoir profitable ni être arrêté par l'avertissement des Prophètes, car : « **Tu avertiras seulement qui suit le rappel et craint le Tout-miséricordieux dans l'intimité** » (36.11).

Comme exemple flagrant de quelqu'un qui se montra rebelle en raison de sa richesse, le noble Coran cite Pharaon, dont le Très-haut dit : « **Allez trouver Pharaon, en vérité il s'est montré rebelle** » (20.43), pour que sa fin tragique dissuade qui est rebelle et cherche à s'enrichir.

12. Se voir riche.

Le terreau de l'esprit de rébellion est de se voir riche, fut-ce illusoirement, et de se couper de Celui qui a la vraie richesse et qui est l'absolument Riche. Sinon, la richesse en tant que situation matérielle est une aide à la réussite, la vie d'ici-bas étant le champ où l'on sème pour la vie dernière. Toutefois, elle peut engendrer l'esprit de rébellion si l'on ne se montre pas vigilant, ce pourquoi le sujet du verset est l'homme et non l'homme de foi. Il est de ce fait bon de rechercher ce qui suffit pour vivre, pour ne pas en arriver à se montrer dangereusement rebelle.

13. Catégories de rebelles.

Le noble Coran fait fréquemment mention de catégories de gens qui tinrent tête à la prédication des Prophètes, la Paix soit avec eux, en les honnissant et mettant les autres en garde :

- les rois, dont le Très-haut dit : « **En vérité, quand ils entrent dans une cité, les rois la corrompent et dégradent ses dignitaires** » (27.34) ;
- les nantis, dont Il dit : « **Quand Nous voulons détruire une cité, Nous en chargeons les nantis, qui s'y livrent à l'impiété** » (17.16) ;
- les grands malfaiteurs, dont Il dit : « **Nous mêmes ainsi en toute cité** »

ses plus grands malfaiteurs pour y agir sournoisement » (6.123) ;

- l'aréopage hautain, dont Il dit : « **L'aréopage hautain de son peuple dit : «Nous allons bien te chasser, ô Jethro.»** » (7.88)

La présente sourate, qui est l'une des premières révélées, met dès le début de la prédication en garde contre les riches rebelles, qui sont ceux qui finançaient le combat contre les Prophètes, la Paix soit avec eux, tels Karoun anciennement et les puissants qorayshites aux débuts de l'islam.

14. Quand la richesse va de pair avec le savoir.

Quand la richesse va de pair avec le savoir, elle devient un facteur de développement de la société humaine. C'est ce qui arriva avec le Prophète Joseph, la Paix soit avec lui, qui dit : « **Maître, Tu m'as donné un royaume et enseigné à interpréter des histoires** » (12.101). Or, son royaume, qui fait partie de la richesse, et son savoir permirent aux gens d'échapper à l'adoration des divinités, d'une part, et aux conséquences des années de sécheresse, d'autre part.

Si ces deux éléments se retrouvaient réunis pour quelque dirigeant en quelque époque, le résultat serait le même. C'est l'avenir de justice et d'aise que connaîtra l'humanité aux temps de la parousie de notre Imam, le Mahdî, la Paix soit avec lui.

15. Croire s'être enrichi par soi-même.

L'emploi de la forme « **s'être enrichi** » peut vouloir suggérer que ceux que les biens rendent rebelles pensent que la richesse dont ils jouissent, si c'est vraiment le cas, n'est que le fruit de leur effort et de leur quête ici-bas, inconscients du fait que même les rebelles ne peuvent devenir riches que si Dieu le leur facilite, car la terre et ce qui s'y trouve sont Siens. C'est Lui qui dit : « **Ne voyez-vous pas que Dieu mit à votre service ce qui est aux cieus et ce qui est sur terre ?** » (31.20) et dit ensuite : « **En vérité, c'est vers ton Maître qu'on revient** », le rappel de la Résurrection et des comptes à rendre devant Lui, exalté soit-Il, étant sensé détruire ce sentiment chez ceux qui ont un cœur.

16. La perfection repose sur deux prises de conscience.

Toute perfection spirituelle repose sur deux prises de conscience :

- avoir la conviction du retour à Dieu, exalté soit-Il : « **En vérité, c'est vers ton Maître qu'on revient** » ;
- se voir par-devant Dieu, exalté soit-Il : « **Ne sait-il pas que Dieu voit ?** » (96.14).

Cela engendre une crainte révérencielle intérieure et une attitude révérencieuse extérieure dont le fruit est de se rendre des comptes en son for intérieur en songeant à ceux qu'il faudra rendre dans l'au-delà et se montrer vigilant en songeant que Dieu nous voit ici-bas. Sans cela, on ne saurait atteindre à quelque perfection. Un hadith dit d'ailleurs : « *Sers Dieu comme si tu Le voyais, car si tu ne Le vois pas, Lui te voit* »¹.

Il est remarquable qu'il soit question de ce principe de développement spirituel aux débuts de la mission prophétique, avant que ne soient révélés les détails de la Loi. Il est donc inadmissible de dire qu'il n'est rien au-delà de la lettre de la Loi, il n'y a qu'à faire ce qui est obligatoire et s'abstenir de l'illicite.

Versets 9-19

﴿ أَرَأَيْتَ الَّذِي يَنْهَى ﴿٩﴾ عَبْدًا إِذَا صَلَّى ﴿١٠﴾ أَرَأَيْتَ إِنْ كَانَ عَلَى الْهُدَى ﴿١١﴾ أَوْ أَمَرَ بِالتَّقْوَى ﴿١٢﴾ أَرَأَيْتَ إِنْ كَذَّبَ ﴿١٣﴾ وَتَوَلَّى ﴿١٤﴾ أَلَمْ يَعْلَمْ أَنَّ اللَّهَ بَرِيءٌ ﴿١٥﴾ لَكُلِّ لَيْنٍ لَمْ يَنْتَه لِنْسَفَعًا بِالتَّائِبِينَ ﴿١٦﴾ نَاصِيَةً كَذِبِهِ خَاطِئَةٍ ﴿١٧﴾ فَلْيَدْعُ نَادِيَهُ ﴿١٨﴾ سَنَدْعُ الزَّبَانِيَةَ ﴿١٩﴾ ﴾

As-tu vu celui qui proscrit [9] un serviteur qui prie ? [10] Penses-tu qu'il suive la bonne voie [11] ou enjoigne la vertu ? [12] Penses-tu qu'il nie et se détourne ? [13] Ne sait-il pas que Dieu voit ? [14] Holà ! Pour sûr, s'il ne s'arrête pas, Nous le traînerons par le toupet, [15] un toupet menteur et fautif. [16] Qu'il hèle donc son camp, [17] Nous hélerons les geôliers. [18] Holà, ne lui obéis pas ! Prosterne-toi et approche-toi ! [19]

17. Amener à se rappeler jusqu'aux pires mécréants.

Dans les premiers versets, la tournure « **as-tu vu...** » exprime la stupéfaction devant ce que fait celui qui proscrit quelqu'un qui prie, suit la bonne voie et ordonne d'être vertueux, montrant ainsi que cet

1. Shaykh Tûsî, *Amâlî*, p.526.

acte est si laid qu'il provoque l'étonnement du Seigneur sublime ainsi que le douloureux tourment qui s'ensuivra.

Ce qui est remarquable est que Dieu, exalté soit-Il, donne un principe pour refréner de telles personnes, à savoir de les amener à se rappeler que tout se passe ici-bas au vu et su de Dieu : « **Ne sait-il pas que Dieu voit ?** » Le propos s'adresse manifestement à des mécréants ne niant pas l'existence de leur Créateur, le verset faisant valoir qu'un corollaire de cette conviction est de craindre Sa vigilance, ce qui permet l'économie de menacer du Feu au jour de la rétribution. Ainsi, parler de vigilance vaut aussi pour ceux-là, comme valait pour Pharaon de parler de régénération : « **Parlez-lui aimablement, qu'il puisse se rappeler ou craindre.** » (20.44)

18. La porte du repentir reste ouverte aux pires criminels.

Le noble Coran a pour habitude de faire entrevoir les portes ouvertes du repentir dans les pires cas de contravention, afin de donner espoir aux âmes plongées dans les désobéissances et qui se sont fait grand tort à elles-mêmes. Ainsi dans la sourate dite « les constellations » où le Très-haut dit : « **En vérité, ceux qui auront éprouvé les hommes et femmes de foi, puis ne se seront pas repentis, auront le tourment de l'Enfer et auront celui de brûler** » (85.10), faisant dépendre l'exécution de la peine de ne pas s'être repenti, y compris pour ce crime gravissime.

Il est aussi fait allusion au repentir dans la présente sourate, bien qu'en contexte de menace pour celui au « **toupet menteur et fautif** » qui ne cesse de proscrire de prier, puisqu'il en est parlé à l'inaccompli : « **As-tu vu celui qui proscrit un serviteur qui prie ?** » Le Très-haut dit en effet : « **Holà ! Pour sûr, s'il ne s'arrête pas, Nous le traînerons par le toupet** », lui offrant donc l'opportunité d'arrêter. Quelle est la longanimité du plus Magnanime des magnanimes pour faire place au repentir et à l'indulgence jusque dans la menace.

19. Hostilité envers les fidèles en raison de leur foi.

Bien que la réprobation et la menace concernent proprement celui qui proscribit de prier au Prophète, Dieu le bénisse lui et les siens – comme l'indique la fin de la sourate en lui ordonnant de ne pas obéir à son ennemi, de se prosterner devant son Seigneur et de s'approcher de Lui, exalté soit-Il –, on en déduit que, selon ce critère, l'hostilité envers

les gens de foi en raison de leur foi, en particulier parce qu'ils font la Prière, provoque le courroux divin, car c'est un défi à la plus noble de Ses créatures à propos du plus noble acte d'obéissance. Et ce défi est en définitive destiné à Dieu, exalté soit-Il, le plus sévère punisseur quand il est question de châtier et venger.

20. La grandeur de la servitude.

Cette sourate, considérée en sa totalité comme la première révélée au Prophète, Dieu le bénisse lui et les siens, montre sa grandeur dès avant sa mission, puisqu'il est dit suivre la bonne voie, enjoindre la vertu et prier, même si l'on ne connaît pas les détails de sa manière de prier. La menace contenue dans ces versets n'aurait en effet aucun sens si ce dont il est question devait être encore à venir.

Bien entendu, l'animosité et la nuisance de ces gens envers le Prophète, Dieu le bénisse lui et les siens, avant et après la mission, n'étaient pas dues à des motifs personnels, mais à sa mission. C'est pourquoi il n'est pas explicitement désigné par son nom, mais comme « **un serviteur qui prie** ». C'est encore une marque d'honneur du Seigneur à son bien-aimé, l'Élu, Dieu le bénisse lui et les siens, puisqu'en le désignant comme « **un serviteur** », sans détermination, Il souligne la grandeur de la servitude.

21. Ne pas en rester aux prémisses, mais viser le résultat.

Dieu, exalté soit-Il, associe enjoindre la vertu et suivre la bonne voie en disant : « **Penses-tu qu'il suive la bonne voie ou enjoigne la vertu ?** » Est en effet digne d'enjoindre la vertu celui qui en est paré, car comment un dénudé revêtirait-il autrui de l'habit de vertu ?

Il convient de remarquer que ce qui est ainsi conjoint par le Prophète, Dieu le bénisse lui et les siens, est le résultat de la pratique cultuelle, à savoir la vertu, non la pratique elle-même. En effet, l'objectif du jeûne, par exemple, n'est pas de s'abstenir de manger et de boire, mais l'état de vertu qu'on en retire, la finalité du jeûne étant exprimée par la parole du Très-haut : « **vous pourrez être vertueux** » (2.183) C'est cela qui est demandé de ceux qui appellent à Dieu, exalté soit-Il : obtenir le résultat, pas se rendre quitte de leur devoir en ne parlant que des prémisses.

22. L'humiliation finale des outranciers.

Dieu, exalté soit-Il, tient à humilier les outranciers au Jour de la Résurrection, si bien qu'ils seront ressuscités sous forme de poussière qui sera piétinée jusqu'à ce qu'Il en ait fini avec les comptes des créatures. La présente sourate fait état d'une autre forme d'humiliation : être saisi et violemment tiré par le toupet, qui est une touffe de cheveux au-dessus du front, « **Nous le traînerons par le toupet** », le criminel étant livré à celui qui le traîne au comble de l'humiliation, car cela implique qu'il soit la tête basse, quand il la portait d'habitude haute et altière.

Ce toupet est qualifié de « **menteur et fautif** », le mensonge étant mentionné en particulier avant la faute en général pour que l'on sache qu'il est à l'origine de bien des maux et l'une des plus laides fautes.

Dès lors, quand l'homme de foi humilié voit ici-bas les outranciers auréolés de pseudo-gloires, il pense à ce qui leur arrivera bientôt, ce qui le rend intérieurement fier et extérieurement patient.

23. Menaces envers les méchants.

La mise en garde et la menace sont des facteurs de réussite de la prédication, de pair avec la promesse et la bonne nouvelle, naturellement. On trouve dans la présente sourate plusieurs tournures chargées de menaces pour les nantis outranciers : « **As-tu vu... ?** », « **Nous le traînerons par le toupet** » et « **Nous hélerons les gêliers** ».

Il faut savoir que cette manière d'agir s'impose pour éliminer les obstacles sur la voie de l'appel à Dieu, exalté soit-Il. Celui qui n'est pas déterminé et résolu dans l'appel à Dieu ne suit pas la démarche du Prophète, Dieu le bénisse lui et les siens, fondée sur la solidarité et la désolidarisation, que l'on peut déduire :

- de la profession de foi musulmane dans ses deux parties : la négation « **point de dieu** » et l'affirmation « **hormis Dieu** » ;
- du verset final, avec l'interdiction « **Holà, ne lui obéis pas !** » et l'ordre « **Prosterne-toi et approche-toi !** »

24. Coalitions contre la foi.

À travers les âges, les mécréants tâchaient de se réunir et de se rassembler, ouvertement ou secrètement, pour affronter les gens de foi,

qui mettaient leur espoir en Dieu, exalté soit-Il, sans suspendre leur affrontement à la constitution d'un cercle où ils se réuniraient comme les mécréants. Or, le noble Coran raille ce genre d'assemblées, dont il ne restera rien dans l'au-delà, disant : « **Qu'il hèle donc son camp, Nous hélérons les geôliers** », cette raillerie signifiant deux choses :

- comment iront-ils faire de pareilles réunions dans le feu de l'Enfer, une fois livrés aux mains du Vengeur tout-puissant ?
- comment affronteront-ils la troupe des geôliers, qui sont les anges chargés de l'Enfer, quand un face à face entre les camps de la foi et de la mécréance n'aura plus de sens ?

À l'homme de foi, donc, tant qu'il vit ici-bas, de se rappeler cette fin pour en être plus déterminé et inébranlable face aux plans des adeptes du vain, qui ne manquent pas de ruse et de fourberie, comme on le voit ces jours-ci.

25. Ruine du front de la vanité.

Aussi nombreux et variés que soient les cercles et partis de mécréants à travers les âges, ils restent d'une même nature. Ainsi, en son essence, celui qui réunissait Abû Lahab et Abû Djahl dans la salle de conseil de la vénérable Mecque représente les chefs de la mécréance et de l'égarement de toutes les époques.

De ce fait, la loi qui le fit périliciter et disparaître vaut pour tous ces cercles, car c'est Lui, exalté soit-Il, qui fait périr des rois et les remplace par d'autres. De même, le verset : « **Périront les mains du père de Flamme et périra-t-il !** » (111.1) renvoie également à cette vérité, indiquant la ruine du front de la vanité à toutes les époques, quel qu'en soit le dirigeant. C'est ce qu'exprime encore la ruine et perte dont Dieu, exalté soit-Il, parle à propos de Pharaon : « **la machination de Pharaon est en pure perte** » (40.37) [...]

26. Proximité de Dieu dans la prosternation.

On a pu dire que dans : « **Prosterne-toi et approche-toi !** » la prosternation est une métaphore de la Prière en réponse à celui qui interdit de prier, pour le défier et mépriser son interdiction, « **Holà, ne lui obéis pas !** » Il se peut cependant qu'il soit ici question de la prosternation proprement dite, en tant qu'acte souhaitable même en dehors de la Prière, qu'il s'agisse de toute prosternation ou de la

prosternation lors de la récitation de ce verset qui la rend obligatoire.

Il y a quantité de hadiths sur l'importance de la prosternation, disant que le serviteur est au plus proche de son Seigneur quand il est prosterné¹, le verset coordonnant d'ailleurs le rapprochement du Seigneur à la prosternation, « **prosterner-toi et approche-toi** », du fait qu'elle est une des plus importantes positions en laquelle le serviteur se rapproche de son Seigneur.

27. Secret de la réussite de la prédication.

Chercher refuge auprès de Dieu, exalté soit-Il, caractérise tous les Prophètes quand ils appellent les gens à Lui, en raison des nombreuses difficultés de cette voie. Dans cette sourate, il est ordonné que la récitation, qui est une caractéristique de l'appel à Dieu, soit faite grâce au nom du Maître créateur et enseignant grâce au calame : c'est donc en se tournant vers Dieu, exalté soit-Il, qu'il faut commencer à prêcher.

Dans la sourate dite « le desserrement », il est aussi ordonné de terminer la prédication en se tournant vers Lui, exalté soit-Il : « **Quand donc tu es disponible, occupe-toi et après ton Maître, soupire** » (94.7-8). Aspirer à Dieu et s'employer à Le servir est donc indispensable au début, pendant et après la prédication. C'est là le secret de la réussite de la prédication de l'Élu, Dieu le bénisse lui et les siens, et de ceux de sa noble famille qui lui succédèrent jusqu'aujourd'hui.

28. Quatre vérités de la première sourate révélée.

Une des spécificités de cette première sourate révélée au Prophète, Dieu le bénisse lui et les siens, est qu'elle souligne :

- une vérité doctrinale : ayant créé l'univers, Dieu en est le Maître, ce qui implique obéissance et docilité ;
- une vérité sapientiale : il est demandé à l'homme de savoir et d'apprendre, que ce soit par le truchement de l'écrit ou par inspiration directe de Dieu, exalté soit-Il, pour les savoirs d'auprès de Lui ;
- une vérité éthique : chercher à ressentir la présence de Dieu, exalté soit-Il, dans l'existence et qu'Il voit ce que l'on fait de bien ou de mal ;
- une vérité pratique : l'ordre de prier ou plus spécialement de se prosterner, car c'est la plus importante branche de la religion.

1. *Kâfi*, v.3 p.324.

Sourate al-Qadr

No. 97: « la Mesure »

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

﴿ إِنَّا أَنْزَلْنَاهُ فِي لَيْلَةِ الْقَدْرِ ﴿١﴾ وَمَا أَدْرَاكَ مَا لَيْلَةُ الْقَدْرِ ﴿٢﴾ لَيْلَةُ الْقَدْرِ خَيْرٌ مِّنْ أَلْفِ شَهْرٍ ﴿٣﴾ نَزَّلُ الْمَلَائِكَةَ وَالرُّوحَ فِيهَا بِإِذْنِ رَبِّهِمْ مِّنْ كُلِّ أَمْرٍ ﴿٤﴾ سَلَامٌ هِيَ حَتَّىٰ مَطَلَعِ الْفَجْرِ ﴿٥﴾ ﴾

*Grâce au Nom de Dieu
le Tout-miséricordieux et Très-miséricordieux,*

En vérité, Nous l'avons fait descendre dans la Nuit de la Mesure. [1] Comment sauras-tu ce qu'est la Nuit de la Mesure ? [2] La Nuit de la Mesure est meilleure que mille mois. [3] Les anges et l'Esprit descendent en elle avec permission de leur Maître pour toute affaire : [4] elle est paix jusqu'au lever de l'aube. [5]

1. Marques de la grandeur du Coran.

La grandeur du Coran est soulignée de diverses manières dans cette sourate :

- il n'est pas explicitement nommé, mais simplement désigné par un pronom, comme une chose connue d'évidence ;
- Dieu, exalté soit-Il, a choisi pour le faire descendre l'un des meilleurs moments : la Nuit de la Mesure ;
- Il a de même choisi le cœur de la plus noble créature pour le recevoir d'un seul coup, comme l'implique la forme du verbe arabe employée. Or, tout comme ce qui est révélé, c'est-à-dire le noble Coran, est ennobli par celui qui le reçoit, qui est le plus honoré Prophète, Dieu le bénisse

lui et les siens, ce dernier est également ennobli par le noble Coran ;

- l'Agent est désigné par le pluriel de majesté, comme dans : « **En vérité, Nous l'avons progressivement fait descendre** » (15.9) et « **en vérité, Nous t'avons fait don de la Profusion** » (108.1).

2. Grandeur de la Nuit de la Révélation.

Un fait remarquable dans cette sourate est qu'elle commence par mentionner la descente du noble Coran et que son cours naturel aurait été de poursuivre à son propos, mais voilà que tout à coup elle s'intéresse à la Nuit de la mesure, comme si l'on disait : « J'ai installé un hôte de marque à tel endroit », puis qu'au lieu de l'hôte, on parle des spécificités du lieu.

En tel cas, si le propos émane d'une personne raisonnable, on en déduira que l'intention première est d'exprimer la grandeur de l'endroit par le fait d'avoir choisi d'y installer un hôte de marque. C'est ce qui se passe dans cette sourate, qui veut signifier qu'une raison de la grandeur de la Nuit de la mesure est d'avoir été le moment de la descente du noble Coran.

3. Spécificités spirituelles de la nuit.

Il n'échappera pas que la nuit a, parmi les moments du temps, une spécificité en vertu de quoi elle fut préférée au jour pour cet événement béni. C'est en effet la nuit que Dieu, exalté soit-Il, Se tourne vers l'élite de Ses proches-amis pour les couvrir des éclats de Sa majesté.

On peut remarquer que, dans le noble Coran, Dieu, exalté soit-Il, jure une seule fois par l'aube ou le soleil déclinant, mais à sept reprises par la nuit, comme ces serments du Très-haut : « **par la nuit tombante** » (81.17), « **par la nuit finissante** » (74.33), « **par la nuit avancée** » (89.4). Il évoque par ailleurs l'activité des gens de fois pendant la nuit : « **et aux matines, ils implorent pardon** » (51.18), « **veille en partie la nuit en surrogation pour ton profit** » (17.79), « **ils récitent les signes de Dieu aux heures de la nuit** » (3.113), « **glorifie-Le de nuit longuement** » (76.26), « **veille la nuit sauf quelque peu** » (73.2) et Dieu, exalté soit-Il, donna rendez-vous à Son interlocuteur, Moïse, à l'issue de « **quarante nuits** » (2.51) comme il transporta Son bien-aimé « **de nuit** » (17.1). Tout cela montre la capacité de la nuit à être le vecteur de toutes ces bénédictions

4. Ineffabilité de cette Nuit.

Le noble Coran recourt le plus souvent à la tournure « **comment sauras-tu ce qu'est...** » à propos de réalités suprasensibles en rapport avec le Jour de la Résurrection comme « **Flambant** » (74.27), « **le Jour où l'on tranchera** » (77.14), « **le Jour du Jugement** » (82.17), « **la Calamité** » (101.2), « **le Dévorant** » (104.5) et « **Abîme** » (101.8).

Ainsi, bien que la Nuit de la mesure appartienne au monde sensible, l'emploi de la même tournure à son propos la rattache au domaine suprasensible, en raison de l'incapacité des créatures à comprendre ce qu'est en réalité cette nuit, comme ils ne peuvent comprendre ce que sont les réalités suprasensibles de l'intermonde et de la Résurrection.

5. Marques de la grandeur de cette Nuit.

La grandeur de la Nuit de la mesure transparait en plusieurs choses, dont :

- Le fait qu'elle soit le moment de la descente du noble Coran et l'un des moments du meilleur mois, le mois béni de Ramadan.
- Le fait qu'elle soit nommée à trois reprises dans cette sourate, plutôt que d'être rappelée par un pronom.
- Le fait que Dieu, exalté soit-Il, dise à Son plus honoré Prophète, Dieu le bénisse lui et les siens : « **Comment sauras-tu ce qu'est la Nuit de la Mesure ?** », le sens en étant que ta compréhension n'atteint pas au terme de son excellence et de sa haute valeur, car cela dépasse la compréhension de toutes les créatures.

6. Une Nuit meilleure que mille mois.

En sa débordante bonté, Dieu, exalté soit-Il, a voulu offrir à l'ultime communauté, en raison de leurs brèves vies et de l'inobservance de certains de ses membres, une généreuse compensation et instaura pour eux une nuit valant mieux que mille mois. Il est en effet rapporté que le Messager de Dieu, bénis soient-ils lui et les siens, trouva brèves les vies de sa communauté et craignit qu'ils ne puissent en faire autant que les autres. Dieu, exalté soit-Il, lui fit alors don de la Nuit de la mesure, qui vaut mieux que mille mois des autres communautés.

Il n'est pas dit que le verset veuille établir une équivalence entre cette

nuit et mille mois, son excellence pouvant aller au-delà. Dieu, exalté soit-Il, dit en effet qu'elle vaut mieux sans préciser combien de fois et dans quelle mesure, mais en faisant de mille mois la limite inférieure de son excellence. C'est comme lorsque le Prophète, Dieu le bénisse lui et les siens, dit de 'Alî, la Paix soit avec lui : « **Le combat singulier de 'Alî fils d'Abû Tâleb contre 'Amr fils de 'Abd Wodd le jour du fossé vaut mieux que ce que fera ma communauté jusqu'au Jour de la Résurrection.** »¹

7. Les sens de qadr.

Le mot *qadr*, traduit par « mesure », peut être entendu comme signifiant :

- la noble valeur, comme lorsque le Très-haut dit : « **Ils n'ont pas estimé Dieu à Sa juste mesure** » (39.67), [« **la Nuit de la Mesure** » signifiant alors « **la Nuit de valeur** »] ;
- la prévision en cette nuit de ce qui doit arriver au fur et à mesure dans l'année, comme lorsque le Très-haut dit : « **Tu es venu comme prévu, ô Moïse** » (20.40), [la « **Nuit de la Mesure** » signifiant alors qu'en cette nuit sont mesurées les destinées].
- le fait d'être à l'étroit, la terre n'étant pas en mesure de contenir les anges venant du ciel en cette nuit, comme lorsque le Très-haut dit : « **Celui dont la subsistance est mesurée** » (65.7), [« **la Nuit de la Mesure** » signifiant alors « **la Nuit à l'étroit** »].

Dans tous les cas et quel que soit le sens que retenu, l'expression indique la grandeur de cette nuit, soit en son essence, soit en raison des anges qui y descendent, soit en vertu des destinées qui y sont déterminées. On en déduira bien entendu la grandeur et la magnanimité de ce Créateur qui fait un tel don en quelques petites heures d'une seule et unique nuit.

8. Bénédiction de cette Nuit.

On déduit de la désignation de la Nuit de la mesure comme « **une nuit bénie** » (44.3) que Dieu, exalté soit-Il, y répand une bénédiction qui donne la vie intérieure au serviteur en cette nuit tout comme Il donne extérieurement vie à la terre morte en vertu de Sa parole : « **Nous**

1. *Manâqib Ibn Shahrâshûb*, v.3 p.138.

faisons tomber du ciel une eau bénie » (50.9). Bien à plaindre est donc celui qui ne s'expose pas à cette abondante bénédiction et n'en profite pas.

Cette bénédiction divine pourrait bien être le secret du zèle animant en général les serviteurs en cette nuit, malgré leur indolence les autres nuits, y compris dans le mois béni.

La bénédiction a bien entendu des degrés, car il serait inconcevable que ce qui en est répandu, par exemple, sur l'Imam du temps, Maître de la cause, la Paix soit avec lui, le soit sur autre que lui. Il ne convient donc pas de se contenter d'un quelconque degré de grâce en cette nuit bénie.

9. Descente du Coran d'un seul coup en totalité.

Une des raisons de la noblesse de la Nuit de la mesure est que Dieu, exalté soit-Il, dont la volonté était de révéler graduellement le Coran tout au long de la période de la prédication, a aussi voulu en révéler l'éminent contenu en entier en une seule nuit dans le cœur de l'Élu, Dieu le bénisse lui et les siens. Quel cœur éminent, qui supporta la révélation de ce Coran d'un seul coup en totalité, alors qu'il souffrait à la révélation d'un unique verset au point que cela se voyait sur sa personne !

10. La bénédiction se propage au voisinage.

Il est de la nature de la bénédiction de se propager au voisinage. Le Très-haut rapporte ainsi de Son prophète Jésus, la Paix soit avec lui : « **Il a fait de moi une bénédiction où que je sois** » (19.31) et de Moïse, la Paix soit avec lui : « **Béni soit qui se trouve dans le feu et à son entour** » (27.8). Ainsi, outre sa bénédiction en tant que mois de Dieu, le mois de Ramadan est aussi béni du fait que la Nuit de la mesure en fait partie, sa bénédiction se diffusant dans tous ce noble mois.

Par analogie, on dira que les bénédictions de la Nuit de la mesure se transmettent aux personnes de ceux qui ont la foi, pour qui est apte à recevoir cette éminente effusion.

11. Celui qui fait importe plus que ce qui est fait.

Le fait que la Nuit de la mesure vaille mieux que mille mois peut être en fonction des œuvres qu'on y fait, comme on le dit souvent, mais

peut aussi être en fonction des personnes, ce qui est plus important, les bénédictions dépendant de celui qui fait et pas seulement de ce qu'il fait.

Cela signifie que l'on peut s'approcher du Réel et de la perfection spirituelle comme on ne pourrait le faire en mille mois d'effort et de lutte. Voilà qui a de quoi séduire au plus haut point ceux qui le méritent, recherchant la perfection de leur personne, pas de leurs actes.

12. La détermination des destinées.

Que les destinées soient déterminées en une nuit unique, comme cela ressort encore d'un autre verset : « **En elle est précisé tout ordre sage** » (44.4), a de quoi inquiéter qui entend garder saines sa religion et sa vie d'ici-bas, aiguisant ainsi sa volonté d'agir en sorte de s'attirer le meilleur sort avant que l'encre des calames de la destinée ne sèche au moment de l'aube, en particulier dans les derniers instants à la fin de la plus grande Nuit de la mesure.

Disons alors que, bien que les destinées divines proviennent de l'invisible, le serviteur intervient pour les modifier ou changer en bien et en mieux. Ce principe s'applique à toute occurrence coranique de la tournure « **qui veut** » dont le sujet peut être le serviteur, comme dans la parole du Très-haut : « **Dieu guide vers Sa lumière qui [Il] veut** » (24.35), [le pronom sujet étant implicite en arabe, permettant de comprendre « **qui Il veut** » autant que « **qui veut** », les deux étant compatibles].

13. Une rétribution redoublée.

L'évocation d'une rétribution redoublée dans la Nuit de la mesure soulève la question de la compatibilité de cela avec le fait que la rétribution est à la mesure de la peine : comment mettre au même niveau les dévotions de mille mois et d'une seule nuit ?

La réponse est la même que pour expliquer les grandes bénédictions rattachées à de petites choses ayant rapport à Dieu, tels l'Arche d'alliance de Moïse, la chemise de Joseph, la Paix soit avec eux, la pierre noire de la Kaaba et le mois béni de Ramadan : le rapport à Dieu, exalté soit-Il, modifie la nature des choses et des actes. Étant donné que c'est Dieu qui instaure les propriétés des choses, Il fait la grâce de cette stupéfiante

propriété à une seule nuit, ce qui n'a pas alors de quoi étonner, puisqu'Il fait absolument tout ce qu'Il veut.

14. Une Nuit cruciale pour tout ce qui existe.

La Nuit de la mesure n'est pas seulement cruciale pour les humains, mais pour tout ce qui existe, puisqu'il est dit que Dieu, exalté soit-Il, y détermine toute pluie, nourriture, vie et mort pour l'année à venir.

La détermination en cette nuit bénie concerne dès lors tous les événements cosmiques, puisqu'elle inclut tout ce que Dieu crée, en vertu de Sa parole : « **En vérité, Nous avons créé toute chose avec une mesure** » (54.49). C'est pourquoi l'on peut dire que celui qui prie intensément cette nuit peut modifier par sa prière le cours d'événements cosmiques tels que les tremblements de terre et autres cataclysmes, sans parler des destinées de ses frères de foi, et même des gens qui ne partagent pas sa foi.

15. Sagesse de ce que Dieu garde secret.

Dieu, exalté soit-Il, aurait pu nous faire la grâce de désigner précisément la Nuit de la mesure afin de nous éviter d'hésiter chaque année, mais Il l'a tenue secrète en Son immense sagesse, incitant ainsi les serviteurs à multiplier leurs efforts et leurs actes en plus d'une nuit, le cœur balançant entre la crainte de la manquer et l'espoir de l'atteindre, sans que celui qui l'a atteinte ne frémissse d'orgueil et de vanité ni que celui qui l'a manquée ne s'abandonne au désespoir et à l'abattement. Sans compter la noblesse supplémentaire que cette indétermination confère à cette nuit, car ce qui est précieux n'est pas donné à tout venant.

On doit savoir que cette sagesse se retrouve à propos d'autres choses tenues secrètes par le Très-haut, parmi lesquelles on peut citer :

- le degré de Sa satisfaction des actes d'obéissance, afin qu'on veuille les faire tous ;
- le degré de Sa colère devant les désobéissances, afin qu'on s'abstienne de toutes ;
- qui est Son proche-ami parmi les gens, afin qu'on respecte tous les serviteurs ;
- si une prière est exaucée, afin qu'on Le prie instamment ;

- Son nom suprême, afin qu'on les honore tous ;
- quelle est la Prière médiane, afin qu'on les fasse toutes bien ;
- si le repentir est accepté, afin que l'on s'applique à toutes formes de repentir ;
- l'heure de sa mort, afin qu'on craigne qu'elle nous surprenne.

16. Descente de tous les anges.

Littéralement, l'expression « **les anges descendent** » implique qu'ils descendent tous, puisque le pluriel est déterminé par l'article défini et les commentateurs en restèrent perplexes : comment cet immense quantité d'anges pouvait-elle se rassembler en une seule nuit ? L'un proposa qu'ils ne descendent pas sur la terre, mais restent dans le ciel inférieur¹, un autre qu'ils viennent sur la terre par groupes successifs², en sorte que l'on puisse dire qu'ils descendent tous en une seule nuit.

Bien sûr, l'idée d'une telle affluence d'anges impressionne et engage à œuvrer au mieux en cette nuit, dans l'espoir de profiter de la salutation de paix, voire de la prière de tout cet ensemble.

17. Qu'est l'« Esprit » ?

La coordination de l'Esprit aux anges suggère une hiérarchie parmi toutes les créatures : tout comme Dieu, exalté soit-Il, donna prééminence à certains Messagers sur d'autres, il en fit autant parmi les habitants du Trône et a coordonné l'Esprit seul à tous les anges. À son sujet, on a dit :

- Qu'il est un ange à la grandeur sans pareille ;
- Que ce serait un groupe spécial d'ange qui ne descendent qu'en cette nuit ;
- Qu'il s'agirait de Gabriel, qui est ainsi désigné dans la parole du Très-haut : « **L'Esprit de Sainteté descend de la part de ton Maître** » (16.102) ;
- Que cela désignerait le Christ, la Paix soit avec lui, Dieu disant ailleurs de lui : « **Jésus fils de Marie est le Messager de Dieu, Son Verbe**

1. *At-Tibyân*, v.10 p.386.

2. *Mafâtiho l-ghayb*, v.32 p.233.

projeté en Marie et un esprit venant de Lui » (4.171), pour prendre connaissance des œuvres de la communauté du Prophète ultime, Dieu le bénisse lui et les siens, et voir leur importance, en particulier celles du Sceau des Successeurs désignés, le Mahdî attendu, que Dieu hâte son noble soulagement.

18. Une sourate de la wilâya.

Il y a un lien étroit entre cette sourate et le principe de la *wilâya*, puisqu'il est établi que la Nuit de la mesure existe de tout temps avec les anges y apportant les destinées déterminées. Or, il faut bien sûr qu'ils les apportent à quelqu'un, et qui serait-ce sinon celui sans qui la terre engloutirait ses habitants, à savoir l'Infaillible, la Paix soit avec lui, en chaque temps.

On peut donc compter cette sourate parmi celles de la *wilâya*, qui consiste essentiellement à renvoyer la communauté au second Trésor, à côté du noble Coran.

19. Aspiration des anges et permission divine.

Bien qu'ayant en soi sa raison d'être, la descente des anges nécessite une permission divine. Il est de la nature des anges de ne pas parler sans la permission de leur Maître : « **Ils ne parlent pas avant qu'Il [l'ait permis] et accomplissent Son ordre** » (21.27). Le verset pourrait laisser entendre que les anges sont comme désireux d'aller rendre visite aux pieux de cette communauté, en particulier le suprême Proche-ami, que Dieu hâte son noble soulagement, tout comme ils désirent le faire au Paradis en disant : « **Paix à vous qui fûtes patients. Bonne ultime demeure.** » (13.24). Or, celui qui a l'intention de rendre visite à quelqu'un désire naturellement le rencontrer, même si c'est sur ordre de quelqu'un à qui l'on ne saurait s'opposer.

20. Rapports multiples de cette Nuit à Dieu.

Tous les éléments constitutifs de la Nuit de la mesure ont un certain rapport avec Dieu, exalté soit-Il : elle fait partie du mois de Dieu en lequel est descendu l'Écrit de Dieu sur le Messager de Dieu, apporté par un ange de Dieu pour guider les serviteurs de Dieu, exalté soit-Il. Ils sont donc tous empreints de teintes divines en vertu de quoi elle a cette noblesse et spécificité.

21. Sens de « pour toute affaire. »

La grandeur du noble Coran se laisse voir dans la capacité de ses mots à recevoir divers sens, jusqu'en ses prépositions, comme dans l'expression « **pour toute affaire** », où la préposition pourrait signifier, selon les commentateurs¹ :

- « avec » toute affaire déterminée qu'ils apportent en cette nuit ;
- « à cause de » toute affaire divine, dont la parole du Très-haut dit : « **Quand Il veut une chose, Son affaire n'est que de lui dire : «Soit !» et elle est** » (36.82) ;
- « afin de » régir tout ce qui doit advenir.

22. Pourquoi cette Nuit est paix.

Ce qui contrecarre la paix et le sain déroulement de la vie est l'ego impérieux, d'une part, et Satan, le tentateur maudit, d'autre part, et leur activité redouble bien entendu en la Nuit de la mesure :

- Or, les démons sont enchaînés pour tout le noble mois de Ramadan, car ils n'ont pas de pouvoir quand règne celui des anges, lesquels remplissent tous les horizons en cette nuit.
- Quant à l'âme, elle aussi est dressée par le jeûne durant tout le mois et la Nuit de la mesure en particulier, car elle est entourée d'un halo de sainteté que tous constatent en eux-mêmes.

Voilà pourquoi cette nuit est paix jusqu'au lever de l'aube.

23. Paix de la Nuit et salut des anges.

La paix de la Nuit de la mesure peut-être le fait :

- de cette nuit elle-même, qui est dite paix parce qu'indemne de maux empêchant les œuvres d'être agréées, qualifier ainsi par un nom au lieu d'un adjectif servant à renforcer la valeur, comme on dira que quelqu'un n'est que justice pour signifier qu'il est parfaitement juste ;
- du salut de paix des anges adressé entre eux ou aux fidèles ou au Prophète, Dieu le bénisse lui et les siens, et à son successeur infaillible. Il est en effet rapporté de l'Imam 'Alî, la Paix soit avec lui, qu'« *ils viennent nous saluer et intercéder pour nous, celui qui est salué ayant sa faute pardonnée.* »²

1. Voir *al-Mizân*, v.20 p.332.

2. *Mafâtiho l-ghayb*, v.32 p.233.



Sourate al-Bayyina

No. 98: « la preuve »

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

Versets 1-5

﴿ لَمْ يَكُنِ الَّذِينَ كَفَرُوا مِنْ أَهْلِ الْكِتَابِ وَالْمُشْرِكِينَ مُنْفَكِينَ حَتَّى تَأْتِيَهُمُ الْبَيِّنَةُ ۝١ ﴾ رَسُولٌ مِنَ اللَّهِ يَتْلُو صُحُفًا مُطَهَّرَةً ۝٢ فِيهَا كُتُبٌ قَيِّمَةٌ ۝٣ وَمَا تَفَرَّقَ الَّذِينَ أُوتُوا الْكِتَابَ إِلَّا مِنْ بَعْدِ مَا جَاءَهُمْ الْبَيِّنَةُ ۝٤ وَمَا أُمِرُوا إِلَّا لِيَعْبُدُوا اللَّهَ مُخْلِصِينَ لَهُ الدِّينَ حُنَفَاءَ وَيُقِيمُوا الصَّلَاةَ وَيُؤْتُوا الزَّكَاةَ وَذَلِكَ دِينُ الْقَيِّمَةِ ۝٥ ﴾

Grâce au Nom de Dieu

le Tout-miséricordieux et Très-miséricordieux,

Ceux qui mécroient, gens de l'Écriture et païens, ne s'étaient pas séparés avant que leur vienne la preuve : [1] un messager de la part de Dieu récitant des Écrits purs [2] où se trouvent des prescriptions d'une grande droiture. [3] Et ceux qui reçurent l'Écriture ne se divisèrent qu'après que leur vint la preuve. [4] Or, ils n'avaient qu'ordre de servir Dieu en Lui étant purement dévots, en intègres, et d'accomplir la Prière et donner la Zakât, ceci étant la religion de la droiture. [5]

1. Deux manières d'entendre le premier verset.

Dans « *ceux qui mécroient, gens de l'Écriture et païens, ne s'étaient pas séparés avant que leur vienne la preuve* », gens de l'Écriture et païens explicite la subdivision de ceux qui mécroyaient en gens de l'Écriture et en païens. Le passage évoquerait ainsi leur attitude *avant* la prédication, qu'ils aient alors accepté une Écriture en apparence révélée, mais en réalité falsifiée, ou qu'ils n'en aient admise aucune, tels les idolâtres.

On peut cependant aussi entendre ce passage ainsi : « **Ceux des gens de l'Écriture et des païens qui mécroient ne s'étaient pas séparés avant que leur vienne la preuve.** » Il évoquerait alors leur attitude après la prédication et réproverait ceux d'entre eux qui s'en tinrent à leur mécréance et à leur égarement.

2. « Gens de l'Écriture » et « ceux qui reçurent l'Écriture. »

Ceux à qui fut révélée une Écriture sont désignés tantôt par « gens de l'Écriture » et tantôt par « ceux qui reçurent l'Écriture ». À propos de la différence de ces deux expressions, on dira que :

- « gens de l'Écriture » désigne les adeptes des religions révélées connues, d'où leur coordination avec les païens, qui sont les idolâtres.
- « ceux qui reçurent l'Écriture » désigne ceux pour qui elle fut révélée, en ce sens qu'elle leur fut adressée, comme dans la parole du Très-haut : « **Les gens étaient une communauté unique, puis Dieu envoya les Prophètes annoncer la bonne nouvelle et avertir et fit descendre avec eux l'Écriture avec la vérité pour qu'elle juge entre les gens à propos de ce sur quoi ils étaient en désaccord. Seuls furent en désaccord à son propos ceux à qui elle fut donnée, après avoir reçu les preuves, par animosité entre eux** » (2.213). Il n'est donc là question que de l'ensemble de ceux à qui les Messagers furent envoyés.

Toutefois, dès lors que la guidance divine n'est pas acceptée, le résultat est le même, à savoir de se séparer de la bonne voie, que ce soit en divergeant au sein d'une même religion révélée, comme lorsque le Très-haut dit : « **Et quand Jésus apporta les preuves, il dit : «Je suis bien venu à vous avec la Sagesse et pour vous expliquer une partie de ce sur quoi vous divergez, alors craignez Dieu et obéissez-moi. En vérité, Dieu est mon Maître et le vôtre, alors servez-Le, c'est là une droite voie.» Et les partis divergèrent entre eux** » (43.63-65) ; ou sans qu'il en soit ainsi, comme lorsqu'Il dit : « **Si Dieu avait voulu, ceux qui vinrent après eux ne se seraient pas combattus après avoir reçu les preuves, mais ils furent en désaccord : il en était qui avaient foi, d'autres qui mécroyaient.** » (2.253).

3. Ambiguïté du verset.

Le premier verset de la présente sourate est l'occasion de bien des divergences entre les commentateurs, au point qu'on l'a dit être un des plus difficiles versets coraniques à analyser et à commenter. Celui qui réfléchit sur le noble Coran a de ce fait besoin d'un bon degré d'intelligence et d'orientation pour venir à bout de ses difficultés.

Il faut savoir que c'est l'expression « **ne s'étaient pas séparés** » qui cause ces ambiguïtés, d'abord parce qu'elle n'a pas de complément exprimé [précisant de quoi ils s'étaient séparés], ensuite parce qu'en faisant selon toute apparence de la mécréance ce dont ils se sépareraient, le sens du verset serait qu'ils s'en sépareraient après avoir reçu des preuves, alors qu'ils restèrent mécréants après en avoir reçues et devinrent même plus entêtés et acharnés à combattre le message, comme le dit peu après le Très-haut : « **Et ceux qui reçurent l'Écriture ne se divisèrent qu'après que leur vint la preuve.** » À cela, deux réponses furent apportées :

- La première est que ce dont ils ne se séparent pas est la règle générale, valant pour toutes les nations, que le Très-haut énonce dans : « **Dieu n'irait pas égarer des gens après les avoir guidés avant de leur expliquer de quoi se garder** » (9.115) et dans « **Nous n'irions pas faire subir de tourment avant que d'envoyer un messager** » (17.15). Faire de « **la preuve** » l'envoi du Messenger dont il est question dans ce dernier verset convient parfaitement, car ils n'ont pas d'argument à opposer à l'envoi de cette preuve, mais ils ne s'en séparèrent pas moins par-après en mécréants et en croyants : « **Quand leur vient une Écriture de la part de Dieu vérifiant ce qu'ils ont avec eux, alors qu'ils suppliaient auparavant de triompher sur ceux qui mécréaient, quand donc leur vient ce qu'ils connaissent, ils y mécroient – la malédiction de Dieu est alors sur les mécréants.** » (2.89)
- La seconde est qu'ils prétendaient qu'ils se sépareraient de ce qu'ils faisaient si leur venait une preuve les en détournant, sauf qu'à sa venue, ils s'écartèrent de la foi qu'ils promettaient. Autrement dit, après avoir suspendu leur foi à ce « **que leur vienne la preuve** » et « **après que leur vint la preuve** », ils ne se plièrent pas à suivre cette preuve, mais au contraire s'en écartèrent.

4. Le Messager apporte la preuve et des écrits purs.

Quand il est question du Prophète, Dieu le bénisse lui et les siens, on parle de quelqu'un qui a deux attributs :

- Le premier est qu'il est détenteur de « **la preuve** » patente qu'implique un argument définitif, tous ses faits et dires devant alors être considérés dans cette optique.
- Le second est qu'il récite « **des écrits purs** », inaccessibles au faux des interpolations humaines et des interventions sataniques, « **où se trouvent des prescriptions d'une grande droiture** » – telles que : « **il vous est prescrit de jeûner** » (2.183), « **il vous est prescrit de combattre** » (2.216), « **il vous est prescrit, quand la mort est au [chevet] de l'un de vous, s'il laisse quelque bien, de faire un testament** » (2.180), « **il vous est prescrit [d'appliquer] le talion** » (2.178) – lesquelles, à l'image du tuteur¹ de l'orphelin, régissent au mieux et pour le mieux la totalité de leurs intérêts, comme l'indique la forme intensive du terme traduit par « **d'une grande droiture** ».

5. Avoir reçu l'Écriture augmente la dette.

Les gens de l'Écriture ne sont pas nommés juifs et chrétiens, mais seulement désignés par le fait d'avoir reçu l'Écriture, afin de les rendre encore plus débiteurs : ils n'ont pas d'excuse, puisque l'argument est pour eux accompli par leurs Écritures révélées non falsifiées qui comportent l'annonce du Prophète de la fin des temps : « **et annoncer un Messager qui viendra après moi du nom d'Ahmad** » (61.6).

Il convient de prendre la mesure de la grandeur du Prophète, Dieu le bénisse lui et les siens, qui transparaît dans ces versets, puisqu'on en retire que celui qui n'a pas foi en lui est au nombre de ceux qui n'ont pas foi du tout en Dieu, exalté soit-Il, ou Lui donnent un associé, dont la fin à tous est le Feu : « **En vérité, ceux qui auront mécru, gens de l'Écriture et païens, seront immortellement dans le feu de la Géhenne** » (passage suivant, verset 6).

C'est là aussi la raison pour laquelle le Prophète, Dieu le bénisse lui et les siens, n'est pas explicitement nommé, mais désigné par sa mission : « **un messager de la part de Dieu** », tournure qui le valorise autant que dépréciait les autres d'être désignés comme ayant reçu l'Écriture.

1. Les termes traduits par « une grande droiture » et par « tuteur » sont de fait étymologiquement apparentés.

6. Pourquoi les païens ne sont-ils plus cités ensuite ?

On pourrait dire que la raison pour laquelle les païens ne sont pas cités après « **Et ceux qui reçurent l'Écriture ne se divisèrent qu'après que leur vint la preuve** », alors qu'ils le furent au début de la sourate dans « *ceux qui mécroient, gens de l'Écriture et païens* », est qu'il est question de se diviser en sectes et partis, ce qui est concevable pour ceux qui ont un corpus doctrinal ou religieux, fut-il erroné, pas pour les païens, qui n'en sont pas à ce niveau en raison de la simplicité, voire de l'ineptie de leurs croyances et qu'il n'y a donc pas lieu d'évoquer à leur propos une division sur quelque chose d'infondé.

7. Servir Dieu purement pour Lui.

Bien différents sont ceux qui servent Dieu, exalté soit-Il, par désir de Son paradis ou crainte de Son feu et ceux qui Le servent purement pour Lui en cherchant Sa satisfaction, tout en sachant par-ailleurs que « **leur rétribution auprès de leur Maître est des jardins d'Éden sous lesquels coulent les ruisseaux** » (paragraphe suivant, verset 8), à l'image de celui qui fait une grande ablution purificatrice pour Dieu, exalté soit-Il, tout en sachant que cela aura aussi pour effet de laver la poussière qui couvre son corps : avoir connaissance d'un effet n'est pas incompatible avec une action désintéressée, ce qui l'est, c'est de vouloir l'effet.

Il faut savoir que bien peu atteignent à ce degré que Dieu, exalté soit-Il, exprime par une tournure qualifiant leurs personnes, « **en Lui étant purement dévots** », et non leur action comme l'aurait fait le gérondif « en Lui vouant purement dévotion ».

9. Prière et zakât communes aux religions.

L'esprit des religions révélées est un seul et même esprit qui, après la foi en Dieu, exalté soit-Il, et au Prophète envoyé en chaque époque, consiste à servir Dieu avec deux conditions :

- Une intention désintéressée : « **en Lui étant purement dévots** », ce qui est fait pour autre que Dieu ne méritant pas d'être vraiment nommé servitude, même si cela ressemble formellement à l'authentique servitude.
- Éviter l'excès comme la négligence, ce qui est le sens d'agir « **en**

intègres » ou l'un de ses corollaires si on l'entend dans le sens de droiture, les moines chrétiens laissant cet équilibre pour la pratique excessive dont ils se revendiquent, en négligeant les devoirs qu'ils ont envers autrui, comme combattre les injustes et servir les déshérités.

Il faut à ce propos savoir que le Prophète, Dieu le bénisse lui et les siens, rejeta un tel monachisme en disant : « *Toute communauté connaît un monachisme, celui de la mienneté étant les Prières collectives quotidiennes et du vendredi et l'enseignement réciproque des prescriptions de la religion.* »¹

9. Prière et zakât communes aux religions.

Sans aucun doute, les religions diffèrent dans le détail de leurs pratiques, mais on déduit de versets du noble Coran tels que : « **ils n'avaient qu'ordre de servir Dieu [...] et d'accomplir la Prière et donner la Zakât, ceci étant la religion de la droiture.** » et « **Il m'enjoignit la Prière et la Zakât tant que je fus vivant** » (19.31), qu'elles ont en commun la Prière et la [contribution régénératrice dite] *zakât*, bien entendu avec des différences dans les détails des deux pratiques.

La raison pour laquelle elles ont cela en commun pourrait bien être que la Prière régit la relation du serviteur avec son Seigneur et la Zakât sa relation avec les créatures et que la Prière implique un effort intérieur de concentration sur Dieu, exalté soit-Il, et la Zakât un effort extérieur de détachement des biens, tous les deux participant de l'abandon au Seigneur en tout ce qu'Il ordonne en sorte que le serviteur soit tel une voie aplanie ne gênant pas qui y chemine.

Il faut savoir que l'expression « **la religion de la droiture** » s'applique à la totalité de la Révélation, qu'on l'entende comme :

- la religion des « **prescriptions d'une grande droiture** », qui renvoient à toutes les Écritures révélées ;
- la religion propre au Sceau des Prophètes, Dieu le bénisse lui et les siens, dont la droiture des pratiques assure les intérêts des serviteurs [comme le tuteur assure ceux de l'orphelin] ;
- la religion « de droiture », la religion étant en soi droite en vertu de son élévation morale.

1. *Bihâro l-anwâr*, v.67 p.115.

10. Universalité de l'islam.

L'esprit des versets de cette sourate bénie témoigne du caractère universel de la prédication islamique et du fait que les autres religions, bien que valables avant l'islam, n'ont plus lieu d'être après l'envoi du Prophète Sceau, Dieu le bénisse lui et les siens, et l'ultime Révélation.

Il n'y a donc pas de quoi se féliciter de quelque réalisation, religieuse ou humaine, en dehors du cadre de l'islam intègre, le Très-haut ayant dit : « **En vérité, la religion aux yeux de Dieu est l'islam** [littéralement : **la soumission**]. » L'acceptation des œuvres est en effet conditionnée par la crainte de Dieu, crainte dénuée de sens quand on prend une autre route que celle voulue par Dieu, exalté soit-Il, même si l'action est bonne en apparence.

11. Ne reprocher qu'à bon escient.

Il convient de prendre exemple sur un caractère de Dieu, exalté soit-Il, évoqué dans la présente sourate, à savoir de ne faire de reproche à autrui qu'à bon escient : on n'en fera donc pas de prime abord à l'ignorant, n'en faisant qu'à celui qui l'est par sa coupable négligence, puisqu'il ne bénéficie dès lors plus de l'excuse de l'ignorance.

Dieu, exalté soit-Il, ne fait en effet de reproche à Ses serviteurs qu'après avoir établi la preuve patente en révélant des Écrits purs contenant des enseignements « *d'une grande droiture* », au sens qu'ils régissent au mieux les intérêts des serviteurs ou qu'ils sont droits et sans vices, contrairement aux lois établies par les hommes et ce qui y va à l'encontre d'une saine nature humaine et gâche leurs véritables intérêts.

Versets 6-8

﴿ إِنَّ الَّذِينَ كَفَرُوا مِنْ أَهْلِ الْكِتَابِ وَالْمُشْرِكِينَ فِي نَارِ جَهَنَّمَ خَالِدِينَ فِيهَا أُولَئِكَ هُمْ شَرُّ الْبَرِيَّةِ ﴿٦﴾ إِنَّ الَّذِينَ ءَامَنُوا وَعَمِلُوا الصَّالِحَاتِ أُولَئِكَ هُمْ خَيْرُ الْبَرِيَّةِ ﴿٧﴾ جَزَاءُهُمْ عِنْدَ رَبِّهِمْ جَنَّاتٌ عَدْنٍ يَجْرِي مِنْ تَحْتِهَا الْأَنْهَارُ خَالِدِينَ فِيهَا أَبَدًا رَضِيَ اللَّهُ عَنْهُمْ وَرَضُوا عَنْهُ ذَلِكَ لِمَنْ خَشِيَ رَبَّهُ ﴿٨﴾ ﴾

En vérité, ceux qui auront mécru, gens de l'Écriture et païens, seront immortellement dans le feu de la Géhenne : ceux-là sont la lie de la création. [6] En vérité, ceux qui auront eu foi et fait les bonnes actions sont, eux, le meilleur de la création : [7] leur rétribution auprès de leur

Maître est des Paradis à demeure sous lesquels coulent les ruisseaux où ils seront immortellement à jamais. Dieu est satisfait d'eux et eux de Lui. Voilà pour qui aura craint son Maître. [8]

12. Guérir de ce qui nuit, puis pousser à ce qui profite.

Dans la présente sourate, Dieu, exalté soit-Il, met la menace avant la promesse, mentionnant d'abord la sanction de « **la lie de la création** », puis la rétribution de « **l'élite de la création** ». La raison pourrait en être que les versets ouvrant la sourate portent sur l'erreur des gens de l'Écriture et des païens et qu'il est donc approprié, en abordant les conséquences, de commencer par ce qui les concerne.

D'autant que la menace est à la promesse ce qu'est le remède à l'alimentation : il faut d'abord mettre un terme à ce qui nuit, puis inciter à ce qui profite.

13. L'élite et la lie de la création.

Quand un serviteur, grâce à l'enseignement des Prophètes, conjoint la foi et la bonne action, il mérite vraiment qu'on dise qu'il est l'élite de ce que Dieu créa, ce qui inclut toutes les créatures, anges compris, puisqu'ils font partie de ce que Dieu créa, exalté soit-Il, et qu'il ressort des sources scripturaires qu'il en est de meilleures qu'eux. On pourrait voir une allusion à cela dans l'ordre que Dieu leur fit de se prosterner devant Adam, la Paix soit avec lui, alors qu'il n'avait pas encore de mission prophétique, en raison de la capacité qu'il avait de se perfectionner et de s'élever à un niveau dépassant celui des anges.

On pourrait faire de la mention de l'élite et de la lie de la création une illustration des deux arcs, ascendant et descendant, de la création, à la manière de ce qui se trouve dans la sourate dite « la figue » : « **Nous avons certes créé l'homme en la meilleure disposition, puis l'avons renvoyé au plus bas du bas** » (95.4-5).

14. La rétribution « auprès » du Seigneur.

La délicatesse de l'expression « **auprès de leur Maître** » n'échappera pas : « **l'élite de la création** » sont ceux qui ne veulent de rétribution qu'auprès de Lui, exalté soit-Il, sans attention pour celle, fugitive, se trouvant auprès d'autre que Lui.

On peut aussi l'expliquer comme signifiant que leur rétribution est comme placée en dépôt auprès de quelqu'un de sûr qui la leur rendra au moment où ils en auront le plus besoin.

Savoir ainsi que sa rétribution se trouve auprès de Dieu, exalté soit-Il, est réconfortant pour l'homme de foi, de sorte qu'il n'est pas pressé de goûter ici-bas le fruit de ses œuvres, fut-ce un acquis spirituel, car il sait que ce qu'il a engrangé auprès de son Seigneur vaut mieux que tout avantage immédiat.

15. L'immortalité au Paradis vaut mieux que le Paradis.

Certaines des plus importants éléments constitutifs du Paradis sont exprimées par des qualités telles que : « **éden** » (9.72), qui désigne un endroit où l'on reste [tant on s'y plaît], et [dans la présente sourate] par « **à demeure** », dont le sens est qu'on y est installé de façon permanente, par « **immortellement** » et par « **à jamais** », l'ensemble étant résumé par « y rester immortellement », ce que corroborent encore d'autres versets, tels que : « **dont on ne les fera pas sortir** » (15.48) et « **dont ils ne voudront changer** » (18.108). On a été jusqu'à dire que cette immortalité valait mieux que le Paradis lui-même, puisqu'il est rapporté du Prophète, Dieu le bénisse lui et les siens, que : « *L'immortalité au Paradis vaut mieux que le Paradis et la satisfaction de Dieu vaut mieux que le Paradis.* »¹ En effet, sans cette immortalité, personne ne s'en féliciterait, car la peine de savoir que le bien-être prendra fin n'est pas compensée par l'intensité du délice.

16. Paradis du corps, Paradis de l'esprit.

L'homme étant créé corps et esprit, chacun des deux ayant sa part ici-bas, il en ira de même dans l'au-delà : la part du corps y sera le Paradis décrit, ici et dans d'autres sourates, par toutes sortes de bien-être sensible, tels houris et palais, et celle de l'esprit y sera la satisfaction du Seigneur sublime, « **Dieu est satisfait d'eux et eux de Lui** », qui constitue le Paradis de la proximité divine.

Ce qui retient l'attention est qu'en disant Sa satisfaction de ceux qu'Il qualifie d'« **élite de la création** », Dieu, exalté soit-Il, ne Se désigne pas comme Maître, mais par Son nom propre, [*Allâh*, Dieu] – qui est des

1. *Mafâtîho l-ghayb*, v.32 p.252.

plus solennels et majestueux, puisqu'il désigne Sa Personne avec toutes Ses qualités, tant de Majesté que de Magnanimité –, tandis qu'Il fait état de Son magistère en parlant de leur rétribution : **« leur rétribution auprès de leur Maître. »**

17. Craindre Dieu, clé de la paradisiaque satisfaction.

Le terme de la perfection est de parvenir à l'état de mutuelle satisfaction du serviteur et du Seigneur qui est celui de l'âme sereine, dont le Très-haut dit : **« Ô toi, âme sereine, reviens vers ton Maître, satisfaite et agréée ! »** (89.27-28) Ici, la phrase **« voilà pour qui aura craint son Maître »** énonce que le moyen d'y parvenir est la crainte, laquelle est une peur associée à la vénération, dont le Très-haut dit, en parlant des anges, qu'**« ils s'émeuvent par crainte de Lui »** (21.28), la même expression revenant à propos des serviteurs ayant foi : **« En vérité, ceux qui s'émeuvent par crainte de leur Maître... »** (23.57). Comme le dit le Très-haut, cette crainte découle de la connaissance : **« Seuls craignent Dieu, parmi Ses serviteurs, les savants »** (35.28), le sentiment de Sa grandeur et de Sa vigilance étant ce qui retient de tout mal et qui pousse à tout bien.

Il faut savoir que cet état de satisfaction est le meilleur bien-être au Paradis. C'en est même le nectar et c'est une rétribution en soi et à part des Paradis, puisque cet état de satisfaction est évoqué à part du bien-être paradisiaque dans la parole du Très-haut : **« Leur rétribution auprès de leur Maître est des Paradis à demeure sous lesquels coulent les ruisseaux où ils seront immortellement à jamais. Dieu est satisfait d'eux et eux de Lui. »**

Pour sûr, qui trouvera telle [satisfaction] ici-bas jouira jusqu'à un certain point ici-bas du plus précieux bien-être du Paradis.

18. Crainte des savants et des autres fidèles.

Dieu, exalté soit-Il, dit de la crainte des savants : **« Seuls craignent Dieu, parmi Ses serviteurs, les savants »** (35.28), usant du Nom propre qui désigne Sa Personne dans toute l'étendue de Sa majesté et de Sa perfection, ce qui convient au rang du savoir par lequel on connaît les [divers] rangs et qualités du Seigneur. Mais, parlant ici de la crainte du commun des fidèles, **« ceux qui auront eu foi et fait les bonnes actions »**, Il renvoie à Sa qualité de Maître en disant : **« Voilà pour qui**

aura craint son Maître », en raison du rôle de ce magistère dominateur et régenteur pour faire parvenir ceux-là aux « **Paradis à demeure sous lesquels coulent les ruisseaux** », leur crainte étant en rapport avec le rang de Maître.

Sourate az-Zalzala

No. 99: « le séisme »

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

Versets 1-5

﴿ إِذَا زُلْزِلَتِ الْأَرْضُ زِلْزَالَهَا ① وَأَخْرَجَتِ الْأَرْضُ أَثْقَالَهَا ② وَقَالَ الْإِنْسَانُ مَا هَٰذَا ③ ﴾
 ﴿ يَوْمَئِذٍ تُحَدِّثُ أَخْبَارَهَا ④ بِأَنَّ رَبَّكَ أَوْحَىٰ لَهَا ⑤ ﴾

Grâce au Nom de Dieu

le Tout-miséricordieux et Très-miséricordieux,

Quand la terre sera secouée de son séisme, [1] que la terre fera surgir ses charges [2] et que l'homme dira : «Que lui arrive-t-il ?» [3] Ce jour-là, elle relatera ses informations, [4] ton Maître l'inspirant. [5]

1. Le lien entre l'action et les deux demeures.

La focalisation sur la Résurrection et ses terreurs est une caractéristique du noble Coran quand il est question d'amener le serviteur à bien agir, afin que soit toujours fait le lien entre l'action et les deux demeures [d'ici-bas et de l'au-delà]. La présente sourate est de cet ordre, commençant par évoquer la Résurrection et ses terreurs pour aboutir à la corporisation des œuvres dans l'autre monde, afin que l'on soit dès l'abord sur ses gardes et ne soit pas surpris par les fins.

Le résultat recherché au bout du compte par cette sourate est que l'on s'évertue en permanence à œuvrer, sans faire peu de cas d'un petit bien, fût-il du poids d'un grain de poussière, car il pourrait être celui qui sauvera, ni d'un petit mal, car il pourrait être celui qui perdra en faisant pencher la balance du mauvais côté, comme cela arrive pour les poids et mesures physiques.

2. Le séisme universel de la Résurrection.

Parmi les cataclysmes terrestres, les séismes sont ceux qui causent les plus graves dégâts en quelques secondes et c'est pourquoi le noble Coran évoque ce qui arrivera au Jour de la Résurrection par ce phénomène en particulier, en tant que premier événement de la sortie de l'humanité hors des tombes « **comme s'ils étaient une nuée de sauterelles** » (54.7) et « **tels un essaim de papillons** » (101.4).

Ce séisme est cependant désigné comme étant « **son séisme** », [le pronom possessif renvoyant à la terre], ce qui suggère que c'est un séisme spécial lié à la terre et tenu en réserve par Dieu pour ce Jour : il n'est pas propre à une région, comme le sont les séismes ici-bas, mais concerne la terre tout entière, ce qui le rend plus effroyable et terrifiant.

3. La résurrection des corps.

Les trésors ou les corps ou toute chose enterrée, selon les divers commentaires donnés, ne sont autres qu'une charge déposée en terre, sans différence entre les trésors inanimés et les corps qui furent en quelque jour des instruments de domination sur la terre. Quel soulagement, pour qui porte une charge, quand il s'en débarrasse !

Dans la parole du Très-haut « **la terre fera surgir ses charges** », il n'échappera pas que l'expression indique que la résurrection est aussi corporelle et n'est pas réservée aux esprits, comme d'aucuns peuvent le penser.

4. Tous seront remplis d'effroi, sauf exception.

Certains ont restreint l'étonnement exprimé par : « **Que lui arrive-t-il ?** » aux non-croyants, comme dans la parole du Très-haut : « **Qui nous a ressuscité de notre lieu de repos.** » (36.52) Or, les événements de ce jour rempliront d'effroi tous ceux qui seront tout d'un coup rejetés de leur tombe sur la terre de la résurrection, avec ce qui s'y trouve comme terreurs, et cela correspond à [la généralité de] l'expression « **l'homme dira** » désignant ceux qui se demanderont ce qui arrive à terre.

Cela n'empêche toutefois pas que certains êtres d'exception ne connaîtront pas ce désarroi, de manière générale ou en certaines stations de la résurrection, puisque le Très-haut dit : « **Ils sont saufs du désarroi de ce jour.** » (27.89)

5. Comment la terre témoignera ?

Diverses choses ont été dites à propos du verset : « **Ce jour-là, elle relatera ses informations** », les uns prétendant qu'on le comprendra de son état, d'autres que des sons créés lui seront associés, d'autres encore qu'elle parlera comme les êtres conscients, ce qui correspond au sens obvie du verset et se trouve corroboré par d'autres, tels que : « **Il n'est de chose qui ne Le glorifie en Le louant, mais vous ne comprenez pas ce qu'elles proclament** » (17.44) et « **Ils diront : «Dieu, qui fait parler toute chose, nous a fait parler.» » (41.21)**

Quoi qu'il en soit, le témoignage de la terre sera bien entendu indubitable, car il n'est pas pensable qu'elle veuille s'attirer un profit ou s'éviter du tort, comme on peut s'y attendre de certains témoins ici-bas. D'autant que le témoignage de la terre sera celui de l'Omniscient : « **ton Maître l'inspirant.** »

On peut alors se demander, dès lors que la terre peut recevoir inspiration et révélation au point de relater le détail d'événements, ce que pourra l'être humain si Dieu, exalté soit-Il, le veut pour lui ?

6. Ce que la terre relatera.

L'expression « **elle relatera ses informations** » laisse entendre qu'il sera donné des détails et que le témoignage ne restera pas dans le vague. La terre ne se contentera par exemple pas de témoigner qu'on y fit la Prière, mais précisera combien de fois, où et comment.

Il est ainsi rapporté que l'Imam 'Alî, la Paix soit avec lui, a dit : « **Priez en divers endroits des mosquées, car chaque endroit témoignera au Jour de la Résurrection en faveur de qui y pria** »¹ et que, après avoir réparti le trésor public, il faisait une Prière et disait : « **Sois témoin que je t'ai rempli justement et vidé justement** »². Il est aussi rapporté que le Prophète, Dieu le bénisse lui et les siens, récita un jour la parole du Très-haut « **ce jour-là, elle relatera ses informations** », puis dit : « **Savez-vous que sont ses informations ? – Dieu et Son messager le savent mieux, répondirent-ils. – C'est que la terre témoignera de ce que fit sur elle tout serviteur ou servante. Elle dira : «Ô Maître, il [ou elle] fit ceci et cela en tel et tel jour.»** »³

1. *Wasâ'il ash-shî'a*, v.5 p.188.

2. *La'âlî l-akhbâr*, v.5 p.79.

3. *Madjma'ô l-bayân*, v.10 p.797.

Tous ces propos feront honte aux désobéissants le Jour de la Résurrection, car ce qui était inerte à leurs yeux sera un témoin à l'encontre de qui devait en principe être lieu-tenant de Dieu sur la terre.

Versets 6-8

﴿ يَوْمَئِذٍ يَصْدُرُ النَّاسُ أَشْتَاتًا لِيُرَوْا أَعْمَالَهُمْ ۗ فَمَنْ يَعْمَلْ مِثْقَالَ ذَرَّةٍ خَيْرًا يَرَهُ ۗ ﴿٦﴾ وَمَنْ يَعْمَلْ مِثْقَالَ ذَرَّةٍ شَرًّا يَرَهُ ۗ ﴿٧﴾ ﴾

Ce jour-là, les gens s'en retourneront dispersés pour que leur soit montré ce qu'ils auront fait : [6] qui aura fait un grain de poussière de bien le verra [7] et qui aura fait un grain de poussière de mal le verra. [8]

7. S'en retourner en ordre dispersé.

Que les gens reviennent dispersés au Jour de la Résurrection est une conséquence de ce qui est dit dans cet autre verset : « **votre activité est bien diverse** » (92.4). Bien entendu, leur dispersion au Jour de la Résurrection ne signifie pas qu'ils sont tous dans un même état, car il est clair que c'est « **le jour où nous appellerons chaque gent avec leur imam** » (17.71). Rien n'empêche donc qu'ils viennent en ordre dispersé se ranger sous des bannières diverses en fonction de qui ils prirent pour patron dans la vie d'ici-bas, qui aura pris pour tel une [idole de] pierre étant ressuscité par Dieu avec elle.

Il faut relever la subtilité du terme arabe traduit par « s'en retourneront » : au sens propre, il s'applique aux chameaux qui s'en retournent de l'endroit où ils sont venus s'abreuver, comme si les gens avaient été ici-bas au bord d'une étendue d'eau qu'ils avaient maintenant quittée pour que l'on sache qui y avait bu à satiété et qui y était resté assoiffé. Cela est conforté par ce propos rapporté du Commandeur des fidèles, la Paix soit avec lui : « **Ô gens ! Aujourd'hui, un travail sans règlement de comptes, demain, un règlement de comptes sans travail.** »¹

8. Qu'arrivera-t-il « quand la terre sera secouée » ?

On énonce une condition en vue de sa conséquence, voire pour y

1. *Kâfi*, v.8 p.58.

insister, tout comme on fait un serment en vue de ce que l'on jure. Or, la conséquence ou ce qui est juré peuvent être omis pour susciter la réflexion et faire rechercher ce qui est omis, en raison de son intérêt pour le locuteur. Cela arrive dans le noble Coran, voire dans cette sourate.

Certains pensent en effet que la conséquence de la condition « **quand la terre sera secouée de son séisme** » est omise, le contexte en suggérant le sens – de l'ordre de « **l'événement se produira** » (56.1), par exemple. Les autres pensent soit qu'elle serait « **ce jour-là, elle racontera ses mémoires** », soit « **ce jour-là, les gens s'en retourneront dispersés.** »

9. Deux versets synthétiques.

Il n'échappera pas à qui les médite que les versets « **qui aura fait un grain de poussière de bien le verra et qui aura fait un grain de poussière de mal le verra** » ont de bonnes raisons de réjouir et inciter comme d'effrayer et dissuader. Il est d'ailleurs rapporté que le Prophète, Dieu le bénisse lui et les siens, les qualifia de « *synthétiques* ». En effet :

- En raison de l'emploi du pronom sujet « **qui** », ils ont une portée générale qui inclut tous les êtres responsables, y compris les Prophètes.
- Le complément d'objet y désigne ce qu'il y a de plus minuscule : le grain de poussière que l'on voit briller dans les rayons de soleil, le terme arabe étant aussi employé pour les toutes petites fourmis.
- La minutie y concerne le bien comme le mal, la magnanimité et longanimité du Magnanime n'interdisant pas une telle minutie afin que ceux qui se risquent à désobéir ne s'enhardissent pas.
- Le résultat y est la vision de l'acte, soit en propre, en raison de la corporisation des actes, soit par celle de son effet. Au lieu de « faire savoir », il est donc ici question de « faire voir » : « **pour que leur soit montré ce qu'ils auront fait** », tout comme il est question de trouver et voir, plutôt que savoir, dans la parole du Très-haut : « **le jour où toute âme trouvera présent ce qu'elle fit de bien et ce qu'elle fit de mal** » (3.30)

10. Loi générale et exceptions.

Il n'y a pas d'incompatibilité entre ces versets évoquant la conformité jusqu'au grain de poussière entre l'œuvre et sa rétribution et ceux qui parlent d'annihilation des œuvres à propos de l'annulation de leurs

bienfaits : « **certes, si tu es païen, ton œuvre s'anéantira** » (39.65) ainsi que d'expiation à propos de l'annulation de leurs méfaits : « **les bienfaits effacent les méfaits** » (11.114). Les présents versets évoquent en effet la loi générale régissant le compte des créatures, ce qui n'empêche pas qu'une autre loi fasse des exceptions : « **On ne L'interroge pas sur ce qu'Il fait, eux sont interrogés** » (21.23).

Une autre justification possible de ce point est de dire que l'annihilation de l'œuvre par Dieu, exalté soit-Il, dans la vie dernière révèle qu'aucun bien ne fut fait, car est bien ce qui l'est jusqu'au Jour de la Rétribution, pas ce qui le paraissait aux yeux de serviteurs incompetents.

11. Effet dissuasif de cette sourate.

Le rappel des terreurs du Jour de la Résurrection suffit à dissuader de désobéir celui qui est parfaitement convaincu d'un au-delà échappant à nos sens. C'est pourquoi il a été dit de la mort qu'elle « **anéantit les jouissances** »¹. Que dire alors de ce qui est plus grave que la mort ? Il est ainsi rapporté qu'un homme vint trouver le Prophète, Dieu le bénisse lui et les siens, et lui dit : « *Enseigne-moi de ce que Dieu t'enseigne.* » Il l'adressa à quelqu'un qui lui enseigna la présente sourate jusqu'à « **qui aura fait un grain de poussière de bien le verra et qui aura fait un grain de poussière de mal le verra** » et l'homme dit : « *Ça me suffit.* » On en informa le Prophète, Dieu le bénisse lui et les siens, qui dit : « **Laissez-le tranquille, car il a bien compris.** »²

1. D'après le Commandeur des fidèles, la Paix soit avec lui : « **Rappelez-vous beaucoup la mort, car elle anéantit les jouissances.** » Voir *Amâli*, p.264.

2. *Bihâro l-anwâr*, v.92 p.107.

Sourate al-‘Âdiyât

No. 100: « les galopeurs »

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

﴿ وَالْعَدِيَّتِ صَبْحًا ۝١ فَالْمُورِيَّتِ قَدْحًا ۝٢ فَالْمُعِيرَتِ صَبْحًا ۝٣ فَاتَّرَنَ بِهِ نَقْعًا ۝٤ فَوَسَطَنَ بِهِ جَمْعًا ۝٥ إِنَّ الْإِنْسَانَ لِرَبِّهِ لَكَنُودٌ ۝٦ وَإِنَّهُ عَلَىٰ ذَٰلِكَ لَشَهِيدٌ ۝٧ وَإِنَّهُ لِحُبِّ الْخَيْرِ لَشَدِيدٌ ۝٨ ﴿ أَفَلَا يَعْلَمُ إِذَا بُعِثَ مَا فِي الْقُبُورِ ۝٩ وَحُصِّلَ مَا فِي الصُّدُورِ ۝١٠ إِنَّ رَبَّهُم بِهِمْ يَوْمَئِذٍ لَّخَبِيرٌ ۝١١ ﴾

Grâce au Nom de Dieu

le Tout-miséricordieux et Très-miséricordieux,

Par les galopeurs haletants, [1] crépitant d'étincelles, [2] assaillant au matin, [3] soulevant la poussière [4] et se jetant dans la mêlée, [5] l'homme est en vérité bien oublieux de son Maître, [6] il en est en vérité bien témoin [7] et il a en vérité un bien vif amour du bien. [8] Ne sait-il donc pas qu'en vérité, quand sera retourné ce qui est dans les tombes [9] et mis à nu ce qui est dans les cœurs, [10] leur Maître sera certes ce jour-là bien informé à leur propos. [11]

1. Les montures de moudjahidines.

Les serments de cette sourate bénie portent sur les états et mouvements des montures des moudjahidines : les coursiers galopants, le bruit de leur galop et les étincelles de leurs fers, leur attaque matinale par surprise, la poussière qu'ils soulèvent et leur engagement dans la mêlée.

S'il est ainsi juré par les montures des combattants dans la voie de Dieu, exalté soit-Il, que dire alors d'eux-mêmes ? Pourrait-on leur faire un meilleur honneur que jurer par la monture de ceux que l'on veut honorer ?

2. Cas de grandeur transmise à des choses communes.

Il y a dans le Coran plusieurs cas où la grandeur d'une personne se transmet à des choses qui lui sont liées et n'ont pas en elles-mêmes d'importance hormis ce lien. Par exemple :

- la chemise de Joseph, la Paix soit avec lui : « **Quand vint le porteur de la bonne nouvelle, il la jeta sur son visage et il retrouva la vue** » (12.96) ;
- l'Arche d'alliance de Moïse, la Paix soit avec lui : « **Leur Prophète leur dit : «Le signe de sa royauté est qu'il vous apportera l'Arche [d'alliance], où se trouve une *sakîna*¹ de votre Maître** » » (2.248) ;
- la chamelle de Sâlih, la Paix soit avec lui : « **le Messager de Dieu leur dit : «La chamelle de Dieu et son abreuvoir !»** » (91.13) ;
- et les chevaux des moudjahidines, dans la présente sourate, Dieu, exalté soit-Il, allant jusqu'à jurer par les sabots de ces montures au galop d'où jaillissent des étincelles : « **Par les galopeurs haletants, crépitant d'étincelles** »

3. Prendre l'ennemi par surprise.

L'éloge, puisque servant à un serment, de l'assaut matinal montre qu'il est bon de surprendre l'ennemi, la guerre étant stratagème et l'assaut matinal une manière de le surprendre, n'ayant pas lieu de nuit, en sorte qu'on ne voie pas l'ennemi, ni le jour levé, en sorte que l'ennemi soit fin prêt.

Mais il ne s'agit pas de se limiter à cette préparation-là pour dominer l'ennemi, il faut s'activer à tout ce qui permettra de le vaincre, dont préparer ses forces : « **Préparez pour eux ce que vous pourrez en forces et montures** » (8.60). Il va sans dire qu'il n'est pas seulement question des montures mentionnées dans la présente sourate, mais de toutes forces permettant d'affronter les ennemis, même si ce ne sont pas des chevaux. C'est ce qui ressort aussi clairement de ce que, dans le verset qui vient d'être cité, le complément d'objet n'est pas les montures [mais « **ce que vous pourrez** »].

1. Le mot évoque par son étymologie les idées de « paix » et de « quiétude ». Des hadiths précisent qu'il s'agit d'une Puissance céleste décrite comme un « souffle paradisiaque » et un « esprit de Dieu ».

4. Valeur de l'adoration et du djihad.

Certains pensent que les serments de ces versets sont par les chameaux de ceux qui font le Hadj pour se déplacer entre 'Arafât, Minâ et Mozdalifa, cela étant rapporté du Commandeur des fidèles, la Paix soit avec lui¹. D'après cette explication, ces versets montreraient la grandeur des pèlerins, d'une part, et de ces lieux, d'autre part. Les serments seraient ainsi faits par des montures chevauchées par de nobles pèlerins en de nobles lieux. On voit par là et certains autres cas analogues que « *le Coran comporte plusieurs sens* ».

5. Déni de l'être humain.

Le rapport entre les serments et ce sur quoi ils portent, à savoir « **l'homme est en vérité bien oublieux de son Maître** », est quelque peu obscur. On pourrait dire que la relation établie entre l'ingratitude de l'homme et les montures des moudjahidines peut signifier :

- soit l'opposition entre un groupe de gens prêts à sacrifier ce qu'ils ont de plus cher, leur vie, pour la religion et un groupe d'autres gens s'accaparant les biens que Dieu, exalté soit-Il, leur a confiés jusqu'à leur retour à Lui et se montrant de plus ingrats envers Lui et Ses bienfaits. L'honneur fait, en jurant par elles, aux montures des premiers renverrait ainsi allusivement au déshonneur des autres, désignés comme bien inférieurs à ces montures aux yeux de Dieu, exalté soit-Il.
- soit que le djihad est prescrit pour affronter ceux dont les âmes ont été rendues malades et mauvaises par leur ingratitude, ces versets les méprisant du fait que, par leur manquement et leur égarement, ils se sont exposés à l'humiliation d'être vaincus.

6. Vices profonds.

Le noble Coran mentionne un ensemble de caractères enracinés en l'homme, tels que l'injustice et l'ignorance : « **Il est en vérité fort injuste et fort ignorant** » (33.72) ; l'avidité : « **En vérité, l'homme fut créé avide** » (70.19) ; la détresse : « **et inconsolable quand le mal le touche** » (70.20) ; le désespoir et l'ingratitude : « **En vérité, il est certes fort désespéré et fort ingrat** » (11.9) ; la rébellion : « **Holà ! En vérité, l'homme se montre bien rebelle** » (96.6) et la faiblesse : « **L'homme fut créé faible** » (4.28).

1. *Nûro th-thiqlayn*, v.5 p.656.

La présente sourate mentionne l'un de ses caractères profonds, l'attribuant à l'homme comme tel, qui n'a pas assimilé l'éducation des Prophètes, la Paix soit avec eux : l'ingratitude, renforcée par deux adverbes d'intensité : « **l'homme est en vérité bien oublieux de son Maître.** »

Ces caractéristiques sont bien entendu dans les âmes comme des semences dans la terre, attendant ce qui les fera se développer. Sans lutte intérieure, exploration de l'âme et épuration de ce qui s'y trouve, ces caractéristiques seront naturellement le terreau des mauvaises actions.

7. L'homme sait à quoi s'en tenir.

Une circonstance aggravant la réprimande de l'homme au Jour de la Résurrection est qu'il a connaissance des maux qui sont en lui, en vertu de la parole du Très-haut : « **il en est en vérité bien témoin** », où l'on prend le pronom « il » comme référant à l'homme et non à Dieu, exalté soit-Il. Ainsi, par complaisance pour ses propres passions, cet ingrat invétéré fait donc comme s'il ignorait son défaut, parce que contrarier ses exigences, par exemple l'avarice, exigerait une lutte intérieure dont il n'est pas capable. Il est donc ainsi encore moins excusable. Un verset analogue exposant le fait que l'homme est au clair sur lui-même est la parole du Très-haut : « **Or, l'homme est bien au clair sur lui-même, même s'il avance ses excuses** » (75.14-15).

8. Mystère de Dieu et tréfonds de l'homme.

Cette sourate contient des vérités qui touchent au monde intérieur – l'ingratitude de l'homme, son vif amour des biens, qu'il sait ce qui se trouve en lui, même s'il s'obstine à le nier – ainsi qu'au monde invisible d'un autre côté – en révélant qu'au Jour du Jugement, Dieu sera informé de tout en ce qui les concerne.

Il n'est donc pas incongru de voir intervenir ici un serment, afin de faire admettre des faits qui n'apparaissent pas aux sens, et répéter pour chacun de ces faits les adverbes d'insistance « en vérité », « bien » et « certes », qui plus est dans des phrases nominales en arabe : « **l'homme est en vérité bien oublieux de son Maître, il en est en vérité bien témoin et il a en vérité un bien vif amour du bien. Ne sait-il donc pas qu'en vérité [...] leur Maître sera certes ce jour-là bien informé à leur propos.** »

9. Pourquoi les biens sont dits être un bien ?

Le verset parle des biens matériels (*mâl*) en usant du mot « bien » (*khayr*), comme dans d'autres versets tels que : « **s'il laisse quelque bien** » (2.180) et « **mesquin quand le bien le touche** » (70.21). Cet emploi peut être justifié :

- soit par ce qu'ils prétendent quand ils disent que les biens matériels sont le bien pour eux, tout plaisir ici-bas ne se réalisant que par ces biens.
- soit en réalité, car les biens matériels, voire le monde d'ici-bas tout entier ne sont pas un mal et sont même une aide pour le bien, le mal ne venant que de leur amour, « **et chérissez beaucoup les biens** » (89.20), qui distrait de Dieu, exalté soit-Il, et devient une occasion de trouble, « **vos biens et vos enfants sont une occasion de trouble** » (8.28), et un ennemi : « **en vérité, parmi vos épouses et enfants, il est un ennemi pour vous, alors défiez-vous d'eux** » (64.14).

Ce qui montre que la séduction n'est pas une propriété des biens matériels est que le Prophète Salomon, la Paix soit avec lui, avait d'immenses biens sans que cela ne fléchisse sa détermination sur la voie de la servitude pour Dieu, exalté soit-Il, et que le Mahdî promis, que Dieu hâte son noble soulagement, aura aussi des biens inimaginables, puisque la terre fera sortir pour lui ses trésors et que le ciel fera pleuvoir.

10. Le corps n'a pas de valeur en lui-même.

Il est parlé des corps enterrés comme de choses inertes : le verset « **que la terre fera surgir ses charges** » (99.2) suggère que les corps, comme les autres choses enterrées, seront rejetés par la terre comme pour s'en débarrasser. Dans la présente sourate, on trouve l'expression « **quand sera retourné ce qui est dans les tombes** », c'est-à-dire quand la terre sera remuée de manière à faire sortir à la surface ce qui se trouve à l'intérieur, comme le fait le paysan pour en extraire ce qui y a poussé.

On peut donc dire que le corps n'a pas de valeur en lui-même, mais seulement en vertu de l'esprit qui l'anime, telle une graine qui est désirable tant qu'elle est dans l'épi, mais dont on brûle ou abandonne aux vents l'enveloppe après qu'elle ait été moissonnée.

11. Centralité du cœur et de ses actes.

En évoquant les comptes, Dieu, exalté soit-Il, mentionne spécialement les cœurs sans parler des corps, car ils sont aux cœurs ce que l'effet est à la cause et ont plus de raison d'être évoquées.

Disons alors que ce qui sauvera vraiment au Jour de la Résurrection et autour de quoi tournent les comptes est d'avoir un cœur intact, comme le dit la parole du Très-haut : « **sauf qui viendra à Dieu avec un cœur intact** » (26.89). Ainsi, comme promis par ce verset, celui qui pare son corps d'actes d'obéissance sans embellir son cœur de vertus bien ancrées verra au Jour de la Résurrection que le contenu de son cœur n'a rien de réjouissant.

Parmi ce qui confirme la centralité des actes du cœur, il y a les paroles du Très-haut : « **Qui la cèlera, en vérité voilà : son cœur aura péché par omission** » (2.283), qui fait du cœur le lieu du péché ; « **de sorte que celui qui a un mal en son cœur se fera des idées** » (33.32), qui met sur le compte d'un cœur malade l'excitation de la concupiscence quand on a des rapports sociaux avec des femmes ; « **Ni leur chair ni leur sang ne touchent Dieu, mais la vertu de votre part Le touche** » (22.37), car sans vertu, que vaut le sang des sacrifices versé à Minâ [le dernier jour du Grand Pèlerinage] ? « **Et qui révère les jalons de Dieu, car ils relèvent en vérité de la vertu des cœurs** » (22.32), un cœur vertueux étant la source de la ferveur des actes, dont le respect des jalons divins sous toutes leurs formes ; « **Il vous est prescrit de jeûner tout comme ce fut prescrit à ceux qui furent avant vous, vous pourrez être pieux !** » (2.183), qui fait de l'espoir d'être pieux le fruit du jeûne, sachant que la piété est un état du cœur.

12. Le Jour où tout sera manifeste.

Dieu, exalté soit-Il, est savant et informé de tous nos actes au moment où ils ont lieu, voire avant même qu'ils aient lieu, en vertu de Sa connaissance de ce qui est caché, et savoir qu'Il sait fait agir avec application. Sauf que le noble verset « **leur Maître sera certes ce jour-là bien informé à leur propos** » situe cette connaissance divine au Jour de la Résurrection, alors qu'elle est intemporelle. Comment mettre alors d'accord le verset et la réalité ?

En réponse, après avoir fait remarquer que le verset n'exclut pas que Dieu, exalté soit-Il, ait cette connaissance à d'autres moments,

on ajoutera que la Résurrection n'est pas la circonstance de cette connaissance elle-même, mais seulement celle de sa manifestation par la sanction ou rétribution qui en découle. Bien entendu, le lien entre Sa connaissance tant qu'on est ici-bas et son effet dans l'autre monde a de quoi dissuader de désobéir, si l'on a fermement foi au Jour dernier.

Un verset dit de manière analogue : « **à qui est la royauté aujourd'hui ?** » (40.16), alors que Sa royauté est de toujours et à jamais : comment est-elle alors rattachée à ce jour ? La réponse est là aussi qu'il est question de Sa royauté manifeste et reconnue par tous.

Il faut enfin remarquer que Dieu, exalté soit-Il, est dit « **bien informé à leur propos** », pas « à propose e leurs actes », ce qui exprime mieux la compréhension de cette connaissance, car être bien informé d'une personne implique de l'être de ses actes, le contraire n'étant pas vrai.

Sourate al-Qâri‘a

No. 101: « la Calamité »

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

﴿ الْقَارِعَةُ ① مَا الْقَارِعَةُ ② وَمَا أَدْرَاكَ مَا الْقَارِعَةُ ③ يَوْمَ يَكُونُ النَّاسُ
 كَالْفَرَاشِ الْمَبْثُوثِ ④ وَتَكُونُ الْجِبَالُ كَالْعِهْنِ الْمَنْفُوشِ ⑤ فَأَمَّا مَنْ
 ثَقُلَتْ مَوَازِينُهُ ⑥ فَهُوَ فِي عِيشَةٍ رَاضِيَةٍ ⑦ وَأَمَّا مَنْ خَفَّتْ مَوَازِينُهُ ⑧ فَأُمُّهُ
 هَاوِيَةٌ ⑨ وَمَا أَدْرَاكَ مَا هِيَ ⑩ نَارُ حَامِيَةٍ ⑪ ﴾

*Grâce au Nom de Dieu
 le Tout-miséricordieux et Très-miséricordieux,*

La Calamité, [1] qu'est la Calamité ? [2] Comment sauras-tu ce qu'est la Calamité ? [3] Le jour où les gens seront tel un essaim de papillons [4] et les monts tels de la laine teinte et cardée : [5] celui dont les pesées sont lourdes [6] connaît une vie agréable [7] et celui dont elles sont légères [8] sa mère est Abîme. [9] Comment sauras-tu ce que c'est ? [10] Un feu brûlant ! [11]

1. Ressemblance entre deux sourates.

La calamité qui frappera ouïes et cœurs au jour de la Résurrection est évoquée ici de manière analogue à ce que le Très-haut dit dans la sourate dite « l'Inéluctable » : « **L'Inéluctable, qu'est l'Inéluctable ? Comment sauras-tu ce qu'est l'Inéluctable ?** » (69.1-3) Deux questions y sont posées : la première porte simplement sur la réalité désignée par le terme mentionné au début pour attirer l'attention. La seconde en emphatise l'ineffabilité en ajoutant la tournure « comment sauras-tu », ce qui signifie : « Qu'est-ce qui pourra te faire comprendre

la réalité que désigne ce terme », quand ce qui en est dit dans cette sourate et ses semblables ne suffit pas à l'exprimer telle qu'elle est ?

2. Deux manières de faire comprendre.

La tournure [traduite par l'indicatif] « comment sauras-tu » apparaît dans le noble Coran plus d'une dizaine de fois et celle [traduite par le conditionnel] « comment saurais-tu » trois fois. On a pu dire que la différence entre les deux est que la première intervient quand Dieu, exalté soit-Il, entendait informer Son prophète, Dieu le bénisse lui et les siens, de ce qui posait question à son entourage, tandis que la seconde est pour les cas où Dieu, exalté soit-Il, entendait éluder la question sans y répondre, signifiant ainsi explicitement qu'elle resterait inconnaisable et inaccessible aux intelligences, comme lorsqu'Il dit à propos de la Résurrection : « **Comment saurais-tu ? L'Heure pourrait être proche !** » (42.17)

Il est vraiment remarquable que, dans tout le noble Coran, Dieu, exalté soit-Il, ne s'adresse pas aux intelligences sans user d'une accroche. Que cela nous serve de leçon pour ne pas faire de discours qui n'ont rien d'émouvant.

3. Raison de la comparaison aux papillons.

Le noble verset : « **le jour où les gens seront tels un essaim de papillons** » évoque les terreurs de la Résurrection en disant que les gens seront tels des papillons ou des sauterelles :

- soit en raison de la fragilité de ces créatures, des quantités d'insectes dont le nombre est insignifiant quelle qu'en soit la multitude : « **comme s'ils étaient une nuée de sauterelles** » (54.7), qui est un pullulement où tous grouillent les uns sur les autres ;
- soit en raison de la frénésie de ces insectes, au point que l'on dit « se précipiter dans le feu comme des papillons », signifiant par là qu'ils volent à l'aveuglette au risque de finir au feu.

Les gens seront rassemblés lors de la Résurrection tel un pullulement de fragiles sauterelles errant à l'aveuglette, le pire étant que ce à quoi ils sont ici comparés, à savoir des insectes insignifiants, est en meilleure situation que bien des gens qui n'ont pas réalisé la finalité de leur création.

4. Tout sera sens dessus dessous.

Les deux versets décrivant les gens tels un essaim de papillons et les monts tels de la laine teinte et cardée évoquent la fin de la stabilité que les gens constatent ici-bas dans la nature, pour l'un, et dans la société, pour l'autre :

- La première est représentée par les immuables monts de couleurs diverses dont Dieu, exalté soit-Il, dit : « **Parmi les monts, il est des tracés clairs et ocres de teintes variées et des noirceurs de jais** » (35.27) : leur immutabilité finira par n'être que laine teinte et cardée ;
- La seconde est représentée par la société humaine établie et régnant sur toute la terre : voilà que la Calamité qui frappera l'humanité mettra fin à leur établissement et en fera un essaim de papillons.

C'est pour tout le monde une leçon pour ne pas s'attacher à ce qui est évanescents et, pour les gens de foi en particulier, pour qu'ils ne tiennent pas compte d'autre que Lui, qui finira comme c'est dit, tout cela étant résumé par la formule : « **Tout ce qui s'y trouve est évanescents.** » (55.26)

5. Croire en la Résurrection rappelle à l'ordre.

La Résurrection est évoquée, avec des serments et d'autres tournures, à soixante-dix reprises dans le noble Coran. C'est une indication patente du caractère déterminant, d'abord de cette conviction en tant qu'un des fondements de la religion, puis de l'attention qu'on lui porte dans le détail du cours de la vie, comme facteur de rappel de la rencontre divine.

En effet, la difficulté de se rapprocher de Dieu, exalté soit-Il, provient tantôt de l'insouciance et tantôt de la domination des passions. Or, les deux disparaissent ou se voient limitées par le rappel de l'inéluctable fin commune à toute l'humanité, lorsque tous les plaisirs prendront fin et que n'en resteront que les conséquences. D'où les formes d'insistance présentes dans cette sourate.

6. Critères de valeur des actes.

Lourdeur et légèreté ne qualifient pas seulement les poids et ce qu'ils pèsent, bien au contraire : tout ce qui a du prestige et de la valeur peut être pris comme critère de mesure. Il en va ainsi du vrai, dont Dieu, exalté soit-Il, dit : « **Ce jour-là, la mesure sera le vrai et ceux dont**

les pesées sont lourdes seront ceux qui auront réussi » (7.8), le vrai devenant ainsi l'une des unités à l'aune desquelles les œuvres seront pesées.

La lourdeur dont il est question dans cette sourate quand le Très-haut dit : « **celui dont les pesées sont lourdes** » signifie par conséquent que ceux qui jouiront de la vie agréable font partie de ceux qui œuvraient dans le cadre du vrai. Il convient donc d'éviter tout ce qui peut être dit vain, que ce soit vis-à-vis de soi-même, comme la chanson par exemple, ou vis-à-vis d'autrui, comme de s'approprier indûment ses biens. Brièvement dit, est réel tout ce qui est lié à Dieu, exalté soit-Il, et vain tout ce qui est lié à autre que Lui : « **Cela parce que c'est Dieu qui est le Réel et ce qu'ils invoquent à part Lui le vain** » (22.62)

7. Faveurs octroyées aux Mecquois malgré leurs méfaits.

Il est dit dans les propos rapportés des Gens de la Demeure prophétique, la Paix soit avec eux, que ce qui rendra les pesées plus lourdes au Jour de la Résurrection est d'invoquer la bénédiction divine sur Mohammad et la famille de Mohammad, laquelle relève de l'affection pour la proche parenté [du Prophète]. Sans compter que c'est un cas de prière exaucée – et quelle prière serait plus propre à l'être que d'appeler les bénédictions sur la plus noble créature ?

Il faut savoir que l'on peut entendre ici les pesées comme désignant les œuvres elles-mêmes, autrement dit ce qui est pesé, et non ce qui sert à peser, à savoir la balance. Il est de ce fait approprié qu'elles soient mentionnées au pluriel.

8. Avoir sur quoi compter pour vivre.

L'islam est la religion du réalisme, non de l'idéalisme, en sorte qu'il n'est demandé à quiconque que ses œuvres soient purement de bien, ce que nul ne peut hormis l'Infaillible, la Paix soit avec lui. En effet, la conjonction en l'homme de l'âme poussant au mal et de l'âme réprobatrice implique qu'il aille tantôt droit et tantôt se fourvoie.

C'est pour cela que la rétribution au Jour de la Résurrection est exprimée en qualifiant les pesées de lourdes et de légères : « **celui dont les pesées sont lourdes...** », « **celui dont elles sont légères...** », un plateau de la balance l'emportant sur l'autre dans chacune d'elles, l'important étant

qu'au bout du compte celui des bonnes actions s'avère le plus lourd, comme le dit le noble verset.

9. Nourrir est une qualité divine.

Être à juste titre satisfait de sa vie en fait une vie agréable et c'est pour cela que Dieu, exalté soit-Il, décrit ainsi les habitants du Paradis. En effet, être mécontent de soi ou de sa vie est un des pires tourments psychiques, puisque cela implique de se blâmer sans cesse, étant bien entendu que ce qui engendrera un tel état dans l'au-delà est ce que l'on aura fait ici-bas.

Il s'ensuit que cette vie agréable aux yeux de celui qui la vit que connaîtront demain les habitants du Paradis, l'homme de foi la vit actuellement dans le monde d'ici-bas, puisqu'il n'y commet pas ce qui susciterait le courroux de son Seigneur, connaissant de ce fait « **une vie agréable** » en ce monde et dans l'autre.

10. Faim et crainte comme punitions ou épreuves.

Parler de l'Enfer en disant « **sa mère est abîme** » en fait en quelque sorte la mère de ses habitants :

- du fait de la profonde affinité qui les lie, comme s'ils étaient des « enfants du Feu » sortis de son sein et y revenant ;
- et du fait que, dans les difficultés, l'enfant court se réfugier dans le giron de sa mère et que ces gens-là n'auront ce jour que ce Feu pour leur tenir lieu de mère auprès de qui se réfugier.

Cela si l'on entend [le terme traduit par] « abîme » comme un nom désignant la Géhenne en considération de ceux qui s'y abîment.

Mais si on l'entend comme décrivant ce qui arrive à « sa mère », l'expression [« **sa mère s'abîme** »] signifierait que « la mère de sa tête », c'est-à-dire son sommet, « s'abîme » dans le feu de l'Enfer, en ce sens que le damné s'y engloutit la tête la première, ce qui est plus avilissant puisqu'il « sombre » et « s'endommage » – le verbe « s'abîmer » évoquant les deux idées – par la plus noble partie de son corps.

On pourrait établir un lien entre cette « mère de la tête » et le « **toupet menteur et fautif** » (96.16), le mensonge et la faute menant à s'abîmer ainsi dans le feu de l'Enfer.

11. La sûreté, une des plus grandes grâces.

Les versets du début de la sourate disent : « **Comment sauras-tu ce qu'est...** » à propos des terreurs du Jour de la Résurrection, mais la même expression revient ensuite à propos de l'Enfer : « **Comment sauras-tu ce que c'est ?** » Il y a donc emphase dans l'emphase : l'ineffabilité de l'Enfer est emphatisée dans le cadre de l'évocation des événements grandioses du Jour de la Résurrection.

12. Comment rendre grâce des bienfaits ?

Ce qui est ici remarquable est que le verset qualifie le Feu de brûlant, alors que cela va de soi pour tout un chacun et qu'il ne saurait en aller autrement, le verset voulant en quelque sorte signifier que le feu véritablement brûlant est ce Feu de l'au-delà, au regard duquel ceux d'ici-bas sont comme ne brûlant pas.

Sourate at-Takâthor

No. 102: « la surenchère »

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

﴿الْهَنَاقُ الْمُتَكَاثِرُ﴾ ١ حَتَّى زُرْتُمُ الْمَقَابِرَ ٢ كَلَّا سَوْفَ تَعْلَمُونَ ٣ ثُمَّ كَلَّا سَوْفَ تَعْلَمُونَ
 ٤ كَلَّا لَوْ تَعْلَمُونَ عِلْمَ الْيَقِينِ ٥ لَتَرَوُنَّ الْجَحِيمَ ٦ ثُمَّ لَتَرَوُنَّهَا عَيْنَ الْيَقِينِ
 ٧ ثُمَّ لَتَسْتَلُنَّ يَوْمَئِذٍ عَنِ النَّعِيمِ ﴿٨﴾

*Grâce au Nom de Dieu
 le Tout-miséricordieux et Très-miséricordieux,*

La surenchère vous distrait [1] jusqu'à vous rendre aux cimetières. [2] Holà ! Vous allez savoir... [3] Holà donc ! Vous allez savoir... [4] Holà ! Si vous saviez de science certaine, [5] vous verriez bien sûr la Fournaise, [6] puis la verrez bien sûr d'un œil certain, [7] puis il vous sera bien sûr demandé compte ce jour-là de la grâce. [8]

1. Pouvoir des illusions.

Le noble Coran fait de la surenchère le facteur de la distraction, comme si cette surenchère dirigeait l'être humain qui, au lieu de se diriger dans la direction qu'il veut, se retrouve mené par des choses arbitraires telles que tirer gloriole de ses enfants ou de ses biens.

La solution globale est par conséquent de lutter intérieurement pour passer de la tyrannie des illusions et des complexes au détachement du monde extérieur – plutôt que son abandon –, qui est ce qui confère la puissance intérieure. Il est d'ailleurs rapporté que « *l'on ne se montre orgueilleux ou dominateur qu'en raison d'une infériorité que l'on voit en soi-même.* »¹

1. *Kâfi*, v.2 p.312.

2. Diverses formes de surenchère.

Vouloir plus et en tirer gloire vaut habituellement pour les biens et la progéniture, mais l'appétit insatiable de l'ego peut s'attacher à d'autres choses, comme une longue vie : « **Tel d'entre eux voudrait vivre mille ans** » (2.96) ; des habitations : « **Édifieriez-vous futilement en toute éminence un prodige ?** » (26.128) ; des mets : « **Nous n'endurerons pas un aliment unique. Prie donc pour nous ton Seigneur, Il fera sortir pour nous de ce que produit la terre, de ses légumes, concombres, froments, lentilles et oignons...** » (2.61)

Bref, le premier verset, « **la surenchère vous distrait** », ne précise pas sur quoi elle porte afin d'inclure toutes les sortes de distractions mondaines susmentionnées et les autres, même si le second verset, « **jusqu'à vous rendre aux cimetières** », fait particulièrement allusion à la surenchère dans la progéniture.

3. Qu'est-ce qui est distraction ?

Celui qui croit au jour de la rétribution se doit d'éviter tout ce qui le distrairait de faire provision pour cet autre monde, car ce qui distrait est en réalité ce qui détourne de ce qui est plus important. Cette définition implique que s'occuper d'une chose importante en lieu et place d'une autre plus importante relève encore de la distraction, même si l'on ne s'en rend pas compte du fait que ce caractère distractif n'est pas évident.

Cette définition vaut *a fortiori* pour bien des activités incessantes des habitants de ce monde pour leurs affaires d'ici-bas, même s'ils n'en sont pas conscients, tant que cet effort n'a pas de lien avec l'éternité et l'immortalité.

4. Tirer gloire de vanités.

Dans la présente sourate, la réprobation peut viser :

- la surenchère dans les biens et la progéniture en elle-même, en sorte que l'accumulation serait en soi blâmable, car elle revient à se laisser distraire par ce que l'on a. Ne sont naturellement pas concernés ceux que rien ne distrait du rappel de Dieu, exalté soit-Il, auxquels réfère la parole du Très-haut : « **des hommes que ni vente ni commerce ne distraient du rappel de Dieu.** » (24.37)
- le fait de se glorifier et vanter d'une prétendue accumulation, fût-elle

sans fondement, en sorte que le blâme viserait l'état psychologique de celui qui jette de la poudre aux yeux et se laisse ainsi distraire de son devenir posthume.

Le critère de la distraction est le même dans les deux cas, qu'elle ait un fondement dans la réalité ou non.

5. Critères illusoirs.

Au sujet de la parole du Très-haut : « **jusqu'à vous rendre aux cimetières** », on a pu dire¹ que le sens qui se dégage du propos divin est que « la surenchère vous distrait en ce bas monde jusqu'à ce que vous mourriez et vous rendiez au cimetière pour y être enterrés. » Il en ressort cependant plus clairement que certains se prennent à surenchérir dans la gloire qu'ils tirent d'autres hommes au point de se rendre aux cimetières pour ajouter des morts aux vivants et faire parade de leur nombre devant les autres.

Combien sot est le fils d'Adam qui fait de choses illusoirs des critères de supériorité ! La perfection d'un vivant ne dépend en effet pas de celle d'un autre vivant, à plus forte raison de celle d'un mort. Et que dire lorsqu'il n'est pas même de perfection en jeu, comme dans les fanfaronnades des Arabes d'avant l'islam, dont il est fait état à propos des raisons de la révélation de ces versets.²

6. Menacer sans préciser.

Le fait de ne pas mentionner et de laisser dans la vague le complément du verbe dans la parole du Très-haut : « **Holà ! Vous allez savoir...** » suggère la gravité de la sanction que connaîtra au Jour de la Résurrection celui qui surenchérit en rendant la menace plus effrayante pour qui est concerné, d'autant que Dieu, exalté soit-Il, réitère à plusieurs reprises l'interjection « **Holà !** » dans cette sourate bénie.

Les versets font certes bien état d'une sanction, mais de manière globale, disant : « **vous verriez bien sûr la Fournaise** », sans détailler de tourments comme dans d'autres sourates bénies, ce qui est plus menaçant, à l'instar de la parole du Très-haut : « **Si tu voyais lorsqu'ils comparaitront devant leur Maître qui dira : «Cela n'est-**

1. *Al-Mizân fî tafsîri l-Qur'ân*, v.20 p.351.

2. . *Idem*, p.353.

il pas mérité ?» » (6.30) où n'est pas dit ce qui se passera quand ils comparâtront devant Dieu, exalté soit-Il.

7. La connaissance certaine.

Ces nobles versets énoncent que ce qui empêche de se laisser distraire par la surenchère est la science certaine inaccessible au doute, que l'on a pu définir comme « une conviction ferme, adéquate, constante et ineffaçable, constituée en réalité d'une double connaissance : celle de ce que l'on sait et celle de l'impossibilité de son contraire. »¹

Hormis un tel savoir, donc, rien d'autre, telle la dévotion des ignorants, ne suffit pour être un tel empêchement, car celui qui ne sait pas ne craint pas, ce pourquoi le rang des savants surpasse celui des dévots et des ascètes.

8. Tous regretteront.

Le savoir, surtout s'il atteint à un degré élevé de certitude, est un argument à l'encontre de celui qui en jouit, car il constitue un des plus important mobile pour se défaire des souillures de l'âme. C'est pourquoi le Seigneur en a fait, à la fin de la sourate, le moyen d'en finir avec l'état de surenchère et de vantardise mentionné en son début. Et si ce savoir ne produit pas semblable résultat, il sera demain un motif de regret et de remords, ce pourquoi le Jour de la Résurrection fut qualifié de « **Jour du regret** » (19.96).

Il faut savoir qu'en fait de regret, celui qui aura œuvré ici-bas et celui qui n'aura rien fait seront pareils, à l'instar de ceux qui étaient avec *Dho l-garneyn* dans sa traversée des ténèbres : certains ramassèrent des cailloux, d'autres n'en ramassèrent point, et une fois sortis des ténèbres, se rendant compte que c'étaient des pierres précieuses, ceux qui en ramassèrent se désolèrent d'en avoir pris trop peu et ceux qui n'en ramassèrent point de n'en avoir pas pris du tout. Ainsi seront les gens à la Résurrection en voyant le bien qui leur échappa durant la vie d'ici-bas.

9. La vision du cœur.

On peut dire de la vision dont fait état le Très-haut dans : « **vous verriez**

1. *Idem*, p.351.

bien sûr la Fournaise » qu'il s'agit de la vision du cœur, lequel peut percevoir les réalités existentielles :

- de manière globale, comme c'est le cas communément pour les gens de foi, dont le Commandeur des fidèles, la Paix soit avec lui, décrit la certitude à propos de Dieu, exalté soit-Il, en disant : « **Les yeux ne le voient pas par le regard, mais les cœurs le perçoivent par les réalités de la foi.** »¹
- et de manière détaillée, comme ce fut le cas pour Abraham, l'Intime [de Dieu], la Paix soit avec lui, dont Il dit, exalté soit-Il : « **Nous montrâmes de ce fait à Abraham l'empyrée des cieux et de la terre et pour qu'il soit des gens de certitude.** » (6.75)

Ce qui conforte cette interprétation est que Dieu, exalté soit-Il, a coordonné à cette vision-ci, « **vous verriez bien sûr la Fournaise** », cette autre lors de la Résurrection : « **puis la verrez bien sûr d'un œil certain** », c'est-à-dire par une vision sensible après une vision intérieure.

10. Degrés de certitude.

Il y a une hiérarchie dans la certitude entre la science certaine, la vision certaine et la réalité certaine, que l'on a comparées au fait de voir de la fumée, puis de voir le feu, puis de le toucher. Il y a bien dans les trois cas certitude, mais de manière clairement différente, et ces divers degrés valent pour la certitude de l'au-delà : il y a une différence entre la certitude qu'on en a ici-bas, « **si vous saviez de science certaine** », et celle qu'on en aura dans l'au-delà, « **puis vous la verrez bien d'un œil certain.** »

Il est donc demandé des gens de certitude de s'élever du degré qu'ils en ont jusqu'à approcher de la vision de certitude, comme c'est le cas pour les vertueux que le Commandeur des fidèles, la Paix soit avec lui, décrit en disant : « **Pour ce qui est du Paradis, ils sont comme qui l'a vraiment vu, en sorte qu'ils y connaissent les jouissances, et pour ce qui est du Feu, ils sont comme qui l'a vraiment vu, en sorte qu'ils y connaissent les tourments.** »²

1. Nahdjo l-balâgha, p.258.

2. Nahdjo l-balâgha, p.303.

11. Bien-être général et particulier.

Bien que la phrase « **puis il vous sera bien sûr demandé compte ce jour-là de la grâce** » est dite ici à propos de ceux qui pratiquent la surenchère, elle n'en a pas moins une portée générale, incluant toutes les grâces dont Dieu, exalté soit-Il, comble les serviteurs. Certains en restreignent toutefois la portée aux grâces spirituelles du fait que Dieu, exalté soit-Il, ne s'abaisserait par exemple pas à demander compte de la nourriture et de la boisson qu'Il prodigue, car ce serait contraire à ce que font les gens généreux ici-bas. Cela est conforté par un propos rapporté de l'Imam Sâdeq, la Paix soit avec lui, disant : « *Dieu est trop noble et magnanime pour vous donner à manger et vous en délecter, puis vous en demander compte. Ce dont Il vous demandera compte est ce dont Il vous a comblés grâce à Mohammad et la famille de Mohammad, Dieu le bénisse lui et les siens.* »¹

D'ailleurs, la question des gardiens de l'Enfer à ses habitants au Jour de la Résurrection est purement d'ordre spirituel, puisqu'elle porte sur la venue d'un avertisseur : « **Chaque fois qu'un flot y sera jeté, ses gardiens leur demanderont : «Ne vous est-il pas venu d'avertisseur ?»** » (67.8)

12. Comment rendre grâce des bienfaits ?

Certains, considérant les biens qui leur furent donnés, y voient une pure grâce, sans prêter attention au fait qu'une grâce n'est telle qu'employée au service de Dieu, exalté soit-Il, faute de quoi elle se retournera contre son bénéficiaire, lui valant réprimande et châtiment quand il lui en sera demandé compte au Jour de la Résurrection, le Très-haut ayant dit : « **puis il vous sera bien sûr demandé compte ce jour-là de la grâce.** »

Bien entendu, la meilleure manière de rendre grâce de ces grâces est ce qu'en dit la Voie révélée dans ses prescriptions concernant le corps, tel le jeûne ; les biens, tel l'impôt régénérateur ; l'esprit, telle l'ascension [vers Dieu] par la Prière et les droits [d'autrui], tel le respect des liens de parenté, par exemple. Et ne pas prêter attention aux prescriptions de la Voie révélée pourra donc faire du serviteur un ingrat, d'où le petit nombre de ceux qui sont reconnaissants de Ses grâces envers Dieu, exalté soit-Il : « **Vous êtes peu reconnaissants.** » (7.10)

1. *Kâfi*, v.6 p.270.

D'aucuns pourraient imaginer quelque contradiction entre ces versets interdisant de faire étalage de ses biens, enfants et autres choses et le verset incitant à faire état des grâces divines : « **Et du bienfait de ton Maître tu parleras.** » (93.11) La réponse est que faire état des grâces, que ce soit en les montrant ou par des mots, se fait pour une bonne raison, comme manifester sa reconnaissance par ses actes ou encourager autrui à en faire autant pour les grâces qu'il a reçues de Dieu, exalté soit-Il, ce qui n'a rien à voir avec la gloriole et la vantardise qui reviennent à suivre ses passions, pas à obéir à la guidance.

Sourate al-‘Asr

No. 103: « le soleil déclinant »

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

﴿ وَالْعَصْرِ ۝١ إِنَّ الْإِنْسَانَ لَفِي خُسْرٍ ۝٢ إِلَّا الَّذِينَ ءَامَنُوا وَعَمِلُوا الصَّالِحَاتِ وَتَوَاصَوْا ۝٣ بِالْحَقِّ وَتَوَاصَوْا بِالصَّبْرِ ۝٤ ﴾

Grâce au Nom de Dieu

le Tout-miséricordieux et Très-miséricordieux,

Par le soleil déclinant, [1] en vérité l'homme est certes en perdition, [2] sauf ceux qui ont la foi, font les bonnes actions, se recommandent le droit dû et se recommandent la constance. [3]

1. Insistance renforcée.

Malgré sa brièveté, on trouve dans cette sourate plusieurs formes d'insistance : elle s'ouvre par un serment, qui est une des manières les plus patentes d'insister, auquel s'ajoutent la formule d'insistance « en vérité », la particule d'insistance « bien » et le recours à la tournure prédicative [« Untel est tel »].

La raison d'une telle insistance pourrait bien être que ce qui est juré échappe généralement tout à fait aux gens, à savoir que la perdition est le lot de tous les humains, à l'exception de qui y échappe pour la raison donnée. Il s'ensuit que qui n'est pas sûr et certain d'être d'une foi et droiture accomplies est impliqué par la perdition générale.

Brièvement dit, la perdition n'a pas besoin de raison, au contraire de l'inverse : qui doute de faire exception est donc concerné par la perdition continue. Quel effroi pour qui a un cœur !

2. Par quoi est-il juré ?

Des choses fort diverses ont été dites à propos du mot 'asr, [traduit par « **soleil déclinant** »] :

- il pourrait s'agir du temps où le soleil décline, ce serment relevant de ceux faits par d'autres moments du jour et de la nuit comme « **l'aube** » (89.1), « **le matin** » (81.18), « **le jour** » (91.1), « **la nuit** » (92.1), « **le soleil montant** » (93.1), etc.
- il pourrait signifier « époque » et référer à une époque éminente comme celle du Prophète, Dieu le bénisse lui et les siens, ou du Mahdî, que Dieu hâte sa délivrance, la première étant celle du début de la prédication et la seconde celle où la religion sera rénovée après son déclin ;
- il pourrait désigner la Prière de l'après-midi, qui serait « la Prière médiane », seule des Prières à être citée en particulier dans la parole du Très-haut : « **Soyez vigilants aux Prières et à la Prière médiane** » (2.238) ;
- il pourrait désigner le temps en général, en tant qu'il est la dimension de l'action, laquelle est l'origine de tout bien et de tout mal, tout comme le serment « **par ta vie** » (15.72) renvoie à la période de temps de la vie du Prophète, Dieu le bénisse lui et les siens.

3. Plus égaré que des bêtes.

On ne saurait parler de perte pour des êtres autres qu'humains, car toutes les créatures animales et autres obéissent à une fin voulue pour elles par leur Créateur et vers laquelle elles se dirigent, conformément à la parole du Très-haut : « **notre Maître qui donna à toute chose sa constitution puis guida** » (20.50), fût-ce la morsure de la vipère ou la dévoration de fauves dangereux.

Cette notion ne s'applique qu'à l'homme, qui peut s'écarter de la voie de servitude qui lui fut assignée et tomber dans la perte, comme le dit le verset, tombant ainsi plus bas que les animaux dont l'effort n'est en aucun cas perdant.

4. Noyés dans la perte.

À l'instar des noms et verbes, l'emploi des prépositions dans le noble

Coran obéit à des fins qui concourent à l'éducation divine de l'être humain, ce qui ne va pas sans peines et peurs ni promesses et menaces à bon escient.

Ce qui est à remarquer dans la présente sourate, par rapport à ce principe dans l'emploi des prépositions, est que Dieu, exalté soit-Il, dit que l'homme « **est bien en perdition** », comme s'il était plongé dans la perdition, qui l'englobe de toutes parts comme un liquide englobe ce qui s'y trouve. Quelle hyperbole expressive de la perdition !

5. Le capital de la vie.

Lexicalement, [le terme arabe] *khosr* [traduit par « perdition »¹] signifie la diminution du capital. Or, le capital de l'être humain est sa vie, laquelle diminue de toute évidence de manière continue depuis que sa mère le mit au monde. Ce qui en est transformé en provisions pour sa vie future est alors du capital transféré d'un monde à l'autre et échappe ainsi à la perte.

Mais une vie passée à fâcher Dieu, exalté soit-Il, ce qui inclut les moments où l'on désobéit et ceux où l'on délaisse ses obligations, voire à ne pas Le satisfaire, ce qui inclut en sus les moments d'inattention et de distraction, est pure dissipation de ce capital, non son transfert. Comme la perte évoquée par ce verset est alors évidente !

6. Effets manifestes de la foi et la bonne action.

La foi et la bonne action ont des effets manifestes, tous inclus dans la notion d'échapper à la perdition, parmi lesquels : connaître une bonne vie dans les deux mondes, le Très-haut disant : « **À qui agit bien, homme ou femme, tout en ayant la foi, Nous ferons vivre une bonne vie** » (16.97) ; être aimé du Créateur et des créatures : « **Pour ceux qui ont la foi et font les bonnes actions, le Tout-miséricordieux suscitera de l'affection** » (19.96) ; et l'inclusion dans la miséricorde divine : « **Quant à ceux qui ont la foi et font les bonnes actions, leur Maître les inclura en Sa miséricorde.** » (45.30)

1. Qui signifie de manière générale l'« état de ce qui se perd, se dissipe », d'où l'expression « tout son bien s'en va en perdition », et dans le lexique religieux la « ruine de l'âme » (*Grand Robert*). Remarquons aussi, en rapport avec ce qui vient d'être exposé au point précédent, qu'un navire est dit « en perdition » lorsqu'« il se trouve en danger de faire naufrage » (*ibid.*).

7. L'effet résulte de l'ensemble des prémisses.

Dans le monde naturel, les résultats ne se produisent que lorsque tous les préalables sont réunis, comme la combustion qui implique la présence de feu et de combustible et l'absence de ce qui empêche la combustion. Il en va de même dans le monde spirituel où la réussite ne se produit qu'en réunissant tous ces éléments : « **ont la foi, font les bonnes actions, se recommandent le droit dû et se recommandent la constance** », tout défaut de l'un de ces préalables entraînant la perte.

Ainsi, qui a la foi et fait de bonnes actions, dans tous les sens du terme, mais s'abstient de recommander droit dû et la constance, manque à l'un des principes faisant échapper à la perte. C'est pourquoi ceux qui s'isolent pour s'adonner à la dévotion sans s'occuper d'améliorer les serviteurs ne devraient pas s'infatuer de leurs pratiques, car l'inefficacité de l'ensemble résulte pareillement du manque de n'importe lequel de ses éléments, comme dans l'exemple de la combustion.

8. Degrés du bénéfice ou de la perte.

De même que perte et gain sont relatifs dans les affaires d'ici-bas, l'un étant gagnant par rapport à un perdant et perdant par rapport à un autre plus gagnant, de même en va-t-il pour les affaires de l'autre monde. Qui fait certaines bonnes actions et en délaisse d'autres, tels les croyants irrespectueux, ne réalisera donc pas la plus parfaite réussite, mais sera relativement en perte par rapport à qui accomplit toutes les bonnes actions. Cette conviction pourrait en inciter certains à faire les autres bonnes actions afin d'échapper à cette relative perte et atteindre à une plus parfaite réussite.

Il n'échappera pas que cette relativité ne vaut pas pour la foi, celui dont la foi même est entachée de vice – comme qui nie la Prophétie, par exemple, tout en croyant à l'unicité divine – ne sera jamais considéré gagnant, comme le confirme la parole du Très-haut : « **Ils disent : «Nous avons foi en une partie et mécréons en une autre», voulant se faufiler entre : les voilà les mécréants en vérité et Nous réservons aux mécréants un tourment humiliant.** » (4.150-151)

9. Bienfaits de la recommandation mutuelle.

Il y a une différence entre ordonner ce qui est convenable et interdire ce qui est condamnable, d'une part, et la recommandation mutuelle du droit dû enjointe dans la présente sourate : les deux premiers peuvent

être le fait d'un fidèle envers un irrespectueux et se produire dans un seul sens, l'un ordonnant et interdisant, l'autre se voyant ordonner et interdire, mais la recommandation mutuelle se fait entre les fidèles eux-mêmes, voire entre l'élite d'entre eux, chacun recommandant et se faisant recommander tout à la fois, car aussi parfait soit-il, le serviteur a besoin de se faire rappeler, Dieu, exalté soit-Il, ayant Lui-même dit : **« Rappelle, car le rappel est profitable aux gens de foi » (51.55)**

On peut dire à ce propos que la recommandation mutuelle a deux faces :

- l'une concernant la relation avec le Créateur, à quoi correspond de se recommander la constance à obéir, à ne pas désobéir et dans l'épreuve ;
- l'autre concernant la relation avec les créatures, à quoi correspond de se recommander le droit dû afin qu'aucun droit de quelque ayant droit ne soit piétiné.

10. Satan profite de l'insouciance.

Être sauvé de la perdition nécessite une attention providentielle de la part de Dieu, exalté soit-Il. En effet, chacun des instants de la vie est un moment unique pouvant devenir gain ou perte. Or, aussi vigilant et circonspect que soit un serviteur, il ne saurait échapper à l'inattention en tous ces instants, surtout avec les démons à l'affût du cœur des fils d'Adam qui tournoient autour de lui, le dévorant au moindre oubli de son Maître et s'esquivant quand il s'en rappelle, comme il ressort de certains hadiths. Il faut donc bien que la grâce divine vienne toucher le serviteur pour annuler l'effet de cette inattention, car quelques instants d'inattention suffisent pour être dit en perdition, fût-ce par rapport à ce peu d'instant.

C'est pour cette raison que les versets suivants insistent sur cette vérité : **« Sans la grâce de Dieu envers vous et Sa miséricorde, vous auriez suivi Satan hormis peu » (4.83) ; « Sans la grâce de Dieu envers vous et sa miséricorde, nul parmi vous n'aurait été régénéré » (24.21) ; « Sans la grâce de Dieu envers vous et sa miséricorde, vous auriez certes été parmi les perdants. » (2.64)**

Et bien entendu, parallèlement à cette grâce divine sauvant de la perdition, il y a la mutuelle recommandation entre les serviteurs dans le même but, ce qui est mentionné dans la présente sourate.

11. Pourquoi stipuler cette recommandation ?

Il ne fait aucun doute que se recommander mutuellement le droit dû et la constance fait partie des bonnes actions, mais elle est mentionnée à part dans la présente sourate parce qu'elle conduit à moins perdre sa vie, chose bien pire que de perdre ses biens.

De même, la recommandation de la constance est comprise dans celle du droit dû, sauf qu'elle est mentionnée à part du fait que c'est en vertu de la constance que la recommandation du droit est assurée d'être entendue. L'exhortation et la recommandation sont en effet pénibles aux âmes des serviteurs, du fait qu'elles contrarient leurs exigences égoïstes et de leur dédain de l'avis d'autrui.

12. Toute la philosophie de l'existence réunie.

Cette courte sourate nous explique toute la philosophie de l'existence en indiquant :

- que la vie humaine est une continue perdition, bien qu'elle paraisse être faite de progrès et de croissance ;
- qu'on n'échappe à ce principe qu'en conjoignant la foi et la bonne action, pour ce qui concerne l'homme par rapport à lui-même ;
- qu'il faut encore y conjoindre la mutuelle recommandation du droit dû et de la constance, afin qu'au devoir de prédication des Prophètes envers la communauté s'ajoute le devoir de l'individu envers lui-même, puis le devoir mutuel de la société, grâce à quoi se réalisera le perfectionnement de l'humanité.



Sourate al-Homaza

No. 104: « le dénigreur »

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

﴿ وَيَلُّ لِكُلِّ هَمَزَةٍ لُّمَزَةٍ ۝١ الَّذِي جَمَعَ مَالًا وَعَدَّدَهُ. ۝٢ يُحْسَبُ أَنَّ مَالَهُ أَخْلَدَهُ. ۝٣
 كَلَّا لَيُبَدِّلَنَّ فِي الْخُطْمَةِ ۝٤ وَمَا أَدْرَاكَ مَا الْخُطْمَةُ ۝٥ نَارُ اللَّهِ الْمَوْفُودَةُ ۝٦ الَّتِي تَطَّلِعُ عَلَى
 الْأَفْئِدَةِ ۝٧ إِنَّمَا عَلَيْهِمْ مُّؤَصَّدَةٌ ۝٨ فِي عَمَدٍ مُّمدَدَةٍ ۝٩ ﴾

*Grâce au Nom de Dieu
 le Tout-miséricordieux et Très-miséricordieux,*

Malheur à tout dénigreur railleur [1] qui amasse des biens et les compte, [2] pensant que ses biens le rendent immortel ! [3] Holà ! Il sera certes bien rejeté dans le Dévoreur. [4] Comment sauras-tu ce qu'est le Dévoreur ? [5] Le feu de Dieu embrasé [6] qui pénètre aux tréfonds des cœurs ! [7] Il se referme en vérité sur eux [8] en colonnes étendues. [9]

1. Usage coranique de l'imprécation « malheur à ».

La tournure « malheur à... », dépourvue d'article afin d'émphatiser la menace et la réprobation, revient à dix-sept reprises dans le noble Coran à propos de gens caractérisés dans toutes les occurrences, soit par le paganisme et la mécréance, comme dans la parole du Très-haut : « **Quel malheur pour les mécréants qu'un tourment sévère !** » (14.2), soit par l'inconduite éthique, comme le mensonge, le persiflage et le sarcasme, comme dans la présente sourate.

On en tire la leçon que Dieu, exalté soit-Il, emploie l'imprécation de « malheur » pour les pires vices intérieurs, telle la mécréance, mais également pour des vices du comportement extérieur, telles les

inconduites citées ici, que ceux qui les commettent prennent à la légère du fait qu'il ne s'agit que de paroles, comme dans le dénigrement et la raillerie. Il ne convient donc pas de se laisser aller, une fois délivré de la vilénie intérieure, tant que l'extérieure existe.

On dira en résumé qu'adopter les valeurs éthiques de la Voie révélée est aussi fondamental qu'adhérer à ses doctrines, d'où la menace de malheur commune aux deux domaines.

2. Faire état des défauts d'autrui.

Bien des choses ont été dites à propos de la différence entre *al-hamz* et *al-lamz*, [d'où dérivent les termes traduits par « dénigreur » et « railleur »], les deux relevant de l'idée générale de faire état des défauts d'autrui, qui convient à tous les cas : sérieusement ou moqueusement, concernant la religion ou la vie de ce monde, par des mots ou des actes, en présence de celui dont il est question ou en son absence.

Ce qui ressort globalement de ces versets et de celui sur la médisance¹ est que le Seigneur veut honnir qui fait état des défauts des gens sans raison valable, car cela implique de les offenser, rend plus agressif et détourne de s'améliorer

3. Racines profondes des désobéissances.

Il n'est d'inconduite extérieure qui n'ait ses racines à l'intérieur. Ainsi, est-il rapporté, l'orgueilleux ne l'est qu'en raison d'une infériorité qu'il voit en lui-même et celui qui fausse la mesure et est menacé de malheur (83.1) ne s'approprie le bien d'autrui que parce qu'il aime amasser biens et richesses. Il en va de même pour le dénigreur et railleur qui ne portent atteinte à l'honneur des créatures qu'en raison d'une bassesse et vilénie en eux-mêmes car, comme pour le médisant, il se peut qu'ils n'en tirent pas profit en ce monde, mais ils s'exposent malgré cela à la vindicte de Maître des mondes. On peut d'ailleurs rapporter le tourment du médisant au dénigreur railleur et vice-versa, car leur inconduite est d'un même ordre : traquer les défauts des autres pour en faire état.

Il ne fait pas de doute que le rappel du Feu infernal et de ses terreurs, sur lequel se conclut cette sourate, est un bon moyen de se retenir de faire ce qui vient d'être dit, pour qui a l'intention de se refréner.

1. « L'un de vous voudrait-il manger la chair de son frère mort, ce que vous détesteriez ? » (49.12)

4. Trouver chez un fidèle un trait des hypocrites !

En sus de blâmer le dénigrement en général, comme dans la présente sourate, Dieu, exalté soit-Il, fustige particulièrement de dénigrer Sa plus noble créature, Dieu le bénisse lui et les siens, sur sa plus visible qualité aux yeux des gens, à savoir sa probité. En effet, certains ayant osé le faire, Dieu, exalté soit-Il, dit d'eux : « **Parmi eux, certains te dénigrent à propos des biens collectés : s'il leur en est donné, ils sont contents, et s'il ne leur en est pas donné, les voilà qui se fâchent.** » (9.58) Le Seigneur prit même la défense des fidèles bénévoles en parlant de « **ceux qui dénigrent les bénévoles parmi les fidèles à propos des biens collectés...** » (9.79)

Il faut savoir que si ce trait, saillant chez les hypocrites, se retrouve en autre qu'eux, parmi les fidèles, il le marque de la même infamie, d'autant que le verset est d'une généralité explicite en parlant de « **tout dénigreur railleur** ». Qu'il est laid de retrouver chez un fidèle l'un des traits des hypocrites, tel faire état des défauts d'autrui et se lever nonchalamment pour la Prière.

5. L'amour d'ici-bas, mère de toute faute.

Amasser des biens sans le dépenser à bon escient est en soi blâmable, bien que n'étant pas illicite au sens juridique, car ce peut être un prélude à d'autres perversions, et qu'il en soit parlé aux côtés du dénigrement et de la raillerie devrait suffire.

On sait qu'un cœur souillé par l'amour d'ici-bas en oublie son Créateur, lequel le fait alors s'oublier lui-même : « **Ne soyez pas tels ceux qui oublient Dieu, en sorte qu'Il leur fait s'oublier eux-mêmes** » (59.19) : il se laisse dès lors facilement aller à toutes sortes de vanités en raison de la supériorité qu'il se voit sur les autres, les lui faisant aisément déprécier. En vérité, « *l'amour d'ici-bas est mère de toute faute* »¹ et il est rapporté de l'Imam Ridâ, la Paix soit avec lui, qu'« *amasser des biens ne va pas sans cinq traits : être fort avare, se croire avoir la vie devant soi, être dominé par la convoitise, ne pas respecter les liens de parenté et préférer l'ici-bas à l'au-delà.* »²

1. *Kâfi*, v.2 p.130.

2. *Al-Khisâl*, v.1 p.282.

6. Acquérir en pensant à Dieu ou à la place.

Si des biens sont acquis en ayant pensé à Dieu, exalté soit-Il, ils sont comblés de bien et de bénédiction et le noble Coran en recommande même l'acquisition, comme dans la parole du Très-haut : « **Et la Prière terminée, dispersez-vous de par le monde en quête de bontés de Dieu et pensez beaucoup à Dieu dans l'espoir de réussir** » (62.10), mais s'ils sont acquis en lieu et place de penser à Dieu, exalté soit-Il, cela en devient blâmable, comme le dit le Très-haut : « **Quand ils voient quelque commerce ou distraction, ils s'y précipitent et te plantent là, debout. Dis : «Ce qui se trouve auprès de Dieu est meilleur que la distraction et que le commerce et Dieu est le meilleur des nourriciers.»** » (62.11)

La thésaurisation blâmée dans la présente sourate l'est uniquement à ce titre, car n'accumule et compte les biens que celui qui les aime pour eux-mêmes et non en vue d'en faire dépense pour ce que Dieu, exalté soit-Il, l'a chargé de faire.

7. Mépris des gens du vain pour dissuader du vain.

Un moyen de dissuader du vain est, dans le noble Coran, le mépris pour ceux qui le font. On trouve ainsi dans la présente sourate, outre l'imprécation « **malheur à...** », méprisante et flétrissante :

- l'expression « **il sera certes bien rejeté** », telle une chose méprisable dont on veut se débarrasser ;
- le nom de « **Dévorant** » pour désigner le Feu infernal dévorant et réduisant en cendre ce qui y est jeté.

À quoi il faut ajouter le mépris pour leurs âmes incapables de saisir les plus simples vérités, puisqu'ils pensent que leurs biens les rendent immortels, ce qui est complètement stupide.

8. Un puissant moyen de dissuader.

La tournure « **comment sauras-tu** » est habituellement employée à propos de la Résurrection et de ses terreurs, comme l'Inéluctable (69.3) et la Calamité (101.3). Son emploi ici à propos du Feu infernal qualifié de « **Dévoreur** » « **qui pénètre aux tréfonds des cœurs** », devrait puissamment dissuader de ce comportement condamnable pouvant paraître banal aux yeux de bien des gens. Voilà pourquoi il faut

s'abstenir des interdits de toutes sortes, leur réalité profonde ne nous apparaissant qu'une fois passés dans l'autre monde : « **À quoi lui sert de se rappeler ?** » (89.23)

On remarquera l'adéquation entre le Feu destructeur de l'autre monde et les actes de ses habitants, car leurs propos aussi détruisent les âmes ici-bas.

9. Quelles sont les péchés mortels ?

Si l'on définit le péché mortel comme « ce pour quoi Dieu, exalté soit-Il, a menacé du Feu infernal dans Son Écriture », elle s'applique de la manière la plus claire au fait de dénigrer et de railler. Le problème est que pour les inconduites verbales en général, comme celles-ci, ceux qui les commettent les prennent à la légère du fait qu'elles ne font concrètement rien de mal, à ce qu'ils prétendent, au contraire de la fornication, du vol et de l'homicide, par exemple. Les inconduites verbales sont pourtant la source de nombre de ces inconduites-là, telles l'homicide ou la fornication sous l'effet d'une colère ou d'une excitation provoquées par des inconduites verbales.

10. Combustion du tréfonds des âmes.

Bien que le tourment évoqué par la parole du Très-haut « **qui pénètre aux tréfonds des cœurs** » ait pu être commenté comme la combustion des entrailles en sus de celle des chairs, on peut aussi dire que le tourment pénètre, non seulement jusqu'aux tréfonds des corps, mais jusqu'aux tréfonds réels que sont les âmes vivantes, car c'est ce tréfonds qui est au principe de tous les maux.

C'est ainsi que l'on constate l'effet de cette combustion dans les tréfonds des rebelles jusque dans le monde d'ici-bas, car ils brûlent d'un feu intérieur qui implique cet état de gêne et d'oppression dont le noble Coran dit : « **De celui qu'Il veut égarer, Il rend la poitrine serrée et gênée comme s'il s'élevait dans le ciel.** » (6.125) C'est ce qui explique qu'ils se vautrent dans toutes sortes de jouissances et de plaisirs pour fuir l'oppression et la gêne dont ils souffrent.

11. Un feu duquel on n'échappe pas.

L'ultime espoir d'un prisonnier est ici-bas d'échapper à sa prison, mais

pour les habitants du Feu infernal, le noble Coran coupe court en de nombreux versets à l'illusion d'une telle issue, car il en ressort que les portes de l'Enfer sont hermétiquement closes et refermées sur ceux qui s'y trouvent. Ainsi, les paroles du Très-haut : « **dans un feu se refermant sur eux** » (90.20), « **chaque fois qu'ils voudront y échapper, ils y seront renvoyés et il leur sera dit : «Goûtez au tourment du feu !»** » (32.20) et dans la présente sourate « **il se referme en vérité sur eux.** »

Bien entendu, pour qui subit un châtement, sentir qu'il ne pourra y échapper lui cause une souffrance intérieure s'ajoutant à celles dont il souffre extérieurement. D'où l'ajout du mot « souci », à propos du châtement subi en Enfer, dans la parole du Très-haut : « **Chaque fois qu'ils voudront y échapper à quelque souci, ils y seront renvoyés.** » (22.22)

12. Cruelle désillusion.

Ce qui est remarquable dans cette sourate est le parallèle entre l'illusion d'immortalité entretenue par le possesseur des biens et son rejet dans « **le Dévoreur** » : quelle désillusion pour qui croyait que ses biens le rendraient immortel de se voir à cause d'eux rejeté en Enfer !

Est aussi à remarquer le parallèle entre les biens qu'il « **multiplie** » et les colonnes de Feu « **étendues** », ces colonnes l'étant à mesure de la multiplication des biens.



Sourate al-Fîl

No. 105: « les éléphants »

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

﴿ أَلَمْ تَرَ كَيْفَ فَعَلَ رَبُّكَ بِأَصْحَابِ الْفِيلِ ﴿١﴾ أَلَمْ يَجْعَلْ كَيْدَهُمْ فِي تَضَلِيلٍ ﴿٢﴾ وَأَرْسَلَ عَلَيْهِمْ طَيْرًا أَبَابِيلَ ﴿٣﴾ تَرْمِيهِمْ بِحِجَارَةٍ مِّن سِجِّيلٍ ﴿٤﴾ فَجَعَلَهُمْ كَعَصْفٍ مَّأْكُولٍ ﴿٥﴾ ﴾

*Grâce au Nom de Dieu
le Tout-miséricordieux et Très-miséricordieux,*

N’as-tu pas vu comment fit ton Maître avec les compagnons des éléphants ?
[1/ N’a-t-Il pas fait rater leur stratagème ? [2/ Il envoya contre eux des oiseaux en escadrilles [3/ les lapidant de terre cuite [4/ et les dissémina comme de la balle. [5/

1. Aussi patent que des réalités perceptibles.

La tournure « n’as-tu pas vu... ? » est employée à la place de « ne sais-tu pas... ? » pour signifier que la chose est si évidente qu’elle est comme vue de ses propres yeux. On sait que l’assaut des éléphants fut contemporain de la naissance du Prophète, Dieu le bénisse lui et les siens : sa réalité est dès lors si patente qu’il est quasiment justifié de l’interroger à son propos comme s’il l’avait vécue et vue de ses yeux.

L’expression est appropriée à l’étrangeté de l’événement et de la nature du châtement de ces gens, inouïe dans l’histoire, qui appelait une telle interrogation rhétorique, laquelle porte tantôt dans le noble Coran sur des choses clairement perçues par les humains : « **Ne vois-tu pas que Dieu fait tomber du ciel de l’eau ?** » (22.63) et tantôt sur des choses qui leur échappent, comme dans la parole du Très-haut : « **Ne**

vois-tu pas que devant Dieu se prosternent ceux qui sont dans les cieux et ceux qui sont sur terre ? » (22.18), ce qui est recherché étant globalement que les réalités invisibles nous deviennent aussi patentes que des réalités perceptibles.

2. Considérer le passé en vue de l'avenir.

En disant « **n'as-tu pas vu comment fit ton Maître...?** » [plutôt que « *ce que fit ton Maître* »], Dieu, exalté soit-Il, invite à considérer la modalité de l'acte, non l'acte lui-même. Les actes sont en effet aussi bien vus par les êtres non pensants et pensants, mais un regard irréfléchi sur l'événement ayant anéanti les compagnons des éléphants ne permet à lui seul d'en tirer conséquence et leçon. Ce qui est donc demandé aux intelligents est d'analyser ce qui est arrivé et d'en tirer la sagesse pour ce qui est à venir, ce qui est la visée principale des récits historiques, comme le dit le Très-haut : « **Dis : «Parcourez la terre, puis regardez comment finirent les négateurs.» » (6.11)**, ordonnant de parcourir, d'abord, de regarder ensuite, puis de tirer leçon des manières dont les gens finissent.

3. Affermir le cœur du Prophète et de ses compagnons.

Le terme de « Maître » accompagné d'un pronom possessif référant aux Prophètes et à d'autres personnes apparaît plus de deux cents fois dans le noble Coran, alors que le Très-haut est le Maître de l'existence tout entière et qu'il conviendrait mieux à Son rang et aurait plus de sens de le rapporter à la totalité plutôt qu'à une partie : il faut donc une bonne raison de faire autrement. Ainsi, dans une sourate telle que celle-ci, où il est question de la grandeur du Maître se vengeant de Ses ennemis d'une manière inimaginable, lier ce Maître doué de cette coercition au Prophète, Dieu le bénisse lui et les siens, en disant « **ton Maître** » a de quoi affermir son cœur et celui des fidèles l'accompagnant.

On remarquera aussi ce que cela comporte de délicatesse, car s'adresser parmi tous les êtres à la noble âme du Prophète, Dieu le bénisse lui et les siens, c'est lui montrer une attention et une prédilection propres à effacer tous les soucis de l'appel à Dieu, exalté soit-Il.

4. Humains compagnons d'éléphants ?

Le terme de « compagnon » est habituellement employé pour des

créatures de même genre, tels des humains, qu'ils partagent une même religion : « **Ils appelèrent leur compagnon, qui se montra malveillant et lui sabra les membres** » (54.29), ou non : « **Son compagnon s'adressa à lui en disant : ...** » (18.37). Il n'est pas correct de l'appliquer à la relation d'un être non pensant avec l'homme, comme dans « **les compagnons des éléphants** », sauf dans un sens rhétorique, comme c'est le cas dans la présente sourate, l'idée étant que l'assaillant cornaquant l'éléphant s'est assimilé à cet animal dans sa furie destructrice, à la différence que le premier voulait intentionnellement et délibérément détruire la Demeure [de la Kaaba], tandis que le second le voulait en vertu de la nature que Dieu, exalté soit-Il, lui donna et assujettit à Ses serviteurs – bien qu'il ait été dit qu'ils se refusèrent à détruire la Demeure.

5. Compter sur ses moyens ou compter sur Dieu.

L'expression « **les compagnons des éléphants** » laisse entendre que ce sur quoi comptent ces outranciers sont leurs moyens matériels, dont ces éléphants puissants et imposants qu'ils avaient avec eux : le fait qu'ils comptent ainsi sur eux justifie alors qu'on les nomme leurs compagnons.

Or, ce sur quoi comptent les gens de foi dans leurs joies comme dans leurs peines est le Tout-puissant, comme cela ressort de la parole du Très-haut : « **Cela du fait que Dieu est le Seigneur de ceux qui ont la foi et que les mécréants n'ont point de seigneur.** » (47.11) Quelle différence entre avoir un vrai Seigneur défendant ses vassaux et ne pas avoir de seigneur ou en avoir un qui n'a rien d'un seigneur.

6. Sens de stratagème.

Qualifier ce que font les mécréants de stratagème, comme c'est le cas pour Abraha et ses troupes, suggère la malignité de leurs âmes, car le stratagème consiste à affronter par la ruse et l'ingéniosité au lieu d'affronter ouvertement sur le champ de bataille, ce qui en rend le méfait plus infâme. On en déduit qu'il n'était pas seulement question de détruire la Demeure, mais qu'ils avaient Dieu seul sait quelles intentions funestes, dont celle, connue, de détourner les pèlerins de la sacro-sainte Demeure vers une Kaaba rivale qu'Abraha avait édifié au Yémen.

7. Les stratagèmes des mécréants sont voués à l'échec.

La ruse des mécréants n'est pas peu de chose, le noble Coran allant jusqu'à en dire : « **Leur ruse vint-elle à bout des montagnes.** » (14.46), et sa puissance pourrait ébranler et effrayer les âmes des fidèles. Il fallait donc de quoi les raffermir, tels les propos du Très-haut : « **En vérité, ton Maître est aux aguets** » (89.14), « **en vérité, Dieu défend ceux qui ont la foi** » (22.38), « **si vous soutenez Dieu, Dieu vous soutiendra et affermira vos pas** » (47.7), « **déjà rusèrent ceux qui furent avant eux et Dieu mina leur ouvrage à [ses] fondations** » (16.26), « **et c'est leur ruse à eux qui est vouée à l'échec.** » (35.10)

Tel aussi ce qui est dit ici de l'échec de leur ruse sans atteindre son but : « **N'a-t-Il pas fait rater leur stratagème ?** » En effet, aussi minutieusement élaboré qu'il soit, les choses n'obéissent pas à leur volonté. De même, dans le feu de l'Enfer, leurs prières ne parviendront pas à être exaucées, le Très-haut ayant dit : « **Les prières des mécréants ne sont qu'en pure perte.** » (13.14)

Il est remarquable qu'en ces versets, ce sont leurs actes qui se perdent, quand ailleurs ce sont leurs personnes : « **ni de ceux qui s'égareront.** » (1.7). De l'égaré n'émane en effet qu'égarément : tout à la fois en acte, en parole, au présent et à l'avenir.

8. Actes attribués au commettant et à l'exécutant.

Le noble Coran réunit ici dans un même verset deux tournures grâce auxquelles se résout le problème de l'attribution simultanée d'actes à Dieu et à autre que Dieu, exalté soit-Il, en vertu de la distinction entre l'auteur premier et celui par délégation. En effet, dans « **Il envoya contre eux des escadrons d'oiseaux les lapidant** », Dieu, exalté soit-Il, attribue l'acte d'abord à Lui-même, qui envoie lapider, puis aux oiseaux, qui lapident. Bien entendu, les deux attributions ne sont pas incompatibles comme ne l'est pas celle d'un même acte au mandataire l'exécutant et au mandant le commettant, et ce principe vaut pour tous les cas où un serviteur accomplit un acte par la grâce de Dieu, exalté soit-Il. Il en va ainsi pour la parole du Très-haut : « **C'est Dieu qui prend les âmes lors de leur mort** » (39.42) qui s'accommode de cette autre : « **Dis : «L'ange de la mort qui vous a été affecté prendra votre [âme].»** » (32.11) C'est encore plus explicite dans la parole divine : « **Tu ne lanças pas quand tu lanças, mais Dieu lança** » (8.17), où il

est expressément nié que le lanceur fut au principe de l'effet de l'acte, bien que l'acte provint de lui.

Après ce qui vient d'être dit, il n'y a pas de quoi trouver étrange les choses étonnantes faites par les bons serviteurs de Dieu, car elles sont de l'ordre de la lapidation accomplie par ces oiseaux envoyés pour cela.

9. Contraste entre éléphants et oiseaux en escadrilles.

Il y a ici un contraste amusant entre les éléphants et les oiseaux en escadrilles, c'est-à-dire en groupes formant des unités de vol. La confrontation opposa donc un petit oiseau au plus grand animal terrestre : ni leur taille ni l'armée de soldats qui les montaient ne les sauva, du moment que la volonté divine était déterminée à les détruire.

Il y a là une leçon valable pour toutes les confrontations entre les gens de foi et les autres tout au long de l'histoire : il n'y a pas à tenir compte de leur nombre et équipement si Dieu, exalté soit-Il, entend les détruire par les causes les plus élémentaires, comme le vent, la foudre et les oiseaux.

10. Pourquoi les Mecquois furent-ils épargnés ?

Les Qorayshites adorèrent longtemps des idoles, ce qui n'est doctrinalement pas moins grave que de vouloir détruire extérieurement la Demeure, et pourtant un tel tourment ne s'est pas abattu sur eux. La différence pourrait bien être que ce n'est pas par ignorance et inconscience que les compagnons des éléphants défièrent le Maître de la Demeure. De plus, ils allaient porter atteinte aux droits des gens, fût-il des rebelles parmi eux, car ils se trouvaient dans le sûr sanctuaire divin et bénéficiaient donc de Sa protection, d'autant qu'il y avait parmi eux des bons serviteurs tel 'Abd al-Mottaleb, qui remit la question de la Demeure à son protecteur en disant :

Ô mon Dieu,

L'homme défend son campement, défends donc Ton voisinage,

Leur force et astuce demain ne sauraient vaincre les Tiennes

11. Oiseaux venus de l'invisible.

La lapidation destructrice faite par les oiseaux n'est pas chose

insignifiante et simple : d'où apportèrent-ils la terre cuite ? Comment dirigèrent-ils leurs lanciers de manière à les disséminer « **comme de la balle** » ? D'où vinrent ces volées d'oiseaux et où repartirent-elles ? On déduit de toutes ces questions qu'il fallait à ces êtres une conscience et une attention par inspiration divine, tout comme c'est le cas pour les autres oiseaux, dont Dieu, exalté soit-Il, dit dans Sa noble Écriture : « **Ne voient-ils pas les oiseaux assujettis dans les airs ?** » (16.79)

N'est-il alors pas honteux que les oiseaux soient assujettis à Dieu, exalté soit-Il, et non le fils d'Adam, qui se rebelle contre son Maître et le défie ?

12. Guerre psychologique.

L'attaque et la destruction de la Demeure n'exigeait pas faire venir des éléphants jusqu'au territoire mecquois, car il aurait suffi d'assauts de cavalerie, puis de la détruire au bélier mécanique, par exemple, mais ils voulaient terroriser les Mecquois avec des animaux qu'ils n'avaient jamais vus, les éléphants, ce qui relève de la guerre psychologique d'usage dans les conflits. Dieu, exalté soit-Il, détruisit pourtant l'armée des mécréants malgré les armes non conventionnelles qu'ils avaient pour terroriser les Mecquois. C'est pourquoi il n'y a pas à tenir compte des forces dont ils disposent tant qu'on a la conviction « **que la force est à Dieu tout entière** » (2.165), ce qui vaut pour tous les temps.


13. Adéquation de la vengeance au crime.

La vengeance divine ici-bas est à la mesure de la gravité du crime, Dieu, exalté soit-Il, distinguant divers châtiments dans Sa parole : « **Nous punîmes chacun de sa faute, envoyant sur les uns une tempête, d'autres étant foudroyés par le cri, certains que Nous fîmes engloutir par la terre et d'autres que Nous noyâmes, et Dieu ne leur aurait fait injustice, mais eux-mêmes le firent** » (29.40), la conséquence en étant que les corps tourmentés prenaient diverses formes, les uns ressemblant à des palmiers déracinés, comme le dit le Très-haut : « **Tu les y vois jetés à terre tels des troncs de palmiers abattus** » (69.7), d'autres étant morts dans leur maison sans bouger : « **Ils furent gisants dans leur maison** » (7.78)...

Mais quand il en arrive aux compagnons des éléphants, le Très-haut en parle d'une manière singulière, disant qu'Il « **les dissémina comme**

de la balle », c'est-à-dire comme l'enveloppe des céréales que le vent dissémine quand elle est vidée du grain, si bien qu'il n'en reste rien, contrairement à ceux qui furent pétrifiés dans leur maison.

La raison d'un châtement si exceptionnel, tant dans la manière dont il s'abattit qu'en ses suites, pourrait bien être que l'armée d'Abraha entendait profaner la sacro-sainte Demeure divine : Dieu, exalté soit-Il, les anéantit donc comme ils voulurent anéantir le symbole de Son unité.



Sourate Qoraysh

No. 106: « les Qorayshites »

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

﴿لَا يَلْفِ قُرَيْشٍ ۝١ إِذْ لَفِيهِمْ رِحْلَةَ الشِّتَاءِ وَالصَّيْفِ ۝٢ فَلْيَعْبُدُوا رَبَّ هَذَا الْبَيْتِ ۝٣ الَّذِي أَطْعَمَهُمْ مِنْ جُوعٍ وَآمَنَهُمْ مِنْ خَوْفٍ ۝٤﴾

*Grâce au Nom de Dieu
le Tout-miséricordieux et Très-miséricordieux,*

En raison de l'entente des Qorayshites, [1] leur entente pour les caravanes d'hiver et d'été, [2] qu'ils servent le Maître de cette Demeure [3] qui les mit à l'abri de la faim et les mit à l'abri de la crainte. [4]

1. Le fléau de la dissension.

Une société qui s'entend et évite les dissensions n'est pas loin de réaliser le bonheur social et celui de la foi. Le plus honoré Prophète, Dieu le bénisse lui et les siens, n'aurait d'ailleurs pu œuvrer à enraciner l'appel divin dans la cité de Médine sans cette entente sociale.

C'est pourquoi Dieu, exalté soit-Il, en fait valoir la grâce en disant : « Il mit l'entente entre leurs cœurs ! Eus-tu dépensé ce que la terre contient en entier, tu ne l'y eus point mis, mais Dieu la mit entre eux. » (8.63) Et Il les met à jamais en garde contre la division, disant : « Ne vous entredéchirez pas, en sorte que vous molliriez et seriez anéantis » (8.46), car en sus d'être une calamité en soi, la discorde et la dissension facilitent bien entendu la domination des ennemis à l'affût de la Communauté.

2. Origine de l'accord et de la sécurité ?

Étant donné le lien de cette sourate avec la précédente, qui ressort de la prescription de les réciter ensemble dans la Prière, la destruction des compagnons des éléphants apparaît comme un prélude à l'accord entre les Qorayshites et la terre sur laquelle ils vivent. En effet, sans cette intervention divine mettant fin à leur crainte, ils se seraient répandus par-ci par-là en quête de subsistance et de sécurité, devenant tels les juifs : « **Nous les avons fractionnés sur la terre en communautés** » (7.168), et auraient perdu la position et la noblesse qu'ils avaient acquises en étant au service de la sacro-sainte Demeure.

Elle fut de plus un prélude à cette autre grâce qu'est la sécurité de leurs caravanes d'été vers la Syrie et d'hiver vers le Yémen, sans laquelle ils n'auraient pas osé sortir de leur territoire et s'aventurer dans les déserts pour gagner leur vie et ils auraient pu chercher la sécurité en allant s'installer dans ces pays-là, perdant ainsi la bénédiction du voisinage de la Demeure.

3. Importance de la sécurité et de la tranquillité d'esprit.

Les déplacements et voyages saisonniers en vue de gagner sa vie sont à coup sûr une bonne chose, faute de quoi Dieu, exalté soit-Il, ne ferait pas valoir aux Qorayshites ces déplacements en toute sécurité parallèlement au fait de les avoir établis autour de Sa sacro-sainte Demeure en leur y assurant richesse et sûreté.

Disons alors que, si les Qorayshites avaient besoin de leur entente pour leurs caravanes d'été et d'hiver en vue de s'enrichir dans leurs affaires d'ici-bas, la Communauté [musulmane] a encore plus besoin de sécurité et de tranquillité d'esprit pour ses affaires de l'au-delà et pour étendre le domaine de l'islam dans les âmes, et l'individu encore plus pour se rapprocher de Dieu, exalté soit-Il.

4. Les cœurs sont gagnés par la bienfaisance.

L'énumération des grâces divines fait prendre conscience du Bienfaiteur et se tourner vers Lui, chose que l'on retrouve jusque chez les animaux, qui s'attachent au bienfait de qui les nourrit. À ce propos, on voit que Dieu, exalté soit-Il, énumère ce dont Il gratifia les Qorayshites – l'entente, la facilité de déplacement des caravanes d'hiver et d'été, la subsistance et la sécurité – en prélude à l'appel à servir le Maître de la Demeure.

On peut s'appuyer sur ce même principe dans les relations entre les gens : pourquoi un père s'interdirait-il donc d'énumérer ses bienfaits envers son enfant pour l'inciter à la piété filiale, non pour les lui faire valoir et le prendre de haut ?

5. Noblesse de la Kaaba.

La sacro-sainte Demeure a une noblesse particulière aux yeux de Dieu, exalté soit-Il : tantôt Il la rapporte à Lui, disant « **purifie Ma demeure** » (22.26), et tantôt Se rapporte à elle, Se disant « **le Maître de cette Demeure** », cette réciprocité de rapport en montrant la grandeur.

On remarquera l'opportunité de la mention de la Demeure dans la présente sourate, en ce sens que le Maître qui a écarté le malheur de cette Demeure et de ceux qui vivent alentour est le seul à mériter d'être servi, ce qui relève alors de la reconnaissance familière au commun des âmes, pas de la pure servitude de l'élite des serviteurs.

6. Lien logique entre cette sourate et la précédente.

La prévention d'un préjudice prévaut en raison sur la recherche d'un profit et Dieu, exalté soit-Il, montra d'abord aux Qorayshites de quelle manière Il les avait préservé d'un préjudice en anéantissant Abraha et ceux qui étaient avec lui, puis qu'Il les avait fait bénéficier de la sécurité et de la nourriture, la succession des deux sourates étant ainsi logique.

Dès lors, l'accomplissement du bienfait d'un serviteur généreux consistera tout à la fois, à l'exemple de son Seigneur, à prévenir d'un préjudice celui qu'il entend gratifier et à le faire bénéficier d'un profit.

7. Faveurs octroyées aux Mecquois malgré leurs méfaits.

Malgré leur mécréance et leurs méfaits – meurtres, razzias, nuisances infligées au Prophète, Dieu le bénisse lui et les siens, même après de longues années de prédication –, Dieu, exalté soit-Il, gratifia les Qorayshites de la nourriture et de la sécurité mentionnées dans cette sourate :

- en considération de Sa sacro-sainte Demeure, puisqu'ils habitaient son parvis de sorte qu'on les nommait « les gens de Dieu » ;
- par égard pour certains d'entre eux, tel 'Abd al-Mottaleb, car Dieu, exalté soit-Il, honore une contrée en raison d'un bon serviteur en vertu duquel Il en repousse le mal ;

- et par respect pour celui qui devait naître parmi eux : le Prophète venu d'entre eux, rien ne s'opposant à ce que Dieu, exalté soit-Il, honore des prédécesseurs pour faire honneur à un successeur, de même que 'Alî, la Paix soit avec lui, épargnait de son sabre celui en la postérité duquel il avait vu une lumière.

8. Avoir sur quoi compter pour vivre.

Servir Dieu, exalté soit-Il, exige une âme jouissant de toutes ses forces, vivant en sûreté et trouvant de quoi se nourrir, ce que ne permet pas une vie perturbée par la faim et la peur. C'est pour cette raison que, dans la présente sourate, le sage Maître exigea la servitude de Ses serviteurs après les avoir gratifiés de la nourriture et de la sécurité, afin de leur ôter toute excuse.

Cela est conforté par ce que l'Imam Sâdeq, la Paix soit avec lui, rapporta de Salmân [le Perse] : « *Ignorants, ne savez-vous pas que l'âme peut regimber envers son maître quand elle n'a pas sur quoi compter pour vivre et qu'elle s'apaise dès qu'elle a de quoi vivre. Pour ce qui est d'Abû Dharr, il avait quelques menues chamelles et brebis, qu'il trayait et dont il sacrifiait certaines quand les siens avaient envie de viande ou qu'il avait des hôtes.* »¹

9. Nourrir est une qualité divine.

Le fait de nourrir est en soi une qualité louable que le Créateur, exalté soit-Il, a rapproché de l'acte même de créer en disant : « **Dis : «Prendrai-je autre que Dieu comme tuteur, le Créateur des cieux et de la terre, qui nourrit et n'est point nourri ?»** » (6.14) C'est également une vertu de Ses proches-amis, si bien qu'il n'est de Prophète ou de Proche-ami qui n'ait été d'une extrême générosité à nourrir, etc. Cela a cependant encore plus de valeur en cas de faim et de disette, ce que vise spécialement le noble verset : « **qui les mit à l'abri de la faim** », surtout avec la valeur emphatique de la forme indéfinie des termes [traduits par] « faim » et « crainte », et dont le noble Coran fait par ailleurs un moyen de faire face aux difficultés [dans la sourate] où il est question de : « **nourrir un jour de grande faim...** » (90.14)²

1. *Kâfi*, v.5 p.68.

2. Voir le point n°13 p.76.

10. Faim et crainte comme punitions ou épreuves.

De manière générale, la faim et la peur sont des formes d'épreuve, en tant que c'est une des normes de la création, le Très-haut ayant dit : « **Nous vous éprouverons bel et bien par quelque crainte et faim.** » (2.155) Il faut pourtant être ici attentif au fait qu'elles peuvent toucher des serviteurs tantôt à titre de tourment et vengeance, comme ce fut le cas pour la cité sûre et tranquille qui fut ingrate envers les grâces de Dieu, exalté soit-Il, « **en sorte que Dieu lui fit goûter aux effets de la faim et de la crainte** » (16.112), et tantôt à titre d'éveil des serviteurs de Dieu, exalté soit-Il, car l'âme est de nature inattentive et distraite et ce genre d'épreuve est un moyen de la retenir et de la faire aller droit. C'est le cas dans la présente sourate, où le Très-haut dit : « **qu'ils servent le Maître de cette Demeure qui les mit à l'abri de la faim et les mit à l'abri de la crainte** », la délivrance de la faim et de la peur étant une prémisses pour servir le Maître de la Demeure.

11. La sûreté, une des plus grandes grâces.

La grâce d'être en sécurité et de ne pas craindre ce que l'on pourrait redouter est l'une des plus importantes dont Dieu, exalté soit-Il, gratifie Ses serviteurs, ici-bas comme dans l'au-delà. En effet, le cœur vide de préoccupation est ce « cœur intact » en lequel peuvent briller les lumières de la Majesté et de la Beauté divines. Cela est confirmé par ce qui est rapporté de l'Imam Sâdeq, la Paix soit avec lui, à propos de la parole du Très-haut « **sauf qui vient à Dieu avec un cœur intact** » (26.89) : « *Le cœur intact est celui qui rencontre son Maître sans qu'y soit un autre que Lui.* »¹

Ce qui atteste que cette grâce vaut pour les gens de foi ici-bas est la parole du Très-haut : « **Dieu a promis à ceux de vous qui ont la foi et font les bonnes actions de les faire succéder sur la terre aussi sûrement qu'Il fit succéder ceux qui furent avant eux, d'assurément asseoir pour eux leur religion, qu'Il agréa pour eux, et de leur faire certes connaître, après leur peur, une sécurité telle qu'ils Me serviront sans M'associer quoi que ce soit – après quoi ceux qui mécroiront seront bien les impies** » (24.55) et pour l'au-delà, c'est la parole du Très-haut : « **Ceux qui ont foi et n'habillent pas leur foi d'injustice, ceux-là sont en sécurité et dans la bonne voie** » (6.82), la bonne nouvelle d'être en sécurité et à l'abri valant ainsi pour les deux mondes.

1. *Kâfi*, v.2 p.16.

12. Prier pour les générations à venir.

L'exaucement de la prière de Prophètes, la Paix soit avec eux, peut valoir pour de longs siècles, telle celle de l'Ami intime [de Dieu], Abraham, la Paix soit avec lui, pour les habitants de La Mecque : « **Seigneur, fais-en un pays sûr et nourris ses habitants de fruits.** » (2.126) Or, c'est ce dont la présente sourate fait état en réponse à cette prière, puisqu'il n'avait pas réservé aux bons parmi eux d'être pourvu de fruits et qu'au contraire tous profitèrent de ce bienfait afin qu'ils n'aient plus d'argument.

Qu'est-ce qui nous empêche alors de prendre exemple sur Abraham, l'Ami intime, la Paix soit avec lui, en incluant dans ses prières non pas ses contemporains seulement, mais les gens de toutes les époques à venir ?

Sourate al-Mâ'ûn

No. 107: « les menus services »»

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

﴿ أَرَأَيْتَ الَّذِي يُكَذِّبُ بِالذِّينِ ﴿١﴾ فَذَلِكَ الَّذِي يَدْعُ الْيَتِيمَ ﴿٢﴾ وَلَا يُحِصُّ عَلَى
طَعَامِ الْمَسْكِينِ ﴿٣﴾ فَوَيْلٌ لِلْمُصَلِّينَ ﴿٤﴾ الَّذِينَ هُمْ عَنْ صَلَاتِهِمْ سَاهُونَ ﴿٥﴾ الَّذِينَ هُمْ
يُرَاءُونَ ﴿٦﴾ وَيَمْنَعُونَ الْمَاعُونَ ﴿٧﴾ ﴾

Grâce au Nom de Dieu le Tout-miséricordieux et Très-miséricordieux,

As-tu vu celui qui nie le Jugement ? [1] Eh bien c'est celui-là qui rabroue l'orphelin [2] et n'incite pas à la nourriture du nécessiteux. [3] Malheur à ceux qui prient [4] insouciant de leur Prière, [5] qui veulent se faire voir [6] et refusent de menus services. [7]

1. Une anomalie parmi les créatures.

L'interrogation « **as-tu vu ?** » exprime l'étonnement devant qui conjoint la négation doctrinale [du jugement] et les déviations comportementales [évoquée aux versets suivants], un tel être étant comme une anomalie parmi les créatures, en sorte qu'il mérite qu'on s'en étonne comme d'une rareté. Or, s'étant habitués à toutes sortes de déviations, le commun des gens les côtoient sans en voir la laideur. C'est pour cela qu'il est vigoureusement insisté sur le fait de ne pas fréquenter les adeptes de la mécréance et de ne pas résider dans leurs pays quand on craint d'y perdre sa foi ou de la voir ébranlée.

2. Nier la Résurrection déresponsabilise.

Dans le premier verset de cette sourate, le mot *dîn* [qui peut signifier « religion » ou « jugement »] peut désigner la soumission (*islâm*) du fait que Dieu, exalté soit-Il, y a restreint la religion droite en disant : **« En vérité, la religion aux yeux de Dieu est la soumission »** (3.19), mais il peut aussi désigner le Jugement comme dans la parole du Très-haut : **« Et nous niions le Jour du Jugement »** (74.46), qui réfère explicitement à la Résurrection, puisque c'est là qu'aura lieu le Jugement. Des mots de la même famille sont d'ailleurs employés dans le noble Coran en ce sens, comme dans la parole du Très-haut : **« Une fois morts et devenus poussière et ossements, serions-nous bel et bien jugés ? »** (37.53)

La raison pour laquelle ce sont spécialement les négateurs de ce fondement de la religion qui se trouvent blâmés est que nier la Résurrection rend l'homme libre de toute contrainte, puisque ce qu'il fait n'aura selon lui aucune conséquence posthume, ce qui l'invite à commettre n'importe quel méfait, surtout après la disparition de son humanité et l'extinction de sa conscience.

3. Négliger le droit de Dieu et ceux des créatures.

Celui qui manque à son devoir envers Dieu, exalté soit-Il, alors qu'Il est le suprême bienfaiteur, voire qu'il n'est de bienfaiteur que Lui en vérité, manquera à plus forte raison à ses devoirs envers les créatures, car comment celui qui est aveugle à ce devoir flagrant pourrait-il prêter attention à ceux qui sont moindres ?

C'est pour cette raison que les versets du Coran font un lien entre délaisser la Prière et s'abstenir de nourrir le nécessiteux, comme dans la parole du Très-haut : **« Ils diront : « Nous n'étions pas de ceux qui font la Prière ni ne nourrissions le nécessiteux. » »** (74.43-44) de même qu'entre l'absence de foi en Dieu, exalté soit-Il, et le fait de ne pas encourager à nourrir le nécessiteux : **« En vérité, il n'avait point foi en Dieu, l'Immense, ni n'incitait à la nourriture du nécessiteux. »** (69.33-34) Du même ordre est aussi, dans la présente sourate, l'évocation de l'absence de foi en la résurrection associée au fait de ne pas encourager à nourrir le nécessiteux.

4. Ne sous-estimer aucune observance ni infraction.

L'on ne devrait sous-estimer aucune observance de même qu'aucune infraction, les croirait-on insignifiantes, car la satisfaction et le courroux de Dieu, exalté soit-Il, et de Son Proche-ami peuvent être dus à ce que l'on n'a pas pris en compte, comme cela ressort de certains hadiths. Ainsi, quand on demandera aux damnés ce qui les conduisit en Enfer, ils parleront d'un manquement qui est loin d'être flagrant : « **ni ne nourrissons le nécessiteux** » (74.44) et d'une infraction qui, elle aussi, est loin de l'être : « **et nous ergotons avec les ergoteurs** » (74.45), et le manquement qu'évoque la présente sourate parmi les traits de qui nie le Jugement, « **et n'incite pas à la nourriture du nécessiteux** », est encore moins flagrant que le manquement à le nourrir.

5. Responsables de l'emploi des biens de Dieu.

Le noble Coran dit à bien des occasions que les biens sont le bien de Dieu, exalté soit-Il, lequel a rendu le serviteur responsable de leur emploi, comme dans Ses paroles : « **Prodiguez de ce sur quoi Il vous a délégué** » (57.7) et « **nantissez-les du bien de Dieu dont Il vous a nantis** » (24.33). Cela implique que celui qui prive ceux qui sont à charge de Dieu, exalté soit-Il, de ce qu'Il ordonne de prodiguer pour eux se montre coupable d'abus de confiance. Il est d'ailleurs rapporté dans un Saint Propos : « *Les biens sont Miens, les pauvres à Ma charge et les riches Mes mandataires : si Mes mandataires en privent qui est à Ma charge, je reprendrai Mon bien sans le moindre souci.* »¹

La présente sourate fait allusion sous un autre angle à cette même vérité en parlant de ne pas inciter « **à la nourriture du nécessiteux** », et non à le nourrir, pour faire en quelque sorte sentir que le nourrir consiste en réalité à faire parvenir cette nourriture à celui à qui elle revient, comme si un associé restituait à son associé sa part propre. Cela est confirmé par cet autre verset : « **En leurs biens est un droit revenant au mendiant et au démuné.** » (51.19) Il y a là de quoi être fier !

6. Des choses non-illicites sévèrement blâmées.

Ce qui retient l'attention dans cette sourate est que certaines des choses qui font l'objet d'un blâme sévère, exprimé tantôt par la tournure « **as-tu vu celui qui nie le Jugement ?** » et tantôt par l'imprécation

1. Djâmi 'o l-akhbâr, p.80.

« **malheur à...** », ne comptent pas pour illicites au sens juridique (*fiqhī*), tels ne pas inciter « **à la nourriture du nécessiteux** » et empêcher « **le bienfaiteur** » d'aider autrui. Pour résoudre ce que cela peut avoir d'étrange, on pourrait dire :

- que ce qui justifie principalement le blâme est la négation du Jour du Jugement, les autres choses en étant des conséquences, ce que marque la transition par « **eh bien, c'est celui-là qui...** » ;
- que les actions susdites révèlent une bassesse d'âme qui est la raison d'être du blâme, car il peut être excusable de n'avoir pas donné de nourriture, mais il est inexcusable de ne pas inciter à le faire.

7. Ceux qui prient insouciants de leur Prière.

L'imprécation « **malheur à...** », qui exprime la sévérité du tourment au Jour de la Résurrection, revient plus d'une dizaine de fois à propos de ceux qui nient le Jour du Jugement. Or, dans cette sourate, ils sont décrits comme « **ceux qui prient insouciants de leur Prière** », ce qui est autre chose que de ne pas prier : on est alors fondé à se demander que penser du châtement de celui qui délaisse du tout au tout la Prière ?

8. Inattention dans la Prière et insouciance d'elle.

L'imprécation « **malheur à...** » vise ici ceux qui sont « **insouciants de leur Prière** », pas ceux qui sont inattentifs dans leur Prière, car cela, même le fidèle n'y échappe pas. Le sens en est qu'ils n'en ont cure et la gâchent, soit en la bâclant, soit en la retardant sans raison, soit en la faisant avec ostentation : « **ceux qui veulent se faire voir** ». Un corollaire en est de ne pas se soucier des besoins d'autrui, « **et refusent de menus services** », car comment celui qui ne s'aide pas lui-même dans son propre intérêt aiderait-il autrui pour ses besoins ? Ainsi s'éclaire le lien entre les deux versets.

9. Qui nie la Résurrection attend rétribution des gens.

Il est naturel que celui qui nie la résurrection attende sa rétribution des gens, l'âme ayant par nature soif de rétribution et d'éloge. Ils recourent de ce fait à l'ostentation pour se faire apprécier des habitants d'ici-bas, la tournure employée, « **ceux qui veulent se faire voir** », indiquant une attitude constante.

À l'opposé, la crainte des conséquences dans l'au-delà fait que le

serviteur n'aspire qu'à la satisfaction de son Seigneur, lequel rétribue de la meilleure manière, ce que le noble Coran évoque en rapportant ce que dirent les Gens de la Demeure prophétique, la Paix soit avec eux : **« Nous vous nourrissons uniquement en vue de la face de Dieu, sans attendre de vous ni rétribution ni remerciement. En vérité, nous craignons de notre Maître un jour sinistre et torride. »** (76.9-10)

Ainsi, qui se rappelle ce retour à Dieu, exalté soit-Il, et le vit de tout son être n'a en ces occasions pas besoin de faire effort pour avoir une intention pure. Mieux, qui garde cette vérité à l'esprit en permanence n'a pas besoin de beaucoup d'efforts dans le domaine de la pureté d'intention.

10. Devoirs envers le Créateur et envers les créatures.

L'islam est la religion de la synthèse entre diverses sortes de devoirs :

- ceux envers le Créateur, au premier rang desquels viennent la Prière et l'appel à ne pas y faire preuve d'ostentation : **« ceux qui veulent se faire voir »** ;
- ceux envers les créatures, que la sourate répartit sur plusieurs versets, parmi lesquels : ne pas repousser l'orphelin, **« c'est celui-là qui rabroue l'orphelin »**, inciter à nourrir les nécessiteux, **« n'incite pas à la nourriture du nécessiteux »** et aider autrui, **« et refusent de menus services. »**

Dès lors, celui qui prétexte du service divin pour ne pas rendre service aux créatures est bien éloigné de l'esprit de synthèse de l'islam.

11. Conséquences de l'égaré doctrinal.

Certains prennent à la légère l'égaré doctrinal chez autrui, y voyant une affaire personnelle relevant du libre choix, et peuvent même n'y voir aucun mal si cet égaré s'occupe à quelque affaire humanitaire, alors que cet égaré est la source des attitudes que la sourate évoque suite à la négation du Jugement, tel rabrouer l'orphelin, odieuses au point de sortir du sens commun, si l'on entend « le menu service » comme référant, non à la Zakât, mais à des ustensiles domestique que l'on se prête volontiers – l'Imam Sâdeq, la Paix soit avec lui, ayant d'ailleurs dit de ce terme : **« C'est le prêt que l'on fait, l'objet que l'on prête et le service que l'on rend. »**¹

1. *Kâfi*, v.3 p.498.

12. S'abstenir de mal faire et encourager à bien faire.

Pour parler de l'entraide, la sourate n'a pas évoqué des choses à *faire*, mais appelé à ne pas rabrouer l'orphelin et à ne pas refuser de rendre service, les deux étant des choses à *ne pas faire*. Elle demande aussi d'inciter à nourrir les nécessiteux, ce qui ne coûte rien. On conclut de tout cela à la clémence de la Voie révélée, qui veut de nous tantôt de nous abstenir de mal faire et tantôt d'encourager autrui à bien faire.

13. Remède à l'insensibilité.

Il peut arriver que l'on soit frappé d'insensibilité à ce qu'il y a comme orphelins et nécessiteux dans le besoin autour de nous. Le remède à cela réside en ce que dit cette sourate : visiter les orphelins, leur caresser la tête pour éveiller ses sentiments, nourrir les nécessiteux et inciter à le faire. Le problème est quand cette dureté de cœur persiste.

Ainsi, ce qui est blâmé dans cette sourate est cet état persistant qui révèle la mort des sentiments, pas leur engourdissement. D'où les verbes « **rabroue... n'incite pas... veulent... et refusent...** », exprimant tous la continuité par l'emploi du présent.

14. Refuser de rendre service est marque de vilénie.

Demander service à autrui – ces « menus services » commentés comme comprenant le sel, l'eau et le feu, autrement dit de menus biens – coûte à l'amour-propre, toute demande, fût-ce celle d'un chemin, impliquant en effet une infériorité. De ce fait, refuser de rendre service, surtout pour des choses insignifiantes, est la marque d'un être vil et c'est pourquoi Dieu, exalté soit-Il, a placé cela dans une imprécation que le noble Coran réserve aux choses graves. Il est d'ailleurs rapporté que le Prophète, Dieu le bénisse lui et les siens, a dit : « **Qui refuse de menus services à son voisin, Dieu le prive de Son bien au Jour de la Résurrection et l'abandonne à lui-même. Qu'il est terrible d'être abandonné à soi-même !** »¹

15. Prière et Zakât vont de pair.

Le noble Coran conjoint souvent la Prière et la *Zakât*, car elles ont en commun de faire cesser de se préoccuper d'autre que Dieu : dans la

1. *Man lâ yahdoroho l-faqîh*, v.4 p.14.

Prière, on se détache des autres intérieurs que sont les pensées éparées pour prêter attention au Créateur ; et dans la *Zakât*, on se détache des autres extérieurs que sont les biens pour prêter attention aux créatures.

Il y a aussi dans la présente sourate une allusion aux deux actes allant de pair que sont la Prière et la *Zakât* lorsque le Très-haut évoque ceux qui sont « **insouciants de leur Prière** » et « **refusent de menus services** », desquels elle donne les plus claires et poignantes illustrations en parlant de nourriture, qui est une nécessité vitale, de nécessiteux, qui sont parmi les plus démunis des pauvres, et d'incitation, qui est des plus aisés devoirs.

16. La régression dans l'humanité, marque des hypocrites.

La marque des hypocrites est la régression dans toutes les dimensions de la personne humaine :

- dans le domaine doctrinal, ils n'ont rien à opposer à ceux qui ont des arguments et en sont réduit à nier, « **celui qui nie le Jugement** », ce qui est facile et sans peine ;
- dans le domaine du culte, ils n'en ont cure et y sont indifférents, « **ceux qui prient insouciants de leur Prière** », si bien qu'ils les négligent souvent ou toujours et n'en accomplissent que pour se faire voir et en être loués et rétribués, « **ceux qui veulent se faire voir** » ;
- dans le domaine des rapports sociaux, ils ne ressentent pas les peines d'autrui, n'incitent pas à les nourrir, « **n'incite pas à la nourriture du nécessiteux** », refusent de rendre un service, aussi insignifiant fût-il, « **refusent de menus services** » et repoussent même rudement l'orphelin, « **qui rabroue l'orphelin.** »

Quel trait d'humanité leur reste-t-il alors ? Il s'ensuit que celui en qui se trouvent ces traits les rejoint, même s'il compte parmi les musulmans.

17. La réussite de la société dépend de l'éducation et de l'économie

La conclusion ultime de cette sourate est que la réussite de la société dépend de deux questions que les décideurs doivent en tout temps avoir à l'esprit :

- l'éducation, au premier rang de laquelle vient la Prière, du fait qu'elle

retient de l'immoralité et de l'inconduite, ce pourquoi un autre verset souligne qu'une des priorités de ceux dont Dieu, exalté soit-Il, assiera l'autorité sur la terre sera de célébrer la Prière : « **Ceux qui, si Nous assoyons leur autorité sur la terre, célébreront la Prière.** » (22.41)

- l'économie, au premier rang de laquelle vient la prise en charge des orphelins et des classes sociales démunies que sont les nécessiteux, surtout pour la nourriture, qui est le minimum vital nécessaire à l'être humain.



Sourate al-Kawthar

No. 108: « la profusion »

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

﴿ إِنَّا أَعْطَيْنَكَ الْكَوْثَرَ ﴿١﴾ فَصَلِّ لِرَبِّكَ وَأَنْحَرْ ﴿٢﴾ إِنَّكَ شَانِئٌكَ هُوَ الْأَبْتَرُ ﴿٣﴾ ﴾

Grâce au Nom de Dieu le Tout-miséricordieux et Très-miséricordieux,

En vérité, Nous t'avons fait don de la Profusion, [1] alors prie en vue de ton Maître et sacrifie. [2] En vérité, c'est celui qui t'a en aversion l'infécond. [3]

1. Inimitabilité de la plus courte sourate.

Alors qu'elle est une des plus petites du noble Coran, cette sourate ne diffère pas en son style et sa teneur des longues sourates, en sorte qu'elle est incluse dans le défi mentionné dans le verset : « **Dis : «Apportez donc une sourate semblable et invoquez qui vous pourrez en dehors de Dieu, si vous êtes sincères.»** » (10.38) C'est là un des aspects d'inimitabilité dans le noble Coran, puisqu'il défia les meilleurs des Arabes éloquents d'apporter trois versets tels que dans cette sourate.

2. Une sourate riche en termes uniques.

Cette sourate se distingue par l'emploi de termes qui ne se retrouvent tels quels nulle part ailleurs dans le noble Coran : « **la Profusion** », « **sacrifie** », « **celui qui t'a en aversion** » et « **l'infécond.** »

Bien entendu, le Prophète, Dieu le bénisse lui et les siens, mérite que Dieu, exalté soit-Il, s'adresse à lui dans une sourate se distinguant par le

vocabulaire employé, au premier chef le mot « **profusion** » (*kawthar*), qui désigne tout bien abondant.

3. Pour Dieu Se désigne-t-il parfois au pluriel ?

Le noble Coran est d'une minutie et d'une sagesse extrêmes dans l'emploi de chaque terme là où il convient, entre autres le pronom de la première personne avec lequel Sa Majesté se désigne :

- tantôt au singulier, comme dans « **Je suis le Très-pardonnant et Très-miséricordieux** » (15.49) et « **en vérité, Je suis proche** » (2.186), ce qui Le rend plus proche du serviteur, le détendant et captivant tout à la fois, comme cela ressort clairement de la manière dont Dieu, exalté soit-Il, s'adresse à Moïse, la Paix soit avec lui, en disant : « **C'est Moi, Dieu, point de dieu hormis Moi ; sers-Moi donc et célèbre la Prière en mon honneur.** » (20.14)
- et tantôt au pluriel, qui se retrouve en ouverture de quatre sourates du noble Coran : « **En vérité, Nous t'avons fait triompher de manière éclatante** » (48.1), « **en vérité, Nous envoyâmes Noé** » (71.1), « **en vérité, Nous l'avons fait descendre dans la Nuit de la Mesure** » (97.1) et ici-même : « **En vérité, Nous t'avons fait don de la Profusion.** » Ce qu'elles ont en commun est l'immense importance de l'acte dont Dieu, exalté soit-Il, est l'auteur : le triomphe éclatant, l'envoi du premier Prophète parmi les [cinq] Inébranlables, lequel compte pour le second père de l'humanité, la descente de l'ultime Écriture céleste et la gratification d'une abondance de biens. Ce qui les lie ne manque pas d'être clair : il y est question de la mission des Inébranlables, de la divine Écriture, de la Famille qui est son pendant et de la victoire qui garantit le succès de la prédication.

4. Le patient a un rôle dans l'acte de l'agent.

On peut faire un don généreux sans qu'il y ait attribution d'un bien en propriété, comme lorsqu'on gratifie du seul usufruit de ce bien. Ici, cependant, le don est manifestement attribution de propriété, ce qui est d'une générosité parfaite. De plus, son attribution à l'interlocuteur, qui est le plus honoré Prophète, Dieu le bénisse lui et les siens, « **Nous t'avons donné** », suggère que son noble être joue un rôle dans ce don, le fait qu'il mérite cette profusion intervenant dans ce don du fait que la disposition du patient est aussi un facteur de l'action de l'agent.

5. Un cas de prédiction de choses imprévisibles.

Le nombre de sens donnés pour *kawthar* a de quoi étonner – on en a dénombré jusqu'à vingt-six¹ –, tous ayant en commun de relever du bien abondant. Le plus adéquat au contexte de la sourate est cependant celui de « progéniture abondante » : d'abord, en raison de son opposition à « **infécond** », sanction de qui taxe le Prophète, Dieu le bénisse lui et les siens, d'être sans postérité ; ensuite, en raison de l'ordre de sacrifier une chamelle, selon un commentaire, ce qui s'accorde avec l'offrande de sacrifice que l'on fait quand on se voit donner une progéniture.

Il n'échappera pas que cette sourate est un cas de prédiction de choses imprévisibles, les dénommées « apocalypses » coraniques, car cette annonce eût lieu à La Mecque, quand le Prophète, Dieu le bénisse lui et les siens, n'avait que peu de gens et de moyens, tandis que celui qui le détestait jouissait d'une position et de prestige. Or, la réalité factuelle confirme la véridicité de cette prophétie coranique, tout comme des autres, car nulle lignée ne fut au cours l'histoire préservée comme celle du Prophète Sceau, Dieu le bénisse lui et les siens.

6. Imprécision de certains termes coraniques.

L'imprécision du mot *al-kawthar*, traduit par « **la Profusion** », cause de cette divergence parmi les exégètes, pourrait vouloir exprimer l'immensité de ce bien abondant. Il fut d'ailleurs entendu en des sens fort éloignés les uns des autres, allant des « savants de la Communauté » à « un ruisseau du Paradis » en passant par « la sagesse », dont un autre verset dit qu'elle est « **un bien abondant.** »

Cela relève de l'habitude qu'a le noble Coran de laisser imprécis certains termes, d'une part pour stimuler les intelligences, et d'autre part pour les ramener finalement au complément du Coran qu'est la Famille pure, la Paix soit avec eux.

7. Masculinité et féminité ne conditionnent pas l'esprit.

La volonté divine fût de réaliser l'abondant bien dans la progéniture du plus honoré Prophète, Dieu le bénisse lui et les siens, par le biais de sa fille Fâtima, la Paix soit avec elle, cela en un temps où la femme était sinistrement considérée : « **Quand l'un d'eux reçoit la bonne nouvelle**

1. *Al-Mizân fî tafsîri l-Qur'ân*, v.20 p.370.

d'une fille, son visage ne fait que s'assombrir tant il suffoque » (16.58), de même qu'Il voulut susciter Son Verbe et Esprit, le Christ, la Paix soit avec lui, par le biais d'une femme telle que la Vierge Marie, la Paix soit avec elle. C'est là une leçon magistrale comme quoi les bénédictions concernent la dimension spirituelle, féminité et masculinité étant des traits propres à la dimension corporelle qui ne jouent aucun rôle dans la réception de l'Effusion divine.

8. Réalisation de la promesse divine.

On peut considérer que cette sourate réalise la promesse divine faite dans la sourate dite « le soleil montant » : « **Ton Maître va bel et bien te donner et tu seras content » (93.5)**, car consacrer une sourate entière au don de « **la Profusion** » laisse entendre qu'il y est question d'une chose importante attendant le Prophète, Dieu le bénisse lui et les siens, et qui le comblera de joie et de satisfaction.

Il ne fait aucun doute que le don divin que représente Fâtima, la Paix soit avec elle, contentera le Prophète, Dieu le bénisse lui et les siens, du fait de la manifestation de ses effets en ce monde par son abondante progéniture et dans l'autre monde par l'intercession [de Fâtima] pour cette communauté.

9. Impact de cette « Profusion. »

Quand Dieu, exalté soit-Il, fit à Son prophète la grâce de triompher de La Mecque, il lui ordonna de Le glorifier et d'implorer Son pardon : « **Quand viendra la victoire de Dieu et le triomphe et que tu verras les gens entrer par flots dans la religion de Dieu, glorifie en [Le] louant ton Maître et implore Son pardon » (110.1-3)**, à titre d'action de grâce rendue au Bienfaiteur et Triomphateur. Mais quand Il lui fit la grâce de « **la Profusion** », Il lui ordonna de faire la Prière, qui inclut la glorification et l'imploration du pardon, en disant : « **prie en vue de ton Maître.** »

On en déduit l'impact de cette « **Profusion** » pour l'entrée par flots de gens dans la religion de Dieu et cela à toutes les époques, pas seulement au moment du triomphe sur La Mecque.

10. Prier « en vue de » son Maître.

Il est impensable que la Prière du Prophète, Dieu le bénisse lui et les siens, s'adresse à un autre que le Maître. Pourtant, le verset insiste sur l'orientation de cette Prière et qu'elle ne doit viser que Dieu, exalté soit-Il : « **prie en vue de ton Maître** », pour qu'il soit clair que toute œuvre qui ne vise pas Sa grandiose Face, fût-elle grandiose et faite par un grandiose, est piètre et sans valeur.

11. Opposition entre « surenchère » et « profusion. »

La réflexion révèle une opposition entre les sourates dites « la profusion » et « la surenchère », bien que les deux [termes arabes ainsi traduits] soient d'une même famille étymologique [exprimant l'idée de quantité] :

- dans la présente sourate, on voit la quantité mener à l'adoration : « **alors prie en vue de ton Maître** », tandis que dans l'autre, elle distrait du rappel de Dieu, exalté soit-Il : « **La surenchère vous distrait** » (102.1) ;
- la présente sourate fait clairement du bien en quantité une bonne nouvelle, tandis que pour la surenchère dans la quantité de biens, l'autre sourate menace ouvertement : « **Holà ! Vous allez savoir... Holà donc ! Vous allez savoir...** » (102.3-4) ;
- dans la présente sourate, de par l'appel à prier en action de grâce, la quantité conduit le serviteur à l'oratoire, tandis que dans l'autre, la quantité les mène aux cimetières pour dénombrer les morts du clan : « **jusqu'à vous rendre aux cimetières** » (102.2) ;
- la quantité que Dieu, exalté soit-Il, offre à Son bien-aimé, l' élu, Dieu le bénisse lui et les siens, est celle d'un bien réel se répétant de génération en génération, alors que la quantité blâmée est celle de biens illusoires et conventionnels, car le nombre de descendants n'est pas en soi un bien, d'autant que cette considération conventionnelle prend fin avec la mort de ceux que l'on revendique dans le monde d'ici-bas avant d'en faire autant dans l'autre ;
- la quantité prodiguée ici est un embrun de l'Effusion divine et, bien entendu, ce qui est de Dieu et pour Dieu, exalté soit-Il, croît, tandis que la racine de la vaine quête de quantité est d'aimer le monde d'ici-bas et d'en être ébloui et la gloriole face à ses pairs, or ce qui est pour autre que Lui, exalté soit-Il, prend fin et disparaît.

12. Se remémorer le don divin fait Le prier.

Il y a un lien manifeste entre « **Nous t'avons donné** » et « **alors prie** » : se remémorer le don divin fait Le prier, ce qui engendre crainte et révérence. C'est un moyen de se stimuler intérieurement chaque fois que l'on ressent de la lassitude comme d'appeler à Dieu, exalté soit-Il, en rappelant Ses grâces avant d'appeler à Lui obéir. Il est d'ailleurs dit dans un Saint Propos que : « **Dieu, exalté soit-Il, inspira à Moïse, la Paix soit avec lui : «Fais-Moi aimer de Mes créatures et fais-Moi aimer Mes créatures.**

– *Maître, comment ferais-je ? demanda-t-il.*

– *Rappelle-leur Mes bienfaits et Mes grâces afin qu'ils m'aiment, répondit [Dieu].» »¹*

13. Un don qui se prolonge à travers les âges.

Le fait de rapporter le Maître au Prophète, Dieu le bénisse lui et les siens, dans « **en vue de ton Maître** » fait prendre conscience que la faveur divine dont il est question ici et en d'autres sourates n'est autre qu'une ondée provenant de la Seigneurie et que donc, si le Maître des mondes ne S'était engagé à porter aux nues la gloire de Son bien-aimé, l'Élu, Dieu le bénisse lui et les siens, cet honneur ne se serait pas prolongé à travers les âges.

[Le grand exégète Fakhro d-dîn] Râzî a ainsi dit, à propos de « **la Profusion** », que cela désignait les enfants [du Prophète], ajoutant ensuite : « En effet, cette sourate a été révélée en réponse à celui qui le critiquait, Dieu le bénisse lui et les siens, de n'avoir pas de fils, le sens étant qu'Il lui donnera une lignée jusqu'à la fin des temps. Vois combien de gens de la Demeure prophétique furent tués : or, le monde en est rempli, tandis qu'il ne reste ici-bas omeyyade qui vaille. Puis vois combien ils comptèrent de grands parmi les doctes, tels al-Bâqer, as-Sâdeq, al-Kâzem, ar-Ridâ, *an-Nafso z-zaqiyya*, etc. »²

14. Une sourate axée sur le Prophète.

Bien que tenant en trois versets, la présente sourate interpelle le Prophète, Dieu le bénisse lui et les siens, à cinq reprises avec un pronom

1. *Al-Djawâhiro s-saniyya fî l-ahâdîthi l-qodsiyya*, p.525.

2. *Mafâtîho l-ghayb*, v.32 p.313.

exprimé, « **en vue de ton Maître** », ou sous-entendu, « **sacrifie** », la sourate tournant en quelque sorte autour du Prophète, Dieu le bénisse lui et les siens, tout en voulant montrer la grâce de « **la Profusion** » face à ce que disait celui qui l'avait en aversion pour dénigrer la plus noble des créatures et la plus en honneur auprès de Dieu, exalté soit-il.

15. Sacrifier pour nourrir des nécessiteux.

Si l'on entend « **sacrifie** » comme référant au sacrifice de chameau, selon l'exégèse qui l'explique par les immolations lors des deux fêtes [de la fin du mois de Ramadan et du *Hadjj*] ou en général¹, cela rentre dans le cadre de ce qui est répété dans l'ensemble du noble Coran comme quoi s'acquitter des droits du Créateur et de ceux des créatures va de pair, comme on le voit dans l'ordre conjoint de faire la Prière et payer [l'aumône imposée qu'est] la *Zakât* ou l'interdiction conjointe d'être insouciant de sa Prière et de refuser de menus services.

Par conséquent, rendre grâce de « **la Profusion** » se fait tantôt par la Prière et tantôt en nourrissant les nécessiteux [de la viande des bêtes immolées], l'un ne dispensant pas de l'autre.

16. La sacralisation de la Prière.

Si l'on entend « **sacrifie** » comme référant à l'élévation des mains jusqu'à la gorge au moment de prononcer la formule « Dieu est plus grand » de sacralisation de la Prière, cet ordre faisant suite à celui de prier suggère l'importance de ce constituant fondamental de la Prière, du fait que cette formule de sacralisation :

- marque l'entrée dans le sanctuaire divin au moment de l'ascension par la Prière ;
- contient l'un des plus importants rappels, car l'ultime hommage rendu à la Seigneurie est l'incapacité à la qualifier et à lui rendre hommage, ce qui est le sens de « Dieu est plus grand. »

17. Parmi les meilleurs dons et actions de grâce.

À ce qu'il ressort de cette sourate, on peut dire qu'un des meilleurs dons divins à Son serviteur est une bonne progéniture et qu'une des meilleures actions de grâce est :

1. *Madjma' o l-bayân*, v.10 p.837.

- de se tenir en prière devant Lui aussitôt après en avoir bénéficié, en raison de la liaison par « alors » : « **alors prie** » ;
- d'offrir des sacrifices pour se rapprocher de Lui, en obéissant à ce que Dieu, exalté soit-Il, ordonna à Son prophète, Dieu le bénisse lui et les siens : « **et sacrifie.** »

18. Dieu défend ceux qui ont la foi.

Dieu, exalté soit-Il, n'a pas manqué une occasion de défendre Son plus honoré prophète, Dieu le bénisse lui et les siens, car c'est de manière générale Lui qui prend la défense des gens de foi : « **En vérité, Dieu défend ceux qui ont la foi** » (22.38) : comme ne le ferait-Il pas alors pour Son bien-aimé, l'Élu.

Ils l'accusèrent de folie et son Maître prit sa défense en disant : « **Par la grâce de ton Maître, tu n'es point fou** » (68.2) ; ils nièrent sa mission, « **tu n'es pas un envoyé** » (13.43), et Il le défendit en assurant : « **et tu es bel et bien parmi les Envoyés** » (2.252) ; ils le dirent « **poète possédé** » (37.36), et Il le défendit en répondant : « **Nous ne lui avons point appris la poésie, ça ne lui siérait pas** » (36.69) ; ils le prétendirent sans postérité, et Il le défendit en rétorquant ici : « **En vérité, c'est celui qui t'a en aversion l'infécond.** »

Et cela ne resta pas de simples mots, Dieu, exalté soit-Il, en ayant montré à tous la véridicité en acte par la nombreuse progéniture issue de lui, dont les Imams des Gens de la Demeure prophétique, la Paix soit avec eux.

19. Sanction en conformité avec l'acte.

La sanction divine est toujours conforme à l'acte du serviteur, que ce soit en ce monde ou dans l'autre : celui qui taxait le plus honoré Prophète, Dieu le bénisse lui et les siens, d'infécond sans postérité, surtout après la mort de ses fils Qâsem et 'Abd Allâh, devait avoir une sanction adéquate à sa moquerie, à savoir l'infécondité, que l'on dit qualifier qui n'a ni religion ni parenté, ce qui est bien le cas, puisque l'on ne connaît à celui qui détestait le Prophète, Dieu le bénisse lui et les siens, ni gloire ni postérité, au contraire de celui dont Dieu porta la gloire au nues et à qui il donna une lignée bénie jusqu'au Jour de la Résurrection.

20. Tout acte non relié à Dieu est infécond.

Tout acte de quelque importance qui n'est pas relié à Dieu, exalté soit-Il, est infécond, qu'il concerne la relation du serviteur à son Maître, comme la Prière, ou avec autrui, comme de sacrifier des bêtes. Ainsi, l'expression « **en vue de ton Maître** » vient entre « **prie** » et « **sacrifie** » montrer ce qu'il faut faire et l'expression « **ils veulent se faire voir** » vient entre « **leurs Prières** » et « **refusent de menus services** » (107.5-7) montrer ce qu'il ne faut pas faire.

Sur cette base, on peut dire que l'ostentation rend toute œuvre stérile et que la pureté d'intention rend toute observance féconde.

21. Tout haineux du Prophète est infécond.

Cette tournure désignant le haineux comme seul infécond : « **En vérité, c'est celui qui t'a en aversion l'infécond** » n'en menace pas exclusivement un en personne, car l'occasion d'une révélation n'en restreint pas la portée. Ainsi, toute personne haïssant le Prophète, Dieu le bénisse lui et les siens, en toute époque finira infécond et sans postérité, d'autant que le terme employé désigne l'agent, pas l'acte, ce qui indique que la sanction vaut pour qui est tel en toute situation.

Sourate al-Kâfirûn

No. 109: « les mécréants »

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

﴿ قُلْ يَتَّيِبُهَا الْكٰفِرُونَ ۝۱ لَا اَعْبُدُ مَا تَعْبُدُونَ ۝۲ وَلَا اَنْتُمْ عٰبِدُونَ مَا اَعْبُدُ ۝۳ وَلَا اَنْعٰبِدُ مَا عٰبَدْتُمْ ۝۴ وَلَا اَنْتُمْ عٰبِدُونَ مَا اَعْبُدُ ۝۵ لَكُمْ دِيْنِكُمْ وِلِيّٰ دِيْنِي ۝۶ ﴾

*Grâce au Nom de Dieu
le Tout-miséricordieux et Très-miséricordieux,*

Dis : « Ô vous, les mécréants, [1] je n'adorerai pas ce que vous adorez [2] ni vous ne serez adorant ce que j'adore ; [3] et je ne serai adorant comme vous adorâtes [4] ni vous comme j'adore : [5] à vous votre religion et à moi la mienne. » [6]

1. Une catégorie particulière de mécréants.

Bien que la présente sourate s'adresse aux mécréants en général, elle en vise une catégorie particulière, qui se trouvait du temps du Prophète, Dieu le bénisse lui et les siens, et qui est l'une des plus récalcitrantes de toutes à travers les âges, du fait que leur ignorance se double d'obstination. Ces versets désespèrent donc de leur foi, alors que d'autres qu'eux se défirent souvent de leur mécréance, tels ceux qui eurent foi après le triomphe de La Mecque et furent de bons musulmans et tels les magiciens qui eurent foi en Moïse, la Paix soit avec lui, après un long temps de rejet.

2. Les convictions doctrinales sont constitutives de la foi.

Dans quatre versets d'une teneur très proche, cette sourate insiste sur

cette vérité essentielle que les deux antagonistes, gens de foi et mécréants, n'ont rien en commun en ce qu'ils adorent, du fait de l'importance constitutive de la dimension doctrinale pour l'homme de foi, surtout pour ce qui a trait à l'unité divine, car ce principe fondamental influence toute sa conduite.

Bien entendu, l'intransigeance sur ce principe intangible n'exclut pas l'accord en ce qui ne porte pas atteinte au fondement de la doctrine. Le Prophète, Dieu le bénisse lui et les siens, fit ainsi des accords avec les mécréants, tel celui de Hodeybiyyah, et Dieu, exalté soit-il, lui ordonna même de le faire chaque fois qu'il y a lieu : « **Et s'ils inclinent à la paix, incline-s-y.** » (8.61)

3. On ne transige pas sur les convictions doctrinales.

L'emploi de la négation *lâ*, à valeur future, à propos de l'attitude du Prophète, Dieu le bénisse lui et les siens, par rapport à l'adoration de leurs dieux et de la leur par rapport à l'adoration de Dieu, exalté soit-Il, montre que lui et ses antagonistes ne se rejoindront jamais.

L'on n'a donc pas à transiger dans le domaine doctrinal, même si l'on peut cesser les hostilités dans l'affrontement armé. Le noble Coran est catégorique là-dessus quand il dit : « **Ni les juifs ni les chrétiens ne seront satisfaits de toi jusqu'à ce que tu suives leur foi** » (2.120), ce qui signifie que l'unique moyen de les satisfaire est de renoncer au principe, ce qui n'arrivera jamais.

La particule arabe *mâ*, [traduite tantôt par « ce que » et tantôt par « comme »], en tant que pronom relatif référant à ce qui n'est pas doué de raison, est employée à bon escient pour les dieux des mécréants dans « je n'adorerai pas *ce que* vous adorez », car ce sont des idoles inconscientes. Par contre, à propos du Prophète, Dieu le bénisse lui et les siens, son emploi pour désigner Celui qu'il adore à juste titre demande à être justifié, soit en disant que c'est pour conserver la même construction « ni vous ne serez adorant *ce que* j'adore », soit en donnant à *mâ* une valeur adverbiale (*masdariya*), et non pronominale (*mawsûla*), donnant pour sens « ni vous ne serez adorant *comme* j'adore. »

4. Comment entendre la particule *mâ*.

Le différend entre le Prophète, Dieu le bénisse lui et les siens, et les

mécréants de son temps ne portait pas sur l'existence du Créateur – car ils ne Le niaient pas, comme le dit le noble Coran –, mais uniquement sur le monothéisme ou polythéisme cultuel : « **Ceux qui prennent en dehors de Lui des patrons tutélaires – «Nous ne les adorons que pour qu'ils nous introduisent auprès de Dieu.»** » C'est pour cette raison que les présents versets tournent autour du verbe « adorer » et de ce qui s'y rapporte.

Il faut savoir que, pour ceux qui ont foi en Dieu, exalté soit-Il, adorer en voulant être vu est en grande partie dû à des failles du même ordre que celles dans lesquelles tombent les mécréants. À quoi bon adorer sans être cohérent ?

5. À quoi bon adorer sans être cohérent ?

Le but de ces versets manifestement répétitifs est d'asseoir cette vérité qu'il n'est pas possible à ces deux antagonistes de délaissier ce qu'ils adorent. En ce qui concerne le Prophète, Dieu le bénisse lui et les siens, s'il est fait usage d'abord du verbe, « **je n'adorerai pas** », qui renvoie à l'acte, puis du participe présent « **je ne serai adorant** », qui qualifie l'agent, c'est que la conjonction des deux est une négation plus radicale.

6. Une impossibilité radicale.

Pour éviter une redite contraire à la règle, on a pu dire :

- que la sourate viserait la proposition faite par les mécréants au Prophète, Dieu le bénisse lui et les siens, qu'il adore leurs dieux une année et qu'ils adorent son dieu l'année suivante, le refus se voyant répété pour chacune des années d'adoration alternée ;
- que *mâ* serait dans les deux premiers versets un pronom relatif désignant « ce qui » est adoré, l'adoration d'un même adoré étant ainsi réciproquement niée, puis serait adverbial dans les deux seconds versets, la négation portant alors sur la manière d'adorer, l'ensemble établissant en ce cas une différence tant sous le rapport de l'adoré que sous celui de l'adoration ;
- qu'en raison des temps employés, le verset « **je n'adorerai pas ce que vous adorez** » viserait leur état de fait, tandis que « **et je ne serai adorant comme vous adorâtes** » viserait leur état passé, toute adoration partagée étant en ce cas niée du passé à l'avenir en passant par le présent.

7. Explications évitant la redite.

L'inversion de l'attribut et du sujet dans « **à vous votre religion et à moi la mienne** » exprime que la religion, vraie ou fausse, est propre à qui la professe : ni celle des mécréants ne rejaillit sur le Prophète, Dieu le bénisse lui et les siens, ni le contraire.

Il n'échappera pas combien cet énoncé met aussi en évidence qu'il n'y a pas d'œcuménicité en religion et que l'on ne peut faire de compromis sur aucun principe.

8. Chacun pour soi sans compromis sur les principes.

Il n'y a pas de raison d'imaginer que ces versets tolérant que tout groupe pratique sa religion rendent du même coup libre d'adopter n'importe quelle croyance, vraie ou fausse, idée que propagent en toute époque les adeptes de déviations pour ne pas s'en tenir à la Révélation. En effet, l'ensemble du noble Coran appelle à l'unicité divine et annule toute autre religion que l'islam, si bien que les présents versets comportent une menace implicite : **gardez votre religion et vous verrez ce qui vous arrivera**. Et cela vaut tout autant pour la parole du Très-haut : « **À nous nos actes et à vous les vôtres** » (38.55)

9. Tolérance n'implique pas relativisme.

L'homme de foi a des attitudes différentes en fonction de ceux à qui il est confronté :

- avec l'homme de foi négligent, son attitude est de rappeler : « **Rappelle, car le rappel profite aux fidèles.** » (51.55)
- avec l'homme de foi irrégulier, son attitude est d'ordonner le convenable : « **Qu'il y ait d'entre vous une communauté qui appellent au bien, ordonnent le convenable et interdisent le condamnable.** » (3.104)
- avec l'homme de foi rebelle, son attitude est de l'amender : « **Si deux groupes de fidèles se battent, faites la paix entre eux, et si l'un des deux agresse l'autre, combattez celui qui agresse jusqu'à ce qu'il revienne à l'ordre de Dieu.** » (49.9)
- avec l'assaillant mécréant, son attitude est de combattre : « **Combattez dans la voie de Dieu ceux-là qui vous combattent.** » (2.190)
- avec le mécréant qui veut la paix, son attitude est de transiger : « **Dieu**

ne vous défend pas, pour ceux qui ne vous combattent pas du fait de la religion ni ne vous chassent de vos terres, de les respecter et d'être équitables envers eux. » (60.8)

10. Attitudes du fidèle face à différents groupes.

La répétition est un moyen bien connu dans le noble Coran pour mettre l'accent sur une idée qu'Il entend ainsi marquer, Lui-même sachant mieux ce qu'Il veut dire et faire entendre à Ses serviteurs. Ainsi en vait-il de la répétition plus de trente fois de la parole du Très-haut « **Quel bienfait de votre Maître iriez-vous donc nier ?** » (55.13, etc.) dans la sourate dite « le Tout-miséricordieux » pour enraciner l'idée de gratitude ; de celle à dix reprises du verset « **Malheur alors en ce jour-là aux négateurs !** » (77.15, etc.) dans la sourate dite « les envoyés » pour renforcer la menace planant sur les négateurs ; de celle à deux reprises du verset « **Occis soit-il alors ! Que croyait-il ?** » (74.19-20) dans la sourate dite « l'emmitonné » pour aggraver l'imprécation à leur rencontre ; de celle du verset « **Holà ! Vous allez savoir...** » (102.3-4) dans la sourate dite « la surenchère » pour rendre le jour de la résurrection plus menaçant ; et dans la présente sourate pour renforcer le refus du Prophète, Dieu le bénisse lui et les siens, de laisser sa religion pour s'arranger avec les mécréants, puisque malgré les deux formulations différentes « **je n'adorerai pas** » « **et je ne serai adorant** », le même contenu est répété.

11. Utilités de la répétition.

Le noble Coran appelle les fidèles à se solidariser des amis de Dieu et à rompre avec Ses ennemis, la plus claire expression étant celle qui ouvre la sourate dite « dissociation » ou « le repentir » et où le Très-haut dit : « **Dissociation de Dieu et de Son messager de ceux des mécréants envers qui vous étiez engagés.** » (9.1)

Il y a également dans la présente sourate une sorte d'appel à se dissocier des mécréants, cela en ne transigeant pas avec eux à propos de leur religion. Bien entendu, cela concerne avant tout les chefs de la Communauté, au premier rang desquels le plus honoré Prophète, Dieu le bénisse lui et les siens, car ce sont les dirigeants, s'ils sont dépourvus de vertu, qui commencent par transiger.



Sourate an-Nasr

No. 110: « la victoire »

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

﴿ إِذَا جَاءَ نَصْرُ اللَّهِ وَالْفَتْحُ ﴿١﴾ وَرَأَيْتَ النَّاسَ يَدْخُلُونَ فِي دِينِ اللَّهِ أَفْوَاجًا ﴿٢﴾ ﴾
 ﴿ فَسَبِّحْ بِحَمْدِ رَبِّكَ وَأَسْتَغْفِرْهُ إِنَّهُ كَانَ تَوَّابًا ﴿٣﴾ ﴾

*Grâce au Nom de Dieu
 le Tout-miséricordieux et Très-miséricordieux,*

Quand vient la victoire de Dieu et le triomphe [1] et que tu vois les gens embrasser par flots la religion de Dieu, [2] glorifie en [Le] louant ton Maître et implore Son pardon – Il est en vérité fort indulgent. [3]

1. Utilités de la répétition.

C'est d'habitude celui qui désire une chose qui s'en approche, mais lorsqu'on veut faire au plus haut point honneur, on apporte ce qui est recherché à celui qui le cherche comme on conduit la mariée à son époux malgré l'intense désir qu'il a d'elle. Dans le noble Coran, l'exemple en est le Paradis promis à ses habitants, car au dire du Très-haut, il leur est amené : « **Le Paradis sera amené aux vertueux.** » (26.90) Un autre exemple s'en trouve dans la présente sourate : d'habitude, en effet, ce sont les combattants qui courent après la victoire et le triomphe, mais c'est ici la victoire qui vient au plus honoré Prophète, Dieu le bénisse lui et les siens, le Très-haut disant : « **Quand vient la victoire de Dieu et le triomphe.** »

2. Soutien de Dieu et soutien pour Dieu.

Bien que la victoire revienne comme tout bien à Dieu, exalté soit-Il, elle dépend premièrement du serviteur, vérité à laquelle réfère la parole du Très-haut : « **si vous soutenez Dieu, Dieu vous soutiendra et affermira vos pas.** » (47.7)

Bien entendu, ce soutien réciproque implique :

- d'abord, qu'on Le soutienne en tout combat : le mineur [qui est le combat extérieur] et le majeur [qui est le combat intérieur] ;
- ensuite, de n'avoir en vue que Celui que l'on soutient sans que s'y mêle rien, faute de quoi le soutien ne serait plus *pour Lui*.

3. Éliminer les foyers de la perversion.

Mentionner spécialement le triomphe sur La Mecque, après parlé de victoire en général, montre qu'éliminer les foyers de corruption et centres de perversion est nécessaire pour faire aboutir l'appel à Dieu, exalté soit-Il. En effet, les batailles entre le Prophète, Dieu le bénisse lui et les siens, et ses ennemis – Badr, Ohod, les coalisés... – ne prirent fin qu'avec le triomphe sur La Mecque, car ils n'étaient alors plus puissants.

Le devoir des gens de foi, au cours de l'histoire, est donc d'extirper en chaque époque les racines du trouble avec les moyens dont ils disposent, afin que leur avancée vers un triomphe assuré ne trébuche pas dessus.

4. Plusieurs grâces faites au Prophète.

Les dernières sourates de ce dernier trentième du Coran contiennent plusieurs mentions de grâces de Dieu, exalté soit-Il, à Son bien-aimé, l'Élu, Dieu le bénisse lui et les siens :

- le desserrement de sa poitrine : « **Ne t'avons-Nous pas desserré la poitrine ?** » (94.1)
- la promesse d'un don, l'intercession, qui le contentera : « **Et ton Maître va bel et bien te faire don si bien que tu seras content.** » (93.5)
- le don de l'abondant bien : « **En vérité, Nous t'avons fait don de la Profusion.** » (108.1)

- la descente en lui du noble Coran : « **En vérité, Nous l'avons fait descendre dans la Nuit de la Mesure.** » (97.1)
- et, ici-même, la victoire grâce à Dieu et l'immense triomphe qui en résulta : « **Quand vient la victoire de Dieu et le triomphe.** »

5. Différence entre « victoire » et « triomphe. »

La différence entre la « victoire » et le « triomphe » est que Dieu, exalté soit-Il, peut donner une victoire à Son serviteur en l'aidant à affronter les ennemis, faisant rater leurs stratagèmes et déjouant leur malignité, sans pour autant qu'elle soit définitive et qu'il en finisse avec eux. Ainsi, dans la bataille de Badr, la victoire revint aux fidèles, « **Dieu vous donna bel et bien la victoire à Badr** » (3.123), mais sans triomphe, en sorte qu'ils subirent ensuite la défaite d'Ohod. Dieu, exalté soit-Il, accorda cependant à Son prophète, Dieu le bénisse lui et les siens, la victoire et le triomphe ensemble dans la prise de La Mecque, que l'on nomma « triomphe des triomphes » du fait qu'avec elle prit fin la guerre avec la mécréance et ses partisans.

Cette différence dans le monde extérieur se retrouve aussi dans le monde intérieur : Dieu peut rendre Son serviteur victorieux dans son grand djihad en certains moments de sa vie sans qu'il connaisse pourtant le triomphe, qui est d'être définitivement entré dans le monde des âmes apaisées et le royaume de : « **Entre parmi Mes serviteurs et entre en Mon paradis.** » (89.29-30)

6. Ceux qui ne sont pas vraiment des « gens. »

La sourate désigne ceux qui entrent dans la religion de Dieu, exalté soit-Il, comme « **les gens** » et l'on pourrait dire que ceux qui n'entrent pas dans l'ultime religion sont comme s'ils n'en étaient pas. Le noble Coran dit en effet de ceux qui s'écartent de l'obéissance qu'ils sont « **tels les bestiaux, voire plus égarés.** » (108.44) Cela est conforté par ce qui est rapporté de l'Imam Hasan fils de 'Alî, la Paix soit avec eux, à propos des « gens » : « *Nous sommes les gens, nos fidèles sont semblables aux gens et nos ennemis sont de pseudo-gens* »¹

7. Embrasser la religion un à un ou par flots.

Il n'est pas indifférent que les gens embrassent la religion

1. *Kâfi*, v.15 p.556.

individuellement et un à un ou collectivement et par flots, cette seconde façon étant plus proche de l'objectif de la Voie révélée et plus propre à satisfaire le Maître, raison pour laquelle il en est spécialement fait état. Par conséquent, celui qui fait quoi que ce soit menant des gens à embrasser ainsi la religion sera plus proche de la victoire et du triomphe divins. Et que dire *a contrario* du fardeau de celui qui mène des gens à renier ainsi la religion ! Or, cela se produira à un moment de la vie de la Communauté, étant donné qu'il est rapporté que le Prophète, Dieu le bénisse lui et les siens, a dit : « **Les gens embrassèrent par flots la religion de Dieu et ils la renieront par flots.** »¹

8. Quand prend fin le règne du faux.

La saine nature humaine dont furent dotés les gens implique leur attrait pour la religion de Dieu, exalté soit-Il, laquelle est parfaitement accordée à cette nature – ce pourquoi la Voie révélée a été qualifiée d'« intègre » (*hanîfiya*), c'est-à-dire s'écartant de la mauvaise voie. La domination de forces ennemies les en empêchent cependant, comme le firent les Pharaons et leurs semblables tout au long de l'histoire, le Très-haut ayant dit : « **Il abrutit son peuple, de sorte qu'ils lui obéissent** » (43.54), mais lorsque cesse le règne du faux, l'obstacle est levé pour que la saine nature humaine produise son effet : c'est pourquoi le triomphe de La Mecque fut une immense victoire, car l'obstacle le plus important à l'époque pour la réussite de la prédication fut levé.

9. Juger tout avantage ici-bas par son lien avec l'au-delà.

Victoire et triomphe n'ont de valeur et de noblesse que si elles sont en vue que les gens embrassent par flots la religion de Dieu, exalté soit-Il. De manière plus générale, on peut même dire qu'il convient de juger de chacun des avantages d'ici-bas à l'aune de leur lien avec ceux du monde invisible : ce qui est un moyen de s'approcher de Dieu, exalté soit-Il, sera louable, sinon ce sera une calamité pour son détenteur. Dès lors, si les habitants d'ici-bas appliquaient ce critère à leur vie, ils ne se réjouiraient pas de nombre de leurs réussites en ce monde, qu'il s'agisse d'une victoire sur des ennemis ou de la jouissance de quelques éphémères biens.

1. *Djawâmi 'o l-djâmi*, p.555.

10. Dieu et le Maître.

Dieu, exalté soit-Il, a fait usage du Nom qui le désigne en Personne tant en parlant de « **la victoire de Dieu** » que de « **la religion de Dieu** », car il s'agit d'en exprimer la grandeur, ce à quoi convient l'usage du plus noble de Ses noms. Mais quand il est question de Son bien-aimé, l'Élu, Dieu le bénisse lui et les siens, c'est Dieu qui vient Se rattacher à lui en référant à Sa seigneurie, « **ton Maître** », expression dont la délicatesse et la bonté n'échapperont pas :

- du fait, d'abord, de ce rattachement au Prophète, Dieu le bénisse lui et les siens, à titre honorifique ;
- par l'emploi, ensuite, du mot « Maître » afin de référer au Seigneur donnant la victoire ;
- enfin, en s'adressant directement à lui, lui prêtant attention et le mettant à l'aise.

11. Se rappeler plus Dieu quand on risque d'être distrait.

Le besoin de rappel du Seigneur est plus pressant lorsque quelque chose nous en détourne, tel le champ de bataille, car les assauts et replis sur l'ennemi peuvent bien naturellement détourner d'un abondant rappel, d'où l'ordre divin disant : « **Ô vous qui avez la foi, quand vous rencontrez une troupe, tenez bon et rappelez-vous beaucoup Dieu, pourvu que vous réussissiez.** » (8.45)

Une autre occasion d'être distrait est aussi de se laisser absorber par des corollaires de la victoire, extérieurs, comme le butin, ou intérieurs, comme le triomphalisme, ce pourquoi il est ordonné dans la présente sourate de se rappeler Dieu, après la victoire et le triomphe, en Le glorifiant et Lui demandant pardon : « **Glorifie en [Le] louant ton Maître et implore Son pardon.** »

12. Sens de la tournure « glorifie en [Le] louant. »

On peut expliquer la tournure « **glorifie en [Le] louant** » de plusieurs manières, dont :

- la simple réunion des deux formules de glorification et de louange (*tasbîh, hamd*), sans qu'il y ait de lien entre elles, comme on pourrait ordonner de réunir celles de l'unicité divine et de la transcendance (*tahlîl, takbîr*) ;

- que la glorification (*tasbîh*), qui consiste à proclamer au-dessus de tout défaut, se fait en chantant la louange et la gloire, car le loué ne mérite d'être glorifié que s'il est sans vice en son être et ses qualités ;
- que le but premier est de glorifier Dieu, mais en Lui rendant grâce et le louant, comme lorsqu'on dit avoir accompli une bonne action, par exemple : « J'ai fait la Prière » en ajoutant aussitôt « Dieu soit loué » pour Lui en rendre grâce.

13. Proclamer Sa gloire et s'attribuer tout manquement.

Il est plus souvent question, dans le noble Coran, de la proclamation de la gloire divine (*tasbîh*) que de celle de Son unicité, de Sa transcendance et de Sa louange (*tahlîl, takbîr, tahmîd*). La raison pourrait bien en être que l'inobservance de nombreux ordres et interdictions du Seigneur nous fait souvent faire des faux-pas et trébucher et qu'il convient alors de Le proclamer au-dessus de tout défaut, entre autres l'injustice, quand on a le désagrément de se voir divinement châtié de son acte, et de nous attribuer au contraire à nous-mêmes le manquement. C'est ce que fit Jonas, la Paix soit avec lui, quand il dit : « **Point de Dieu hormis toi, gloire à Toi, c'est moi qui fut des injustes** » (21.87), glorification qui lui valut d'être sauvé comme elle valut aux anges d'être excusés lorsqu'ils dirent : « **Gloire à toi ! Nous n'avons de savoir que ce que Tu nous enseignas. C'est Toi qui est, en vérité, le Très-savant et Sage.** » (2.32)

14. Dieu ne saurait délaissier Ses amis.

Une gloire et absence de défaut absolues ont pour conséquence que Dieu, exalté soit-Il, ne saurait abandonner Ses amis dans la vie d'ici-bas ni dans la dernière : « **En vérité, Nous soutiendrons bel et bien Nos messagers et ceux qui ont la foi dans la vie d'ici-bas et au jour où se dresseront les témoins.** » (40.51) Et il est clair que le principe de rendre le bien pour le bien implique que Dieu, exalté soit-Il, soutienne ceux qui le soutiennent, comme le dit avec une insistance redoublée la parole du Très-haut : « **Certes, Dieu soutiendra bel et bien qui Le soutiendra.** » (22.40) Les événements de l'histoire illustrent cette vérité, à savoir le soutien de Ses amis et l'abandon de Ses ennemis, fût-ce après un laps de temps.

15. Sens de la demande de pardon du Prophète.

La demande de pardon du Prophète, Dieu le bénisse lui et les siens, et

l'ordre qui lui en est donné, comme dans la présente sourate et dans la parole du Très-haut : « **Demande pardon pour ta faute et pour les hommes et les femmes de foi.** » (47.19) peuvent être envisagées de plusieurs manières, parmi lesquelles :

- pour que les autres en fassent autant à son instar, Dieu le bénisse lui et les siens. Cela arrive pour éduquer : un maître peut se montrer dur avec un élève studieux pour mieux avertir qui ne l'est pas de son manquement et que c'est lui qui mérite ces remontrances ;
- pour avoir délaissé quelque chose de préférable et de meilleur, ce qui n'est pas contraire à l'impeccabilité (*'isma*), mais rendra néanmoins honteux devant Dieu, exalté soit-Il, celui qui est d'une intense vigilance, le faisant vraiment implorer pardon ;
- ce peut être une conséquence du passage des étapes du cheminement vers Dieu, exalté soit-Il, car celui qui passe d'une étape élevée à une autre plus élevée trouve qu'il était auparavant déficient et fautif, ce qui le fait demander pardon à Celui à qui il aspire.

16. Glorifier avant d'implorer.

La demande de pardon est une sorte de prière que l'on adresse au Seigneur et pour laquelle il faut donc respecter toutes les règles d'une demande. L'une est de commencer par Le louer et glorifier, comme c'est le cas dans la présente sourate, puisque Dieu, exalté soit-Il, dit à Son prophète, Dieu le bénisse lui et les siens : « **Glorifie en [Le] louant ton Maître et implore Son pardon.** » C'est une règle qu'il faudrait respecter toujours dans toutes les formes de prière.

17. Implorer pardon pour repousser orgueil et illusion.

Victoire et triomphe suscitent naturellement l'orgueil et la vanité que l'on connaît aux vainqueurs. La présente sourate vient pourtant dire d'implorer pardon après avoir parlé de victoire et de triomphe, contrairement à ce que l'on aurait pu s'attendre.

La raison pourrait bien en être de repousser un tel orgueil, d'abord, puis l'illusion que la victoire leur reviendrait proprement. Dieu, exalté soit-Il, Se la rapporte en effet directement à Lui-même en disant : « **Il n'est de victoire que de par Dieu, le Tout-puissant et sage.** » (8.10)

18. Inconditionnalité de cette demande de pardon.

Dans la présente sourate, Dieu, exalté soit-Il, n'a pas mis à la demande de pardon les multiples conditions que l'on trouve dans les autres versets concernant le repentir : avoir fauté par ignorance, récemment et sans récidive précédente. Elle s'inscrit en effet ici dans le contexte du victorieux soutien de Dieu, exalté soit-Il, suite au soutien que Lui apporta le serviteur et n'appelle donc pas ces multiples conditions. D'autant que, dans la foulée de la demande de pardon, le verset insiste par diverses tournures sur Son indulgence : l'adverbe « **en vérité** », la forme superlative « **fort indulgent** » et l'emploi du verbe être exprimant un état permanent : « **Il est en vérité fort indulgent.** »

19. L'indulgence est plus qu'un simple pardon.

L'emploi du qualificatif « **fort indulgent** », plutôt que « fort pardonnant » est, dans un contexte où il est question de victoire, d'une délicatesse qui n'échappera pas, car elle évoque l'idée d'un maître traitant son serviteur avec bienveillance et clémence, ce qui inspire au serviteur de revenir vers lui, comme le dit le Très-haut : « **Il fut indulgent envers eux afin qu'ils se repentent.** » (9.118) Cette idée diffère du simple pardon, car Dieu, exalté soit-Il, peut pardonner à Son serviteur, c'est-à-dire ne pas tenir compte de sa faute, sans pour autant lui manifester de la bienveillance.



Sourate al-Masad

No. 111: « le chanvre »

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

﴿ تَبَّتْ يَدَا أَبِي لَهَبٍ وَتَبَّ ۝١ مَا أَغْنَىٰ عَنْهُ مَالُهُ، وَمَا كَسَبَ ۝٢ سَيَصْلَىٰ نَارًا ذَاتَ
لَهَبٍ ۝٣ وَأَمْرَأَتُهُ، حَمَّالَةَ الْحَطَبِ ۝٤ فِي جِيدِهَا حَبْلٌ مِّن مَّسَدٍ ۝٥ ﴾

*Grâce au Nom de Dieu
le Tout-miséricordieux et Très-miséricordieux,*

périront les mains du père de Flamme et il périra : [1] ses biens et activités ne lui serviront de rien. [2] Il brûlera dans un feu jetant flammes, [3] sa femme, porteuse des bûches, [4] ayant autour du cou une corde de chanvre. [5]

1. Malédiction des œuvres et de leur auteur.

Les deux occurrences du verbe « périr » peuvent être entendues soit comme une information d'une future disparition et la perte, soit comme une imprécation en menaçant, [la traduction en étant alors : « **Périssent les mains du père de Flamme et périsse-t-il !** »] L'une concerne les mains, instruments d'exécution de la volonté, l'autre la personne les possédant : ainsi, la malédiction divine qu'elles expriment annule les œuvres des mécréants autant qu'elle détruit leurs personnes.

Après cette menace divine, qui vaut pour tous les injustes semblables à Abû Lahab, le « père de Flamme », au cours de l'histoire, quelle crainte pourrait encore habiter les gens de foi ?

2. Malédiction d'un des plus proches parents du Prophète.

Abû Lahab avait la plus proche parenté avec la plus noble créature, l'oncle paternel étant vu comme un second père, voire comme père si celui-ci disparaît – Azar, oncle paternel d'Abraham, la Paix soit avec lui, étant ainsi nommé son père : « **Quand Abraham dit à son père Azar.** » (6.74) Serait-il alors légitime de prétexter de sa parenté avec le Prophète, Dieu le bénisse lui et les siens, pour faire ce que l'on veut, alors qu'il est peu de blâme et de menace dans le noble Coran tels qu'il en est fait ici à l'oncle du Prophète, Dieu le bénisse lui et les siens, puisqu'une sourate entière est consacrée à le blâmer et blâmer son épouse, Omm Djamîl.

3. Malédiction appropriée aux torts faits par Abû Lahab.

Certains se refusent à maudire et damner, alors qu'il en est question à plus de quarante reprises dans le Coran sous diverses formes, dont la formule de malédiction et damnation réservée ici à Abû Lahab du fait qu'il se distinguait par le tort inouï qu'il faisait au Prophète, Dieu le bénisse lui et les siens. Il le suivait comme son ombre et, à toute délégation venue voir le Prophète et qui l'interrogeait en considération de son grand âge, de sa proche parenté et de son rang, il répondait que c'était un sorcier, en sorte qu'elles repartaient sans le rencontrer. Un jour qu'une délégation dit : « Nous ne partirons pas avant de le voir », il répondit : « Nous n'avons pas fini de nous occuper de ses djinns, mort et malheur à lui ! »

Un témoin rapporta à son sujet : « Pendant que j'étais au marché de Dho l-Madjâz, un jeune homme proclamait : « Ô gens, dites point de dieu hormis Dieu, vous réussirez ! » Derrière lui, un homme lui jetait des pierres qui le blessèrent aux jambes et aux pieds et disait : « Ô gens, c'est un menteur invétéré, ne le croyez pas ! » »¹

4. Effets terrestres de la malédiction.

L'imprécation contre les mécréants consiste à appeler sur eux la malédiction et la damnation, dont l'effet se manifesterait donc généralement lors de la Résurrection. Des versets font cependant allusion à des conséquences et effets de telles malédictions ici-bas également, parmi lesquels :

1. *Al-Mizân fi tafsîri l-Qur 'ân*, v.20 p.386.

- la faillite des efforts pour s'opposer à la prédication, comme la parole du Très-haut : « **Les mains du père de Flamme ont péri et il a péri.** »
- que ce soit Dieu, exalté soit-Il, qui les combatte – et qui pourrait faire face au Tout-puissant des cieux et de la terre ? « **Dieu les combatte ! Jusqu'où iront-ils !** » (9.30)
- la dissipation et l'épuisement de leurs biens, comme cela arriva aux gens de Pharaon : « **Seigneur, dissipe leurs biens !** » (10.88)
- la destruction des bases de leur ouvrage : « **Dieu mina leur ouvrage à [ses] fondations et le toit s'écroula sur leurs têtes** » (16.26)

5. Vivre le Coran en le récitant.

Celui qui récite le Coran vit avec ce que Dieu, exalté soit-Il, a fait descendre comme si cela venait d'arriver, soupirant après le bien-être paradisiaque quand il en est question et cherchant refuge contre le tourment du Feu comme si le souffle de l'Enfer résonnait à ses oreilles, rendant grâce de Ses bienfaits chaque fois que Dieu, exalté soit-Il, fait état d'une de Ses grâces et se dissociant des ennemis de Dieu lorsqu'il parlé d'eux en mal.

La présente sourate offre une illustration de cette vie avec le Coran en incitant à maudire celui que Dieu, exalté soit-Il, frappa d'un blâme si sévère, qui est également une illustration de la dissociation des injustes dans le noble Coran, comme cela est rapporté de l'Imam Sâdeq, la Paix soit avec lui, qui dit : « *Quand vous récitez : «Les mains du père de Flamme ont péri et il a péri», couvrez Abû Lahab d'imprécations, car il était des négateurs qui traitaient de menteur le Prophète, Dieu le bénisse lui et les siens, et de mensonge ce qu'il apportait de la part de Dieu, tout-puissant et majestueux.* »¹

6. Bienfaits sans bénédiction.

Toutes les apparences de bien-être et de force ici-bas ne serviront de rien au serviteur tant qu'elles ne s'accompagnent pas de la bénédiction divine : c'est Lui qui donne les bienfaits et Lui aussi qui les bénit. De nombreux versets évoquent de ce fait plusieurs choses sur lesquelles ceux qui aiment les richesses comptent ici-bas et qui ne leur serviront de rien :

1. *Wasâ'ilo sh-shi'a*, v.6 p.73.

- les biens et les fils : « **Ni leurs biens ni leurs fils ne leur serviront de rien par rapport à Dieu.** » (3.10)
- les amis et ceux dont on s'aide pour arriver à ses fins : « **Le jour où nul affidé ne servira de rien à un autre.** » (44.41)
- le stratagème et la ruse dissimulée : « **Le jour où leur stratagème ne leur servira de rien.** » (52.46)
- l'intercession de divinités païennes : « **Prendrais-je en dehors de Lui des dieux ? Si le Tout-miséricordieux me veut quelque mal, leur intercession ne me servira de rien et ils ne me sauveront pas.** » (36.23)
- l'importance de son clan en nombre et en moyens : « **Votre clan ne vous servira de rien, fût-il nombreux.** » (8.19).

7. Malédiction frappant toutes les dimensions de l'être.

À propos de la différence de *mâ kasaba* et des « **biens** », on pourrait dire que ces derniers désignent ce que l'on possède fût-ce sans l'avoir gagné, tels les biens hérités, tandis que *mâ kasaba* renverrait aux « **activités** », en entendant la particule *mâ* adverbialement (*masdariya*) [ou aux biens « **qu'il acquit** », en l'entendant pronominalement (*mawsûla*)].

Ainsi, le courroux divin touche tout ensemble « **les mains** » qui commirent les méfaits, la personne qui en fut l'auteur, Abû Lahab, « **père de Flamme** », ainsi que « **ses biens** » et « **ses activités** » : dans quel état se trouve-t-on quand la malédiction divine frappe toutes les dimensions de son être ?

8. La méchanceté du père de Flamme deviendra flammes.

Le noble Coran fait en de nombreux versets état des stratagèmes et de la ruse des mécréants, mais en les méprisant et ridiculisant afin d'affermir les cœurs des fidèles qui les voient capables de venir à bout de montagnes (voir 14.46), disant entre autres : « **Les stratagèmes des mécréants ne sont voués qu'à échouer** » (40.25) et « **Dieu fera périliter les stratagèmes des mécréants** » (8.18). En relève aussi, dans la présente sourate, l'évocation de la perte d'Abû Lahab, l'un des meneurs de l'acharnement contre le Prophète, Dieu le bénisse lui et les siens, montrant que la fortune qu'il avait employé à lui nuire ne lui fut d'aucune utilité et mena au contraire le « **père de Flamme** » aux flammes de l'Enfer.

9. Adéquation du châtement au crime.

Le tourment divin dans l'au-delà correspond à ce que l'on fut ici-bas : la sanction du père de Flamme dans l'autre monde répond à son sobriquet et celui de son épouse correspond à ce qu'elle faisait. Elle apportait en effet des fagots de ronces qu'elle répandait sur le chemin du Prophète, Dieu le bénisse lui et les siens : il était donc juste que cela se transforme en un bûcher de flammes d'une mystérieuse intensité, « **un feu jetant flammes** » étant laissé indéterminé pour être plus effroyable, car sinon tout feu a des flammes.

10. Emplois des mots « épouse » et « femme. »

Le terme « épouse » évoque l'intimité et l'affection que Dieu, exalté soit-Il, met entre les époux et le Coran ne l'emploie de ce fait pas à propos de celles qui finissent ou dont le mari finit dans la Fournaise. Il est ainsi parlé dans la présente sourate de « **sa femme, porteuse de bûches** » et le Très-haut qualifie de même ailleurs les femmes de Noé et de Loth : « **Dieu donne comme exemple de ceux qui mécroient la femme de Noé et la femme de Loth** » (66.10) et celle de Pharaon : « **Dieu donne comme exemple de ceux qui ont la foi la femme de Pharaon, quand elle dit : «Seigneur, construis-moi auprès de Toi une demeure au Paradis et sauve moi de Pharaon et de son œuvre.»** » (66.11) On a donc :

- d'abord le cas d'une femme mauvaise aux côtés d'un homme mauvais ;
- ensuite le cas de femmes mauvaises aux côtés d'hommes bons ;
- enfin le cas d'une femme bonne aux côtés d'un homme mauvais ;
- reste le cas d'une bonne épouse aux côtés d'un bon époux, la meilleure parité qui soit entre époux, qui est illustré par 'Alî et Fâtima, la Paix soit avec eux, puisque [le Très-haut dit à leur propos] : « **Il fit se rencontrer les deux flots, avec un entre-deux qu'ils n'outrepassent pas – quel bienfait de votre Maître nierez-vous donc ? – De ces deux sortent la perle et le corail** » (55.19-22)

11. Conformité habituelle au sein des couples.

La conformité dans le couple est une réalité qui l'on ne manque pas de constater dans la vie des sociétés. L'adéquation entre la porteuse

de bûches et le père de Flamme n'était donc pas une première, car les couples coopèrent généralement en bien et en mal en vertu de la conformité qu'il y a entre eux. S'il y avait eu quelque graine de bien en la femme d'Abû Lahab, elle aurait bien pu dissuader son mari ou adoucir son caractère rebelle.

Il faut par conséquent être minutieux dans son choix et regarder où l'on met les pieds.

12. Exemple d'humiliation infernale.

Un des tourments infernaux est d'y subir toutes sortes d'humiliations, dont celle dont il est fait état ici à propos de la porteuse de bûches, épouse du père de Flamme, dont la description de la situation en Enfer est terrible. En effet, une femme se pare habituellement de colliers d'or, mais cette misérable porte au cou une rêche corde de chanvre et transporte les bûches qui serviront au feu de son tourment.

Tout cela est la forme prise par ce qu'elle faisait ici-bas, car il n'est pas exclu qu'elle portait sur ses épaules un sac tenu par une corde de chanvre, qu'elle remplissait de ronces pour les répandre sur le chemin du Prophète, Dieu le bénisse lui et les siens.

13. Prédiction des actes sans privation du choix.

Cette sourate fait partie des apocalypses coraniques prédisant l'avenir, car elle fut révélée du vivant d'Abû Lahab, alors qu'il était mécréant et qu'il aurait pu défier le noble Coran en embrassant la foi pour invalider ces prédictions.

Dieu, exalté soit-Il, sachant cependant qu'il n'en serait pas ainsi, cette sourate fut révélée, illustrant ainsi la loi générale que de prédire des actes des serviteurs ne les prive pas de leur liberté de choix : leurs actes sont prédits alors même qu'ils en ont le choix, car si cela les rendait contraints, ils ne pourraient en être punis.



Sourate al-Ikhlâs

No. 112: « la pure dévotion »

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ
 ﴿قُلْ هُوَ اللَّهُ أَحَدٌ ۝ (١) اللَّهُ الصَّمَدُ ۝ (٢) لَمْ يَكُنْ لَهُ كُفُوًا أَحَدٌ ۝ (٣) وَلَمْ يَكُنْ لَهُ
 كُفُوًا أَحَدٌ ۝ (٤)﴾

*Grâce au Nom de Dieu
 le Tout-miséricordieux et Très-miséricordieux,*

Dis : «Il est Dieu Un, [1/ Dieu le Roc, [2/ Il n'a pas engendré ni ne fut engendré [3/ et il n'est pour Lui aucun pair.» » [4/

1. Les plus hautes vérités de l'existence.

De même que le verset du Marchepied, la présente sourate décrit le Seigneur en le désignant par Ses qualités les plus importantes, à savoir l'unité de Son essence et l'absence d'égal, pas plus en Ses qualités et Ses actes qu'en Son essence. Il s'ensuit que c'est à Lui que l'on doit s'adresser en toute chose et qu'Il est pur de toute composition, laquelle rend dépendant d'autre chose, [à savoir les composants], et a pour corollaire d'avoir un corps matériel.

La présente sourate est de ce fait d'une noblesse particulière, car elle expose en quelques courts versets les plus hautes vérités de l'existence, comme cela ressort du hadith de l'Imam Sâdeq, la Paix soit avec lui, à propos de l'Ascension du Prophète, Dieu le bénisse lui et les siens : « **Dieu lui dit :** «*Récite « Dis : «Il est Dieu Un...» » tel que révélé, car c'est Ma filiation et Ma description.* »¹ C'est pour cela qu'il convient

1. *Ilalo sh-sharâ'i*, v.2 p.315.

de dire en guise d'assentiment après sa récitation dans la Prière : « Tel est mon Seigneur Dieu. »

2. Une sourate équivalant au tiers du Coran.

Les hadiths disent explicitement que cette sourate équivaut au tiers du noble Coran et l'on a dit en vue de le justifier que cela pourrait être :

- du fait que les enseignements doctrinaux du Coran portent sur l'Unité divine, la Prophétie et la Résurrection et que la présente sourate se charge d'en exposer le premier tiers ;
- du fait que le fondement de la Voie révélée est la connaissance de Dieu, exalté soit-Il, sous trois angles, à savoir : Son essence, Ses qualités et Ses actes, et que cette sourate se charge là aussi d'en exposer le premier tiers ;
- du fait que tout ce qui se trouve dans le noble Coran se répartit en doctrines, règles et récits édifiants et que, là encore, cette sourate se charge d'en exposer le premier tiers.

3. Rapport entre les sourates commençant par « Dis : »

Il y a un rapport entre les quatre [sourates commençant par] « **Dis** », qui sont les deux protectrices, [« l'éclat » et « les gens »], celle-ci, dite de « la pure dévotion », et celle dite « les mécréants » :

- dans « la pure dévotion », l'aspect positif domine, qui consiste à se tourner vers le Seigneur, avec tout ce que cela implique : se détourner d'autre que Lui et s'adresser à Lui dans la quête de ses besoins ;
- dans « les mécréants », l'aspect négatif domine, à savoir de ne pas se tourner vers quelque adoré autre que Lui, ces deux sourates concernant les actes du cœur ;
- quant aux deux sourates de protection, elles exposent le moyen d'échapper au mal de tout tentateur empêchant d'obéir, de tout jaloux des grâces d'autrui et de toute chose malfaisante, qu'il s'agisse de ténèbres ou des sorts d'un sorcier, le tout relevant des actes des membres.

4. Spécificités du nom propre Allâh.

Le majestueux nom « Dieu » (*Allâh*) est mentionné plus de deux mille

cinq cents fois dans le noble Coran. C'est le nom propre par lequel on Le désigne, exalté soit-Il, pour signifier la totalité de Ses qualités de majesté et de perfection, au contraire de ce qui ne réfère qu'à l'une d'elles, comme le Magnanime, le Savant, etc.

On trouve d'ailleurs dans le Coran toutes les formes partielles de ce mot béni [obtenues en ôtant chaque fois une lettre de plus] : *Allâh*, « **Dieu** » ; *lillâh* [après suppression du *alif*], « **pour Dieu** » ; *laho* [après suppression d'un *lâm*], « **pour Lui** » ; et le pronom suffixe renvoyant à « **Lui** », *ho* [après suppression du second *lâm*] et sa forme isolée *howa*, « **Il** ».

5. L'indiquer, Le désigner, Le qualifier.

Dans « **Il est Dieu Un, Dieu le Roc** », Le désigner par le pronom « **Il** »¹, qui L'indique sans Le nommer, puis par le nom majestueux qui Lui est propre, exalté soit-Il, est profondément significatif :

- le pronom « **Il** » vient d'abord comme un signe en Sa direction sous le rapport de Sa perfection absolue qui transcende toute détermination et qualification ;
- le Nom « **Dieu** » Le désigne ensuite en renvoyant à toutes Ses qualités ;
- et Il est enfin qualifié par l'une d'elles, d'abord « **Un** », puis « **le Roc** ».

Parmi ce qui montre l'immense importance de cette indication non déterminée par un nom ou une qualité, il y a ce propos rapporté du Commandeur des fidèles, l'Imam 'Alî, la Paix soit avec lui : « *J'ai vu al-Khidr en songe, la Paix soit avec lui, la veille de [la bataille de] Badr, et il me dit : « Dis : « Ô Lui ! Ô Toi qui point de lui hormis Lui ! » » Quand je me réveillai, je racontai cela au Messager de Dieu, Dieu le bénisse lui et les siens, qui me dit : « Ô 'Alî, on t'a appris le Nom suprême. » C'était donc sur mes lèvres le jour de Badr. »*²

6. L'unification de l'adoration.

Le fruit pratique de croire à l'unité de Son être, de Ses qualités et de

1. Ce pronom peut aussi être entendu comme un procédé rhétorique d'emphase (*damîro sh-sha'n*), dans le sens de : « **Voilà : Dieu est Un...** »
2. *Tawhîdo s-Sadûq*, p.89.

Ses actes est l'unification de l'adoration, car comment songer adorer un autre que Celui qui est ainsi. On en déduit aussi qu'approfondir la connaissance théorique motivera en pratique à L'adorer plus exclusivement. L'homme est en effet naturellement porté à se tourner vers qui comble ses besoins : si l'on ne voit donc que Lui d'efficient dans l'existence, ce qu'implique la vision unitive, il sera naturel de ne recourir qu'à Lui, fût-ce par ambition d'aboutir à ses fins et non parce qu'Il est digne d'être adoré.

7. L'unification de l'adoration.

Étymologiquement, le noble Nom de majesté renvoie aux idées de « perplexité » à Son sujet, qui est le sens de la racine *ALH*, et de « s'abriter » auprès de Lui, qui est celui de la racine *WLH*.

On peut entendre en ce sens ce propos rapporté du Commandeur des fidèles, l'Imam 'Alî, la Paix soit avec lui : « *Allâh signifie l'Adoré au sujet de qui les créatures sont perplexes et auprès de qui on s'abrite. Allâh, c'est Celui qui est caché aux regards et qui échappe aux représentations et pensées.* »¹ De même celui-ci, rapporté de l'Imam Bâqer, la Paix soit avec lui : « *Allâh signifie l'Adoré dont les créatures sont impuissantes à saisir la nature et à comprendre les qualités.* »²

8. Considérable différence entre « un » et « unique. »

Il y a une différence considérable entre « un » et « unique », le premier étant mieux approprié au rang de Majesté. Il n'est en effet pas contradictoire de nier un « unique » tout en affirmant un plus grand nombre, puisque l'on peut dire : « Il n'en est pas venu un, mais plusieurs. » Par contre, nier l'« un » implique de nier tout nombre, aussi bien dans la pensée que dans la réalité extérieure, ce qui revient à nier toute multiplicité [en évidente contradiction tant avec ce que l'on conçoit qu'avec ce que l'on perçoit]. On n'attribue de ce fait cette qualité qu'à Sa sainte essence.

Cette précision dans les termes fait que cette sourate s'adresse à ceux qui méditent profondément les significations, comme il est rapporté de l'Imam Saddjâd, la Paix soit avec lui : « *Dieu, tout-puissant et majestueux, savait qu'il y aurait à la fin des temps des gens profonds*

1. *Ibid.*

2. *Ibid.*

et a donc révélé : «Dis : « Il est Dieu, Un, Dieu le Roc... »» et les versets de la sourate dite « le fer » jusqu'à «et il connaît bien ce qui est dans les cœurs.» Qui voudrait aller au-delà se perdrait. »¹

9. Informer sur l'Ineffable.

L'approche coranique entend solliciter les intelligences et recourt donc à des mots susceptibles de plusieurs significations, comme *al-kawthar*, « **la profusion** » (108.1), par exemple.

En relève également, ici, le fait de référer de manière indéfinie à un absent : « **Il est** », puis de Le préciser par « **Dieu, Un** », donnant une information après l'autre sur Celui qui est on ne peut plus occulte en Son essence, bien qu'on ne peut plus manifester en Ses effets.

10. Un des sens de *samad*.

Le terme *samad* [traduit par « Roc »] désigne celui sur qui l'on s'appuie et que l'on va trouver pour régler ses besoins. C'est ce qui est rapporté de l'Imam Djawâd, la Paix soit avec lui, qui répondit à qui lui demandait ce qu'était le *samad* : « **Le chef sur qui l'on se repose pour peu comme pour beaucoup.** »² Il ne s'emploie au sens propre que pour l'Un, puisqu'Il n'a pas de pareil en Son essence ni en Ses qualités ni en Ses actes.

Le terme est ici en apposition au nom de Majesté, « **Dieu le Roc** », tout comme « Un » dans « **Dieu Un** », chaque verset exprimant un aspect avec la même construction, « **Dieu Un** » se rapportant à l'Essence et « **Dieu le Roc** » aux Actes, étant bien entendu que l'unité parfaite est celle qui comprend les deux.

11. Consistance des versets de la sourate.

Les versets de cette sourate présentent la plus grande cohérence. En effet :

- l'Unité a pour corollaire d'être le Roc auprès de Qui l'on cherche abri, du fait qu'Il est seul et unique en toute qualité de majesté et de perfection ;

1. *Kâfi*, v.1 p.91.

2. *Kâfi*, v.1 p.123.

- et être un tel Roc a pour corollaire l'absence de partie, tout composé dépendant de ses parties : donc ni engendreur [dont Il serait une part], ni engendré [qui serait une part de Lui] ni non plus de semblable en Son essence, Ses qualités et Ses actes, sans quoi l'absence de partie ne serait pas réalisée, [car les semblables sont composés de ce qu'ils ont en commun et ce qui les distingue].

12. Autre sens de samad.

Le terme *samad* [traduit par « Roc »] a été commenté dans la présente sourate comme « ce qui n'a pas de cavité », comme c'est rapporté de l'Imam Hoseyn, la Paix soit avec lui : « **Le Roc est ce qui n'a pas de cavité.** »¹ Le mot aurait alors ici le sens de « plein » et « massif » et exprimerait métaphoriquement :

- soit l'idée de ne pas subir d'effet, car les corps compressibles le sont en raison d'un vide à l'intérieur ;
- soit l'absence d'une cavité servant à la reproduction, comme c'est le cas pour les créatures, la parole du Très-haut : « **Il n'a pas engendré ni ne fut engendré** » venant l'explicitier.

13. Négation de toute paternité divine.

Le fait d'attribuer mensongèrement une paternité à Dieu, exalté soit-Il, dominait dans les communautés précédentes, en affirmant ainsi, comme le dit le Très-haut, la filiation de Jésus ou d'Ezra : « **Les juifs disent : «Ezra est fils de Dieu» et les chrétiens : «le Christ est fils de Dieu.»** » (9.30) ou celle des Anges : « **et lui inventèrent fils et filles dans [leur] ignorance – votre Maître vous aurait-Il donc gratifié des fils et pris des filles parmi les Anges ?** » (6.100)

C'est pour cela qu'il est d'abord fait état [dans la présente sourate] de la négation de la paternité avant celle de la filiation, car rares étaient ceux qui Le disaient né d'un autre dieu, comme le croyaient certains idolâtres.

14. Dieu seul n'a aucun pair.

L'antéposition de ce qui devrait être postposé exprime l'exclusivité : dans « **il n'est pour Lui aucun pair** », le fait que « **pour Lui** » ait

1. *Tawhîdo s-Sadûq*, p.89.

été placé avant « **aucun pair** » indique que Lui seul, exalté soit-Il, n'a aucun pair. Pour tout autre que Lui, en effet, on peut envisager un pareil, car les réalités contingentes se valent en tant qu'adventices et passives. Cette exclusivité ressort pareillement de la parole du Très-haut : « **Hé là ! C'est au rappel de Dieu que s'apaisent les cœurs.** » (13.28), [l'inversion du sujet et du complément] signifiant que c'est seulement en se rappelant Dieu, exalté soit-Il, que le cœur s'apaise : Celui qui est sans pair en Son essence l'est en Ses effets, dont l'un est l'apaisement du cœur à Son rappel.

15. Donner un pair à Dieu dans la gestion des choses.

Nul n'a professé l'existence d'un pair en Son essence, autrement dit qu'il y aurait deux Être nécessaires, mais nombreux sont dans l'histoire ceux qui ont cru à l'existence de pairs pour Ses actes. Certains ont ainsi attribué la gestion [du monde] en toute indépendance à autre que Dieu, exalté soit-Il, comme le professaient les idolâtres ou les adorateurs d'êtres humains tels ceux qui, par exemple, croyaient que Pharaon était le Seigneur.

Il se peut que compter pour ses affaires sur la gestion d'autre que Dieu plutôt que sur celle de Dieu, exalté soit-Il, fût-ce sans en faire profession de foi, soit une forme atténuée de ce paganisme Lui donnant un pair pour la gestion des choses.

16. Dimension sociale de la doctrine de l'unité.

Une compréhension approfondie de la doctrine de l'unité divine a pour conséquence, en dehors de l'unification de l'adoration, celle du gouvernement et de la législation. C'est la dimension sociale de la doctrine de l'unité, en sus de la dimension individuelle dont on parle généralement. Celui qui croit au Dieu Un et Roc n'ayant point de pair, comment reconnaîtrait-il à autre que Lui le droit de gouverner de manière autonome, sans délégation de l'Un Gouvernant, ou de légiférer sans instruction du Roc Inspirant ?

C'est pourquoi le noble Coran met au nombre des mécréants ceux qui ne décident pas selon la Révélation divine : « **Ceux qui ne décident pas selon ce que Dieu fit descendre, voilà qui sont les mécréants** » (5.44)



Sourate al-Falaq

No. 113: « l'éclat »

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

﴿قُلْ أَعُوذُ بِرَبِّ الْفَلَقِ ﴿١﴾ مِنْ شَرِّ مَا خَلَقَ ﴿٢﴾ وَمِنْ شَرِّ غَاسِقٍ إِذَا وَقَبَ ﴿٣﴾ وَمِنْ
شَرِّ النَّفَّاثَاتِ فِي الْعُقَدِ ﴿٤﴾ وَمِنْ شَرِّ حَاسِدٍ إِذَا حَسَدَ ﴿٥﴾﴾

*Grâce au Nom de Dieu
le Tout-miséricordieux et Très-miséricordieux,*

Dis : « Je cherche abri auprès du Maître de l'éclat [1] contre le mal de ce qu'Il crée, [2] contre le mal d'une noirceur quand elle règne, [3] contre le mal des crachoteuses sur les nœuds [4] et contre le mal d'un jaloux quand il jalouse. » [5]

1. Toute invocation repose sur trois composantes.

Visant à se protéger de quelque malfaisance en faisant appel à autrui, toute invocation de protection repose sur trois composantes :

- celui qui cherche protection, ce qui implique la peur de ce qu'il appréhende, faute de quoi il ne serait pas en quête de protection ;
- celui auprès de qui il cherche aide et protection, ce qui implique la confiance en sa capacité à aider et protéger ;
- ce contre quoi il cherche protection, qui est le mal contre lequel il invoque par peur de sa nuisance.

Dès lors que ces trois composantes sont réunies, on s'attend naturellement à ce que l'invocation de protection et l'appel à l'aide se concrétisent, pour peu que celui qui veut se protéger soit conséquent en

sa demande. Or, la présente sourate vient établir la présence de ces trois composantes : celui qui reçoit l'ordre « **Dis** » étant celui qui cherche protection ; le Maître sublime, en tant que « **Maître de l'éclat** », étant celui auprès de qui est cherchée protection ; ce qui est craint et contre quoi on cherche protection étant les maux cités dans la noble sourate.

2. Préjudice spirituel et préjudices d'ici-bas.

Pour l'invocation précédant la lecture du noble Coran, ordre est donné de s'abriter par le Nom désignant l'Essence : « **invoque Dieu contre Satan le lapidé.** » (16.98) Ici, l'ordre est de s'abriter par un Nom désignant une qualité : « **le Maître de l'éclat.** » Cela pourrait indiquer que la tentation satanique lors de la lecture du Coran est si grave qu'elle nécessite d'invoquer le Seigneur par le plus grand de Ses noms, car ce dont il est question est rien moins que repousser le mal quand on veut s'approcher de Dieu, exalté soit-Il, contrairement à l'invocation contre le mal de l'obscurité, du sorcier et du jaloux, dont le préjudice peut n'être qu'ici-bas.

3. Mieux vaut prévenir que guérir.

Il vaut mieux invoquer la protection avant que n'arrive une chose ; c'est même ce qui l'évitera, et il est naturellement plus aisé de prévenir que de guérir. Le Prophète, Dieu le bénisse lui et les siens, invoquait d'ailleurs la protection pour lui-même avec cette sourate et l'invoquait souvent pour [ses petits-fils] Hasan et Hoseyn avec les deux sourates « l'éclat » et « les gens »¹. Et pour qui dit que le Prophète ne pouvait être ensorcelé, car cela impliquerait en lui une faiblesse incompatible avec le rang de Messenger, rien n'empêche d'invoquer la protection contre un mal qui ne se produira pas.

4. L'invocateur sincère fait ce qu'il faut pour être sauvé.

Invoquer protection va de pair avec la crainte, or la crainte implique d'agir pour échapper à ce que l'on craint. On le voit en ce que le noble Coran rapporte des Gens de la Demeure, la Paix soit avec eux, qui dirent en faisant l'aumône de leur repas : « **En vérité, nous craignons de notre Maître un jour sinistre et torride.** » (76.10) Ils avaient ainsi à la fois [la sincérité] : « **Nous vous nourrissons uniquement en vue**

1. *Madjma' o l-bayân*, v.10 p.686.

de la face de Dieu » (76.9) et la crainte qui fait invoquer protection.

L'invocateur sincère est donc celui qui cherche sincèrement abri et chercher sincèrement abri consiste à faire ce qui sauve.

5. Appel au Maître de l'éclat contre les noirceurs.

L'adéquation entre l'expression « **Maître de l'éclat** » et l'invocation contre les divers maux mentionnés dans cette sourate est claire : pourquoi Dieu, exalté soit-Il, ne pourrait-il mettre fin aux ténèbres des maux par la lumière du soulagement lorsqu'on l'invoque, alors qu'Il nous fait chaque matin voir qu'Il fend les ténèbres de la nuit par la lueur du jour ?

Cette adéquation peut être due aux fraîcheurs concomitantes à l'apparition des premières lueurs : c'est à ce moment qu'il y a « **ceux qui implorent pardon aux matines** » (3.17), à ce moment que se croisent les Anges de la nuit et du jour, à ce moment qu'a lieu cette « **récitation de l'aube** » (17.78) à laquelle ils assistent ensemble. Invoquer le Maître en référant à un tel moment béni est plus propice à être exaucé.

6. Signification de « l'éclat. »

Comme *al-kawthar*, « **la profusion** » (108.1), *al-fadjr*, « **l'aube** » (89.1), etc., le mot *al-falaq*, [traduit par « l'éclat »], fait partie des termes à propos desquels les commentateurs ont des avis divers, du fait de leur polysémie, ce qui révèle d'ailleurs la profondeur de cette Écriture et montre qu'il est besoin de quelqu'un pour déterminer quel est, parmi les sens envisagés, celui qu'elle a en vue. On a ainsi dit :

- que ce serait l'éclat du matin perçant l'obscurité¹ ;
- que ce serait la venue au monde de tout existant, végétal ou animal, en perçant son enveloppe², Dieu, exalté soit-Il, ayant dit : « **C'est Dieu qui fait éclater le grain et le noyau.** » (6.95)
- que c'est la sortie de toute chose de l'obscurité du néant à la lumière de l'existence en perçant le voile du néant.

1. *Mo'djam maqayisi l-logha*, v.4 p.452.

2. *At-Tahqiq fi kalimati l-Qor'ân*, v.9 p.136.

7. Le mal « de ce qu'il crée », pas qu'Il crée.

Certains s'étonnent que l'on puisse invoquer la protection de Dieu, exalté soit-Il, contre le mal de tout malfaisant, alors qu'il en est le Créateur : « **contre le mal de ce qu'Il crée** », ce qui revient à invoquer Sa protection contre Lui-même.

La réponse est que le mal provient tantôt de quelqu'un dont le mal est intentionnel, tantôt d'êtres non pensants, tel le mal d'insectes nuisibles. Dans les deux cas, Dieu, exalté soit-Il, a créé cet être doté des moyens de faire le bien et le mal.

Dès lors, ce qui s'en produit concrètement est dû soit à un tempérament déviant, pour le mal des humains, soit à une exigence naturelle, pour le mal des animaux. Il vaut donc mieux invoquer le Seigneur qui régit le monde avec le bien et le mal qui s'y trouvent pour qu'il écarte de nous le tempérament déviant ou le corollaire naturel.

8. Le règne de la nuit.

La « **noirceur quand elle règne** » est la nuit noire quand elle est engagée¹, qui favorise en quelque sorte le mal en le couvrant de son obscurité, en sorte que le rebelle y désobéit sans qu'il y ait scandale et que l'agresseur attaque son ennemi par surprise, lequel ne peut l'en empêcher. Sans compter la frayeur que la nuit cause en elle-même à certains, surtout quand s'y ajoutent les ténèbres marines. C'est pour cela qu'elle est spécifiquement mentionnée après le mal lui-même. Les facilités que la nuit offre pour commettre certains méfaits pourraient d'ailleurs bien être l'un des plus importants facteurs du mal qui s'y trouve.

Quelle différence entre une nuit où des maux se produisent et une autre dont le noble Coran dit : « **Ils récitent les signes [et versets] de Dieu aux heures de la nuit.** » (3.113)

9. Pourquoi nier les maux suprasensibles.

Le monde est un mélange de perceptible et d'imperceptible. Ainsi, tout comme il est des maux perceptibles se voyant à l'œil nu, tels les fauves prédateurs, ou avec un instrument, tels les microbes, il est également des maux suprasensibles, sans rapport avec nos sens, tel l'effet de la

1. *Tahdhibo l-logha*, v.8 p.31.

sorcellerie, « **le mal des crachoteuses sur les nœuds** », et du mauvais œil, « **le mal d'un envieux quand il envie.** » Le noble Coran fait état d'un tel effet en d'autres versets, disant de la sorcellerie : « **ce sont les démons qui mécrurent, enseignant aux gens la sorcellerie** » (2.102) et du mauvais œil : « **bien que ceux qui mécroient te terrassaient quasiment de leurs regards quand ils entendaient le rappel.** » (68.51) et parlant des djinns : « **En vérité, voilà : il est des personnes parmi les humains qui en invoquent parmi les djinns, lesquels aggravent alors leur aveuglement.** » (72.6)

Il n'y a donc pas lieu de s'empressement de nier ce qui ne relève pas des sens aussi longtemps que la raison ne le rejette pas et que des éléments concrets en attestent.

10. Les « crachoteuses sur les nœuds. »

Si l'on n'en fait pas une allusion à des sorcières en personnes du temps du Prophète, Dieu le bénisse lui et les siens, parler de la sorcellerie de femmes désignées comme les « **crachoteuses sur les nœuds** » pourrait viser certaines femmes en toute époque :

- soit en raison de leur faiblesse face aux adversaires, en sorte qu'elles recourent à des stratagèmes évitant l'affrontement d'homme à homme et sa violence ;
- soit en raison de leur passion de gagner le cœur des hommes, en sorte qu'elles recourent à ce qui peut les faire aimer, fût-ce par des moyens interdits en raison du tort qu'ils causent.

11. Sens métaphorique possible de cette expression.

Il est possible qu'il ne soit pas question dans le verset de sorcellerie de femmes crachotant sur les nœuds d'une cordelette ou autre chose semblable, mais uniquement de leur effort humain pour attirer le cœur des hommes : avec la faculté de séduction dont Dieu, exalté soit-Il, les a gratifiées en leurs visages et en leurs âmes, elles attirent les cœurs des hommes comme si elles y crachotaient quelque chose qui leur ôte toute résolution et aspiration.

C'est flagrant dans les tête-à-tête scabreux, où l'homme agit contrairement à sa raison et à sa religion, comme s'il était véritablement ensorcelé. Il convient donc de mettre en garde contre elles comme on le

ferait contre un sorcier, car les deux ont la même malveillance, ce que confirme la parole du Très-haut disant des femmes, l'épouse comprise : « **En vérité, il y a parmi vos épouses et enfants un ennemi pour vous, alors gardez-vous d'eux** » (64.14)

12. La forme indéfinie : aggravante ou amoindrissante ?

La forme indéfinie de « **une noirceur** » et « **un jaloux** » peut être :

- soit pour donner plus de gravité à leur mal par rapport aux « **crachoteuses** », du fait que le mal de ces dernières ne se produit qu'en de rares occasions, contrairement à la nuit qui tombe chaque jour et à l'épreuve de gens que nous côtoyons en toute réunion ;
- soit pour amoindrir leur mal par rapport aux « **crachoteuses** », du fait que le mal n'est pas inhérent à la nuit et au jaloux – que de nuits qui en sont dénuées et de jaloux qui n'en font pas –, contrairement à celles qui crachotent des sortilèges, car le mal y est inhérent.

13. On peut contrer sa jalousie ou la laisser faire du mal.

Si un jaloux refoule sa jalousie et ne la laisse pas paraître, voire en souffre, cela peut lui valoir la Miséricorde divine, en sorte que le Seigneur changera son état comme Il change l'un en l'autre le jour et la nuit. Le mal commence seulement quand le jaloux laisse libre cours à sa jalousie, ce pourquoi la protection est invoquée contre son mal à la condition qu'il jalouse : « **contre le mal d'un jaloux quand il jalouse** », soit simplement en jalousant, puisqu'il est rapporté du Prophète, Dieu le bénisse lui et les siens : « *La jalousie est près de prendre les devants sur le destin* »¹, soit en tramant contre le jaloué de sorte à fâcher le Seigneur et vérifier ce que dit le Prophète, Dieu le bénisse lui et les siens : « *Gardez-vous de la jalousie, car elle dévore les bienfaits comme le feu les bûches.* »²

14. Proximité entre jaloux et sorcières.

Le choix de faire état, parmi tous les maux de l'existence, du jaloux juste après les sorcières en montre l'abomination, car :

- il est d'une atroce mesquinerie, puisqu'il ne demande pas tel bien

1. *Wasâ'ilo sh-shi'a*, v.15 p.365.

2. *Kâfi*, v.2 p.306.

pour lui-même, mais souhaite qu'un autre n'en jouisse pas ;

- il est d'une crasse ignorance, puisqu'il ne demande pas le bien de Celui en la main duquel sont les trésors des cieux et de la terre, alors qu'Il veut de Ses serviteurs qu'ils sollicitent Sa bonté : « **Demandez à Dieu de Sa bonté.** » (4.32)
- il est d'une indicible audace, même sans s'en rendre compte, puisqu'il s'oppose en quelque sorte à Dieu, exalté soit-Il, en ce qu'Il fait, alors qu'Il a Lui-même dit : « **Jaloueraient-ils les gens pour ce que Dieu leur a donné de Sa bonté ?** » (4.54)

Sourate an-Nâs

No. 114: « les gens »

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

﴿قُلْ أَعُوذُ بِرَبِّ النَّاسِ ﴿١﴾ مَلِكِ النَّاسِ ﴿٢﴾ إِلَهِ النَّاسِ ﴿٣﴾ مِنْ شَرِّ الْوَسْوَاسِ الْخَنَّاسِ ﴿٤﴾ الَّذِي يُوَسْوِسُ فِي صُدُورِ النَّاسِ ﴿٥﴾ مِنَ الْجِنَّةِ وَالنَّاسِ ﴿٦﴾﴾

*Grâce au Nom de Dieu
le Tout-miséricordieux et Très-miséricordieux,*

Dis : « Je cherche abri auprès du Maître des gens, [1] Roi des gens, [2] Dieu des gens, [3] contre le mal de la suggestion harcelante [4] qui suggestionne dans les poitrines des gens, [5] provenant des djinns ou des gens. » [6]

1. Maux perceptibles et imperceptibles.

Dieu, exalté soit-Il, a associé deux sourates pour inviter les serviteurs à se réfugier auprès de Lui, car l'homme n'est pas sans connaître de peurs tout au long du chemin de sa vie : la sourate dite « l'éclat » se distingue par l'évocation de maux perceptibles – la nuit, le jaloux, le sorcier – et la présente sourate par celle de maux imperceptibles relevant de la suggestion intérieure, qu'elle provienne d'humains ou de djinns. Or, on n'est pleinement à l'abri de l'ensemble des maux qu'en y échappant tant intérieurement qu'extérieurement.

2. Réciter ne suffit pas pour invoquer protection.

Certains se contentent, avant de lire le Coran, de réciter la formule d'invocation, en application de la parole du Très-haut : « **Quand tu**

récite le Coran, invoque Dieu contre Satan le lapidé » (16.98), car les assauts des démons s'intensifient quand on veut bien agir.

Mais cette énonciation ne dispense en rien d'une véritable invocation de protection, car l'ordre « **Dis : «Je cherche abri»** » ne vise pas la seule prononciation : il y faut le sentiment du cœur de chercher protection, d'abord, puis de faire extérieurement ce que cette demande implique – par exemple, de ne pas retourner en terre païenne après en avoir émigré, quand on prie pour préserver sa religion de la perversion –, voire ne pas faire ce qui est en contradiction avec ce qu'on demande, à l'instar de qui invoquerait Dieu, exalté soit-Il, contre des bêtes prédatrices sans courir s'abriter dans une forteresse qui se trouve devant lui.

3. Description de Celui dont la protection est invoquée.

Dans cette sourate, Celui dont la protection est invoquée est décrit sous divers angles comme :

- « **Maître des gens** », ce qui est en soi une raison suffisante pour que Dieu, exalté soit-Il, soit le recours de tout invocateur, puisqu'Il est le Maître avisé par qui sont régies les affaires des serviteurs ;
- « **Roi des gens** », qui est en soi une autre raison suffisante, puisqu'Il est le Roi omnipotent sur les serviteurs, les contraignant par ce qu'Il veut, à ce qu'Il veut, comme Il le veut ;
- « **Dieu des gens** », autre raison suffisante en soi, puisqu'Il est l'Adoré à qui l'on se réfère en toutes choses et sur qui l'on se repose pour tous les besoins.

Il s'ensuit que le serviteur n'a d'autre choix que d'invoquer Celui qui réunit toutes ces bonnes raisons.

4. Comment avoir peur avec un tel protecteur ?

La réunion des qualités de Maître, Dieu et Roi est évoquée par le noble Coran en bien des versets :

- parmi ceux qui parlent de Lui en tant que Maître et Dieu, il y a : « **Le Maître de l'orient et de l'occident, point de dieu hormis Lui, prends-Le donc pour délégué.** » (73.9)
- parmi ceux qui en parlent en tant que Roi et Dieu, il y a : « **C'est à Lui qu'est le royaume des ciels et de la terre et c'est à Dieu que**

les choses seront ramenées. » (57.5)

- et il en est un qui évoque les trois aspects ensemble, qui est : « **Voilà Dieu, votre Maître : c'est à Lui qu'est le royaume, point de dieu hormis Lui – vers où, donc, vous tournerez-vous ?** » (39.6)

On demandera alors : celui qui est convaincu que ces trois qualités se trouvent réunis par Celui qu'il invoque, comment aurait-il encore peur face aux maux de cette vie ?

5. Hiérarchie des désignations.

Il y a dans les trois premiers versets une hiérarchie dans la désignation de celui dont la protection est invoquée – Dieu, exalté soit-Il – par « **Maître** », d'abord, puis « **Roi** » et enfin « **Dieu** », et il est possible d'en déduire que c'est leur signification qui détermine cet ordre, car :

- la position de Maître est plus proche du ressenti du serviteur, en raison des effets de Sa gestion magistrale qu'il constate dans les plus petits détails de sa vie ;
- vient ensuite le sentiment d'un Roi régnant sur l'existence entière, en prendre conscience étant bien entendu le propre de qui sent vraiment que rien ne le comble à part Lui, conformément à la parole du Très-haut : « **Dieu ne comble-t-Il pas Son serviteur ?** » (39.36)
- vient enfin le sentiment de la proximité spirituelle dans le lien de pure servitude entre soi et le Dieu en dehors de Qui il n'est point d'adoré.

Le crescendo des désignations découle donc d'un crescendo dans les niveaux de relation avec le Principe, ce qui convient à la volonté de s'abriter auprès de Lui contre les maux de l'âme, tandis que dans la sourate « l'éclat », il est seulement question de s'abriter auprès du « **Maître de l'éclat** » (113.1), ce qui convient pour les maux extérieurs, lesquels sont moins dangereux que les précédents.

6. Autant de raisons de s'adresser à Lui.

La présente sourate ordonne de chercher la protection de Dieu, exalté soit-Il, par Ses trois théophanies de Maître, Roi et Dieu, sans conjonction de coordination et avec le complément « **des gens** » répété chaque fois, ce qui laisse entendre que chacun des trois versets fournit une raison de L'invoquer.

On remarquera qu'entre eux-mêmes, les hommes font également de ces qualités des raisons de recourir les uns aux autres : celui qui est victime d'une injustice recourra d'abord à qui s'occupe de ses affaires, par exemple à son père, puis à qui a pouvoir pour intervenir, par exemple un dirigeant, et s'il désespère de ces deux-là, il se tournera vers ce qu'il adore par-delà les humains.

7. Une triple invocation contre un mal unique.

Le puissant effet des suggestions humaines et sataniques sur l'âme humaine se déduit de l'ordre de faire une triple invocation contre un mal unique, à la différence de la sourate « l'éclat » où il y a une seule invocation contre quatre maux. La raison peut en être :

- que la suggestion est un stratagème subtil dont on ne se rend pas compte, car elle relève de l'inspiration psychique « **qui suggestionne dans les poitrines des gens** » ;
- qu'elle a deux provenances différentes : « **provenant des djinns ou des gens** » ;
- que celui qui en est victime en souffre en permanence, comme le veut l'emploi au présent du verbe « **qui suggestionne** » ;
- qu'elle revient sans cesse à la charge, car elle est « **harcelante** ».

S'impose alors la suprême invocation d'un grandiose Seigneur contre ce gravissime mal.

8. Se purifier intérieurement de l'influence satanique.

Un moyen de purifier ses actes de l'influence satanique est de s'en purifier intérieurement, car aussi longtemps qu'il y aura un agent insinuant dans la poitrine, l'homme risquera de devenir la proie de suggestions s'aggravant jusqu'à le priver de volonté, ce qui le pousse intérieurement pouvant devenir aussi fort que s'il était poussé par une main extérieure.

Bien que laissant agir l'agent incitant les âmes au mal, Dieu, exalté soit-Il, Se réserve bien entendu à plus forte raison le droit d'inspirer ce qui est bon à Ses proches-amis. Cela se produit souvent, comme le rappelle le noble Coran en plusieurs occasions, dont la parole du Très-haut [à Moïse] : « **Quand à ta mère Nous inspirâmes ce qui le fût** » (20.38)

et ce qui arriva aux compagnons de la caverne, dont Dieu, exalté soit-Il, dit : « **Ce sont en vérité des preux qui eurent foi en leur Maître et que Nous guidâmes encore plus.** » (18.13)

9. Être assidu au rappel permanent.

À l'idée du pouvoir de Satan sur le cœur, autour duquel il tournoie, se glissant en le fils d'Adam comme le sang dans ses veines et s'esquivant chaque fois que l'on pense à Dieu, exalté soit-Il, comme l'évoque dans la présente sourate « **la suggestion harcelante qui suggestionne dans les poitrines** », il y a de quoi rendre assidu au rappel permanent, car l'incessante suggestion qu'exprime le présent « **suggestionne** » ne sera repoussée que par l'incessante invocation « **je cherche abri.** »

On doit alors savoir que le fils d'Adam risque fondamentalement de voir son cœur être la proie des démons et qu'il n'y échappera qu'en réalisant ce qui détourne Satan de lui.

Ce qui nous représente au mieux cette situation est ce propos rapporté du Prophète, Dieu le bénisse lui et les siens : « *Satan met sa gueule sur le cœur du fils d'Adam, s'éclipse s'il se rappelle Dieu et le dévore s'il oublie : c'est cela la suggestion harcelante.* »¹

10. Du harcèlement à la clôture du cœur.

Si l'on considère « **la suggestion harcelante** » comme commune aux djinns et aux gens, conformément au sens obvie du verset, cela signifie que certains humains ont le pouvoir d'exercer une influence intérieure sur leurs congénères. Celle des démons imperceptibles travaillant les cœurs n'a fondamentalement pas de quoi surprendre, en effet, mais le pouvoir d'être humains sur autrui ne va généralement pas au-delà de l'action physique. Que certains puissent s'insinuer jusque dans le royaume du cœur nécessite alors un pouvoir satanique particulier et il faut donc s'en méfier comme de démons.

Il faut savoir que le qualificatif « **harcelante** » vaut aussi pour eux : ils ne lâcheront pas leur proie aux premiers signes de résistance, à la manière dont les démons s'acharnent à faire tomber leur victime dans le vice.

1. *Ilalo sh-sharâ'i*, v.2 p.566.

11. L'unique recours est Dieu.

Il ressort de l'association de « **la suggestion** » et de « **harcelante** » qu'il y a une série d'assauts et de replis entre l'âme et les démons, djinns et humains, d'où l'emploi d'un terme exprimant l'idée de s'esquiver après s'être montré. Cependant, si la bataille dure et que « **la suggestion** » finit par dominer, on passera du harcèlement à la clôture du cœur : « **Ceux-là sont ceux dont Dieu a clos cœurs, ouïe et regards** » (16.108) et à son cachetage : « **Dieu a scellé leurs cœurs ainsi que leur ouïe et leurs regards sont couverts d'un bandeau.** » (2.7), étape dont le Commandeur des fidèles, l'Imam 'Alî, la Paix soit avec lui, a dit : « *C'est alors que Satan possède ses proches-amis.* »¹

12. Suggestions du commun et de l'élite.

Dès lors que la suggestion a trait au monde du cœur et que tout un chacun n'a pas de pouvoir sur ce qui dépasse les sens, le besoin et la nécessité de recourir à qui détient les clés des cœurs s'impose d'autant plus. Or, « *les cœurs des serviteurs sont entre deux doigts du Tout-miséricordieux* »², lequel « **s'interpose entre l'homme et son cœur** » (8.24) et « **connaît le regard à la dérobée et ce que cachent les poitrines.** » (40.19)

Cette sourate est en fait venue pousser l'homme en ce sens, car il est en Son pouvoir, non en celui d'un autre, de mettre l'invocateur sous Sa cuirasse impénétrable.

13. Démons humains et djinns complices.

Il y a une différence entre la suggestion « **qui suggestionne dans les poitrines des gens** » en général – d'où découlent les vaines pensées, puis le penchant à l'illicite et enfin la réponse des membres – et celle qui touche l'élite, à savoir les Prophètes, la Paix soit avec eux, comme cela se produisit pour notre père Adam, la Paix soit avec lui : « **et Satan le suggestionna** » (20.120), et se produit pour les vertueux d'entre Ses serviteurs : « **En vérité, quand une velléité satanique touche ceux qui sont vertueux, ils se rappellent et les voilà clairvoyants** » (7.201), car c'est une suggestion passagère ne s'installant pas dans le cœur et dont il n'y a pas à craindre pour eux qu'ils en tombent dans l'illicite.

1. *Kâfi*, v.8 p.159.

2. *Kâfi*, v.2 p.353.

14. Fortifier le centre de décision de son être.

Le fait que djinns et humains soient liés par une conjonction de coordination, « **provenant des djinns ou des gens** », indique qu'ils sont assortis. Ainsi, tout comme il y a un messenger intérieur, qui est l'intelligence, pour assister le Messenger extérieur, il existe parmi les humains un pendant extérieur au démon intérieur, ce qui fait que le noble Coran les a associés en un même verset : « **les démons, humains et djinns.** » (6.112)

Ce qu'il y a de remarquable à ce propos est que certains humains apprennent en de brèves années ce que les démons apprirent en de longues années, au point qu'ils vont jusqu'à s'inspirer réciproquement pour s'opposer à la voie des Prophètes, la Paix soit avec eux, le Très-haut disant : « **Nous donnâmes ainsi à tout Prophète en ennemi des démons humains et djinns qui s'inspirent fièrement les uns aux autres des tromperies.** » (6.112)

Au bout du compte, cette sourate qui clôt le noble Coran appelle à fortifier le centre de décision de son être, à savoir le cœur, nommé ici « poitrine », pour qu'il ne tombe pas aux mains des ennemis à l'affût que sont les incitateurs démoniaques, djinns ou humains. Sans fortification de ce bastion où réside le Commandeur du corps, c'est-à-dire le cœur, les rituels physiques ne serviront bien entendu de rien pour repousser ceux qui rôdent autour de la citadelle.

Ce qui figure au mieux ce conflit entre l'âme et ses ennemis est ce propos rapporté de l'Imam Sâdeq, la Paix soit avec lui : « **Le cœur est le sanctuaire de Dieu, alors n'héberge pas dans le sanctuaire de Dieu un autre que Dieu.** »¹ En sa brièveté, cette phrase résume la vision des Gens de la Demeure prophétique, la Paix soit avec eux, sur le nettoyage et l'édification du cœur.

Finissons en louant Dieu, exalté soit-Il, qui nous a facilité la compréhension de ce que l'on a exposé en commentaire de ce trentième béni du noble Coran, tout en demandant au Seigneur tout-puissant de nous aider, afin de compléter les autres trentièmes, par Sa largesse et Sa magnanimité et grâce aux attentions de Ses honorés proches-amis, Mohammad et sa bonne et pure famille, Dieu le bénisse lui et les siens.

1. *Bihâro l-anwâr*, v.67 p.25.

